



HAL
open science

**Titre: RESILIENCE DES BAKA FACE AUX
MUTATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES
(CAMEROUN)**

Jean Pierre Nguede Ngon, These de Doctorat

► **To cite this version:**

Jean Pierre Nguede Ngon, These de Doctorat. Titre: RESILIENCE DES BAKA FACE AUX MUTATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES (CAMEROUN). Anthropologie sociale et ethnologie. Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales de Paris; Université de Yaoundé 1, 2016. Français. NNT: . tel-02102902

HAL Id: tel-02102902

<https://shs.hal.science/tel-02102902v1>

Submitted on 17 Apr 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THESE DE DOCTORAT /PHD

(Lettres et Sciences Sociales)

Discipline : Anthropologie sociale et ethnologie

Présentée et soutenue par : **Jean Pierre NGUEDE NGONO**

A Paris, le 16 Décembre 2016

Titre :

RESILIENCE DES BAKA FACE AUX MUTATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES (CAMEROUN)

Sous la direction de

M. Jean Paul Colleyn, directeur d'études à l'EHESS

M. Godefroy Ngima Mawoung, maître de conférences à l'Université de Yaoundé I

Jury :

M. Jean Paul Colleyn, Directeur d'études à l'EHESS de Paris

Mme. Paulette Roulon-Doko, Directrice de recherche au CNRS de Paris

M. Alain Froment, Directeur de recherche à l'IRD/MNHN de Paris

M. Godefroy Ngima Mawoung, Maître de conférences à l'Université de Yaoundé I

M. Antoine Socpa, Maître de conférences à l'Université de Yaoundé I

M. Luc Mebenga Tamba, Maître de conférences à l'Université de Yaoundé I

Je dédie cette thèse à mes grands parents
Jean Pierre NGUEDE et Joséphine ZEBE.
Enfin qu'ils trouvent en elle toute ma reconnaissance.
Pour leur amour, leur abnégation et leurs sacrifices

PROLOGUE D'UN ETUDIANT EN SITUATION DE CONSTRUCTION DE SOI

Au moment où cette thèse s'achève, j'ai pu expérimenter de moi-même le concept de résilience.

Inscrit à l'Université de Yaoundé 1 depuis 2011, sous l'encadrement de Madame YAO ANNAN de regrettée mémoire et NGIMA MAWOUNG Godefroy, j'étais dans un élan de partenariat sans le savoir. Le décès de mon ancienne directrice de thèse a été plus qu'un choc, un traumatisme qu'il m'a fallu dépasser une reconstruction académique. Les démarches entreprises au niveau du département d'Anthropologie de Yaoundé 1 se sont soldées par un mutisme et des non-dits de couloir qui faisaient allusion au Professeur LAPIKA DIMUMFU de l'Université de Kinshasa comme mon nouvel encadrant. Très vite cette piste a été abandonnée lorsque j'avais demandé à contacter directement Lapika. Il m'avait été dit qu'il ne me revenait pas de le contacter personnellement et que l'administration du département devait s'en charger. Après plusieurs mois d'attente sans réponse, je compris qu'il fallait moi-même trouver un directeur de thèse. J'entrepris donc les démarches avec le département d'anthropologie de l'Université Laval par le biais de Sylvie POIRIER qui m'avait toute de suite accepté en thèse. Cette collaboration avait abouti à la signature d'une convention entre l'Université de Yaoundé 1 et l'Université Laval du Canada. Dans un premier temps il était question de voyager pour le Canada pour la session d'hiver. Issu d'une famille très pauvre d'un village du centre sud Cameroun, je ne pouvais pas disposer de financements conséquents pour acquérir le billet d'avion. J'entrepris alors les démarches auprès de la direction de l'Université de Yaoundé 1. Celles-ci n'ayant pas abouti, grâce aux conseils du Dr KUM AWA je procédai par la solidarité Béti (un instinct grégaire d'assistance de la société traditionnelle béti). Aussitôt, je rencontrai des ministres de ma région pour un potentiel soutien. Parallèlement, je déposai également des lettres de demande de financement au sein d'institutions étatiques et de coopération (GIZ, Ambassade de France, ambassade de Belgique, UICN, WWF).

Régulièrement je fis le suivi de ces dossiers. Un jour je reçus un conseil d'un fonctionnaire X dans un ministère qu'il fallait procéder à un sitting à l'entrée de la résidence de Monsieur le Ministre X ce que je fis les jours suivants. Un vendredi soir je me rendis chez le Ministre X et j'attendis patiemment jusqu'à son arrivée mais je n'eus

pas l'occasion de le rencontrer. Quelques jours plus tard, je me retrouvai sur le même endroit et j'eus la chance de lui parler quelques minutes. C'est alors qu'il me donna rendez-vous au ministère le lendemain. Je rentrais ce jour satisfait et plein d'espoir. Mais cet espoir s'estompa lorsque le lendemain matin j'appris de la bouche du directeur du Cabinet qu'il n'y avait plus de budget pour ce genre d'activité. Je rentrais dans un état de choc mais je rebondis très vite. Je me souvins des paroles de mon grand-père et homonyme qui me disait « tu dois chercher les stratégies pour rebondir dans la vie, il faut avoir confiance en toi et trouver les personnes idoines pour t'accompagner » je restai serein jusqu'au jour où je décidai d'informer ma Directrice du Canada que je ne pouvais pas voyager pour la session des cours d'hiver. Elle fut stupéfaite et me demanda si mon Université ne pouvait pas prendre en charge mon billet d'avion. Je lui expliquais toutes les démarches entreprises restées vaines.

Pendant que j'étais dans l'impasse, je reçus une convocation de l'Ambassade de France. En répondant à cette convocation, la secrétaire de direction m'informait de l'état d'avancement de mon dossier de financement. Elle m'affirmait que je devais être appelé dans les plus brefs délais par le responsable du département de développement.

Quelques jours plus tard je fus appelé par Eric FORCE et au cours de nos échanges il comprit la volonté que j'avais à travailler sur la thématique en rapport avec la situation des pygmées. Très vite il entreprit des actions précises et concrètes en convoquant les responsables des organismes nationaux travaillant avec les pygmées. Cette rencontre qui s'est déroulée au restaurant les cigalons m'a permis de présenter mon projet de recherche et d'avoir l'approbation des responsables d'ONG présents.

Après cette étape, je fus convoqué une fois de plus au Service d'Action culturelle et de coopération pour les modalités de demande de bourse. C'est alors qu'Éric FORCE contacta l'IRD pour un possible encadrement. En parlant avec l'ancien président de la FEDEC de regretté mémoire, ce dernier prit sur lui la charge de contacter Alain FROMENT pour m'encadrer et aussitôt, j'obtins la lettre d'encadrement, élément primordial de la demande de bourse.

Cinq mois plus tard, je voyageais pour la France pour achever ma thèse au Musée de l'homme. Mais cela ne fut pas possible parce que l'administration de l'école doctorale de ladite institution avait jugé ma bourse insuffisante. Je fus obligé d'entreprendre d'autres

démarches pour trouver un autre établissement. Chemin faisant, je sollicitai Jean Paul Colleyn et il accepta de m'encadrer. Un parcours assez plein de rebondissements qui m'amène à la fin de ce travail. Je pense-en bon bantou- avoir respecté la mémoire de mon grand-père : « *aller à l'école en me définissant par la patience* ».

RESUME

Cette thèse propose une analyse approfondie de la résilience des mutations socio-environnementales au sein d'une communauté de chasseurs/cueilleurs, les Baka du Cameroun. Cette communauté, jadis nomade habitait la forêt où elle tirait l'essentiel de sa vie et survie. Aujourd'hui qu'elle a été déplacée de ses terroirs ancestraux pour des raisons de création d'aires protégées, de complexes agro-industriels, d'exploitation forestière et d'exécution de grands projets miniers, cette communauté est plus que jamais en contact permanent avec les « grands noirs » ou bantous qui influencent en grande partie son mode de vie (chasse, cueillette et pêche) et conditionne très souvent son devenir. Pour faire face à ces mutations, l'Etat du Cameroun et les Organismes nationaux et internationaux à travers de vastes Programmes, accompagnent progressivement les Baka afin qu'ils reconstruisent une nouvelle vie qui intègre les exigences de la « modernité ». Malgré cet accompagnement, les Baka restent encore sous l'emprise de grands fléaux tels que : l'alcoolisme, les maladies, la malnutrition, la marginalisation, la sous scolarisation, la non reconnaissance de leurs droits, etc. Comment réagissent-ils face aux mutations survenues dans leur vie ? La thèse vise à identifier les différentes mutations, à les décrire et à analyser les stratégies mises sur pied par des Baka pour s'y adapter. Certaines mutations peuvent apparaître en surface sans pour autant remettre en cause de manière fondamentale leur attachement à la forêt et à certaines valeurs ancestrales. Toutefois, les différentes pressions exogènes (i.e. sédentarisation, mondialisation) et endogènes (i.e. attitude des individus, transmission) qui déterminent le degré d'avancement des différentes mutations ne doivent pas être sous-estimées, en tant qu'elles sont une menace pesant sur leur développement.

ABSTRACT

This thesis proposes a thorough analysis of the resilience of socio-environmental in two communities of hunter / gatherers, Baka of Cameroon. These communities formerly nomadic lived in the forest where they drew most of their life and survival. Today they have been displaced from their ancestral lands for the sake of creating protected areas, agro-industrial, forestry and execution of major mining projects, these communities are more than ever in touch. Standing with "big black" or Bantu largely influence their lifestyle (hunting, gathering and fishing) and often determine their future. To cope with these changes, the government of Cameroon and national and international organizations through extensive programs accompany gradually Baka to rebuild a new life that incorporates the requirements of "modernity." Despite this support, these people are still under the influence of scourges such as alcoholism, disease, malnutrition, marginalization, in schooling, non-recognition of their rights, etc... How do they cope with the changes occurring in their lives? The thesis aims to identify the different mutations, to describe and analyze the strategies established by the Baka to adapt. Some mutations may appear on the surface without question a fundamental attachment to the forest and some ancestral values. However, different exogenous pressures (such as settlement, globalization) and endogenous (such as attitude of individuals, transmission) which determine the degree of progress of the various mutations should not be underestimated, as they are a threat to development.

REMERCIEMENTS

Cette thèse n'est pas uniquement l'œuvre d'une seule personne. Nombreux sont ceux et celles qui m'ont accompagné et aidé. Je tiens à les remercier.

Tout d'abord, aux populations du village Moangue le bosquet, Pierre KALO et sa famille, Jean Bosco mon assistant de recherche, les matrones et les sœurs de la congrégation spiritaine, je vous remercie de tout cœur. Merci également aux populations du village Ayéné par Somalomo, au chef Jean Pierre et BIANCO pour leur disponibilité à m'enseigner.

Ensuite, je remercie le Service d'Action culturelle de l'Ambassade de France au Cameroun de m'avoir donné cette opportunité de continuer ma thèse dans les conditions de travail idoines à l'EHESS. L'appui incommensurable d'un homme, Éric FORCE coopérant à l'Ambassade de France au Cameroun.

Alain FROMENT est parfois allé jusqu'à prendre en charge financièrement ce travail sur le terrain et même au-delà du cadre académique. Qu'il trouve ici mes sincères remerciements.

Je remercie également mes directeurs de thèse Jean Paul COLLEYN et Godefroy NGIMA MAWOUNG pour leur soutien et leur aide tout au long de mes recherches. Ce travail est en grande partie le fruit de leurs relectures attentives.

Je remercie également les professeurs Paulette ROULON-DOKO, Antoine SOCPA, Luc MEBENGA, Alain FROMENT d'avoir accepté de rapporter cette thèse. Je remercie le couple Isabelle HENDEL et Philip HENDEL pour leur soutien, leur disponibilité à m'accompagner dans les rencontres scientifiques internationales (Angleterre, Autriche, Canada, France, etc) et à corriger mon manuscrit.

Je remercie également tout le staff administratif de l'Institut des mondes africains (IMAF) site Raspail pour la mobilisation dévouée à la signature de la convention de cotutelle et de l'avenant. A Elisabeth DUBOIS pour tous ses encouragements à mon endroit, des petits rappels à l'ordre sur l'utilisation des machines sans conséquences, je tiens à lui dire sincèrement merci.

Je remercie également Jennifer HAYS et Sidsel SAUGESTAD du Département d'Anthropologie de l'Université Arctique de Tromsø pour le séjour dont j'ai bénéficié. Je me

souviendrai toujours lorsque Sidsel me remettait la programmation des séminaires que je devais animer durant mon séjour, ce fut pour moi des moments émouvants.

Je n'oublierai pas tous les membres du Laboratoire Patrimoine Locaux et Gouvernance, Ludivine GOISBAULT, Murielle HONORE et la Directrice Dominique GUILLAUD et tous les autres collègues du conseil d'administration de cette Unité de recherche, je vous témoigne toute ma reconnaissance pour vos conseils et vos encouragements.

Je remercie les membres de l'association les Amis du Musée de l'Homme de Paris pour l'honorable prix André Leroi Gourhan que j'ai reçu au cours de cette thèse, je dis sincèrement merci à son président Vincent Timothée, à Serge BAHUCHET et au directeur de conservation du Musée de l'homme.

Je remercie l'Université Lumière de Lyon 2 et particulièrement Jean Marie HOMBERT, ses orientations ont été importantes dans la continuité de ce travail. Je remercie également Barry HEWLETT, Sylvie POIRIER, Jérôme LEWIS pour leurs conseils et orientations.

Je remercie Laurent Omgba l'ancien Doyen de la Faculté des Arts, lettres et sciences humaines pour la signature des conventions et Victor KAMENI, le responsable des cotutelles à l'Université de Yaoundé 1. Je remercie Fabiola AYISSI pour ses encouragements incessants à mon endroit et ses orientations.

Je remercie mes camarades doctorants de l'Ehess /Imaf: Jérôme, Allison SANDERS, Ciara, Pascal CHENAUD, Doris YAMBA, MANGA et bien d'autres. Je remercie sincèrement la résidence Lucien Paye pour son accueil et sa vie en communauté. Que mes compagnons, Claude NBOUENDEU, Seydou BADJI et ALASSAN trouvent en ce travail le soutien qu'ils m'ont toujours témoigné.

Je remercie les institutions qui ont bien voulu m'accueillir durant mes terrains au Cameroun. D'abord l'IRD Cameroun, son Directeur Bruno BORDAGE, sa secrétaire de direction ESSOMBA, Joseph FUMTIM et tous les chauffeurs de cette institution. Ensuite, Elisabeth MBEZELE FOUUDA Directrice d'INADES Formation, Georges NKAMI du PNDP, Patrice BIGOMBE LOCO de l'Université de Yaoundé 2, Dominique Endamna (UICN), Patrice Pa'ah de la Caft, Marianne Martinet de TFT, Valère de ASBAK, Samuel NGUIFFO du CED, Moise KONO du CED, etc.

Au-delà de ces remerciements académiques, je tiens à remercier du fond du cœur ma charmante épouse Liliane Jasmine NGUEDE, mes enfants Ymelda NGUEDE, Johan

NGUEDE et Hilary NGUEDE pour leur amour et leur patience, j'espère que vous trouverez en ce travail les raisons de mes absences prolongées à la maison. Sans vous, ce travail n'aurait pas vu le jour d'une certaine manière.

Je remercie Marie Thérèse Tremere, son époux et sa fille Sophie Akoudou pour leur apport indescriptible dans la réalisation de ce travail.

Je remercie finalement mes mères, Marguerite ZOBO, Clémentine NGONO, Josephine ZEBE, Calixte LEMA, Brigitte EDZOGO, Thérèse BILOA, Rose EBENE et mon oncle, Patrice MBATSOGO pour leur soutien spirituel. Je pense à vous mes frères et sœurs, Nyama Adolphe, Séverin ETAT, NGONO OBAMA, Ebene Ngono, Nfounga Marie Sidonie, NGONO NDOMAN, SOUGA NDOMAN, ZEBE NDOMAN, ETA NDOMAN et NGUEDE NDOMAN.

Je saurai terminer ces remerciements sans toutefois nommer la personne qui m'a orienté d'une certaine manière vers ce champ de recherche. Il s'agit d'AKWA NEBA qui avait vu juste mon intérêt sur les pygmées du Cameroun.

LISTE DES ACRONYMES

ASBAK	Association Baka
APFT	Avenir des Peuples de la Forêt Tropicale
AP	Aire Protégée
BIP	Budget d'investissement public
CES	Collège d'enseignement secondaire
CVV	Comité de vigilance villageoise
GPS	Global Positioning System
CFA	Communauté Française d'Afrique
CE	Communauté Économique
CED	Centre d'Étude pour l'Environnement et le Développement
CADHP	Commission africaine des droits des peuples autochtones
CEDAC	Centre de Développement Auto-Centré
CITES	Convention sur le Commerce International des Espèces de faune et Flore en voie d'Extinction
COMIFAC	Conférence des Ministres en charge des Forêts de l'Afrique Centrale
CFA	Communautés de France africaines
CEEAC	Communauté économique et monétaire des Etats d'Afrique centrale
CEDE	Centre d'environnement pour le développement
CERAD	Cercle de réflexion et d'action pour le développement
CADDAP	Centre d'appui pour le développement durable des peuples pygmées
CVD	Comité de développement villageois
COBABO	Comité Baka du bosquet
COVAREF	Comité de valorisation des ressources fauniques
DFAP	Directeur de la Faune et des Aires Protégées
DPEF	Délégué Provincial de l'Environnement et des Forêts
DSCE	Document stratégique de croissance et de l'emploi au Cameroun
DRSP	Document de réduction de la pauvreté
DR	Développement Rural
DPPA	Droits des peuples autochtones

EIE	Études d'Impacts Environnementaux
ECOFAC	Écosystèmes Forestiers d'Afrique Centrale
FIPAC	Forum international des peuples autochtones
FSC	Forest STEWARDship Council
FAO	Food and agriculture organisation
FALSH	Faculté des Arts, Lettres et Sciences humaines
FEM	Fond pour l'Environnement Mondiale
FNUAP	Fonds des nations unies pour les populations
GIC	Groupement d'Intérêt Communautaire
GTZ	Agence de coopération allemande pour le développement
INADES	Institut national de formation
IWGIA	International word group for indigenous affairs
FMI	Fonds monétaire international
FTCV	Fondation terre vivante
FEICOM	Fonds d'équipement et d'investissement des communes Camerounaises
HCR	Haut-commissariat des réfugiés
LCB	Local capacity builders
MINTP	Ministère des travaux publics
MINATD	Ministère de l'administration du territoire
MINEPAT	Ministère de l'économie et la planification
MINREX	Ministère des relations extérieures
MAB	Man And Biosphere
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINAS	Ministère des affaires sociales
MINEF	Ministère de l'Environnement et des Forêts
MINFOF	Ministère des Forêts et de la Faune
MINTOUR	Ministère du Tourisme
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ONU	Organisation des nations unies

OIT	Organisation internationale du travail
OSC	Organisation de la société civile
OMS	Organisation mondiale de la santé
ORSTOM	Office de recherche scientifique et technique d'outre-mer
OUA	Organisation pour l'union africaine
OPFCR	Organisation pour la Protection de la Forêt Camerounaise et de ses Ressources
PERAD	Protection de l'Environnement, la Recherche et l'Appui au Développement (ONG camerounaise basée à Lomié)
PDPP	Programme de développement des peuples pygmées
PMDA	Programme des mesures d'Accompagnement
PFC	Poste Forestier de Chasse
PASC	Programme d'appui à la structuration de la société civile
PASOC	Programme d'appui à la structuration de la société civile Camerounaise
PCFC	Poste de contrôle Forestier et de chasse
PFNL	Produits forestiers non ligneux
PNDP	Programme national de développement participatif
UA	Union africaine
UE	Union Européenne
UNESCO	Organisation des nations unies pour l'éducation, la science et la culture
UNICEF	Fonds des nations unies pour l'enfance
UE	Union européenne
UFA	Unité Forestière d'Aménagement
UICN	Union Mondiale pour la Nature
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour la Science et la Culture
UNDP	Union nationale démocratique des peuples
UDC	Union Démocratique du Cameroun
UTO	Unité technique opérationnelle
RACOPY	Réseau d'actions concertées pygmées
RDPC	Rassemblement démocratique du peuple Camerounais

RAPAC	Réseau des Aires Protégées d'Afrique Centrale
RBD	Réserve de la Biosphère du Dja
RFA	Redevance Forestière Annuelle
RFD	Réserve de Faune du Dja
ROLD	Réseau d'ONG et Associations Locales du Dja
SEDER	Secrétariat d'État au Développement Rural
SFID	Société Forestière et Industrielle de Dimako
SCNPD	Service civique national de participation au développement
SNV	Agence de développement néerlandais
TFT	The forest trust
TRAFFIC	Réseau de Surveillance du Commerce internationale des espèces de faune et de flore Sauvage
TCC	Territoires de chasse communautaire
ZIC	Zone d'Intérêt Cynégétique
ZICGC	Zone d'Intérêt Cynégétique à Gestion Communautaire
WWF	World Fund of Nature
WASH	Water sanitation of human

INTRODUCTION GENERALE

« Aller vers la différence pour briser
l'indifférence » (NGUEDE, 2008)



Illustration 1: Carte du Cameroun avec ses dix régions administratives représentées

I APERCU DU CONTEXTE

L'Afrique centrale connaît de nombreuses crises post indépendances parmi lesquelles les dictatures, les coups d'états, les guerres civiles, les crimes rituels, la corruption, la crise économique et la déterritorialisation des pygmées des forêts. Ce tableau des catastrophes ne confirme-t-il pas les fameux écrits de HEGEL suivant lesquels la vaste partie subsaharienne du continent africain est « *le pays de l'enfance qui, au-delà du jour de l'histoire consciente, est enveloppé dans la couleur noire*¹ ». Et, sans avoir besoin de mobiliser de telles références, l'actualité africaine depuis quelques années indique l'importance de la pauvreté, de l'apparition d'endémies chroniques (malaria) et d'épidémies nouvelles (VIH, Ebola), ne laisse pas de suggérer que, décidément, cette Afrique constitue un monde à part².

Dans cette litanie de préoccupations, nous avons choisi celle des populations vulnérables et fragiles pour appliquer le concept de résilience. Dans cette litanie de préoccupations, nous avons choisi celle des populations vulnérables et fragiles pour appliquer le concept de résilience sociale et environnementale.

Un historien sagace et prudent, MVENG (1991) soulignait que c'est vers les années 1950 que le Cameroun a commencé sa politique de sédentarisation des pygmées aux abords des routes dans l'optique de les intégrer à la vie moderne du pays. Le Cameroun justifiait ainsi sa politique de sédentarisation à travers des projets de recensement des occupants de son territoire et de planification des activités de développement. TEMGOUA³ (2014 :207) évoque plutôt des raisons économiques ayant amené l'État du Cameroun à spolier les pygmées des espaces forestiers. Il s'agit principalement de l'exploitation des ressources forestières (bois, minerais, etc.), des terres (Création des plantations agro industrielles) et des territoires (politique d'aménagement des aires protégées et d'implémentation des chefferies).

La sortie de la forêt des Baka a été perçue pour la plupart des acteurs du développement comme permettant l'accès au bien être, à l'émancipation, bref à la vie moderne (ABEGA, 1998:68).

¹Voir Georg Wilhelm Friedrich Hegel, La raison dans l'histoire : introduction à la philosophie de l'histoire, traduction Kostas Papaïonnou, Paris, Union générale d'éditions, 1965.

²Jean Pierre Dozon (2003) Afrique en présences Du monde atlantique à la globalisation néolibérale Éditions de la Maison des sciences de l'homme, Paris.

³ Le Cameroun à l'Époque des Allemands 1884-1916, Harmattan Cameroun, 2014.

Ce qui est important dans cette installation dans les villages est aussi une volonté de s'intégrer aux villageois manifeste des communautés Baka à une certaine époque où leur technologie devenait de moins en moins efficace à celle des Bantou. A ce sujet, VALLOIS (1949) signalait déjà le rapprochement des pygmées de leurs voisins agriculteurs avant la colonisation sans conséquence sur la dépossession de leur territoire encore moins sur les possibilités pour eux d'exploitation des ressources forestières comme le gibier, le miel, les arômes, etc. Des échanges aux allures de troc entre les deux groupes étaient respectés sans aucun effet d'asservissement. TAKANORI (2013) corroborait l'idée que les pygmées se seraient volontairement rapprochés des villages pour obtenir des outils et des produits manufacturés auprès des Bantous.

Les pygmées se seraient volontairement installés en bordure de route. Dans ce contexte, les contacts n'auraient pas eu de conséquences néfastes sur les modes de vie traditionnels des Baka (DAIJI KIMURA, 2010).

Plus tard, l'exploitation des ressources et l'accaparement des terres par l'État du Cameroun ont provoqué la rupture des pratiques culturelles des populations forestières en les rendant vulnérables et fragiles (ABEGA, 1998 : 24).

Au regard de cette déterritorialisation, il apparaît clairement que l'accaparement des terres et des ressources forestières par l'État du Cameroun a profondément transformé les modes de vie des Baka. Face à la déterritorialisation⁴ les Baka et à l'envahissement de leurs modes de vie traditionnels par la modernité, le Cameroun a engagé néanmoins des politiques d'accompagnement dans les domaines de la citoyenneté, de l'éducation, de la formation professionnelle, de l'intégration professionnelle, de l'alimentation et de la santé (ABEGA, 1998 :103).

⁴La déterritorialisation est un concept développé par Deleuze et Félix Guatarri qui l'appliquent à la description des trois attributs des littératures mineures (l'Anti-œdipe aux éditions de Minuit, 1972). La déterritorialisation suppose une certaine territorialité ou un certain territoire. Le mot territoire signifie « étendue de la surface terrestre sur laquelle vit un groupe humain, une collectivité politique nationale » (Rey, 1994). En parcourant des dictionnaires tels que Trésors de la langue française ou le Dictionnaire de la langue française d'Emile Littré, on constate que ce mot se prête aisément au sens figuré. Qui dit territorialité dit espace et environnement, où telle chose existe ou se produit. Par ailleurs, la déterritorialisation d'un espace nous amène à penser sa mutation qui tend à s'extraire de sa position initiale. Ce qui résulterait d'une portion d'espace substituable et interchangeable, standardisée (hypermarché, aéroports, échangeurs autoroutiers) résonnant avec la qualification du « non-lieu » de Marc Augé. La déterritorialisation dans cette recherche serait la dépossession des territoires longtemps occupés par des communautés Baka.

Dans cette perspective de développement des Baka, l'implication de communautés bantoues et la participation des institutions de coopération comme la Banque mondiale⁵, la GTZ⁶, le Cordaid⁷, la SNV a été remarquable. Ces institutions s'impliquent de manière significative au niveau financier et technique auprès du gouvernement Camerounais.

De plus, le Cameroun dans sa nouvelle constitution a fait des avancées importantes ces dernières années en adoptant par la loi n°96-06 du 18 janvier 1996. Cette disposition fait de la protection des minorités et des populations autochtones un devoir de l'Etat. La principale préoccupation demeure cependant le contrôle de cette population et l'intégration dans le système de production économique et de fonctionnement des institutions, ce qui en soi est une exigence légitime de la part d'un Etat. A cet effet, l'avènement de la libéralisation issue du vent de démocratisation des années 1990 a favorisé l'émergence rapide d'une société civile dévouée pour le développement des pygmées (ABEGA et Al, 2007:82).

Cette société civile se positionne non seulement en termes de contrepoids à l'État, mais également comme partenaire privilégié pour l'atteinte des objectifs de développement prescrits dans le Document stratégique de croissance économique (DSCE⁸).

La volonté de l'État du Cameroun s'est aussi manifestée de manière concrète avec l'approbation de plusieurs conventions et traités internationaux (Rapport Banjul 2003 sur la Déclaration des droits des Peuples autochtones). A ces traités s'ajoute la ratification de la convention sur la protection de la biodiversité (principal instrument au sommet de Rio en 1992 qui invite les gouvernements et la société civile à examiner minutieusement la situation des communautés vulnérables et pauvres habitant les écosystèmes à protéger).

⁵La banque mondiale est une institution financière internationale qui a pour objectif d'aider les pays en voie de développement en leur procurant des ressources financières fournies par les pays industrialisés. Elle regroupe quatre institutions : la banque internationale pour la construction et le développement (BIRD), créée en 1946, la société financière internationale (SFI), créée en 1956, l'Association internationale de développement (AID), créée en 1960, et l'agence multilatérale de garantie des investissements créés en 1988 (source : www.fortuneo.fr/lexique/banque-mondiale).

⁶La GTZ devenue GIZ est une structure de coopération technique allemande intervenant essentiellement pour le compte du gouvernement fédéral allemand ainsi que pour les clients internationaux et des gouvernements d'autres pays, elle contribue à la réalisation des objectifs fixés par le gouvernement fédéral en matière de coopération internationale pour le développement durable, et s'engage activement en faveur de la formations internationale, aidant les individus et les sociétés du monde entier à développer leur propre perspective et à améliorer leurs conditions de vie.

⁷Cordaid est une organisation catholique de secours et d'aide au développement. Il est l'une des plus grandes organisations travaillant sur le développement international et elle compte un réseau d'environ un millier d'organisations partenaires dans 36 pays en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Elle dispose d'un budget annuel de quelque 170 millions d'euros (2006).

⁸Document stratégique de la croissance économique et de l'emploi : instrument de planification du développement visant l'émergence du Cameroun en 2035.

L'implémentation de cette convention a rapidement porté ses fruits au Cameroun avec la prise en compte des pygmées dans la planification des interventions de développement. Plusieurs projets gouvernementaux, en l'occurrence le projet de développement des peuples pygmées (PDPP) financé par la Banque mondiale et bien d'autres, ont accompagné les Baka dans la construction d'une nouvelle vie.

Au demeurant, l'accompagnement des pygmées a connu une effervescence de projets allant de la protection de leurs droits à la construction d'infrastructures scolaires, hydrauliques et sanitaires en passant par des formations agricoles.

Aujourd'hui, alors que la situation des Baka suscite un intérêt particulier pour les chercheurs, les acteurs du développement et les hommes politiques, il serait propice d'analyser les stratégies d'adaptation qui leur sont proposées par le gouvernement du Cameroun et la société civile.

Le cours du temps comme l'affirmait LEROI-GOURHAN (1943 :102) déplacerait bien des hommes comme l'eau entraîne la tache du pétrole en la déformant, mais le plus sensible serait un chatolement insaisissable qui orchestrerait les mouvements humains.

Le présent travail de recherche se propose de passer en revue des principales tendances de ces dernières années au Cameroun, précisément dans le domaine de l'adaptabilité des pygmées. Il est destiné à stimuler la discussion sur la résilience des communautés baka en particulier. Toutefois, l'analyse que nous proposons n'a pas une historique précise, mais l'une des idées de base du projet dès le début est que la situation actuelle des Baka, la nature de la sédentarité et les relations entre les Bantous, l'État, la société civile et la communauté internationale sont au fondement de la résilience.

Étudier donc les transitions sociales et environnementales de l'une des communautés de chasseurs-cueilleurs du Cameroun devenant agriculteurs et bientôt citoyens, devient une relative urgence avant que le nivellement lié à la mondialisation ne gomme entièrement les spécificités de cette société, qui représente un patrimoine important du point de vue culturel. Ces trente dernières années, l'on constate le développement constant et florissant des études ethnographiques au Sud-est Cameroun et plus précisément dans le département du Haut-Nyong. De nouveaux chercheurs et des anthropologues et ethnologues dont est connue comme (VALLOIS 1948, FRASEZ 1952 ; ALTHABE 1965 ; DEMESSE 1980 ; LOUNG 1982 ; LOUNG et NGIMA 1986, BAHUCHET 1992 ;

JOIRIS 1993 ; LEONARD 1997 ; LECLERC 1998 ; ABEGA 1998 ; TSURUMI 1998 ; FROMENT (1991), etc) ont publié des études de qualité, se sont mouillés sous la pluie et bravés l'humidité de la forêt pour comprendre les modes de vie des pygmées dans un environnement perçu comme dangereux de l'extérieur. Il y a certainement matière à réfléchir sur la saisie des mécanismes d'adaptation des habitants de la forêt.

Dans cette étude, nous nous inscrivons dans la même logique que nos prédécesseurs tout en restant sur la contemporanéité des dynamiques adaptatives des Baka du sud-est Cameroun.

II Motivations de la recherche

L'intérêt porté sur les communautés Baka du sud-est Cameroun découle des motivations scientifiques et personnelles que nous tenons à présenter dans cette section.

II-1 Motivations scientifiques

Le travail de master sur les « *alternatives au braconnage chez les Baka et Badjoué de Somalomo : Une contribution à l'anthropologie du changement social des populations de la Réserve de biosphère du Dja* » (NGUEDE, 2010), étude financée par l'Union européenne (UE) via le Programme ECOFAC⁹ IV, a été le principal déclencheur de notre intérêt pour l'adaptation des populations forestières. Comprendre le changement social des populations localisées en périphérie de la Réserve du Dja à cette époque constituait notre objectif principal. L'immersion dans les villages Baka/bantou situés en périphérie de la Réserve du Dja nous a permis d'affirmer notre hypothèse de départ sur la résistance aux activités proposées par le Programme des Mesures d'Accompagnement (PMDA-Dja).

La conclusion de cette recherche suggérait l'ensemble de difficultés qui entravent l'adaptation des pygmées aux activités proposées par les programmes de développement autour de la Réserve de faune du Dja. La première raison est que les Baka n'ont plus accès aux ressources forestières parce que la forêt a été érigée en Réserve de faune du Dja, patrimoine mondial de l'Unesco. L'interdiction des activités agricoles, de chasse et

⁹Programme régional de conservation et de valorisation des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale. L'objectif est de garantir à long terme la conservation et la gestion durable des ressources naturelles de 8 pays d'Afrique Centrale – Cameroun, Centrafrique, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République démocratique du Congo et São Tomé et Príncipe. Avec le retour dans le programme de la RDC, qui représente la moitié des surfaces boisées de la région, ce programme couvrira 180.000 km² d'écosystèmes de forêts tropicales et de savanes.

de cueillette affectent les Baka et Badjoué¹⁰ et les exposent à une vulnérabilité face à laquelle, ils sont obligés de se réinventer des modes de subsistance.

De plus, le Service de conservation de la direction des aires protégées (DFAP)¹¹ du ministère des forêts et de la faune (MINFOF) n'implique ni les Baka ni les Badjoué dans la cogestion des ressources forestières. Cette situation a entraîné des conflits entre éco gardes et riverains (Baka et Badjoué) des pertes de vies humaines et des tensions sociales parfois indescriptibles.

La deuxième raison est que l'arrivée massive d'ouvriers dans les chantiers d'exploitation forestière comme la Pallisco¹² située aux abords de la Réserve du Dja a augmenté la pression anthropique sur les ressources des zones de cynégétiques ou le domaine de forêt non permanent, le tout couronné par une croissance démographique exponentielle de la ville de Somalomo. Cette démographie exponentielle a fortement empiété sur les ressources réservées et on a assisté à une raréfaction rapide du gibier et une surexploitation des produits forestiers non ligneux. Cette situation a provoqué des disettes dans l'ensemble des villages situés dans la périphérie de Somalomo et, les populations ont été obligées de braver la loi prélevant des aliments à l'intérieur de la Réserve du Dja.

La dernière raison tient à la cohabitation difficile des Bantou et des Baka. Cette cohabitation pose le problème d'accès au domaine forestier non permanent¹³ devenu une propriété des Bantous où ils mènent leurs activités agricoles au détriment des pygmées Baka. Les Baka sont alors obligés de travailler pour les Badjoué afin d'assurer la survie quotidienne. Leur chefferie n'étant pas reconnue par l'administration centrale, les Baka s'accrochent sur des Badjoué de Somalomo afin d'avoir une probable protection au cas où ils auraient des ennuis.

¹⁰Les Badjoué sont une population de langue bantoue, habitant la forêt équatoriale dans le Sud du Cameroun. Bien qu'actuellement sédentaire, elle paraît venue de l'Est. Ils sont différents de grands noirs qui habitent la savane, ainsi que de ceux qu'on retrouve dans d'autres tribus de la partie occidentale de la grande forêt et qu'on peut nommer « type sylvestre occidental ». Les Badjoué vivent aujourd'hui précisément dans le Haut Nyong descendants du grand groupe koozimé).

¹¹

La DFAP est une direction de faune et des aires protégées du ministère de faune et des forêts créée en 1984 par l'arrêté ministériel ...

¹²

L'entreprise PALLISO (SARL) a été créée au Cameroun en 1972 afin de répondre aux besoins d'un approvisionnement en grumes et sciages de qualité pour la fabrication des menuiseries PASQUET en France. Un site d'exploitation forestière et une scierie sont installés à l'est du Cameroun dans le village d'Eboumétoum situé à 240 KM de Yaoundé (commune de Messamena, département du haut-Nyong)

¹³ C'est un espace forestier mis à la disposition des populations pour leurs activités quotidiennes.

Ces conclusions ont été suffisantes pour comprendre que les mutations sociales et environnementales dans la périphérie de Somalomo portent sur des questions de terre, de territoire et de ressources naturelles.

II-2 Motivations personnelles

Au-delà de cette motivation scientifique, nous avons décidé de porter notre propre regard sur la situation des Baka en tant que jeune chercheur Camerounais et de surcroît bantou. Il fallait dans un premier temps rompre avec des considérations issues d'une certaine histoire enseignée depuis longtemps dans les programmes éducatifs Camerounais qui visaient à considérer et à traiter les Baka comme des hommes à part, aux modes de vie archaïques.

Il fallait également déconstruire l'imaginaire autour des Baka en tant qu'hommes préhistoriques (QUATREFAGES, 1884) vivant uniquement de la chasse et de la cueillette et ne pouvant pas s'accommoder d'autres moyens d'acquisition des biens et services. Egalement, nous nous sommes inscrits à contre-courant de nombreuses études comme celles de TRILLES (1932) et de rapports des agences touristiques qui se sont attardées à décrire les pygmées en les confinant dans un milieu naturel forestier et présentant leur mode de vie comme « authentique » par rapport aux autres groupes ethniques du Cameroun.

C'est fort de tout cela que nous situons la présente recherche dans un contexte contemporain dans lequel les Baka s'autodéterminent au même titre que les autres citoyens Camerounais, dans une société en perpétuelle mouvance où les schèmes de vie contraignent les individus à repenser leur survie. C'est une épreuve transcendante qui résulte d'un rapport au présent, un mode inédit de régulation urgente, et une fragilisation des identités collectives des communautés baka à l'étude.

C'est aussi la mise en épreuve de l'anthropologie face à l'idée de modernité et ses corollaires comme les progrès sociaux de l'homme moderne évoqués chez LEVI-STRAUSS (1986)¹⁴. Enfin, il s'agit de l'apport de l'anthropologie pour comprendre la manière dont les sociétés autrefois qualifiées de « primitives » définissent leur adaptation à la modernité. Il paraît urgent d'instaurer un débat de fond, en convoquant toutes les

14

La première des trois conférences prononcées au Japon repris dans une œuvre posthume, l'Anthropologie face aux problèmes du monde moderne.

disciplines, sur les crises et ruptures identitaires, sur les mutations socio environnementales qui s'opèrent inéluctablement sous nos yeux. Un tel débat permettra de repenser d'une part la place de l'individu à la fois comme soubassement et propulseur de dynamiques sociales. Et d'autre part, de mieux comprendre celui-ci dans ses relations avec son environnement dont il est l'épicentre et sans lesquelles aucune société viable ne saurait advenir, encore moins devenir.

Dans son ouvrage *Évolution des pygmées dans le monde*, Philippe Charpentier notait très justement le cheminement de la «révolution pygmée» du sud-est Cameroun (Arrondissement de Yokadouma) depuis la situation nomade dans laquelle un contrat économique unissait les pygmées à un patron, chef de la société bantoue, jusqu'à la situation caractérisée par l'esclavage des pygmées.

L'introduction de l'agriculture dans l'économie a perturbé considérablement toutes les populations de la région et, notamment, la société Baka désormais sédentaire. Les plantations apportent une nourriture abondante en toutes saisons ; la chasse et le gibier perdent de leur importance. Un nouveau système s'instaure : l'échange gibier-travail/nourriture-fer est remplacé par l'échange travail/objets européens argent.

Peu important en volume, il l'est de plus en plus sur le plan psychologique.

L'introduction de l'argent dans le monde des pygmées est un indicateur de changement socioculturel. L'argent a permis aux pygmées d'intégrer l'économie monétaire contraire à la leur, basée sur le système troc des produits forestiers. Les pygmées ont ainsi intégré les valeurs marchandes, en consommant les produits européens comme le savon, les boîtes de conserve, etc...

Le monde des Baka a été peu à peu pénétré par un système artificiel d'échange qui a perdu toute assise utilitaire. Toute la société s'en trouve bouleversée. Un nouveau type de famille élémentaire se met en place dans laquelle la polygamie s'est développée et le mariage par prestation a éliminé le système préférentiel ancien ou le système par échange. La structure des communautés a été modifiée. L'économie agricole sédentaire favorise la constitution d'unités plus importantes où les interdits traditionnels, notamment ceux touchant la belle-famille, ne sont plus respectés.

En outre, Dans des nouveaux villages, l'habitat désormais sédentaire, doit être plus soigné et les huttes sont remplacées par des cases en *poto poto*¹⁵. Leur installation dans les villages n'est plus rare. Un embryon de structure politique s'établit dans les communautés ; dans le passé, le maître du campement était le père de famille.

Au niveau de la santé, la sédentarisation a imposé aux Baka des conditions d'hygiène et de salubrité. En effet, les Baka ont appris à se laver plusieurs fois par semaine, à changer et à laver leurs vêtements. Le pourtour des cases est régulièrement nettoyé et des latrines aménagées, même s'il a été observé que les enfants déféquaient dans la cour et les adultes dans la brousse non loin des cases. Cette situation n'a pourtant pas changé l'environnement bactériologique forestier d'après FROMENT¹⁶ (2013). Mais le traitement de nouvelles maladies est devenu l'apanage des dispensaires et des centres de santé. D'après le rapport sur la carte sanitaire des pygmées (1988) du Minsanté¹⁷, les Baka sont désormais favorables à la médecine moderne. Cette ouverture aux soins de santé moderne n'exclue pas le recours à la pharmacopée forestière.

Au niveau de l'éducation, la sédentarisation a remplacé plus ou moins l'éducation basée sur une socialisation familiale par l'éducation scolaire. Les enfants Baka ont appris progressivement à fréquenter des écoles primaires publiques et privées la plupart construites par les missionnaires catholiques. Cette scolarisation a favorisé l'accès aux emplois dans les chantiers forestiers et des postes d'intermédiaires (*Kokoma*) entre les acteurs de développement et la société traditionnelle baka. Autant de changements sociaux qui marquent la société Baka et dont il convient d'examiner l'adaptabilité.

Ainsi le travail sur la: « *Résilience des Baka face aux mutations socio environnementales (Cameroun)* » a pour but d'étudier, d'approfondir, d'affiner et de compléter de nombreuses études préexistants d'autres travaux sur la combinaison entre tradition et modernité. Nous nous sommes intéressés à la notion de résilience importée de la psychologie pour comprendre les stratégies d'adaptation des Baka aux effets du changement de leur environnement. Intéressant est également le discours de la résilience

¹⁵Une espèce de boue servant à couvrir des murs d'un habitat. Le terme est souvent utilisé dans le jargon bantou pour désigner une boue épaisse.

¹⁶ Les échanges sur notre terrain d'enquête en 2013 avec l'anthropologue biologiste.

¹⁷ En 2004, un Rapport du ministère de la santé sur l'état de santé des communautés rurales mentionnent l'acceptation de la santé moderne par les pygmées du Cameroun. Ce rapport mentionne la construction d'un centre de santé à Messea une initiative baka.

dont nous usons pour interroger les politiques d'accompagnement de l'État du Cameroun et la société civile. Les politiques internationales nous intéressent aussi à plus d'un titre surtout dans l'implication des Baka dans les groupes de travaux internationaux.

Ainsi le travail sur la: « *Résilience des Baka face aux mutations socio environnementales (Cameroun)* » a pour but d'étudier, d'approfondir, d'affiner et de compléter de nombreuses études préexistants d'autres travaux sur la combinaison entre tradition et modernité. Nous nous sommes intéressés à la notion de résilience importée de la psychologie pour comprendre les stratégies d'adaptation des Baka aux effets du changement de leur environnement. Intéressant est également le discours de la résilience dont nous usons pour interroger les politiques d'accompagnement de l'État du Cameroun et la société civile. Les politiques internationales nous intéressent aussi à plus d'un titre surtout dans l'implication des Baka dans les groupes de travaux internationaux.

Étudier donc les transitions sociales de l'une des communautés de chasseurs-cueilleurs du Cameroun devenant agriculteurs et bientôt citoyens, devient une relative urgence avant que le nivellement lié à la mondialisation ne gomme entièrement les spécificités de cette société, qui représente un patrimoine important du point de vue culturel.

La notion de résilience issue de la clinique, et ici appliquée à l'anthropologie, semble pertinente pour mieux cerner l'adaptabilité culturelle.

Cette recherche fait référence à une population forestière dont les appellations ont connu une construction générique et spécifique dans le temps et l'espace.

III MODALITES D'APPELLATIONS DES POPULATIONS A L'ETUDE

La première question qui se pose au sujet des populations à l'étude est celle des noms qui leur sont donnés depuis la découverte de leur existence. En effet, depuis que l'attention a été portée sur ces peuples aux caractéristiques physiques particulières, plusieurs écrivains et institutions internationales les ont signalés sous des appellations si différentes et qui prêtent tellement à la confusion, qu'il est important d'apporter des précisions.

Il s'agit de termes comme: Pygmées, chasseurs-cueilleurs, peuples autochtones, etc., en fonction de chaque contexte. Mais il ne faut surtout pas s'attendre ici à des définitions exhaustives de ces appellations car, elles ne font pas l'objet de ce travail de recherche. Des précisions faisant allusion aux similitudes des travaux de nos devanciers peuvent

renforcer l'utilisation que nous en faisons. Il s'agit des termes génériques et spécifiques que nous avons relevés.

III-1 Appellations génériques

Les appellations génériques se rapportant aux pygmées, aux peuples indigènes, et aux autochtones méritent d'être définies enfin d'évacuer toutes incompréhensions.

III-1-1 Pygmées

D'après BAHUCHET, l'appellation¹⁸ « pygmées¹⁹ » a émergé grâce à une tombe de la VI^e dynastie à Béni Hassan en Egypte où on peut voir figurant dans une peinture, un nain négroïde. A côté de lui, on lit le mot « Akka » nom qui désigne aujourd'hui encore l'un des plus importants groupes de pygmées d'Afrique équatoriale. Aussi, le compte rendu du Général Hirkhouf retrouvé dans le tombeau du Pharaon Nefrikare où il est précisé la découverte d'un peuple des arbres, des êtres de petite taille qui chantent et dansent pour honorer leur Dieu, atteste de l'existence des pygmées en Afrique.

Durant la période de l'antiquité les pygmées seront représentés sur les navires des phéniciens, sur les vases, les mosaïques de Pompéi. Ces nains appelés *pygmaos* qui, en grec signifie « haut d'une coudée. » (BAHUCHET, 1993) ont été mentionnés par de nombreux auteurs comme Homère, Hérodote, Aristote, Plin et Strabon.

Pendant longtemps, les explorateurs et les scientifiques ont entretenu des débats sur la taille des pygmées, d'aucuns les situant entre l'animalité et l'humanité (ALBERT 1200-1280) et d'autres les considérant comme des êtres monstrueux.

ALBERT (1200-1280) pense que les pygmées dans l'ordre de la nature manquent des caractéristiques psychiques et physiques qui les rapprochent fortement des humains. ALBERT (1200-1280) reconnaît que les pygmées sont différents des animaux parce qu'ils communiquent donc ils ont un langage, la base de l'humanité. Mais pour lui, même si les pygmées utilisent un langage, leur faculté mentale rudimentaire ne permet pas d'assurer une communication fluide. Il continue en disant que les pygmées vivent dans

¹⁸ Serge Bahuchet s'est penché sur l'origine des pygmées. Dans cet article il précise l'historicité du mot pygmée et son adoption.

¹⁹ Cette appellation provient du lat. *pygmoeus*, gr. *pugmaios*, proprement « haut d'une coudée », *pygmè*, dans REY A. et J. REY-DEBOVE, 1991, *Le Petit Robert*, 1, (Dictionnaire alphabétique et analogique de la langue française). Aussi, par opposition à cette relative petite taille, les populations voisines desdits Pygmées sont appelés « Grands Noirs » quelque soit leur origine ethnique, cette notion regroupe globalement tous ceux qui ne sont pas Pygmées.

une forme communautaire irrégulière caractérisée par un manque de moralité, de honte et d'esprit de création (JAHODA 1999 cité par RUPP 2011).

A travers des récits plus ou moins fantasmatiques, le mythe du pygmée s'entretiendra jusqu'au XIX^e sans que les études ne soient jamais menées pour apporter de nouvelles connaissances à ces représentations. C'est grâce à l'expédition de l'explorateur allemand SCHWEINFURTH²⁰ que les contacts réels s'établissent avec les pygmées. Il renseigne dans son livre, *Au Cœur de l'Afrique* (1875) sur l'existence réel des pygmées et leur humanité. Dans un chapitre, il parle de la capture d'un pygmée par ABDES-SAMATE. La description qu'il en fait atteste de la morphologie que pourrait avoir un pygmée.

Par ailleurs, l'histoire révèle que plusieurs Européens ont rencontré des pygmées, mais l'allemand Schweinfurth fut le premier à rencontrer les Akka.

En 1923, le Pape Pie XI a subventionné une expédition pour étudier les pygmées de la République centrafricaine. Cette étude conduite par SCHEBESTA, SCHWUACHER et VAN VERBER ont apporté en 1938 les premières informations clés sur les origines et l'unité sociale pygmée.

Dans le domaine religieux, une production littéraire a suivi cette expédition et a conduit à lever l'équivoque sur les préjugés envers les pygmées en général. Par exemple le *Sens du religieux chez les pygmées* où SCHEBESTA (1963) approuve l'existence d'une religion des pygmées. Cette contribution a confirmé l'existence des pygmées comme êtres portant l'humanité en eux.

Dans la même optique, le colloque sur les chasseurs-cueilleurs tenu à Chicago en 1966 sous l'égide de la fondation Wenner green a effacé un nombre considérable de préjugés et a relancé le débat sur la primitivité. En référence à une primitivité supposée, des communications avaient présenté un repère essentiel des comportements économiques et assureront des démonstrations sur les équilibres écologiques et les rapports entre groupes humains et écosystèmes.

L'historiographie des pygmées retrace également leur occupation. Elle présente les différents groupes ethniques disséminés le long de l'équateur dans de nombreux États de l'Afrique centrale actuelle, allant de la partie occidentale Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, jusqu'au Rwanda, au Burundi et à l'Ouganda à

²⁰Georg Schweinfurth (1836-1925), Auteur du célèbre livre *Au Cœur de l'Afrique* (1875).

l'Est. C'est ainsi qu'on retrouve çà et là les Babongo, Batwa, les Bendjele, les Twa, les Bakola ou Gyéli, les Bedzan et bien évidemment les Baka qui font l'objet de la présente étude. Malgré cette localisation des pygmées, leur origine demeure toujours une énigme scientifique. On ne saurait faire l'économie, en préambule sur les pygmées, de rappeler l'échec de plusieurs études.

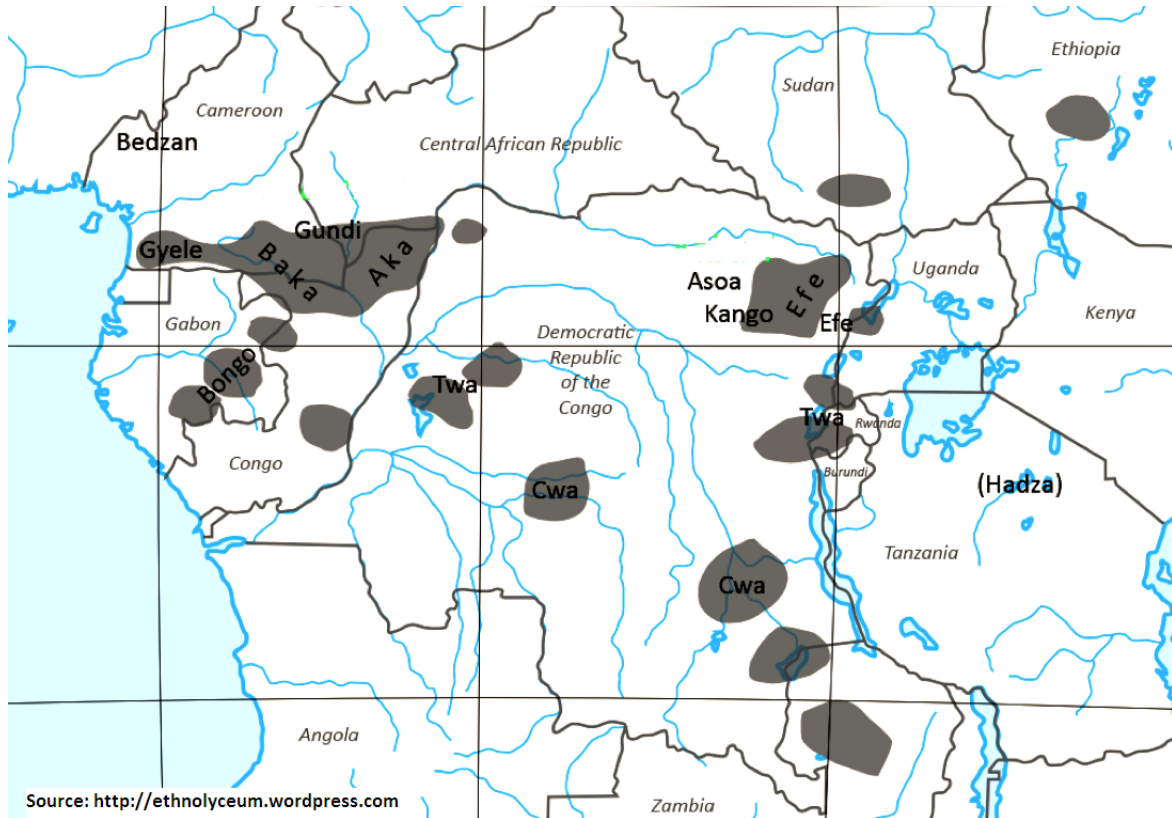


Illustration 2 : Répartition géographique des pygmées d'Afrique

Les études archéologiques menées sur l'origine des pygmées sont restées imprécises à cause de l'environnement forestier (GEOFFROY, 2015²¹). En effet, dans les forêts humides et sombres où vivent ces peuples, les sols sont trop acides pour conserver les traces du passé ce qui complique les fouilles (PICHARD, 2009)²².

C'est donc grâce à l'étude du patrimoine génétique et de ses mutations qu'on a pu remonter le fil du temps. Selon la préhistoire telle que les chercheurs la décrivent, les

²¹ D'après nos échanges avec l'archéologue en 2015 au siège de l'IRD Cameroun.

²²Gilles Pichard, 2009 les sols forestiers/ diagnostic en vue de leur valorisation optimale.

ancêtres des pygmées et des populations actuelles d'agriculteurs africains se sont séparés il y a environ soixante mille ans (VERDU, 2013)²³.

Quant aux deux principales populations pygmées actuelles, qui vivent dans les massifs forestiers distincts, à l'Est et l'Ouest du continent noir, elles se seraient séparées il y a vingt mille ans (BAHUCHET, 1992). Pour parvenir à ces conclusions, les chercheurs de l'Institut Pasteur ont analysé le génome de 236 personnes grâce à des prélèvements buccaux effectués parmi sept populations pygmées et trois groupes d'agriculteurs (VERDU et al 2010). Ces échantillons ont été prélevés par des linguistes et des ethnobiologistes (Muséum de Paris). Ils ont permis la comparaison de 24 régions non codantes de l'ADN²⁴. En fonction des variations observées, et en tenant compte d'une vitesse moyenne de mutation (l'horloge génétique²⁵), il a été possible de distinguer à quelle époque les ancêtres de ces populations avaient divergé les uns des autres.

Les résultats obtenus diffèrent quelque peu de ceux livrés trois ans plutôt par la même équipe, en se fondant sur l'ADN mitochondrial²⁶, c'est-à-dire transmis uniquement par les femmes. La séparation des pygmées et des autres africains est alors évaluée à soixante-dix mille ans. Mais d'après Lluís Quintana Murcia, les dix mille années d'écart constituent plutôt une confirmation de la validité de l'approche, vu les incertitudes de cette méthode indirecte de datation. Il ressort que soixante mille ans, c'est aussi la date à laquelle on assiste à la sortie d'Afrique de l'Homo sapiens, note le généticien. A cette époque, il y aurait donc bien une révolution démographique qui cause à la fois cette sortie d'Afrique et le maintien des populations restées en Afrique. Vraisemblablement, l'expansion des populations d'agriculteurs a conduit à l'éclatement du groupe, analysent des chercheurs du Musée dans la revue *Current Biology*.

Les ancêtres des pygmées se seraient eux-mêmes séparés des autres humains il y a entre 54. 000 et 90.000 ans. VERDU²⁷ et ses collègues relèvent aussi que la diversité génétique

²³ Article « comment les comportements socio culturels influencent la diversité génétique des pygmées et non-pygmées d'Afrique centrale ».

²⁴L'acide désoxyribonucléique, ou ADN, est une macromolécule biologique présente dans toutes les cellules ainsi que chez de nombreux virus, l'ADN contient toute l'information génétique, appelée génome, permettant le développement et le fonctionnement des êtres vivants, c'est un acide nucléique, au même titre que l'acide ribonucléique (ARN).

²⁵Selon l'hypothèse de l'horloge génétique, les mutations génétiques s'accumulent dans un génome à une vitesse constante. Elle permet ainsi théoriquement, en reliant le taux de mutation des gènes au rythme de diversification de leur espèce, d'établir une échelle d'ordonnement, voire chronologique, d'évolution et de lien des espèces entre elles.

²⁶L'ADN mitochondrial est une molécule circulaire que l'on retrouve dans la mitochondrie. Cette molécule d'ADN code pour une partie des protéines et des ARN spécifiques au fonctionnement de la mitochondrie (Futura science).

²⁷The riddle of pygmy stature : an interdisciplinary Issue 2010

des Pygmées est liée au métissage culturel c'est-à-dire aux mariages avec des non-Pygmées. Ce sont les femmes pygmées qui épousent des hommes des populations voisines. Cependant, à cause de la discrimination qui perdure à l'égard de ces peuples des forêts, il est fréquent que les femmes quittent leur foyer et reviennent chez les Pygmées avec leurs enfants, porteurs d'un patrimoine génétique mixte.

Plus récent encore, le projet sur la croissance des pygmées (2015) menée par une équipe mixte d'anthropologues biologistes (RAMIREZ et FROMENT) a abouti à la conclusion selon laquelle, la taille des pygmées est due aux gènes transmis depuis de longues générations et pourra subir des modifications assez lentes. L'hypothèse stipule que l'utilisation des produits manufacturés, les mariages mixtes Baka/Bantou, le suivi des femmes enceintes et enfants dans les dispensaires donnera forcément à long terme une nouvelle stature aux pygmées. La génétique et les éléments sociologiques tranchent donc un vieux débat sur la croissance des pygmées d'Afrique centrale.

Au Cameroun, la plupart d'études anthropologiques mentionnent trois groupes pygmées comme l'indique la carte ci-dessous.

Les Baka dans la région de l'Est (Haut-Nyong, Boumba et Ngoko) et du Sud, zone géographique de Sangmélina, Djoum, Mintom et Dja. D'après certains rapports trouvés au MINAS (sans date), les Baka sont estimés à 40000 âmes, ce chiffre ne se vérifie dans aucun document du Bucrep²⁸. Les Bakola ou Bagyéli forment un groupe évalué à 3000 membres (LOUNG, 1982) dans le Sud-Ouest du Cameroun, près de la côte Atlantique, à partir de Bipindi et en allant vers la frontière de la Guinée équatoriale, soit les zones de Kribi, Akom II et Campo.

Les Bedzan se retrouvent dans la plaine Tikar, région du Centre, minoritaires, leur groupe n'est constitué que de 1000 personnes environ. Quelques études (DOUNIAS) et (ABEGA) mentionnent fortement leur adaptation en milieu savanicole.

²⁸ Bureau de recensement des populations du Cameroun.

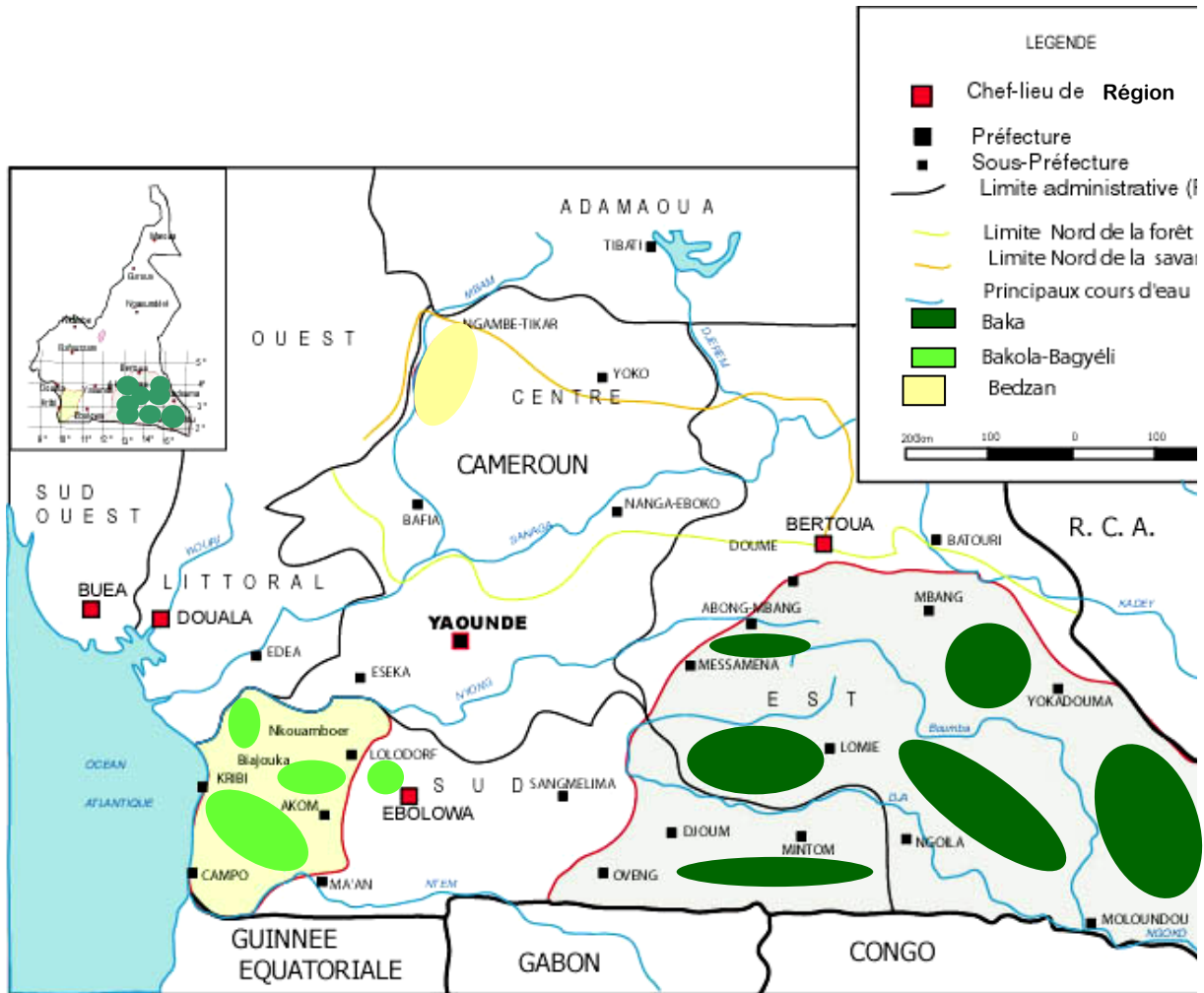


Illustration 3: Répartition des trois groupes des pygmées du Cameroun

III-1-2 Chasseurs-cueilleurs

Il y a trois décennies que le terme « chasseurs-cueilleurs » s’est imposé aux États-Unis d’Amérique (TESTART, 1981), avec l’idée que les sociétés de chasseurs-cueilleurs forment une catégorie homogène à propos de laquelle quelques propositions simples mais fondamentales peuvent être énoncées.

En général, on entend par le terme chasseurs-cueilleurs des peuples qui vivent exclusivement ou principalement de la chasse, la cueillette des végétaux, de pêche, de ramassage de mollusques ou d’insectes, etc.

Tous ces peuples assurent leur alimentation en exploitant des ressources dites sauvages et spontanées, c’est-à-dire non domestiquées. Cette définition ne va pas sans difficultés.

Premièrement, elle fait référence à un critère d'ordre techno-biologique, celui de la domestication, qui est loin d'être aussi clair et facile à appliquer qu'on pourrait le croire à première vue. Il y a en effet toute une gradation du sauvage au domestique, et on parle de proto-élevage ou de proto-agriculture à propos des peuples qui exercent un certain contrôle sur la reproduction de leurs ressources alimentaires, contrôle qui, sans être une véritable domestication, n'en diffère que par le degré, et non pas la nature.

D'autre part, l'exploitation des ressources sauvages ne disparaît pas avec l'agriculture et l'élevage, tant s'en faut : c'est seulement lorsque la proportion des produits domestiqués devient prépondérante dans l'économie pastorale qu'on peut parler de sociétés agro pastorales.

Enfin, presque toutes les sociétés de chasseurs-cueilleurs connaissent au moins une forme de domestication, à des fins non exclusivement alimentaires, il est vrai: celle du chien. D'autres animaux comme le cheval ou le renne, ont été également domestiqués dans certaines sociétés de chasseurs-cueilleurs. Tout cela indique combien sont arbitraires les limites que nous pouvons assigner à la notion de chasseurs-cueilleurs.

Ce terme vague selon Testart ne désigne aucune société particulière mais au contraire, toutes les catégories distinctes de structures sociales avec des clivages entre certaines de ces catégories tout aussi importantes qu'entre les chasseurs-cueilleurs et les agriculteurs ou les éleveurs.

Le terme de chasseur-cueilleur n'est donc pas toujours associé à une catégorie de peuple. Dans *Man the Hunter*, les indiens de la côte du Nord-Ouest ne sont pas reconnus comme chasseurs-cueilleurs par MURDOCK (1968) bien que l'article Suttle les inclût dans la catégorie de chasseurs-cueilleurs. MURDOCK suit la logique de l'école néo-évolutionnisme telle qu'elle présentait les sociétés organisées en « bandes ». L'expression de « Band society » est tenue pour synonyme de « Hunter-gatherer ».

Il est de bon ton de rappeler que l'homme est passé du prélèvement des ressources dans la nature, qui s'accompagnait localement des stratégies de sélection à une transformation qui nécessitait l'usage de pierre polie, à une logique de production de ressources par l'agriculture et l'élevage (GOURHAN, 1943). On peut donc ajouter de chasseur-cueilleur, la notion de ressources alimentaires non domestiquées basées sur les activités de la chasse, la cueillette, la pêche et le ramassage.

Une telle définition correspond à l'acceptation courante du terme de chasseur-cueilleur dont l'idée directrice est l'exclusion de la domestication des ressources.

Vu sous cet angle, les chasseurs-cueilleurs regroupent tous les humains car chaque groupe chasse, collecte, pêche et ramasse une fois au moins.

Parlant des chasseurs-cueilleurs, il ne faut pas croire qu'il s'agit là simplement des peuples aux modes de vie liés à la chasse et à la cueillette même si le terme fait étymologiquement référence aux premiers modes de subsistance de l'espèce humaine. Aujourd'hui, l'expression ne désigne plus véritablement une société qui vit des prélèvements de la nature écologique. Dans ce cas, il ne serait pas indiqué de consigner les pygmées dans cette catégorie car ils ne vivent plus uniquement de la cueillette encore moins de la chasse, mais de l'agriculture et du salaire (FROMENT et Al, 2003)²⁹.

Dans le cadre de ce travail, le terme de chasseur-cueilleur désigne les derniers peuples à être passé des modes de vie anciens aux nouveaux. Il peut faire écho à la vie d'autrefois en forêt pour souligner les caractéristiques sociales et économiques des pygmées et des sociétés ayant adopté des modes de vie semblable³⁰. Nous faisons référence aux Inuits, Sami, San, Bushmen, etc.

III-1-3 Peuples indigènes

Le terme de « peuple indigène » tire son origine des grandes explorations du monde et désigne des populations attardées socialement. En effet, le retard social était lié à la technologie rudimentaire réduite à la simple subsistance. GOURHAN (1943) assimile ce terme aux peuples qui mènent une vie moins perfectionnée c'est-à-dire basée sur une technologie rudimentaire s'accommodant difficilement avec l'invention. Par exemple, les peuples indigènes ont toujours usé de leur force physique et celle des animaux dans diverses activités comme le portage, l'agriculture, etc.

GOURHAN (1943 :119) atteste que :

« Le portage humain consiste à porter les objets en leur tenant directement d'une main, des deux mains pour la même charge, ou des deux mains avec deux charges qui

²⁹29 Peuples anciens et actuels de l'Afrique centrale, éditions IRD, 2003.

³⁰ Le dénominateur commun étant que les chasseurs-cueilleurs anciens ou modernes peuvent devenir nomades lorsque les ressources naturelles viennent à manquer, mais peuvent aussi se plaire à se déplacer un peu pour revenir au même endroit quelque temps plus tard en ayant préparé leur retour.

s'équilibrent. Dès que la distance devient importante, la charge est suspendue à deux poignées de portage (eskimo), placée dans un sac (Mélanésie, Indonésie, Chine,...) ».

Ainsi ces considérations ont évolué dans plusieurs espaces du monde. La colonisation qui a suivi la période des grandes découvertes a généré ce concept d'indigénat. Une autre approche simpliste qualifie d'indigène, une population dont l'occupation est antérieure et très ancienne par rapport aux autres avec qui elle cohabite et qui mène un mode de vie très enraciné à son environnement. Ces peuples tiendraient fermement aux modes de vie traditionnels malgré les influences de la modernité.

Par ailleurs, une certaine littérature latino-américaine rapproche le terme de « peuple indigène des Amériques et désigne les populations locales envahies dès le 15^{ème} siècle par les Européens. En effet, c'est COLOMB³¹ en août 1492 lors de son expédition qui désigne les indiens par le terme « indigènes ».

Les sociétés indiennes telles qu'on les connaît aujourd'hui, ont commencé à se définir sur la base des rapports de type colonial. C'est aussi à partir de ce moment que la catégorie d'indien est apparue comme élément de signification, à la fois pour la société dominante et pour les indiens eux-mêmes. En effet, « *il n'existait pas plus d'indiens dans l'hémisphère occidental que de noirs en Afrique. Les visées d'exploitations des colonisateurs ont rendu nécessaire leur existence et c'est ainsi qu'ont été créés les indiens noirs* » (GARCIA, 1990: 25; BONFIL BATALLA, 1972 : 105-124).

A ce moment la problématique indienne ou indigène est apparue comme telle, en englobant sous un même terme les groupes humains les plus divers, englobant des civilisations complexes et des tribus, des sociétés rurales et des sociétés urbaines. Ainsi donc, le débarquement des espagnols marque le début de discussion sur l'origine et la nature des autochtones qui n'ont aucun précédent dans l'histoire occidentale.

Sans revenir sur les différentes³², seule l'évocation du Pape ALEXANDRE VI nous permet de comprendre le *dominium mundi* pontifical, qui désignait tous les rois

31

Navigateur espagnol d'origine italienne est célèbre pour avoir découvert le nouveau monde en 1492 alors qu'il cherchait la route des Indes. Pourtant, c'est lui que les historiens ont encore du mal à découvrir. C'est un passage au passé confus et contradictoire, entouré de mystères, notamment en raison de sa discrétion sur sa jeunesse et ses origines. Le caractère exceptionnel de la découverte, tend à éclipser ses défauts et d'autres faits glorieux.

32

catholiques de Castille et d'Aragon seigneurs et propriétaires de toutes les terres découvertes et à découvrir de ce nouveau monde, ceci dans la mesure où ces terres n'appartenaient à aucun autre roi chrétien, et obligeant à se soumettre à la foi catholique et aux nouvelles autorités.

Un autre volet fait référence aux populations restées longtemps confinées dans les espaces et dominées par celles qui avaient des moyens techniques, économiques, militaires. Il évoque également le petit nombre d'une population qui vit dans un espace donné. Cette définition a conduit à l'appellation de peuples autochtones.

III-1-4 Peuples autochtones

Dans la perspective de désigner les pygmées comme peuples autochtones, MARTINEZ³³, rapporteur de l'ONU en 1987 cité par BELLIER (2008) les définit comme des « *communautés, populations et nations autochtones, il faut entendre celles qui, liées par une continuité historique avec les sociétés antérieures à l'invasion et avec les sociétés précoloniales qui se sont développées sur leurs territoires, s'estiment distinctes des autres segments de la société qui domine à présent sur leurs territoires ou parties de ces territoires. Elles constituent maintenant des segments non dominants de la société et elles sont déterminées à préserver, développer et transmettre aux futures générations leurs territoires ancestraux et leur identité ethnique...* ».

A partir de cette définition, les peuples autochtones, dont la richesse culturelle ne date pas d'hier, considèrent que leur fonctionnement social, économique et spirituel forme un tout. De cette manière, ils apporteraient une contribution précieuse au patrimoine mondial avec leurs savoirs écologiques traditionnels. Cependant, les peuples autochtones sont parmi les groupes les plus vulnérables, les plus marginalisés et les plus désavantagés au monde.

DEROCHE (2008) donne une estimation approximative entre 300 et 400 millions de peuples autochtones à travers le monde, regroupés entre 5000 peuples différents occupant près de 15% du territoire mondial. En effet, DEROCHÉ les distingue les uns des autres par un ensemble de facteurs historiques, structurels et identitaires. Cette différence se

Grand conquistador espagnol né à Trujillo le 16 mars 1478 et mort à Lima le 26 juin 1541. Il est connu par plusieurs historiens pour avoir emprisonné et fait condamner à mort en 1533 l'empereur inca Atahualpa après la bataille de Cajamarca.

33

José Martinez rapporteur spécial de l'ONU en 1987 celui proposa une définition de « peuples autochtones » aujourd'hui communément utilisée. Elle se base sur trois critères fondamentaux : la continuité historique, l'auto-identification et l'appartenance à un groupe.

définit à la langue, à l'organisation sociale, aux valeurs religieuses et spirituelles, aux législations et institutions et l'économie manifeste dans les relations spéciales à la terre et aux ressources naturelles.

Dans les Amériques, les amérindiens seraient entre 35 et 40 millions dont 4 millions en Amérique du Nord (DEROCHE, 2008)³⁴. C'est en Asie, qu'on retrouve le nombre le plus élevé des peuples autochtones soit 200 millions de personnes dont 90 en Chine et 70 en Inde. En Océanie (Aborigènes en Australie, Maorie en Nouvelle-Zélande et Kanak en nouvelle Calédonie) sont les groupes les connus avec une population estimée à 8 millions.

En Europe, l'estimation des Sami de Scandinavie et les Inuits du Danemark se chiffre en quelques centaines de milliers.

En Afrique, l'estimation est délicate comme l'a si bien relevé Déroche et oscille autour de 20 à 30 millions de personnes avec des groupes plus ou moins importants à l'instar des Amazigh (Berbères) au Maroc (environ 12 millions) et en Algérie (7 millions), les Touareg en Afrique subsaharienne (environ 3 millions), les Batwa, Baka, Bagyéli, BedzanTwa, Baaka, Aka, Bendjele, etc. (regroupés sous le nom des pygmées). Ils sont estimés à environ 172 000 individus, les Khoisan estimés à 200000 personnes en Afrique australe ou encore les Maasai au Kenya et au nord de la Tanzanie.

Les revendications actuelles des peuples autochtones englobent tous les problèmes qu'ils endurent, et qu'ils pensent résoudre à travers une implication significative en politique. Dans cette perspective, la question autochtone s'actualise avec l'accaparement des terres par les Etats nations et l'immersion totale dans un universalisme qui éradique leurs modes de vie anciens (SAUGESTAD, 2001)³⁵.

III-2 Appellations spécifiques

L'usité des termes spécifiques méritent des précisions dans ce travail. Il s'agit ici des appellations utilisées par les villageois Bantou pour désigner le Baka. OLIVERA³⁶ (2009) revient abondamment sur les appellations données de l'extérieur d'une

³⁴ Les Peuples autochtones et leur relation originale à la terre. Un questionnement de l'ordre mondial, l'Harmattan, Paris, 2008, 506 p.

³⁵ The inconvenient Indigenous Remote Area Development in Botswana, and the first People of the Kalari. The Nordic Africa Institute, 2001.

³⁶Martin olivera 2009, Roms de Roumanie : la diversité méconnue, Etudes et perspectives.

communauté. Il pense que les appellations externes à une communauté sont des constructions imaginaires qui s'appuient sur la différence culturelle. Pour lui, la désignation d'une communauté par un « exonyme » n'est rien d'autre qu'une manière de l'assujettir ou même de créer une distance sociale.

GROSSIAUX ³⁷(2011) définit l'exonyme comme un nom attribué de l'extérieur à un peuple et souligne les connotations rhétoriques qui en découlent. Il relève que les appellations imaginaires d'un peuple vis-à-vis d'un autre relèvent de l'estime et du mépris. En effet, un peuple estimé aura une appellation valorisante alors que celui sous-estimé se fera par un nom peu valorisant. Ces termes d'identification auraient une incidence sur l'auto-détermination d'une communauté.

Les différentes appellations des Baka sont généralement des constructions Bantoues. Ces appellations présentent un préfixe de classe *ba-* et *bi-*, renvoyant de manière très schématique aux humains pour le premier et aux animaux pour le second. BAHUCHET et al ont répertorié les termes suivants : Babinga³⁸ ou Babènga (soit « ceux de la sagaie »), Bibayak, Bayaka, Bibayaka, Bibaya, Bebayaga, Bangombe et enfin Yaka.

La dernière appellation a la spécificité d'être employée autant par les populations voisines majoritairement bantoues ³⁹ que des Baka eux-mêmes pour se désigner en tant que groupe plus large englobant les Bakola et les Bedzan. Il ne peut s'agir d'ethnie Yaka au sens où l'entend, c'est-à-dire d'une appartenance à un même groupe de populations apparentées sur le plan socioculturel sachant que les Bakola parlent a priori une langue bantou alors que les Baka parlent une langue oubanguienne (BAHUCHET, 1992)⁴⁰.

³⁷Katerina Seraidari, 2012 « L'Homo Balkanicus en contexte migratoire », Civilisations. Source cairn. Infos

³⁸

Serge Bahuchet subdivise les pygmées en trois principaux groupes : les Bambuti (Bambuti, Asua et Efe) localisés à l'est de la République démocratique du Congo, les Babinga (Baka, Bagyéli, Aka et Babongo) situés au sud-ouest du Cameroun, nord du Gabon et du Congo, les Batwa au Rwanda et Burundi, les Baswa au groupe Bambuti en Ouganda ; il reste difficile de prouver la classification des Bedzan qui vivent isolés dans la plaine Tikar au Cameroun, au sein des Babinga.

³⁹

L'appellation « Bantou » désigne les locuteurs d'un vaste groupe linguistique qui couvre la plus grande partie de l'Afrique centrale et australe. Il est composé d'environ quatre cent cinquante langues apparentées que MGuthrie a regroupées en seize zones homogènes. J.Greenberg leur assigne à toute la même origine lointaine (les confins du Nigeria et du Cameroun et rattache le groupe bantou à quelques langues parlées sur le golfe de Guinée ; il constitue avec celles-ci la famille Bénoué-Congo, qui fait elle-même partie de l'ensemble Niger-Congo. Cette unité linguistique permet de croire que les bantous se sont répandus en un temps relativement court (trois ou quatre millénaires) sur l'espace qu'ils occupent aujourd'hui. Ces agriculteurs furent rapidement en possession des techniques de fer. L'archéologie atteste, en effet, l'existence d'une civilisation de métallurgistes très ancienne dans toute la zone immédiatement au nord de la forêt, du Nigeria jusqu'à la région des grands Lacs (1 millénaire av. J-C).

⁴⁰ Dans la forêt d'Afrique centrale : les pygmées Aka et Baka, éditions Peeters 1992.

Par ailleurs, d'après BRISSON⁴¹ (2004) il existe une autre appellation: kóko, synonyme de Baka. Celle-ci n'a pas été répertoriée dans la région de l'Est Cameroun, seule l'appellation Baka est utilisée.

Les Nzimé utilisent plus l'appellation Bibayaka⁴² pour désigner les Baka. Et même dans les contes de la socio culture Eton⁴³, le sage de la forêt est appelé *Imomoro*. La description de ce personnage fait référence à un être aux caractéristiques physiques semblables au Baka. Ainsi donc, toutes ces précisions sur les différentes appellations des peuples étudiés ici peuvent quelques fois signifier une même communauté. La résilience dans le cadre de cette recherche ne peut pas être appréhendée sans la connaissance préalable des populations à l'étude.

Il revient que tous les groupes pygmées (Baka, Bagyély et Bedzan) du Cameroun connaissent les appellations évoquées en amont. Et ces appellations restent usitées au niveau local puisqu'en milieu urbain où une exigence sociale voudrait que les pygmées soient désignés par peuples autochtones ou communautés minoritaires.

Qu'ils soient pygmées, peuples autochtones ou communautés minoritaires, ils font face à un avenir incertain parce qu'ils ont été privés de leurs terres, la plupart étant attribuée à des sociétés internationales d'exploitation forestière et minière, intégrée à des zones protégées, et convertie en parcelles agricoles ou agro-forestières par les agriculteurs Bantous. L'enjeu ici étant la construction d'une nouvelle vie qui tiendrait compte des corollaires de la modernité. En partageant désormais le même espace de vie avec les Bantous, les Baka s'approprient le nouvel espace en redéfinissant leur identité culturelle.

IV PROBLEMATIQUE

L'intensification des pressions sur les ressources forestières, l'accaparement des terres et les politiques d'État-nation visant à uniformiser les cultures du monde ont contribué à rendre plus incertaine la gestion du quotidien des peuples des forêts d'Afrique centrale. En effet, les transformations de nature économique, sociale et environnementale, les affectent avec une gravité accrue. Pour comprendre la dynamique adaptative dans ce contexte, il y a de bonnes raisons de s'intéresser aux minorités ethniques, à leur culture et par extension, à leur devenir, notamment quand il s'agit de peuples écologiquement

⁴¹ Témoignage : avec les pygmées

⁴² Terme en bantou qui signifie dur à cuir.

⁴³ Ethnie bantoue de la région du centre dans le département de la Lekie

vulnérables, c'est-à-dire dépendant au plus près des ressources du milieu naturel, comme c'est le cas des Baka. Il serait illusoire de penser qu'il s'agit là de populations « fossiles » (De QUATREFAGES cité par WARTELLE 2004), figées dans un passé qui nous permettrait d'appréhender, à travers un fonctionnement conservé, le mode de vie des hommes préhistoriques. Qu'il s'agisse des Baka ou d'autres populations dites minoritaires ou « autochtones » à travers le monde, ces communautés ont une conception propre de l'être et de l'agir (CAVALLI-SFORZA et HEWLETT 1982), qui se transforme en fonction d'un contexte écologique et social en mouvement. Elles ont cependant un mode de vie spécifique qui répond difficilement aux normes des groupes majoritaires, lesquels se donnent pour référence les valeurs de la modernité.

D'une manière générale, la situation des chasseurs-cueilleurs dans le monde est plus ou moins identique (SAUGESTAD, 2001:31). Autrefois, les Inuits du Canada, les Sami de Scandinavie⁴⁴ et les pygmées d'Afrique centrale, avaient des modes de vie nomades, caractérisés de chasse et de cueillette. Ils auraient subi des mêmes traumatismes à partir des transformations socio environnementales (pertes d'espaces ancestraux, braconnage, sédentarisation plus ou moins forcée, discrimination et asservissement de toutes sortes). Ils étaient ainsi condamnés au non résilience. Cependant, aujourd'hui on constate que certains parmi ces chasseurs-cueilleurs s'adaptent en conciliant les modes de vie traditionnel et moderne (BRIEG⁴⁵, 2015).

D'ailleurs, les Inuits du Canada ont intégré la modernité tout en militant pour la protection de leur patrimoine culturel. Cette volonté est visible à travers des associations autochtones et centres d'études.

Dans la même optique, les Sami de la Scandinavie⁴⁶ ont intégré les parlements des pays comme la Norvège, la Finlande, la Russie et la Suède tout en conservant leur patrimoine culturel (HENRIKSEN, 2008) à travers l'élevage des rennes. Ces exemples coïncident-ils avec la situation des Baka du Cameroun?

⁴⁵ Les voies de résistance autochtone à la colonisation in « Le Tiers-Monde postcolonial », Espoirs et désenchantements, les presses de l'université de Montréal, 2015.

⁴⁶ Sami self-determination in Galdu Cala, journal of indigenous Peoples Rights N°2/2008

La situation des pygmées du Cameroun est devenue une préoccupation sur le plan national et international (BIGOMBE et al, 1999)⁴⁷. D'une part, la pauvreté est telle qu'elle pourrait aisément justifier le bien fondé des interventions de l'Etat camerounais et de la société civile en matière de développement. D'autre part, la situation observée sur le terrain (2011-2015) se situe au cœur d'un débat inévitable sur le concept de résilience. Nous avons pris acte que la forêt a subi les assauts d'une exploitation effrénée et peu contrôlée. Elle a été transformée en aires protégées, en plantations agro-industrielles et en projets miniers ne laissant aucune chance aux activités culturelles baka, base de leur vie et survie.

En plus, installés dans les villages bantous, les Baka sont obligés de s'arrimer au contexte de modernité, le retour en arrière étant impossible d'autant plus qu'ils ne se montrent pas réfractaires à l'utilisation de biens issus de la technologie moderne tels les ustensiles de cuisine, la literie, la radio, le téléphone portable et l'internet.

Comment les Baka réagissent-ils face aux transformations socio environnementales? Autrement dit, comment s'élabore la résilience des Baka dans le contexte villageois?

Ces questions réduisent évidemment nos possibilités de présenter globalement la société baka. Toutefois, il nous permet d'approcher en profondeur les stratégies d'une frange de la population pygmée qui, d'une part, révèle, avec une vigilance particulière, ce qu'elle considère « *sien* » et, d'autre part, tente systématiquement d'acquérir une relation privilégiée avec l'anthropologue. Pour des raisons que nous expliciterons par la suite, nous considérons que le débat sur la compréhension de la recherche anthropologique par la société locale baka représente une priorité. Orientant notre attention sur certains aspects « tus » des pratiques anthropologiques, nous soutiendrons que les Baka contrôlent l'information qu'ils distillent aux étrangers, et plus particulièrement aux étrangers professionnels, c'est-à-dire aux anthropologues. Par voie de conséquence, les rapports de force entre anthropologues et Baka deviennent l'objet d'une constante négociation.

C'est dans ce sens que notre méthodologie a été constamment revisitée pour saisir la situation réelle des Baka.

⁴⁷ Les Pygmées du Cameroun face à la Problématique du Développement : Défis, Dilemmes et Incertitudes. L'Harmattan, 1999.

V DEBAT AUTOUR DE LA SITUATION DES PYGMEES

L'étude se réserve de débattre des éléments qui caractériseraient la saisie totale de la situation des pygmées du Cameroun. Mais une chose est certaine, des éléments de discussion mentionnés dans ce travail sont d'une part le statut (Adoption de la déclaration des droits des peuples autochtones) des Baka que leur confère l'Etat du Cameroun et d'autre part la volonté de les accompagner à la modernité.

En adoptant la DDPA (déclaration des droits des peuples autochtones), le Cameroun a privilégié sa propre compréhension du terme « autochtone » en fonction de ses spécificités et a relevé sa complexité au sein de l'opinion publique. En effet, c'est en juin 2006 que le Conseil des Droits de l'Homme des Nations Unies a proposé l'adoption de la Déclaration des droits des peuples autochtones (DDPA), plusieurs États africains comme le Cameroun ont voté en faveur. La Déclaration a été ainsi approuvée par l'Assemblée générale en septembre 2007⁴⁸ et adoptée officiellement par le Cameroun le 9 août lors de la célébration de la Journée internationale des peuples autochtones, comme acte de réussite et d'espoir pour les peuples nomades.

Dans la même logique, le gouvernement du Cameroun a été l'hôte en 2006, d'un séminaire régional de sensibilisation aux droits des autochtones, organisé par la Commission africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) sur le renforcement des droits et l'amélioration de la situation des peuples dits autochtones. Plusieurs instances sous régionales ont d'ailleurs intégré cette vision (la COMIFAC⁴⁹, la CEEAC⁵⁰ et le FIPAC⁵¹).

A contre-rebours, l'État Camerounais ne reconnaît pas les peuples autochtones dans l'implémentation des activités de reconnaissance des droits d'accès au foncier, de reconnaissance totale de leurs spécificités culturelles. L'argument mis en avant par le gouvernement Camerounais, est que tous les camerounais se sentent chez eux partout. Cette assertion a abouti à une étude sur les peuples autochtones du Cameroun via le

⁴⁸ Déclaration des Nations Unies sur les Droits des peuples autochtones. Adoptée aux termes de la résolution 61/295 de l'Assemblée générale le 13 novembre 2007. Disponible en ligne sur : http://www.un.org/esa/socdev/unpfi/documents/drips_fr.pdf.

⁴⁹ Commission des forêts du bassin du Congo

⁵⁰ Communauté économique des Etats d'Afrique centrale.

⁵¹ Forum international des peuples autochtones.

ministère des Relations extérieures (KAMANDA et BIGOMBE, 2009), en vue de débattre efficacement des critères d'identification des peuples autochtones.

L'issue de la première phase de cette étude a fait l'objet de discussions dans le cadre d'un séminaire de validation tenu à Yaoundé en décembre 2011.

Le principe de l'auto-identification, plutôt que celui du premier occupant est un critère fondamental de l'identification des peuples autochtones. Ce principe stipule que les peuples pourraient s'identifier comme autochtones et distincts des autres groupes à l'intérieur de l'État, ce qui apparaît incompatible, pour une nation en quête d'une stabilité interne.

Néanmoins, les critères posés par la CADHP pour identifier les peuples autochtones vont dans la logique de la convention 169⁵²: leurs cultures et leurs modes de vie diffèrent considérablement de ceux de la société dominante, leurs cultures sont menacées, au point de risquer l'extinction dans certains cas précis, la survie de leurs modes de vie particuliers dépend de la reconnaissance de leurs droits et de l'accès à leurs terres et à leurs ressources traditionnelles; ils vivent souvent dans des zones inaccessibles, géographiquement isolées; ils souffrent de diverses formes de marginalisation tant politique que sociale et font l'objet de domination et d'exploitation à l'intérieur des structures politiques et économiques nationales.

Le concept de peuple autochtone colle-t-il toujours à la réalité anthropologique des Baka? Pour BIGOMBE et Kamanda (ibid), la culture des pygmées diffère considérablement des autres, non seulement sur le plan des langues, des coutumes et des traditions, mais aussi du fait que leurs moyens de subsistance et leur identité dépendent de leurs droits sur leurs terres et ressources naturelles traditionnelles.

Cette posture à notre sens ne fait pas automatiquement des pygmées des marginalisés et des discriminés. Peut-être qu'il est inutile de rappeler que le Cameroun compte plus de

⁵² Le premier critère (*élément subjectif*) est celui de l'auto identification. Selon l'article 1 al 2 de la convention 169 « le sentiment d'appartenance indigène ou tribal doit être considéré comme un élément fondamental ». Le deuxième critère est *l'élément historique*. Il indique que les peuples indigènes sont les descendants de peuplement d'origine installé sur les terres avant la colonisation ou l'établissement des frontières actuelles. Le troisième critère est *l'élément culturel* qui fait reconnaître comme peuples indigènes ceux qui « quel que soit leur statut juridique, conservent leurs institutions sociales, économiques, culturelles et politiques propres ou certaines d'entre elles ». L'article 1 al 1 para a qui concerne de manière spécifique les peuples tribaux stipule que ce sont des peuples « qui se distinguent des autres secteurs de la communauté nationale par leurs conditions sociales, culturelles et économiques et qui sont régis totalement ou partiellement par des coutumes ou des traditions qui leurs sont propres ou par une législation spéciale »

270 univers linguistiques dont l'état de pauvreté qui les caractérise peut amener à conclure que ces individus sont également marginalisés et discriminés. Alors, les Baka ne seraient pas les seuls dans cette situation. Les Bakola qui ont une langue de registre bantou ne sont-ils pas aussi différents des Baka? Autrement dit, le critère de différence linguistique serait-il toujours efficace pour qualifier un peuple d'autochtone?

La critériologie de la CADHP semble incomplète et tendrait à diviser les communautés d'une même niche géographique. Une façon pour l'Etat du Cameroun de rattraper le gap de développement ou d'émancipation entre communautés civilisées et non civilisées en privilégiant les pygmées, ou encore une manière de réparer les préjudices des Etats nations à l'endroit des pygmées dont l'histoire renseigne plusieurs soubresauts. SOCPA dans son ouvrage démocratisation et autochtonie Trajectoires régionales différentes (2003), relevait que c'est la complexité ethnique du Cameroun qui induit aux affrontements des différents groupes et qu'il serait difficile de désigner un groupe d'autochtone.

Au Cameroun la défense des droits des peuples autochtones est exercée dans son ensemble par la société civile et là encore, on note une absence de coordination sur le plan des discours et de l'implémentation d'actions communes. Chaque organisation civile élabore, implémente son plan d'action selon les directives de son bailleur de fonds souvent loin de la réalité sociale du terrain.

De plus, les Baka n'ont pas encore intégré totalement la citoyenneté camerounaise malgré des campagnes d'obtention gratuites des pièces d'identité instaurées par l'Etat Camerounais. Ainsi, beaucoup de pygmées n'accèdent pas à leurs droits judiciaires vis-à-vis de leurs bourreaux. Face à cette ignorance ou négligence des us et coutumes de la société moderne, la défense des droits des pygmées du Cameroun est devenue peu à peu une « sous-traitance » à la charge de la société civile.

En outre, le nombre total des pygmées au Cameroun n'est pas connu des services d'Etat. Le recensement des pygmées depuis 1982⁵³ n'a jamais été renouvelé par le gouvernement camerounais. Pour certains responsables d'ONG, l'Etat du Cameroun fait preuve d'un manque de volonté et préfère mener des actions sporadiques sans conséquence sur

⁵³ D'après les enquêtes auprès des responsables du Minas en 2014. Mais aucune preuve au niveau du Bucrep (bureau des recensements) n'indique un recensement.

l'amélioration des conditions de vie des pygmées. Et pourtant, une demande a été formulée au ministère de l'économie, du développement et de la planification pour mener le recensement national des communautés pygmées du Cameroun afin de déterminer leur nombre afin de mieux planifier des actions de développement. Un membre de la coalition ayant participé à la formulation de cette doléance a déclaré ce qui suit:

« Depuis que nous avons introduit notre doléance auprès du premier ministre pour recenser les pygmées du Cameroun, c'est le silence total du gouvernement. Nous n'avons pas de retour jusqu'ici, alors on se demande comment peut-on mener des actions auprès d'une population dont on ne peut pas estimer le nombre. Cette défaillance n'arrange pas les choses sur la plan international de l'amélioration des droits de ceux que l'État a décidé d'ériger en peuples autochtones ».

Ces propos attesteraient de la négligence des autorités camerounaises même si celles-ci pensent que le recensement des pygmées est programmé et n'attend que le financement du FNUAP⁵⁴. La résilience des pygmées connaît donc de profondes difficultés dans sa réalisation.

Dans le même ordre d'idées, le droit camerounais reconnaît officiellement les pygmées Baka comme des citoyens au même titre que les villageois bantous. Désormais semi-sédentaires puisqu'ils deviennent de plus en plus visibles (LOUNG et NGIMA 1986) et se font établir des pièces d'identité pour matérialiser leur rapport à l'Etat camerounais. Cette opération est menée par les autorités administratives, appuyées par des organismes non gouvernementaux.

Ce faisant, les Baka ont également acquis le droit de vote, ce qui leur permet de participer aux différents scrutins et de militer au sein de partis politiques comme le Rassemblement démocratique du peuple camerounais (RDPC) parti au pouvoir depuis 28 ans. En effet, même si leur visibilité souffre encore d'une barrière de préjugés, on voit des conseillers municipaux Baka dans les communes de Lomié et de Somalomo. Cette participation sur le plan symbolique trouve un écho favorable au niveau de la mobilisation organisationnelle des Baka du département du Haut Nyong.

⁵⁴Fnuap : fonds des nations unies pour la population

Bien plus, ils deviennent progressivement administrateurs dans les chefferies de troisième degré dans les villages baka/bantou comme Ayéné et Bosquet où ils créent et adhèrent aux associations nationales et internationales pour la reconnaissance de leurs droits (accès au foncier, accès à l'éducation, etc.). Une nouvelle forme de leadership baka est en construction.

En outre, certains Baka participent de manière effective à la vie économique du pays (BIGOMBE, 2001)⁵⁵. Leur situation les amène à revoir leur mode de production et d'acquisition des biens, mode qui requiert un effort soutenu. Depuis que la forêt ne leur fournit plus ce dont ils ont besoin, les Baka se sont tournés vers la pratique de l'agriculture, la structuration du petit commerce des produits forestiers non ligneux, la recherche d'emplois salariés (scieurs, pisteurs, porteurs) dans les différentes concessions d'exploitation forestière, les projets miniers et même comme pisteurs dans les aires protégées à cause de leur maîtrise du milieu. Si cette résilience économique connaît des succès çà et là, on observe encore des stigmates de la discrimination sociale dont ils ont été victimes pendant de longues années, ce qui remet en surface l'épineux problème du dialogue intercommunautaire entre Baka et bantous.

Un autre élément qui définirait la situation des Baka du Cameroun aujourd'hui serait la sédentarisation. Depuis leur installation en bordure de route, les pygmées sont confrontés au problème de gestion d'espace. Ce problème émane du fait qu'ils sont les derniers à s'installer dans les villages déjà occupés par les Bantous. Ainsi, plusieurs villages du sud-est Cameroun ne reconnaissent pas les Baka comme des ayants droits et ne sont intégrés ni dans la gestion administrative du territoire, ni même dans l'exploitation des domaines forestiers non permanents. Souvent confinés dans les entrées et les sorties des villages où règnent promiscuité et grande misère, les Baka sont abandonnés à leur propre sort sauf ceux de Moangué le Bosquet notre site de recherche.

Le dernier élément d'analyse situationnelle des Baka est la restriction à l'accès aux ressources naturelles. En effet, cet élément est lié à l'accaparement d'espaces forestiers par les exploitants bantous, l'Etat du Cameroun et les multi nationales.

D'après NGUIFFO (2015), l'économie monétaire serait le déclencheur de cette situation à partir du moment où l'Etat du Cameroun a compris qu'il disposait des ressources

⁵⁵ Trajectoires de construction progressive de la citoyenneté des pygmées au Cameroun.

naturelles pouvant l'amener à l'émergence. La mise sur pied d'une loi de 1994 sur l'exploitation des ressources forestières semble ainsi confirmer la volonté de l'Etat du Cameroun à contrôler l'accès aux ressources forestières excluant ainsi les ayants droits : les Baka.

Cette situation a suscité beaucoup d'intérêts tant du côté des chercheurs que de celui de la société civile et des organismes des nations unies militant pour les droits de l'homme.

D'ailleurs de nombreuses publications retracent les transformations survenues dans la forêt tout d'abord, la dispersion des groupes pygmées dans plusieurs états comme au Cameroun et au Congo démocratique et une systématisation des tendances des modes de vie actuels sous la dynamique de la modernité (BAHUCHET, 1991 ; JOIRIS, 1992 ; TSURU, 1998 ; LECLERC, 1999 ; KIMURA, 2003 ; ICHIKAWA, 2006).

Ces publications sont complétées par des films et documentaires relatant les prouesses d'une adaptabilité inédite des pygmées dans un environnement aussi hostile et dangereux qu'est la forêt. Ces œuvres pluridisciplinaires allant de l'anthropologie, l'ethnologie, la sociologie, la biologie, la médecine, la philosophie à la cinématographie dont quelques-unes importantes abordent avec véhémence la situation des pygmées d'une époque à l'autre.

Dans ce foisonnement d'environ 1568 productions⁵⁶ sur les pygmées, surgit un problème assez sérieux relevant du choix d'une littérature pouvant satisfaire la compréhension de la résilience des Baka du Cameroun.

Vu sous cet angle, il paraît évident que tous les thèmes sur les pygmées ont déjà été abordés ou effleurés par les devanciers, ce qui est plus ou moins vrai. La résilience des Baka a déjà été effleurée par des chercheurs dont la valeur scientifique mérite d'être témoignée ici.

V-1 L'agriculture comme stratégie de résilience

Une kyrielle d'auteurs s'est illustrée dans l'analyse du changement social des pygmées en général et des Baka en particulier. Dans un premier temps, TURNBULL (1963) dans *The Mbuti pygmies change and adaptation*, évoquait déjà les rapports entre les pygmées et leurs voisins bantous. En effet, cette cohabitation montre l'existence des échanges économiques des deux communautés. Dans cette logique, les pygmées auraient intégré la

⁵⁶ Chiffre du répertoire des publications sur les pygmées 2011

pratique de l'agriculture en imitant les Bantous. Doit-on voir dans ces analyses de Turnbull une volonté interne des Mbuti à adopter l'agriculture? Si nous partons du constat selon lequel les pygmées Mbuti ont accepté l'agriculture de leur propre gré, comment expliquer que leurs modes de vie sont restés nomadisés? Sans remettre en cause l'étonnante adoption volontaire de l'agriculture des Mbuti sans contrainte externe, il faudrait plutôt voir dans cette logique une prise de conscience qui serait au fondement de la dynamique sociale des Mbuti. TURNBULL évoquait ainsi l'agriculture comme unique preuve de l'adaptabilité.

Dans la même optique, ALTHABE (1965) traitait des changements sociaux chez des Baka et il en ressortait que l'introduction de la plantation est la preuve incontestable de l'adaptabilité à leur vie au village. Pour ALTHABE, les deux principaux mobiles ayant amené les pygmées à l'agriculture sont la sédentarité et le vol.

Parlant du vol, Gérard rappelait des cas de vols de bananes par des pygmées dans une plantation et précisait qu'il revenait au patron « protecteur » de payer puisque considéré comme leur propriétaire. La sédentarité quant à elle, a obligé les pygmées à s'identifier à un espace comme lieu de résidence de plus ou plus permanent et par conséquent se devaient d'adopter les comportements de ce milieu d'accueil (agriculture, scolarisation, immersion dans la gestion de la cité à travers l'instauration des chefferies de troisième degré).

L'adaptation des Baka s'est alors construite à partir de l'adoption de l'agriculture et de l'acquisition de la technologie Bantoue. Mais, la démarche de ALTHABE est incomplète parce qu'elle n'insiste pas sur le changement socio environnemental ayant incité d'une certaine manière les pygmées à l'adoption de l'agriculture. Par exemple l'œuvre des missionnaires. L'étude de DEMESSE semble apporter les prémices de réponse au changement socio environnemental.

Dans son ouvrage les «*Techniques et économie des pygmées Babinga*» DEMESSE⁵⁷ (1978), traite de l'infrastructure techno-économique des pygmées de la partie septentrionale du Congo et de la partie méridionale de la Centrafrique. Son étude approfondit les facteurs et les mécanismes ayant conduit au changement social des pygmées. Il s'appuie également sur l'introduction d'une technologie moderne dans

l'exploitation des forêts. Les outils modernes comme la machette, la tronçonneuse, les tracteurs, les nouvelles techniques agricoles et le fusil ont été substitués aux outils archaïques. Ce dynamisme technologique a eu une incidence sur la vie des pygmées. Il a accéléré la pression anthropique sur les ressources et a réduit de façon drastique l'habitat des pygmées.

BELL et BIGOMBE (2011) soulignent que l'agriculture est le principal vecteur de l'adaptabilité des pygmées à la nouvelle vie. D'après eux, l'adoption de l'agriculture ne devrait pas être prise pour un avilissement, encore moins comme une expression de domination de la société moderne mais serait une prise de conscience des Baka dans le processus de leur auto-détermination. La création des bananeraies et des plantations de cacao, café à Kongo, Messea et Ngatto justifierait ainsi l'adaptabilité des Baka à la vie au village.

LECLERC (2012) et Soengas (2012) analysent également l'adoption de l'agriculture par les pygmées comme un moyen d'intégration à la vie moderne. En effet, de nombreuses familles baka ont marqué leur autonomie avec la pratique des activités agricoles. Ces auteurs soulignent également le rôle qu'auraient joué les Bantous dans l'adoption de l'agriculture par les pygmées.

Au regard de ce qui précède, l'agriculture serait une stratégie efficace des Baka pour faire face aux mutations socio environnementales. Cet argument à lui seul peut-il résoudre le problème de résilience des Baka?

V-2 Autres lectures de l'adaptation des pygmées au contexte villageois

L'adoption de l'agriculture à elle seule ne permet pas la saisie totale de la résilience des Baka face aux changements. SEITZ⁵⁸(1993) a travaillé sur les conditions d'adaptabilité des pygmées à la vie moderne. Il apporte des restrictions à l'adaptabilité des pygmées à travers l'agriculture. SEITZ pense que l'adoption de l'agriculture par les pygmées est une résignation face à la destruction de la forêt et ajoute que les relations entre pygmées et Bantous connaissent des rebonds multiples en fonction de l'enjeu de l'occupation des terres et de l'exploitation des ressources forestières.

⁵⁸Stefan Seitz : Pygmées d'Afrique centrale, paris, éditions Peeters/Selaf, 1993, 356 p.

Les pygmées ont été réduits à l'esclavage et à la discrimination ce qui les a distancés de la vie moderne. Mais SEITZ attire notre attention sur l'intérêt pour les deux communautés (Baka et Bantou) à établir un dialogue intercommunautaire pour la construction d'un Cameroun uni.

Vu sous cet angle, le sort des pygmées n'est plus voué à l'extinction comme l'ont prédit certains activistes. Au contraire, il y a en perspective d'une élite pygmée montante et des acteurs de développement. En effet, même si l'agriculture atteste la sédentarité des pygmées et garantit leur survie, d'autres challenges d'adaptabilité se sont rapidement présentés.

La communauté internationale a trouvé très récemment une stratégie d'adaptation à travers le terme « peuples autochtones ». Ce terme a permis aux Baka de s'organiser autour de la défense de leurs droits (éducation, formation, accès à la justice, aux terres). Aujourd'hui une élite baka se forme pour mieux porter les revendications auprès d'institutions nationales et internationales. L'autochtonie semble ainsi une autre option à l'auto-détermination des Baka.

Bigombe évoquait déjà les trajectoires de construction progressive de la citoyenneté des pygmées au Cameroun. Il relevait que la citoyenneté est, à la fois une qualité et un statut : ceux d'une communauté politique.

L'idée de statut renvoie à un ensemble de droits (civils, politiques et sociaux) et devoirs (respect des lois) dont doit jouir, de manière effective un individu dans le cadre du droit positif, et celle de qualité ou d'identité renvoie au sentiment d'appartenance et d'allégeance à la communauté politique globale.

La création des chefferies de communauté et de troisième degré dans les régions où vivent les pygmées sédentaires, participe de la reconnaissance et de l'affirmation de leur citoyenneté. Elle est un préalable pour la sécurisation durable des droits fonciers des pygmées. La chefferie ayant une base territoriale, toute création d'une chefferie, de troisième degré entraîne une délimitation physique du territoire dans lequel le chef est appelé à exercer son pouvoir. La création des chefferies et l'accès à la propriété foncière sont des éléments importants de résilience. Si cette initiative est tant importante dans l'affirmation de la citoyenneté des pygmées, pourquoi s'est-elle aussitôt arrêtée? La pression des politiques d'aménagement des espaces seraient au fondement de cet arrêt.

ROBILLARD (2010) évoquait déjà les politiques d'aménagement des forêts et des projets de conservation comme limites à l'accompagnement des Baka du Sud-est Cameroun. L'étude de ROBILLARD met l'accent sur le changement des modes relationnels entre les populations et leurs territoires, les populations et l'État, les populations et les acteurs extérieurs (ONG, Agences de coopérations, acteurs économiques. Mais seulement, cette étude n'apporte pas suffisamment d'informations sur la dynamique interne des pygmées Baka.

Ce travail apporte des compléments à l'étude de ROBILLARD. Elle évoque la dynamique interne combinée à la dynamique externe pour comprendre la résilience des Baka face aux mutations socio environnementales.

A cette littérature s'ajoutent des productions cinématographiques (films et documentaires) qui présentent les pygmées en situation de résilience. D'abord le film d'AGLAD (2012) *À cry from forest* se situe entre deux périodes. Après le premier tournage avec une génération de Baka, AGLAD revient Vingt-cinq ans plus tard, voir ce qu'Ali et Camara (les protagonistes) sont devenus. Ensuite, le film présente la vie des pygmées entre deux époques et insiste sur la réaction de ces derniers face à l'éducation scolaire et à l'adoption du fer. Enfin, le film montre une cohabitation Baka/Bantou en construction à travers des échanges d'alcool, de fer, le recours à la banque à parole⁵⁹. La construction d'une nouvelle vie se lit à travers la flexibilité et l'ouverture de la société Baka vers le monde externe.

Allant dans le même sens, MAGET (2014) dans son film *le dernier virage des pygmées Baka*, présente une situation d'adaptation des pygmées qui tient compte des modes de vie modernes. Il s'agit des pygmées du village Bosquet qui présentent un mode de vie de demain. Les Baka s'identifient à un village comme résidence permanente, disposent de plantations, vont à l'école catholique, se soignent au dispensaire et ont une unité administrative de troisième degré. Le film relate également les éléments perturbateurs de la résilience des Baka. D'abord l'alcool frelaté fabriqué de manière artisanale encore appelés « whisky en sachets » contribue à la non résilience des Baka. Ensuite, MAGET dévoile à travers son film, les relations des Baka/Bantous en construction avec le partage

⁵⁹ C'est un accord verbal entre bantou et Baka sans intervention financière. Cet arrangement est fondé le plus souvent sur le crédit accordé à un Baka contre des travaux champêtres.

d'expériences non seulement sur la pratique de l'agriculture, mais aussi au niveau de l'exploitation des produits forestiers non ligneux.

Enfin, l'implication des Baka dans les projets enclenchés dans les environs du village Bosquet (Projet Geovic en attente) est mise en exergue. Au regard de ces œuvres cinématographiques, on serait amené à dire que les Baka tournent peu à peu le dos à la forêt et s'accommodent progressivement du mode de vie moderne.

La présente étude ajoute à cette adaptabilité, les acteurs du développement c'est-à-dire ceux qui accompagnent les pygmées dans la résilience. Sachant que la société traditionnelle cède la place à la société « moderne », il importe d'identifier les intervenants et leurs modes opératoires d'accompagnement (la société civile et l'État du Cameroun).

VI Hypotheses de recherche

Les hypothèses de ce travail ont été formulées à partir des stratégies de résilience endogène et exogène. D'autant plus que, la situation actuelle des Baka repose sur une dynamique combinant la tradition et la modernité.

Hypothèse 1 : face aux mutations socio environnementales, les Baka empruntent des éléments culturels chez les Bantous, valorisent leur savoir-faire et savoirs écologiques traditionnels et se mobilisent à travers des mouvements associatifs, des groupes musicaux pour construire une résilience positive. Ils vivent dans une mixité culturelle entre la vie traditionnelle et moderne. Dans cette mouvance, des avis sont partagés à l'intérieur de cette communauté entre intégrer la vie moderne synonyme du –bien-être– et la vie traditionnelle synonyme d'attardement et de protection du patrimoine culturel.

La vie au Bosquet est un parfait exemple de la vie des Baka de demain où tradition et modernité coexistent. Cette coexistence s'est construite par le biais des tuteurs de résilience en l'occurrence les Bantou, la congrégation des sœurs spiritains, l'Etat du Cameroun et la société civile.

Hypothèse 2 : Depuis, la reconnaissance des pygmées comme citoyens camerounais dans la constitution de 1991, bon nombre de projets leur sont consacrés par l'Etat du Cameroun. D'ailleurs une stratégie nationale d'intervention leur est dédiée et consignée dans le Plan de développement participatif (PNDP) et le document stratégique de croissance économique et de l'emploi (DSCE). Egalement, les partenaires de

développement comme la Banque mondiale, l'Union européenne et les Nations unies appuient le Cameroun dans une multitude d'actions visant le développement des pygmées en général et les Baka en particulier.

Au-delà de cette assistance des partenaires, le gouvernement camerounais consacre un volet d'activités dans chaque ministère visant l'accompagnement des pygmées même si sur le terrain, des réserves sont portées au niveau de l'implémentation des activités qui ne prennent pas en compte des réalités culturelles et ne s'arriment pas très souvent à la mouvance internationale de la protection des droits des peuples autochtones.

Hypothèse 3 : Le réseau d'associations et d'organisations non gouvernementales travaillant sur les pygmées (RACOPY) implémente des interventions dans le domaine de la défense des droits des Baka (accès à la terre, éducation, agriculture et chefferies) et le renforcement des capacités d'associations Baka.

Des organisations internationales comme Plan Cameroun et GIZ ont également des activités transversales qui apportent un soutien important aux Baka, notamment au niveau de la construction des écoles, des centres de santé, des forages, des foyers communautaires, etc.

De plus, les organismes internationaux de conservation comme l'UICN et WWF promeuvent les savoirs traditionnels détenus par les Baka dans les projets de conservation de la biodiversité. Ainsi les Baka assurent le pistage des animaux protégés (éléphants, chimpanzés, gorilles, etc...) et l'inventaire d'espèces végétales des forêts.

De même, les plaidoyers de GITPA et de Survival participent à la résilience des Baka. Depuis quelques années déjà, ces organismes internationaux attirent l'attention de l'Etat du Cameroun et de la communauté internationale sur les exactions dont les pygmées font l'objet. Ces exactions vont de la violence physique à la dépossession des terres et à l'exclusion des territoires et des ressources forestières.

C'est dans ce sillage que s'inscrit la résilience des Baka face aux mutations socio-environnementales.

VII Structure du travail

Le présent travail se structure en quatre principales parties. Dans l'introduction nous abordons l'aperçu du contexte de l'étude, les motivations, la problématique et les hypothèses préliminaires ayant orienté l'étude.

La première partie compte trois chapitres et s'intitule : « Généralités ethnographiques et localisation de la recherche ». L'intérêt ici est de construire un cadre analytique dans lequel se situe ce travail. Son premier chapitre « Cadre conceptuel de l'étude » traite des précisions conceptuelles, des mots clefs et informe également sur la démarche.

Le deuxième chapitre traite du « déroulement de la recherche » et le troisième chapitre expose sur les « approches théorique et analytique utilisées ». Il revient abondamment sur l'écologie culturelle et le dynamisme adaptatif des populations baka dans leur nouvel environnement.

La deuxième partie compte trois chapitres et traite de l'identification des mutations socio environnementales. Son premier chapitre expose sur des « nouvelles logiques de l'organisation sociale », il revisite les systèmes d'alliances matrimoniales et met en exergue la construction des liens sociaux établissant un dialogue intercommunautaire entre Baka et Bantou. Il présente la modernité comme facteur ayant amplifié la dépendance à l'assistanat. Le deuxième chapitre parle de « nouvelles conceptions de l'espace chez les Baka ». Il renseigne sur l'utilisation culturelle qui est faite.

Le dernier chapitre de cette partie identifie des mutations sociales et environnementales auxquelles les Baka font face. Il présente des transformations issues de la pression anthropique et de l'implémentation de différents traités et convention sur la conservation de la forêt. Il évoque la déforestation et la dégradation comme facteurs ayant conduit à la situation vulnérable des pygmées.

La dernière partie met en évidence la manière dont les Baka construisent une nouvelle vie dans le contexte de modernité et s'intitule: la résilience, un chemin vers une auto-détermination. Elle s'organise autour de quatre chapitres au total.

Le chapitre sur les stratégies endogènes des Baka insiste sur leur ingénierie locale et leur mobilisation communautaire. Il traite également de la valorisation des savoirs écologiques traditionnels comme une résilience positive. Les thèmes comme la participation des Baka dans la vie politique, économique et sociale du Cameroun et, la représentativité dans les sommets nationaux et internationaux de défense de leurs droits et assimilés sont abordés.

Le chapitre intitulé « Accompagnement des Baka par l'État du Cameroun » s'attarde sur la responsabilité de l'Etat du Cameroun au travers des engagements de promouvoir les

droits des pygmées. Il revisite le cadre légal et les institutions étatiques engagés dans cet accompagnement.

Les analyses se réfèrent aux actions des ministères comme le MINAS, le MINSANTE, LE MINTOUR, le MINFOF, etc....

Le chapitre sur la société civile (organismes nationaux et internationaux, confessions religieuses) traite de l'historicité de ce nouvel acteur de développement, sa typologie et ses activités auprès des Baka. La nature de l'engagement de la société civile décidée à amener les pygmées vers une autodétermination.

Le dernier chapitre sur le « bilan des dix dernières années d'interventions auprès des Baka » présente des résultats de différents projets menés par la société civile camerounaise et d'autres acteurs de développement. Il insiste sur la conception des outils de projets, l'implémentation des activités (animation, diffusion de la philosophie, etc..) et l'attitude des Baka. Des projets ayant été réalisés dans les villages du sud Cameroun (Djoum-Sangmelima-Mintom) sont également évoqués.

Cette troisième partie montre les chemins par lesquels la résilience des Baka se construit face aux mutations socio environnementales.

PARTIE 1
GENERALITES ETHNOGRAPHIQUES ET
LOCALISATION DE L'ETUDE

PRESENTATION

Tout travail anthropologique nécessite le choix d'une aire de recherche proche ou éloignée pour comprendre une réalité et vérifier ou tester des hypothèses sur le terrain (BALANDIER, 2014)⁶⁰. Traditionnellement, les études anthropologiques sont toujours menées sur un terrain inconnu avec l'idée d'apporter quelque chose de nouveau, d'inédit à la recherche. C'est dans cette logique que nous nous inscrivons afin d'éviter le parti pris, les appréhensions subjectives pour laisser la place à l'objectivité de nos analyses. Il ne faut surtout pas s'attendre à l'objectivité totale, parce que forcément nos manières de voir les choses avec des -yeux de Bantou-, ont certainement influencé quelquefois nos analyses.

L'ouverture de ce travail commence par les généralités ethnographiques et la localisation du site de recherche. Cette partie se structure en trois principaux chapitres. Le premier revient abondamment sur le cadre conceptuel et la méthodologie de recherche. Le deuxième chapitre présente la collecte des données et les approches théoriques utilisées pour bâtir nos analyses. Il s'agit ici de la revue de la littérature des pygmées en général, les films et les enquêtes de terrain menées au Cameroun.

Quant aux approches théoriques, l'écologie culturelle de STEWARD et des parcellisations allant du déterminisme et du possibilisme de Bennet ont été convoquées. En même temps, les dynamiques adaptatives combinées à l'ethnolinguistique baka ont été utilisées pour comprendre la résilience.

Le dernier chapitre de cette partie intitulé : milieu et les hommes évoque tout d'abord de brefs rappels sur le Cameroun, ensuite localise la zone de recherche dans la région de l'Est Cameroun et présente ses caractéristiques humaines, physiques (climat, relief, richesses forestières, etc.). Enfin, il apporte des informations précises sur la création du village Bosquet et les mouvements migratoires survenus.

⁶⁰ En 2014, dans une rencontre avec les aînés dans le cadre des activités du séminaire des doctorants, l'invité du jour Georges Balandier nous renseignait sur les motivations des anthropologues lorsqu'ils portent leur choix sur des sujets très loin de leurs terroirs.

CHAPITRE 1

DESCRIPTION DU CADRE DE RECHERCHE

PRESENTATION

La description de l'environnement de recherche est très importante pour toute activité scientifique, c'est une longue tradition en sciences sociales perpétuée depuis longtemps par les anthropologues et les ethnologues (LOUBET⁶¹ 2000). Le terrain sur lequel cette recherche a été menée, mérite d'être localisé dans ses diverses formes afin de connaître le contexte et les spécificités culturelles présentes. Le présent chapitre s'intitule le milieu et les hommes et se divise en deux sections. La première section traite des brefs rappels sur le Cameroun, sa localisation en Afrique, son administration et ses caractéristiques physiques et sociales. La deuxième présente la région de l'Est-Cameroun, sa division administrative, ses populations et les origines de création du village Moangué le Bosquet, notre site d'observation.

I BREFS RAPPELS SUR LE CAMEROUN

Le Cameroun est un pays d'Afrique centrale situé sur le golfe de Guinée, un peu au-dessus de l'équateur. De forme rectangulaire (Cf. illustration 1), il s'étend en latitude entre 1°40 et 13° (nord) puis en longitude entre 8°80 et 16°10 (ouest). Ces données montrent qu'il est riverain du bassin du Congo au sud et atteint au nord des rives du Lac Tchad. Le Cameroun couvre une superficie d'environ 475 650 Km² et mesure 1200 kilomètres de long du nord au sud et 800 kilomètres de l'Est à l'Ouest et il possède au sud Ouest une frontière maritime longue de 420 km (source de l'institut national des statistiques du Cameroun). Bref, les coordonnées géographiques indiquent clairement que le Cameroun est un pays de l'hémisphère nord qui partage ses frontières avec six pays. C'est un pays divisé en dix régions (l'Extrême Nord, le Nord, l'Adamaoua, le Nord-Ouest, l'Ouest, le Sud-Ouest, le Littoral, le Centre, le Sud et l'Est) dirigée chacune par un Gouverneur. Ces régions se subdivisent en départements (dirigés par les préfets) puis en arrondissement (dirigés par les sous-préfets).

Dans sa partie nord, on retrouve le Tchad, le Nigeria à l'ouest, à l'est la République Centrafricaine et au sud le Congo, le Gabon et la Guinée équatoriale. Ces frontières actuelles sont l'œuvre des conquêtes coloniales (Basel, 1916) et de quelques rivalités des grandes puissances (Allemagne, Angleterre et France) qui y ont séjourné.

⁶¹ Jean Louis Loubet des Bayle Initiation aux méthodes en sciences sociales, Paris-Montréal : l'Harmattan 2000, 272 pp.

Le Cameroun doit à l'histoire plus qu'à tout autre facteur cette position originale (Mveng, 1984). En effet, en dépit du fait que les Portugais aient été les premiers Européens à aborder les côtes Camerounaises en 1472, et que les Allemands se soient installés après la reconnaissance de leur protectorat en 1884, les colons qui ont laissé les stigmates indélébiles sont les Français et les Anglais. Ces derniers se partageront l'espace Camerounais dès 1919, dans le cadre d'un Mandat qui évoluera plus tard vers une Tutelle. À partir de là, se forgeront deux cultures d'emprunt: à l'Ouest, dans l'espace occupé de nos jours par les régions du Sud-ouest et du Nord-Ouest, on aura le domaine anglophone, le reste du pays ayant pour langue officielle le français. Mais cette situation glisse rapidement vers un bilinguisme officiel, en constante évolution dans les faits et qui, en dépit des contraintes inhérentes à ce type de processus, demeure à ce jour, le seul exemple connu en Afrique. Ainsi, lorsque les Camerounais se tournent vers l'Ouest, ils peuvent communiquer avec le Nigéria et le Ghana, tout comme le pays a en commun avec la plupart des pays d'Afrique de l'Ouest l'usage du français.

L'Afrique Orientale, en dehors du Mozambique, pratique l'anglais, tout comme l'Afrique du Sud, cette partie du continent, du point de vue linguistique ne se démarque pas outre mesure du Cameroun, qui peut encore s'en orgueillir. Même le pidgin-English largement répandu comme langue véhiculaire dans certains pays d'Afrique de l'Ouest (Ghana, Nigéria, Sierra Leone et Liberia) a au moins trois millions de locuteurs au Cameroun (BRUNEAU, 1999). Il en va de même d'ailleurs de l'arabe qui est parlé dans le Logone et Chari (Extrême-Nord) et qui établit ainsi le lien entre le Cameroun et ces pays. C'est dire une fois de plus, que le Cameroun peut être considéré à juste titre comme le résumé de toute l'Afrique : quoi de plus normal que le pays appartienne à la fois aux groupes de la Francophonie et du Commonwealth.

Par ailleurs, l'histoire géologique du Cameroun remonte au Précambrien. Le complexe du Ntem fait partie des formations les plus anciennes. En dehors de ces formations qui appartiennent au craton congolais (l'un des ensembles structuraux les plus vieux et dont la stabilité et la rigidité ne sont comparables en milieu tropical qu'aux cratons guyano-brésilien, Ouest africain, et du Kalahari). On retrouve aussi au Cameroun, les formations relevant de la chaîne panafricaine (500 à 550 MA), de nombreux bassins ou fossés d'effondrement datant du Crétacé (autour de 80 MA), à l'instar des bassins sédimentaires

de Douala et de Garoua. La ligne du Cameroun, le fossé tectonique de la Bénoué et la faille de la Sanaga appartiennent à la zone mobile d'Afrique centrale.

L'élément le plus important en est la ligne du Cameroun, orientée et constituée d'une succession de massifs volcaniques (monts Cameroun, Manengoumba, Bamboutos, Oku...) qui s'égrènent du golfe de Guinée jusqu'au lac Tchad. Le mont Cameroun représente le point le plus haut de toute l'Afrique centrale et occidentale. Le volcanisme Camerounais remonte au Paléogène et se poursuit jusqu'à nos jours. Il n'est pas superflu de préciser que l'existence de la ligne du Cameroun est à mettre en relation avec l'ouverture de l'Atlantique, océan dont l'expansion vient sceller pour ainsi dire la séparation de l'Afrique du continent sud-américain. Faut-il voir dans le potentiel minier du Cameroun récemment révélé, une des conséquences de ce contexte géologique particulier?

Pour TCHAWA⁶² (2012), il peut paraître banal de transposer sur l'arène scientifique une thématique qui s'apparente plutôt à un slogan publicitaire « Cameroun : une Afrique en miniature ».

Un pays peut-il à la vérité rassembler l'essentiel des caractéristiques physiques de la plupart des pays du continent? Cela est difficile à croire. Il faut tout d'abord se rappeler que les frontières actuelles des différents pays ont fait fi des caractéristiques des milieux physiques et ont été fixées davantage sur la base d'autres enjeux, en l'occurrence les rapports de force et la négociation entre les puissances occidentales. Le Cameroun n'est pas le résumé fidèle de tous les milieux africains mais, par le plus heureux des hasards, ce pays, à l'issue de cette analyse, se révèle comme pouvant les représenter, mieux que les autres pays du continent. Cette disposition peut-elle se vérifier à la lumière du vécu des camerounais ?

Si le pays présente une relative stabilité politique, il n'en demeure pas moins qu'on observe des tensions sociales liées à la mauvaise gestion du patrimoine national. BAYART (1989) dans son ouvrage *l'État en Afrique la politique du ventre*, décrit le Cameroun comme un pays où règne fortement la corruption. Dans son propos, il relève que « *Les Camerounais parlent en ce propos de politique du « ventre », ils savent que la chèvre broute où elle est attachée et que les détenteurs du pouvoir attendent manger* ».

⁶² Paul Tchawa, « Le Cameroun : une « Afrique en miniature » ? », *Les Cahiers d'Outre-mer*, 259 Septembre 2012

Cette litanie de mots décrit la ramification de la corruption dans les mailles sociales Camerounaises et démontre à suffisance la faillibilité de l'Etat du Cameroun.

Les exemples de pratique de la corruption abondent à travers les contrôles de police, les nominations, la passation des marchés publics, etc., au point où les citoyens se l'approprient comme « *geste quotidien* ».

Vu sous cet angle, le Cameroun incarnerait un système de déraison et d'immoralité sociale où l'enrichissement illicite des cadres de la fonction publique a remplacé l'effort et la compétence. ATEBA EYENE⁶³ parle du vampirisme Etatique, une sorte de partage des richesses entre les membres du système à travers la passation des marchés, les recrutements et les prestations publiques.

Le baromètre de la corruption⁶⁴ en 2015 indiquait qu'« *une majorité des Camerounais déclarait que la corruption a progressé et ils jugent pour la plupart que le gouvernement ne remplit pas ses obligations pour enrayer les abus de pouvoir, la corruption et les transactions opaques* »

Cette évolution de la corruption pourrait se justifier par la longévité aux affaires du Président Paul Biya à la tête de l'État depuis 1982. Cette longévité a fait que les thuriféraires du système ont installé des réseaux de corruption et de mauvaise gouvernance occasionnant la misère des citoyens qui pourtant, se démènent à payer leurs impôts. C'est d'ailleurs dans cette optique que, de 2000 à 2007 le pays a occupé la première position des pays les plus corrompus au monde par l'Organisation «Transparency international⁶⁵».

Cependant, au-delà de cette corruption le pays augure à des lendemains meilleurs d'après le document stratégique de croissance économique et de l'emploi (2009). Cette volonté a débuté à travers les grands projets structurants comme la réalisation de multiples barrages hydro-électriques (Lom Pangar, Mevele, Mekin), la construction du port en eau profonde

⁶³ Dr Ateba Ayéné au cours d'une émission à Canal2 (Canal presse du 12 février 2013) évoquait le vampirisme gouvernemental dans son entendement.

⁶⁴Le baromètre de la corruption est un espace à travers lequel les camerounais s'expriment librement en donnant leur avis sur l'évolution de la corruption. C'est une plate-forme de Transparency international version camerounaise

⁶⁵Transparency internationale est une organisation non gouvernementale d'origine allemande créée le 4 mai 1993 par un groupe de personne (Peter Eigen, George Moody, Frits Heymann) ayant pour principale vocation la lutte contre la corruption des gouvernements et institutions gouvernementales mondiales.

de Kribi, etc. Tous ces chantiers concourent à l'ambition de faire du Cameroun un pays émergent en 2035.

A cette ambition s'ajoute une politique d'ouverture des frontières et d'hospitalité.

Le Cameroun à travers sa politique d'ouverture des frontières à l'égard des demandeurs d'asile, est signataire de tous les grands traités sur les réfugiés, dont la convention de 1951 et la convention de l'OUA de 1969. Il a adopté en juillet 2005 une loi définissant le cadre juridique de protection des réfugiés, entrée en vigueur en novembre. Ces dernières années, le Cameroun a reçu 240 000 réfugiés et demandeurs d'asile provenant des pays limitrophes, principalement de la République centrafricaine (RCA) et du Nigeria.

En un mot, le Cameroun, souvent qualifié d'« *Afrique en miniature* » tient cette appellation de son cadre physique qui lui fait contenir tous les types de relief ou encore presque tous les climats et végétations du continent. Il présente aussi une importante diversité humaine à travers les 275 ethnies qui partagent un même territoire. Cependant, il est de bon ton de présenter la zone ayant servi de site d'observation dans la région du sud est.

I-1 Localisation de la Région du Sud-est Cameroun

La présente recherche a été menée dans la région du sud Est-Cameroun, département du Haut Nyong, arrondissement de Lomié et plus précisément sur la boucle de la Réserve de faune du Dja (Cf. carte). Elle est délimitée en grande partie par une énorme boucle de la rivière Dja qui s'étend dans deux régions: la région du Sud à Djoum et Mintom, et la région de l'Est, à Somalomo, Messok et Lomié. S'il est vrai qu'elle a les mêmes caractéristiques à quelques nuances près, l'étude s'est déroulée précisément à Moangué le Bosquet, village dépendant administrativement de l'arrondissement de Lomié.

Il est à signaler qu'aucune découverte archéologique à ce jour ne permet de dater la première trace humaine dans cette zone. Seule la tradition orale la situe à l'époque d'après l'indépendance du Cameroun.

I-1-2 Moangué le Bosquet : village à consonance résilient

Le mot « *Moangué*⁶⁶ » signifie bosquet en Baka. Un espace de plusieurs kilomètres, inhabité et souvent craint des riverains. On lui attribue des légendes ou des mythes

⁶⁶ C'est le premier village des pygmées en Afrique centrale. Moangué le bosquet est un village résilient à cause de sa flexibilité culturelle entamé depuis 1972 avec le soutien de la sœur spiritaine Marie Albéric.

culturellement importants. Dans des univers culturels du Centre, Sud et Est du Cameroun, le bosquet est souvent considéré comme une forêt sacrée où la moindre activité anthropique est proscrite. Le pseudonyme bosquet a été attribué à cette zone occupée aujourd'hui par les Baka depuis 1972 sous l'initiative d'une missionnaire catholique (Sœur ALBERIC) afin de regrouper les Baka menacés par les bantous. Son découpage administratif le limite au Nord par le village Kongo, au Sud par Koungoulou, à l'Ouest par Nemeyong et à l'Est par Mayang. Sa localisation dans la boucle de la réserve de faune du Dja lui attribue les mêmes caractéristiques physiques.

Le village bosquet dépend administrativement de la commune rurale de Lomié située à 37 Km et à 23 Km de la ville de Messok. C'est un village cosmopolite avec une diversité clanique à majorité Baka. C'est l'un des rares villages dans la sous-région d'Afrique centrale où les Baka sont propriétaires de grands espaces. C'est aussi là que le concept de résilience pourrait s'appliquer aux stratégies d'adaptation des Baka.

Le village Bosquet révèle son histoire et son occupation à travers des recits de KALO⁶⁷.

En plus, plusieurs sources historiques attestent la création de ce village. D'abord les archives présentent à la commune de l'Arrondissement de Lomié et Abong Bang, ensuite les monographies du missionnaire DHELLEMMES et enfin la délégation départementale du ministère de l'administration territoriale et la décentralisation.

Après avoir parcouru ces archives et ces monographies, nous avons privilégié le témoignage vivant de KALO. A 73 ans, ce sexagénaire Baka encore solide, toujours habillé d'une veste et coiffé d'un chapeau en peau de panthère, connaît encore toute l'histoire du village Moangue qu'il a vu naître. Il ressort de nos entretiens que plusieurs étapes ont été au fondement du village Moangue le Bosquet.

Cette sous partie relate ces différentes étapes de la création du village, de l'annonce de l'offre par les bantous à la rencontre de la sœur en passant par les tests de bravoure; elle retrace l'itinéraire de l'installation des Baka au bosquet.

II-1-3 Au commencement : une offre d'emploi d'un Baka scolarisé

L'histoire du village Moangué a commencé par une offre d'emploi à un Baka scolarisé. Mais il ne faut pas s'attendre ici à la définition purement occidentale de l'offre d'emploi c'est à dire composée d'un descriptif de l'employeur, l'intitulé du poste, la définition du

poste, la définition du profil recherché, la référence et l'adresse de réponse (email). Même s'il y a des éléments de conformité de l'offre d'emploi de la sœur Albéric⁶⁸, on remarque très rapidement qu'elle s'adapte au contexte traditionnel où le moyen de communication le plus efficace et efficient reste l'oralité (le bouche à oreille).

C'est dans cette perspective qu'une offre d'emploi avait été faite par la sœur Albéric au cours d'un culte religieux catholique à Messok vers les années 1969 et aussitôt, l'information fut relayée par plusieurs fidèles Bantous auprès des Baka. A cet effet, KALO⁶⁹ Pierre a relaté point par point sa rencontre avec la sœur Albéric⁷⁰.

Ce fut lors d'un séjour appelé *bengo*⁷¹ à Messok, que KALO a pris connaissance de l'offre de la sœur Albéric portant sur la recherche d'un Baka scolarisé dans l'optique de rassembler les communautés Baka dans un même endroit. C'est ainsi que Nzouabolo, ancien camarade de KALO à Abong Bang alla le présenter à la sœur un dimanche après la messe et, le jeune Baka obtint un rendez-vous pour le lendemain. Compte tenu de l'éloignement de son *gBakaa* (résidence), KALO sollicita l'hospitalité dans une famille *Yé Silo*, son clan d'origine. Au petit matin du lundi, il se rendit chez la sœur et subit un entretien sur son identité et les détails de son cursus scolaire.

La sœur lui demanda s'il était d'accord de l'accompagner dans son projet (affranchir les Baka de la dépendance des Bantous) et il donna son accord de principe. Mais la sœur religieuse l'avertit de la période d'essai symboliquement marquée par des tests de bravoure. Une sorte –d'imprégnation musclée à la vie moderne– où on doit travailler pour mériter toute chose. La providence de Komba dont KALO jouissait dans les campements s'estompait. Dorénavant KALO devait travailler pour mériter la moindre récompense. De toute évidence, la rencontre de KALO et la sœur fut déterminante pour l'avenir des communautés Baka installées à Messok et en périphérie.

⁶⁸ Les mémoires de la sœur Albéric ne sont pas publiés, nous remercions la sœur Anne de nous avoir permis d'accéder à certaines notes.

⁶⁹ C'est le Co fondateur du village Moangué le Bosquet depuis 1972. Fidèle ami de la regrettée sœur Marie Albéric, KALO avec maestria a réussi à ramener ses frères en bordure de route. Il a donc participé activement à la création du village Moangué et par conséquent est la preuve vivante des changements survenus sur les modes de vie des Baka. C'est également notre informateur clef de terrain.

⁷¹ Cette expression désigne un court séjour des pygmées au village sur invitation d'une famille Bantoue. C'était une occasion pour les Baka d'acquérir des produits manufacturés (sel, étoffes, cigarettes et vin)

Le jour suivant, la sœur lui remit du matériel en lui expliquant les différentes tâches à effectuer. Il s'agissait du sarclage du jardin qu'il fit avec opiniâtreté. Après ce travail, la sœur l'encouragea et comprit que KALO était capable d'apprendre rapidement de nouvelles choses. Entre autres, KALO quittait le domicile de sa famille adoptive tous les matins pour se rendre au travail chez la sœur. Parfois, pour sa motivation, il recevait du riz, des boîtes de conserve et de l'huile. Par la suite, la sœur lui confia un travail de fabrication d'une citerne pour recueillir l'eau de pluie, travail qu'il fit avec ses frères sous la vigilance de la sœur. Elle lui donna aussitôt un autre travail de creuser un puits d'eau. KALO explique que, pour détecter la nappe phréatique, la sœur prit une baguette reliée à un fruit par une *–petite chaîne–* pour parler de la baguette sourcier qui sert de détection de veines d'eau de la nappe phréatique. Elle lui demanda par la suite de constituer une équipe de Baka et aussitôt le travail commença.

Cependant, les travaux d'entretien du jardin menés par NZOUABOLO lui avaient aussitôt été confiés puisque son ancien camarade d'école fut muté à un autre service.

A l'aide de pelles, de pioches, de corde et de sceau, ils avancèrent progressivement dans le creusage du puits et à chaque fois, la sœur lui rappela l'intensité du travail. Lorsqu'il atteint le gros rocher, le travail devint très difficile au point que l'un de ses frères Baka émit l'idée d'abandonner. KALO lui dit en ces termes :

« L'homme doit toujours finir ce qu'il a commencé, on doit aller jusqu'au bout. Moi je vais vraiment vérifier si ce qu'elle dit est vrai que l'eau se trouve ici. Si je trouve l'eau ici je croirai en elle ».

Ils passèrent deux semaines à casser une roche au fond du puits. La pénétration à la couche fébrile signala l'eau. Un après-midi, avant d'arriver sur le sable dit KALO :

« J'entendis un bruit, fien, fien je commençai à crier je dis : descendez moi la ficelle, moi je vais monter, moi je vais arrêter le travail. J'avertis les autres du bruit que j'entendis au fond du puits. La sœur ordonna alors qu'on ne m'envoie pas la corde en rétorquant qu'il fallait que je continue le travail. Je lui ai demandé si elle souhaitait ma mort. Je demandai la permission de me rendre aux chiottes mais elle refusa. Ainsi donc, je continuai à pleurnicher et je sortis finalement du puits. Je leur avais demandé de bien tenir la corde parce que si ces derniers la lâchaient, je devais tomber au fond du puits et mourir ».

Une fois sorti du puits, la sœur Albéric manifesta en ces termes : « *même si ce travail s'arrête aujourd'hui, il faut que tu saches qu'il continuera demain et c'est toi qui auras la lourde charge de trouver mon eau* ».

Le lendemain matin, l'un de ses frères descendit dans le puits mais ne trouva pas le « précieux sésame ». Au tour de KALO, l'eau commença à jaillir. En voyant la vitesse avec laquelle l'eau sortait du sol, il demanda la corde afin d'échapper à la noyade. La sœur lui dit : « *non, il va falloir tout nettoyer avant de sortir* ». Il fit le nettoyage du puits et sortit.

Après le puits, ils passèrent au projet de construction d'un centre d'enseignement des jeunes Baka à Messok. Le jeune KALO mit ses frères et sœurs au travail pour construire ce centre. Et c'est à partir de là qu'il commença à enseigner le français, les mathématiques et certaines règles d'hygiène à ses jeunes frères. Les enfants venaient nombreux et de partout pour suivre des enseignements. Après cette étape, la religieuse décida de faire la sensibilisation dans les autres campements pour appeler les Baka des zones éloignées de Bandouma, Bizam, Ngatto Ancien, etc. Seulement, une fois à Messok ils furent rapidement confrontés au problème d'espace. L'angoisse omniprésente et particulièrement sensible, KALO alla trouver un bosquet à 23 km de Messok entre les villages Nemeyong et Mayang. Cet espace était craint des voyageurs de jour et de nuit, constamment attaqués par les grands singes. En plus, des pratiques maléfiques étaient attribuées à ladite zone. Cette inquiétude contagieuse n'empêcha pas les Baka de s'y installer.

Il convient de dire que, tous ces tests avaient pour objectif principal, la vérification de la bravoure du jeune KALO.

I-1-1 Accessibilité à Moangue

Le réseau routier de la région de l'est-Cameroun est en mauvais état. D'après un rapport de la Banque mondiale publié en 2012 sur le réseau routier camerounais, il est relevé comme l'un des plus dangereux au monde avec une circulation normale qui se limite aux axes reliant les grandes métropoles. C'est un réseau de type rural avec des routes entretenues par les services techniques décentralisés du MNTP⁷² en collaboration avec

⁷²Ministère des travaux publics

des services techniques des communes de la région de l'Est. Cet entretien est issu du budget de plusieurs institutions comme le FEICOM⁷³, le BIP⁷⁴, la Banque mondiale et d'autres sources de financement. Dans le document de croissance économique et de l'emploi du Cameroun (2009), un accent a été prioritairement mis sur les routes en terre pour permettre aux paysans non seulement de ravitailler les grandes métropoles mais aussi d'assurer les correspondances avec d'autres localités.

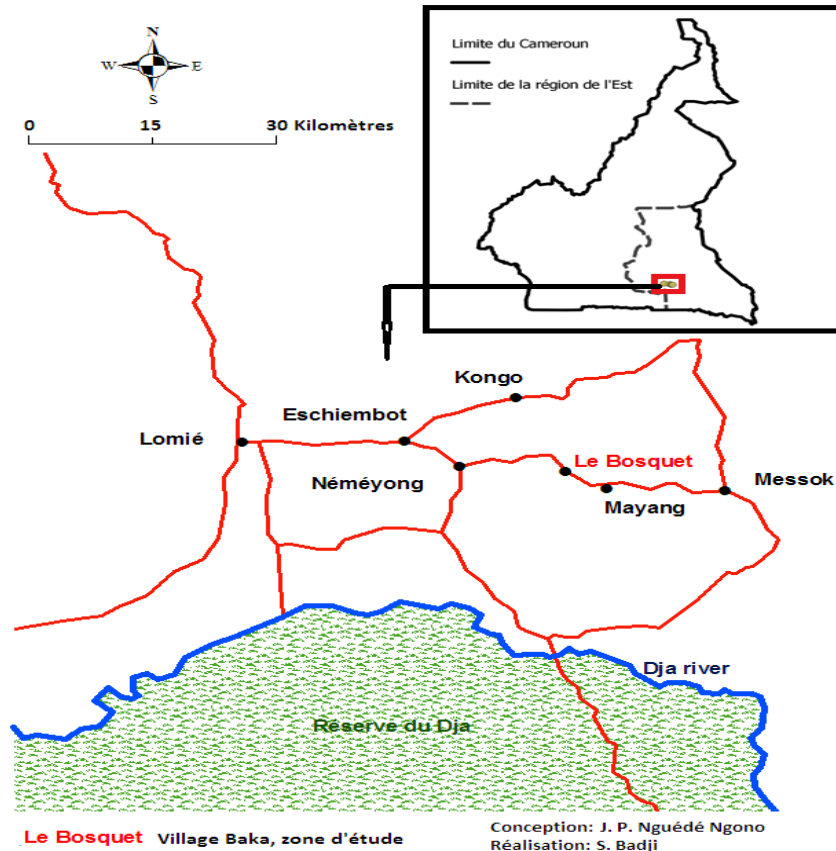


Illustration 4 : Localisation du village Moangué site de recherche.

Le Ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire avec ses partenaires ont instruit en 2014 une étude sur la « *circulabilité* » du réseau routier rural à

Ministère des travaux publics du Cameroun dispose d'un réseau routier assez dense, la région de l'est à elle seule un total de 77589 donc 5133 routes revêtues, 12799 routes non revêtues, 59657 pistes et chemins.

⁷³

Fonds spécial pour l'équipement et d'intervention intercommunale a été créé par la loi n°74/23 du 05 décembre 1974 portant organisation communale et rendue opératoire par le décret d'application N°77/85 du 22 mars 1977.

⁷⁴

Budget d'investissement public du Cameroun est une institution de financement reliée au ministère de l'économie de la planification et de l'aménagement du territoire.

un consultant indépendant (Toka). Il ressort dans son rapport que l'état du réseau routier rural de la région de l'Est en général est le plus dégradé. Le schéma proposé par le consultant est d'impliquer les populations locales à l'entretien des routes (méthode Himo⁷⁵). Il est question de créer des comités d'entretien de routes pendant la saison des pluies en utilisant le matériau local (sable, pierre et caillasse). Mais en attendant l'application de ces propositions, certains axes comme celui d'Abong-Bang-Moloundou-Lomié-Bosquet continuent de sombrer dans un piteux état.

Cet axe est un véritable parcours du combattant et pourtant il est long seulement d'une soixantaine de kilomètres peu évident à parcourir même au volant d'une voiture 4X4, l'état de la route étant constamment dégradé par les grumiers ou les pluies.

Néanmoins, la circulation est propice entre fin-novembre et début février malgré l'abondante poussière qui jonche les pistes. La commune de Lomié et les exploitants forestiers essaient autant que faire ce peu, d'entretenir l'axe Lomié-Bosquet soucieux d'acheminer facilement l'« or vert » ou le bois vers Douala où il est acheminé vers l'occident.

Les abords de cette route sont très souvent nettoyés par les populations riveraines grâce aux modestes motivations sous forme de prestations payantes qu'elles reçoivent du maire ou encore des exploitants forestiers. Ce travail est aussi capitalisé au niveau du transport des personnes et de leurs biens. Ainsi les coûts du transport Lomié-Bosquet varient en fonction de l'état de la route. Normalement le transport est de 2500 francs en voiture et 5000 francs CFA en moto pour une distance de 37 kilomètres. Compte tenu de la rareté des moyens de transport, les villageois marchent à pied pour rallier Lomié ou Messok. Malgré le transport moto devenu une solution idoine à la mobilité des populations, il est très rare d'en trouver au bosquet.

⁷⁵ La technique HIMO utilise une combinaison optimale de main d'œuvre, de petits outillages et d'équipements afin de produire à un coût minimum des infrastructures de bonne qualité. Elle dépend du niveau des salaires dans le pays: il est évident que si le niveau des salaires est très faible la composante main d'œuvre sera très élevée (mais quelques équipements sont souvent nécessaires pour garantir une bonne qualité) puis au fur et à mesure que les salaires augmentent, de plus en plus de main d'œuvre est remplacée par des équipements. Le BIT a déterminé ce mélange optimal dans beaucoup de pays en développement en exécutant des projets pilotes. Ces projets pilotes nous ont appris que les méthodes qui utilisent ce mélange optimal arrivent à produire des infrastructures à un coût moindre par rapport aux méthodes "modernes" importées des pays développés et qui utilisent des machines pour la plupart des tâches.



Photo 2: L'axe routier Lomié-Bosquet-Messok, ici après les travaux d'entretien de la commune de Lomié.

En résumé le réseau routier de cette zone ne coïncide pas avec les quantités de richesses qui en sortent chaque jour. La majorité des habitants vit essentiellement d'une économie agricole qui nécessite des routes entretenues pour la vente de leurs produits dans les grandes métropoles. Est-ce une politique de l'État du Cameroun de ne pas développer le réseau routier de cette zone par peur de la livrer à une exploitation qui s'avèrerait incontrôlée ou alors une simple négligence? Cette préoccupation ne rentre pas directement dans le cadre de ce travail mais, fera certainement l'objet d'études futures de cette zone.

I-1-4 Migrations des Baka vers Moangue le Bosquet

Chaque société projette sa vision du monde dans l'espace où elle vit et, dans le même temps, y inscrit l'image qu'elle a d'elle-même (cf. NDOKO). A première vue, on pourrait penser à une symbiose spontanée entre l'homme et son espace habité et exploité. En

réalité, nos observations de terrain (2013-2015) montrent que cette harmonie est le résultat d'un accord savamment construit entre les différents protagonistes, d'une vigilante et soigneuse évaluation des ressources naturelles, de l'adhésion à un système complexe de conventions, d'obligations et d'interdits, de l'acceptation des hiérarchies plus ou moins explicites et surtout de la volonté de déléguer au monde surnaturel la solution aux questions pour lesquelles les instruments juridiques et les ressources naturelles s'avèrent insuffisants.

Le village Moangue est divisé en douze quartiers qui représentent les douze familles qui s'y sont installées. Le premier quartier se trouve à Mayang (village). Au nord du village y sont installés les *Pkotolo*, les *Mombito*, les *Djembe*, les *Donga*, les *Likemba* au milieu du village les *Silo*, les *Wala*, les *Makombo*, les *Ndumu* au sud c'est-à-dire à l'entrée du village les *Bosèla* les *Yanji*, les *Koambe* et les *Mambe*.

L'installation au bosquet s'est déroulée en plusieurs étapes : la construction des habitats, l'éducation et la création des plantations de banane plantain. D'après KALO(2013):

« Quand nous sommes arrivés au bosquet, on a commencé par la construction des Mongulu. On a construit un grand Mongulu à la sœur dans l'actuel emplacement de la maison des sœurs. Ensuite, différentes familles choisirent leurs lieux d'habitat. C'est d'ailleurs pour cette raison que le village est réparti en douze clans ou familles. Puisque j'étais le bras droit de la sœur, elle m'a demandé de rester à côté d'elle. D'où l'installation de la grande famille silo du bosquet proche de la résidence des sœurs ».

Malgré cette installation disparate, les Baka se rassemblaient chaque fois chez la sœur à sa demande que ce soit pour des travaux champêtres ou encore pour la distribution des denrées (du savon, du sel, des vêtements, des machettes, des boîtes de conserve, etc.) en provenance de Yaoundé.

Dès leur arrivée, ils choisirent un *Moabi* qui servit de lieu pour l'éducation de toute la communauté. Ils se réunissaient sous cet arbre cinq fois par semaine. Peu de temps après lorsqu'une école fut construite, cet ancien lieu fut transformé en cimetière. A KALO de souligner que cet endroit représente le « cœur » du village car toutes les réunions secrètes des Baka s'y tenaient. Aujourd'hui, ce *Moabi* est protégé des exploitants forestiers et son histoire est connue de tous les habitants du bosquet. Les Baka ont donc des relations particulières avec cet arbre. Dans cette perspective, cet arbre cesse d'être une plante

lignifiée terrestre pour symboliser la cohésion sociale de tous les habitants. Cet arbre représente un lien de communication avec les ancêtres partis dans la forêt pour toujours. Dans sa forme communicative, le Nganga va souvent prendre des visions pour guérir des maladies inconnues. On peut dire qu'il y a ici une organisation intracommunautaire très solide malgré l'apparence d'un délaissement de la tradition qu'on peut observer. Comparé à l'arbre de la connaissance⁷⁶ du bien et du mal, le *moabi* du village Moangue est une parfaite illustration de la création et le maintien de la vie.

Pour revenir sur les activités d'installation, la sœur ayant vu que les Baka s'adonnaient à l'agriculture et elle demanda aux autorités Camerounaises des formations. Les Baka recevaient ainsi les formations qu'ils capitalisaient en créant les champs de patates, de piments, de plantains, etc. Toujours dans un élan de faire du bosquet, un modèle de village Baka, la sœur trouva un moyen de leur faire construire des habitats en tôles. C'est pour cette raison que le produit appelé « *néah*⁷⁷ » sert comme élément d'échange pour se faire construire une maison. Une sorte de troc instituée ; deux litres du « *néah* » contre cinquante tôles. Il était observé dans les années 1983 que tous les Baka du bosquet avaient des maisons en tôles. Malgré les efforts de la sœur, peu parmi eux ont conservé ces maisons. Ce qui traduirait la difficulté pour certains Baka à s'accommoder aux modes de vie moderne. A partir de cette installation, les Baka se sont confrontés aux changements sociaux et environnementaux tout en laissant entrevoir leurs stratégies d'adaptation au travers d'une organisation sociale.

I-1-5 Organisation sociale

Parenté et alliance

Les ethnologues ont tendances à considérer les bizarreries apparentes des terminologies de la parenté de plusieurs façons. En suivant MORGAN (1877)⁷⁸, une école maintenant en voie d'extinction, on y a vu des reflets des systèmes de mariage aujourd'hui disparus;

76

L'arbre de la connaissance du bien et le mal est une image poétique utilisée dans le récit biblique de la genèse pour désigner la conscience morale. On dit que c'est le premier homme qui a découvert la voix de la conscience. Mais il faut reconnaître que cet arbre de la connaissance du bien et du mal n'existe pas en réalité.

⁷⁸ Une édition électronique réalisée du livre de Lewis H. Morgan (1877), *La société archaïque*. Traduction française de H. Jaouiche, 1971. Paris : Éditions Anthropos, 1971, 653 pages.

une autre école y décèle une synthèse plus ou moins réussie selon les cas entre système de filiation, de descendance et de mariage.

La plupart des ethnologues, retiennent seulement le fait que statistiquement et en gros, les terminologies sont globalement en accord avec ces trois variables (cf. WILLIENCOURT⁷⁹, 1988). Cependant, une constante peut être rapidement isolée. Des discussions sur le sujet excluent les interprétations locales des terminologies, sauf dans le cas des systèmes de filiation préférentiels ou prescrits où il y a davantage d'adéquation entre terminologie et règles de mariage. Même si la raison profonde des terminologies de la parenté Baka est inconsciente, il n'en reste pas moins que tout commentaire local à ce sujet est intéressant. Mais ici, on reste souvent sur sa faim en lisant la plupart des monographies sur les Baka car on ne sait même pas si la question a été posée. Quelle est l'interprétation locale des terminologies? C'est le mystère le plus épais et le vide le plus béant de la littérature anthropologique sur cette question. Chez les Baka, nous avons la chance d'avoir une société où il n'est même pas besoin de poser la question de l'interprétation locale car bien des Baka la donnent d'emblée sans qu'elle soit demandée et tous font la même réponse si on la pose.

Les Baka reconnaissent une trentaine de clans *Yé* (LECLERC, 2002) entre lesquels ils se définissent. Ces clans sont répartis en sous clan appelés *baole* qui à leur tour sont subdivisés en lignages ou *lalale* composés de familles *ndayo*. Le clan est un ensemble de personnes qui se considèrent, en vertu d'une relation généalogique présumée, comme descendants en ligne directe, soit paternelle, soit maternelle d'un ancêtre commun généralement un épisode de la vie de l'ancêtre fondateur ou mythique comme l'a si bien mentionné BAHUCHET (1992). Dans la société Baka, le clan et le lignage se confondent. Le Baka s'identifie par rapport au clan de son père à sa naissance (Joiris et al. 1995), mais le clan ne détermine pas son appartenance à un territoire donné. Des Baka appartenant à différents clans se retrouvent dans un même hameau.

Par ailleurs, plusieurs clans distincts cohabitent à Moangue. Il s'agit entre autres des: *silo*, *wala*, *pkotolo*, *jembe*, *ndonga*, *likemba*, *ndumu*, *mombito*, *yandi*, *makombo*, *mambi* et *mondo*. Les membres de ces clans sont unis entre eux par des liens d'alliance et de consanguinité.

Les rapports de parenté Baka s'appuient donc sur une commune appartenance et une même catégorie au sens social selon LECLERC (2001). Pour KALO, la parenté va au-delà de l'espace de vie. Les Baka se définissent à l'intérieur d'un clan même s'ils ne partagent pas un même territoire. Le récit ci-dessous de KALO atteste que les Baka tiennent à la parenté.

«Il y avait quelques jeunes de ma famille (KALO, mbola)... le nom KALO peuple notre communauté des Yé silo. Dans ma famille KALO était le grand père à mon père un Yé silo sa femme était Yé donga. Chez nous on a le sens de la parenté, moi en tant qu'un Yé silo même si j'arrive au Congo, je trouve une famille Ye silo, je serai bien reçu par cette dernière. Même si je trouve les Yé makombo, je serai toujours traité avec délicatesse parce que se sont mes oncles maternels. Ce qui nous lie c'est le sang c'est pour cela qu'on se considère. Tous les Yé silo ont un seul et unique descendant au nom de « Yaka » qui signifie saison sèche, qui était un grand chasseur, un « Tuma ». C'est lui notre ancêtre commun. Tous les Yé silo s'identifient au Gbongo le rotin. Nous sommes comme le rotin très dur mais très utile dans la vie. Et le Gbongo est très utile, il nous permet de fabriquer le panier, le guièè, le kenja et les sacs à couteaux et même les fauteuils aussi.»

En se référant sur cette nomenclature de l'écologie forestière, les Baka ont des relations de parenté qu'ils partagent à travers un système d'appellation. En effet, la mère génitrice ainsi que toutes les tantes maternelles et paternelles sont désignées par le seul terme *nyie* tout comme le terme *nyua* désigne les frères du père et de la mère. Les enfants garçons ou filles des sœurs de la mère ou des frères du père sont appelés *la-nyie-le*.

Les frères et sœurs des pères sont désignés par le terme *tita* tandis que les frères et les sœurs des mères sont appelés *yè tita*. Mais il faut souligner que le terme *tita* est flexible parce qu'il désigne à la fois la tante et l'oncle du côté maternel que paternel. Cette flexibilité à première vue, semble perturber la compréhension des relations à l'intérieur d'une filiation. Cette situation peut se justifier par le détachement individuel des membres du village renforcé par l'exogamie clanique et l'uxorilocalité. Étant donné que le clan ne constitue pas un élément déterminant pour résider dans un territoire donné, le Baka est libre de rester définitivement où il se sentira en harmonie avec le groupe.

Par ailleurs, les Baka définissent la belle-famille comme un ensemble composé des frères, des sœurs et des parents du conjoint. Le terme *bogili* est approprié pour faire référence à

ces relations tant du côté du conjoint que de celui de la conjointe. Le traitement des *bogili* est toujours particulier. Le conjoint est tenu de rendre visite à sa belle-famille avec des présents pour réchauffer les liens. Cependant, les hommes mariés avec les sœurs d'épouses sont appelés *bende* ou beau-fils et les enfants issus de ces relations sont désignés par *noko*.

Le terme *mobila* recouvre tous les rapports ascendants, descendants et incluent tous les parents et grands-parents éloignés ou proches, enfants et petites. Les différents descendants d'une même filiation ne peuvent pas se marier.

La parenté chez les Baka est donc de type classificatoire. Les consanguins se reconnaissent parents tant du côté maternel, même si la filiation demeure patrilinéaire. La tante paternelle *Tita* ou *Kala* occupe une place importante dans la famille. Entre l'oncle maternel *Yé tita* et son neveu *noko* utérin existe un type de parenté à plaisanterie.

Cette plaisanterie à l'intérieur de la communauté baka se vit de plusieurs manières soit par les interactions des membres d'une même famille ou encore d'une descendance.

Il s'agit surtout des interactions entre les neveux et leurs familles paternelle et maternelle. Cette relation existe depuis l'accouchement du neveu et, les Baka ont souvent l'habitude de dire : « *C'est de la sœur de mes oncles que je suis né, avec toute la peine qu'elle a enduré en me portant dans son ventre pendant neuf mois* ». Ces propos sont au fondement des relations d'affection d'un *noko* à ses *tita* et *kala* maternelles. Ces relations font que le *tita* considère le *noko* comme son propre fils.

D'après RADCLIFFE BROWN repris par EGGAN, FRED (1955) la parenté est une manifestation du sentiment social, ainsi la « *Relation entre deux personnes dans laquelle l'une est autorisée par la coutume, et dans certains cas, obligée de taquiner l'autre ou de s'en moquer ; l'autre ne doit pas en prendre ombrage* ».

Le *noko* doit donc travailler pour payer les services de sa *kala*, la sœur à sa mère. Depuis son accouchement jusqu'à la prise en charge (enlever les cacas, les pis, etc.), il doit la remercier chaque fois avec des petits cadeaux comme des produits de la chasse. Il doit surtout offrir la poitrine à son oncle symbole de considération et d'estime. Il ne doit pas refuser sa commission et doit répondre positivement en guise de reconnaissance.

La complicité entre les neveux et les tantes ou oncles maternels trouve sa justification à travers les devoirs et les droits des uns vis à vis des autres.

Les obligations du *noko*, *tita* et *kala* se fondent sur la parenté à plaisanterie. Ces obligations ne sont pas considérées dans la culture Baka comme tâches contraignantes puisqu'elles se manifestent avec tendresse, protection et jeu social. Dans sa matérialisation, l'oncle ou tita doit toujours donner la tête et les fesses du gibier à son neveu pour marquer l'attachement et l'estime qu'il lui porte. Et si le neveu trouve que ce dernier n'a pas la culture du partage, il peut le lui rappeler à travers le jeu de *motètèmè*. C'est une situation qui oblige l'oncle maternel *tita* à offrir un présent à son neveu même contre sa volonté, ce qui peut être vu comme contrainte. Même s'il désire un objet précieux entre les mains de son oncle, ce dernier est tenu de le lui donner.

L'oncle ne peut pas refuser puisque le neveu a tout le pouvoir. La pratique de ces interactions élude à questionner son adaptation au contexte villageois. Les logiques de la parenté baka s'accordent-elles à la sédentarité ?

II-1 Nouvelles logiques de la parenté

Appréhender les logiques de la parenté revient à prendre en compte la place de l'individu dans le monde contemporain. STRATHERN parle d'un remodelage d'un système de parenté, intervenu avec l'arrivée des nouvelles technologies. Désormais, le domaine de la parenté se réduirait à la seule nature qui, manipulée qu'elle soit, ne peut que produire des individus répétables qui font éclater l'idée même des interactions. En effet, les usages du *motètèmè* au village bosquet sont autant d'exemples qui confirment la construction d'un nouveau type de parenté. Sachant que le village bosquet est cosmopolite avec des mariages inter claniques. Les enfants nés de ces unions du village profitent de cette situation de complexité pour imposer le pouvoir du *noko* sur ses *tita* pendant la saison des pluies. KALO revient sur une scène du *motètèmè* qu'il a vécu :

« Dernièrement Timbelé Rémi qui est mon neveu est venu prendre une casquette par le biais du motètèmè. En fait il m'a coincé sous la pluie. Il est arrivé et s'est mis à danser devant ma maison et j'ai été obligé de lui donner ce qu'il voulait. Je l'ai supplié en disant que c'est le chapeau de mon beau fils il n'a rien voulu entendre. Il m'a dit : je t'ai gagné ! Ça c'est ma part ! C'est vrai que je me suis fâché mais à tort puisqu'il était dans son rôle. Souvent pour les neveux compréhensifs, quand tu lui expliques, il te demande de remplacer par autre chose. Donc il faut absolument être ami avec ses neveux sinon tu ne

peux pas échapper au motètèmè. Mais parfois aussi il y a certains oncles qui refusent de faire des cadeaux.

On constate que le *motètèmè* a perdu le sens premier qui était la plaisanterie à parenté pour devenir une quête des biens. Au fil du temps, ce jeu social est devenu une source d'appauvrissement des oncles par des neveux. A Moangue, les oncles ne supportent plus la présence des neveux pendant la saison des pluies. Les relations entre ces deux catégories sont plus ou moins amicales. Cette fragilisation relationnelle se justifie à travers la sédentarisation des Baka dans le village où les relations familiales sont aussi en reconstruction. Pour Bianco:

« S'il pleut toute de suite tu verras que chacun ira dans sa maison et va attendre la fin de la pluie pour sortir. Pendant la saison des pluies, le rythme de vie devient conditionner par les humeurs des neveux. »

Les rapports de consanguinité dans le village expriment ainsi une certaine dynamique culturelle à travers des interactions entre les gens qui la composent. Mais les relations dans la famille paternelle excluent le *motètèmè*.

La mise en scène du *motètèmè* ne concerne que les oncles maternels et non les oncles paternels. Le neveu du côté paternel est considéré comme un rival puisqu'il peut hériter des artefacts de son père. Dans ce cas, il peut hériter des lances, des savoirs liés à la forêt. Il doit travailler pour être un homme, ici les oncles paternels ne lui accordent pas de privilèges comme du côté maternel. Les relations entre neveux et oncles paternels sont le plus souvent distants et tendus; c'est la rigueur qui les rythme.

Entre eux, c'est la rivalité et la compétition permanente au sens que donne ABEGA (1992) lorsqu'il évoque les rapports entre le chef Tikar et les princes qui souhaiteraient sa mort pour hériter de son trône. Mais l'économie de ces tensions marque une typologie de relations qui encadrent l'individu au sens où il devient mature et prend sa place dans la société.

Par contre, ces relations entre les *noko* et les *tita* paternels sont ambivalentes. Les *noko* préfèrent tout de même les *Kala* paternelles parce qu'elles sont moins rigoureuses et les écoutent en cas de problème. Les rapports entre eux sont basés sur la tendresse et la confiance. La *Kala* peut aussi maudire son neveu si ce dernier est insolant et irrespectueux envers la famille. Selon Bodgo:

« Si tu méprises ta tante paternelle ou tu ne lui donnes pas ce qu'elle veut et -tu saoules sur "elle"-, elle peut te maudire Le neveu doit faire le possible pour éviter la malédiction. Seulement les enfants de ce village lorsqu'ils boivent, ils deviennent violents et peuvent aller jusqu'aux agressions des femmes. Voilà autant de choses qui peuvent amener la tante à maudire son neveu ».

L'usage du terme *nagboko* par *tita* expose le *noko* aux représailles ou sanctions sociales qui agissent tout au long de sa vie. Chez les Nzimé, la malédiction est synonyme d'exclusion sociale. Elle exclut le forfaitaire des privilèges sociaux et ce dernier peut finir sa vie sans famille. Mais il faut souligner le caractère psychologique de la malédiction au moment où elle est acceptée. Comment la malédiction prend-elle effet sur l'individu? Pour Prince Nka, la malédiction est constituée d'une trilogie à savoir la parole, l'environnement et la perception. Ces trois éléments sont des critères pour que la malédiction puisse agir. Selon qu'on se trouve dans un espace, la parole agit sur un individu en fonction du contrôle social. Cependant, Prince Nka reconnaît que la malédiction est efficace sur l'individu reconnu coupable. Ce fait culturel ne constituant pas l'objet premier de cette recherche, l'analyse ci-dessus visait à présenter les rapports entre Noko, Tita et Kala en construction. Aussi cette construction se lit à travers des liens matrimoniaux.

II-2 Mariages

L'union la plus courante chez les Baka n'est plus de type monogame comme l'affirmaient ALTHABE (1965), DEMESSE (1980), LOUNG (1982). On constate aujourd'hui l'existence de la polygamie dû principalement aux changements survenus dans l'organisation sociale. Même si d'aucuns évoquent des raisons de stérilité de la première épouse, le système polygamique est un emprunt culturel chez des Bantous. Lorsqu'il s'agit d'un mariage polygyne, chaque femme construit sa maison et le plus souvent la deuxième femme la construit juste derrière la première.

Communément chez les Baka, c'est la première femme qui est chargée de la protection de la deuxième. Cette protection ne doit pas se comprendre dans le sens purement juridique mais beaucoup plus spirituel sachant que la première femme maîtrise les pouvoirs de son environnement et, est membre du *Yéli*.

Cet aspect sera développé dans la deuxième partie de ce travail. Mais il faut lever l'équivoque sur la pratique de la polygamie comparativement aux bantous ou d'autres peuples comme ceux de l'ouest. La polygamie chez le bantou a une autre signification car le nombre d'enfants enrichit et perpétue le clan et la lignée. Les considérations dynastiques ne comptent pas trop pour les Baka. Ils privilégient plus la paix dans leur foyer car elle conditionne la chance. La recherche de l'harmonie dans le couple donne ainsi à la femme l'occasion de contrôler l'activité de son mari.

Pour la stabilité du ménage, les Baka préfèrent le mariage monogame, car pour eux, le mariage polygyne est source de discorde et de jalousie. Ces calamités entraînent la perte de la chance. Or, celle-ci est une valeur recherchée.

En outre, le mariage n'est pas permis entre les gens d'un même lignage c'est-à-dire qu'aucun lien matrimonial ne peut être conclu entre les individus issus d'un même clan. Celui-ci est fortement interdit entre les descendants d'un même ancêtre.

Pour ainsi dire que les Baka pratiquent l'exogamie en respectant les lignages et, la pratique des relations incestueuses est sanctionnée par une exclusion communautaire et suivie de la malchance. Le grand esprit de la forêt *Komba* n'autorise pas ce type de relations et les Baka sont tenus d'en respecter. Cette caractéristique semble être au fondement de toute relation matrimoniale. Les différents clans exportent donc les femmes interdites (ABEGA, 1998)⁸⁰, c'est à dire les filles et les sœurs et importent les femmes permises.

Ce principe d'exogamie s'applique aussi au clan de la mère et des deux grands-mères d'un Baka.

En outre, même si l'endogamie n'est pas acceptée dans les familles Baka, on a pu observer une échappe de manquements. Le bosquet a connu un cas de relation incestueuse. Chez les Yé *ndonga* où le jeune Ayo s'est mis avec la fille de sa tante Apkè à la stupéfaction de tous les anciens du village. KALO Pierre parle de cette relation en ces termes : « *Si les parents ont accepté cette situation, -mais à la longue ça va déranger* ». Pour lui, le malheur s'abattra dans cette famille incestueuse et les gens pourraient mourir de courte maladie. Cette situation de désobéissance à la règle de *Komba* peut persister dans le temps, tant que le rite de purification n'est pas fait. Ce malheur pourrait

⁸⁰ Pygmées Baka le droit à la différence, Inades formation, Université d'Afrique centrale, mai 1998, p 141.

également toucher tout le village. Il suffirait d'être en contact permanent avec la famille coupable pour être atteint. Face à toute cette litanie d'interdits, les Baka devraient respecter les liens de parenté dans le cas contraire, c'est un péché grave passible de la plus haute punition.

Il ressort également des propos de KALO, l'indignation, la crainte et le rachat des coupables de relations incestueuses. Cette indignation traduirait la faute des parents d'avoir accepté des liens coupables au sein de la famille. ABEGA (1998) relevait déjà les déviances de la jeune génération Baka, celle qui est née en bordure de route et qui cherche des repères dans un contexte inondé d'emprunts culturels. Mais fort heureusement, la culture Baka a des moyens pour éviter la malédiction de l'esprit de la forêt. Cette disposition culturelle s'appuie sur la mythologie de la forêt, une politique de réparation au préjudice causé.

La mythologie Baka dit que, l'esprit de forêt ou *Komba* a surpris deux de ses enfants dans un lit. Il leur demanda de se purifier avant de retrouver la communauté. Les coupables lui demandèrent ce qu'ils pouvaient faire pour retrouver leur ancien statut. C'est ainsi qu'il les soumit à un rite de purification appelé *Moboiboi*. Ces derniers l'exécutèrent et évitèrent la malchance.

Dans la culture Baka, l'inceste est sévèrement punie. Elle peut aller à l'exclusion du village. C'est une période pendant laquelle, le concerné n'a pas le droit d'adresser la parole aux habitants du village. Il ne prend part à aucune activité collective chasse et cueillette de peur de transmettre sa souillure aux membres de la communauté. Mais, il est prévu également des mécanismes de sortie de cette situation : le *Moboiboi*. C'est un rite de purification conduit par le *Nganga*.

Le contrôle social est donc manifeste dans la communauté baka du bosquet. D'après Kroos, le contrôle social éditent des normes sociales et juridiques fondées sur un ensemble de valeurs et à les faire respecter afin d'obtenir une certaine conformité ce qui doit permettre d'obtenir une certaine cohésion sociale. Les Baka en forêt veillaient au respect des interactions des différents membres d'une famille. Ces interactions en construction aujourd'hui se réfèrent toujours sur les valeurs identitaires et contrastent avec la modernité.

II-2-1 Compensation matrimoniale dans sa constitution en forêt et au village

La dot désigne une dotation au patrimoine du nouveau ménage qui accompagne le mariage dans de nombreuses cultures. Il peut s'agir des biens dont la femme ou le mari sont dotés par leurs familles, mais aussi d'un don entre époux.

En anthropologie, on distingue plusieurs types de prestations matrimoniales : la dot, la compensation matrimoniale et le douaire (cours sur la parenté au département d'anthropologie de l'université de Yaoundé1, 2004). Mais, il existe une prestation particulière, « *le prix de la fiancée* », qui n'entre pas dans le patrimoine du nouveau ménage. Elle peut être pré ou post maritale. Toutefois, les peuples des forêts utilisent dans leur langage courant le terme dot pour désigner cette forme de don fait par le futur époux à la famille de son épouse. Chez les Baka, elle est l'équivalent de la force physique car, le prétendant mène toutes les activités auprès de sa belle-famille.

Bien avant, comme l'a affirmé KALO, le mariage était une véritable épreuve de bravoure en ce sens où il fallait servir plusieurs années la belle-famille. Cette phase avait ainsi un enjeu important pour tout prétendant Baka projetant à une vie de couple. Cependant, depuis l'installation des pygmées dans les villages, la compensation maritale connaît des transformations avec la monétarisation et la restriction des activités de chasse. Dorénavant le futur marié doit se munir des objets de valeur (pagnes, machette, télévision, vin, etc....) pour sa belle-famille.

Auparavant, le gendre était tenu de résider dans sa belle-famille pour une longue durée allant d'un an à deux ans pendant lesquels, il accomplissait certaines tâches. Il devait participer à toutes les activités du ménage que ce soit du côté de sa belle-mère ou de son beau-père. Le gendre devait chasser les bêtes féroces telles que : le sanglier, le buffle ; et s'il était *Tuma*⁸¹, il pouvait chasser l'éléphant juste pour montrer sa bravoure et donner la pointe à la belle-famille.

Dans tous les cas, le gendre chassait au moins une bête féroce pour prouver son courage et son abnégation à sa belle-famille. Il était également le pourvoyeur d'outils de chasse à son beau-père surtout le *benga*⁸². Le nombre de lances d'un chef de famille Baka équivalait au nombre de gendres qu'il avait. Même si la dot chez les Baka était assimilée

⁸¹ Terme désignant le chasseur des bêtes féroces

⁸² Benga signifie la lance

à la prestation physique du gendre, elle était symbolique, l'image du travail étant perçue non pas comme une sorte d'esclavage, mais une compensation matrimoniale. Aujourd'hui, la dot a beaucoup changé chez les Baka. Parmi les éléments de changement figurent la chasse des bêtes féroces, les corvées interminables et l'installation de moins en moins des gendres dans leurs belles familles.

Dans d'autres aires géographiques, la dot revêt un caractère économique. Chez les Bantou, elle constitue le versement d'une somme d'argent et de nourriture à la famille de l'épouse. Dans certaines ethnies Bantou comme les Eton et les Ewondo, les filles sont mariées très chères à cause de leurs valeurs intrinsèques. Le prétendant est tenu de verser toute la dot avant d'obtenir l'autorisation de prendre son épouse.

Malgré les influences extérieures, la procréation est interdite avant le mariage et il est déshonorant pour un père de savoir que sa fille partage un même lit avec son futur mari. Au contraire chez les Baka, le couple doit procréer dans la résidence des beaux-parents pour prouver leur fécondité.

A partir de ces différentes démarches de compensation matrimoniale, on appréhende l'introduction des produits exogènes et surtout la monétarisation. Une preuve de la dynamique culturelle des populations forestières.

L'organisation sociale n'est pas figée et permet au Baka une grande mobilité géographique. Ces déplacements d'un sous-groupe à l'autre ont une influence dans la transmission des connaissances dans la mesure où une nouvelle logique communautaire confronte le jeune à de nouveaux partenaires, à de nouveaux dispensateurs de connaissances. Les radios, les téléviseurs et l'internet sont désormais le passe-temps favori des Baka, ce qui réduit leur mobilité dans la forêt avec une incidence sur la transmission des savoirs à la nouvelle génération.

La population totale actuelle du village Moangue s'élève à près de 1200 habitants répartis dans 107 unités familiales dirigées chacune par un chef de ménage. Le village est sous le commandement du chef Tindo reconnu comme tel il y a trois ans. Mais, son autorité comme partout dans la région forestière, n'est pas assez forte et de ce fait, le pouvoir est partagé avec le conseil des notables.

En plus, le village a un conseiller municipal appelé *Kokoma*⁸³ qui traduit les doléances de la communauté au conseil municipal de Lomié. Seulement, le processus de prise de décision recherche le consensus parmi les *kobo*⁸⁴ du village qui constituent la société secrète. Alors, considérer le chef Tindo comme un représentant légal du village serait une vision totalement erronée puisqu'il est également un *kokoma*.

En outre, le village a une école primaire à cycle complet (école catholique Saint Kisito), un centre médico-sanitaire catholique, un économat et une chapelle de l'église catholique sous le contrôle des sœurs. Ces sœurs catholiques pérennisent l'œuvre de la sœur Albéric en prenant activement part à la défense de la communauté Baka du bosquet.

Dans l'esprit de la loi n°90/O53 du 19 décembre 1990 portant sur les libertés d'association, les Baka de ce village se sont constituées en association dans le cadre du Comité villageois de développement (CVD) qui a donné le nom de l'entité juridique (COBABO) propriétaire et gestionnaire d'une forêt communautaire. Aujourd'hui, le village compte quatre groupes d'initiative commune (GIC) ayant des vocations de production agricole. Ces différentes personnes morales travaillent dans le sens de promouvoir le développement du village même s'il reste à marquer des réserves sur l'engagement des habitants. Tout compte fait, c'est une organisation sociale s'appuyant sur la tradition et la modernité. L'un des éléments permettant d'abonder dans le sens d'un village résilient est sa démographie.

II-3 Démographie

Qualifiée de science sauvage dans les années 1950 par SAUVY et HENRY (ROUSSEL et CHASTELAND⁸⁵, 1996), de science « otage » plus récemment par LORIAUX⁸⁶ (1996), la démographie est bien devenue une science au vrai sens du terme, avec son corpus d'objets. C'est sans doute l'un des points sur lequel on s'accorde même si le

⁸³ Pour les affaires extérieures (interaction avec les étrangers, agents gouvernementaux, commerçants, etc.) chaque bande nomme une sorte de dirigeant appelé *kokoma* en Baka, dont les qualifications sont surtout un niveau « avancé » en français ou de bonnes relations avec un agent officiel du gouvernement ou d'un village « *Bantou* ». Le *kokoma* est un chef nominal pour les affaires extérieures seulement et n'a aucune autorité dans la bande. En accord avec ce système de relations extérieures, les villages indépendants choisissent un « *chef traditionnel* » pour participer aux réunions de commune et de sous division.

⁸⁴ Terme désignant le notable ou un patriarche

⁸⁵ 1996, « Un demi-siècle de démographie dans les pays industriels. Quelques réflexions sur un bilan », *Population*, n° 2, p. 417-438.

⁸⁶ 1996, « L'apport de l'école louvaniste de démographie : réflexions critiques sur le passé et nouveaux défis pour l'avenir des sciences de la population », *Population*, n° 2, p. 405-416.

qualificatif n'apparaît pas toujours dans les définitions. L'analyse démographique à laquelle nous projetons cette étude est adaptée aux systèmes d'informations classiques et à la mesure des dynamiques des populations. Ainsi les informations sur la démographie de Moangue ont été recueillies directement auprès des populations, des cahiers de naissances du centre de santé du bosquet et des listes électorales de 2013. Ces informations n'ont pas été comparées à celles du registre de naissances au niveau de la commune de Lomié mais, il s'avérerait que la densité de la population réelle soit nettement inférieure à celle annoncée dans les documents officiels et cela se justifierait par l'arrivée de la redevance forestière (RFA).

En fait, depuis le versement de la redevance forestière aux communautés villageoises en 2000, celles-ci ont tendance à rehausser le nombre d'habitants de leur communauté afin de recevoir des montants plus élevés. Ces informations à caractère politique peuvent être des obstacles évidemment pour l'analyse de la démographie du village bosquet. D'autres constats de ce type ont été relevés, notamment, par rapport aux données relatives aux activités économiques.

Au bosquet, la croissance démographique est rapide à cause de la reproduction précoce des filles. Le missionnaire DHELLEMMES (1978)⁸⁷ relevait déjà cette fécondité des filles baka dans ses monographies. Et cela se vérifie également par les registres de naissances du village Bosquet et ses environs.

D'ailleurs les études de DHELLEMMES attestent la vigueur démographique de cette localité dans les années 1982 où les soins de santé ont connu un essor considérable souvent mixés entre la pharmacopée traditionnelle et la médecine moderne. Il faut souligner que la présence d'un centre de santé au bosquet a inextricablement participé à la réduction du taux de mortalité infantile. Cette unité sanitaire a amélioré les conditions d'hygiène au sein des ménages baka à travers des campagnes de sensibilisation et de vaccination.

« Depuis que les soeurs sont arrivées au bosquet, il y a moins de deuil, les enfants ne meurent plus de petites maladies. Les femmes enceintes sont doublement vaccinées à l'hôpital et chez le nganga. Maintenant le village est peuplé de petits enfants et nous sommes contents. (Jeannette, 2014) »

⁸⁷ Rapport sur la situation démographique des pygmées Baka de la sous-préfecture de Lomié, 1978.

Ces propos de Jeannette attestent les efforts consentis par les sœurs à réduire le taux de mortalité. Cette assistance médicale est également appuyée de l'extérieur par des équipes de recherche. Par exemple, le projet sur la croissance des pygmées Baka menée par l'équipe de Ramirez et Froment a permis aux Baka de se soigner gratuitement.

Il est de bon ton de dire que des chercheurs de tout bord multiplient ce type d'actions à Moangue avec des prises de sang et des examens dentaires. Au regard de ce qui suit, la prise en main de la santé des populations du village Moangue le bosquet justifie la vigueur démographique actuelle.

Dans l'autre perspective, l'espérance de vie pourrait augmenter d'ici quelques années. Elle était selon plusieurs sources (Inades Formation, O.M.S, ORSTOM) de 23 ans dans les années 1983, chiffre effrayant selon les indicateurs de mortalité et de morbidité, toutefois nettement supérieurs à ceux du reste de la population Camerounaise. Malaria, tuberculose et ulcères étaient les principales maladies qui décimaient les peuples pygmées et même les Bantous. On peut trouver également des explications dans les conditions de vie précaire du milieu social empesté de microbes. A ce sujet, FROMENT (2013) affirme que la vie en milieu forestier est favorable au développement des bactéries, où les Baka sont en permanence et les conditions d'hygiène moins respectées. Cet environnement parasitaire fragilise leur système immunitaire ce qui expliquerait le fort taux de mortalité infantile baka.

Une autre explication peut être donnée si l'on s'accorde à la théorie de l'écologie symbolique telle que décrite par GILLES⁸⁸. Pour lui, l'écologie est régie par les interactions entre l'homme et la nature. Toute action humaine dans un environnement a une conséquence. De la même façon l'homme arrache la vie à un animal pour le consommer, aussi de cette manière la nature peut lui arracher la sienne.

Les modes de vie des pygmées comme la cueillette et la chasse les exposent à des accidents fréquents comme -se faire tuer par un animal lors d'une partie de chasse ou se faire renverser par une branche-. Ce type d'accidents qui arrive fréquemment aux Baka n'est pas à négliger car, il pourrait justifier le fort taux de mortalité dans leur ancien environnement de prédilection: la forêt.

⁸⁸ Baptiste Gille, 2012 « De l'écologie symbolique à l'écologie politique. Anthropologie des controverses environnementales chez les Salish côtiers », Tracés, Revue de Sciences humaines.

Pour revenir sur la démographie, d'après nos observations à Moangué, la proportion d'hommes est légèrement inférieure à celle des femmes. Ce constat pourrait être lié au phénomène d'exode rural. Bien que les opportunités d'emplois s'annoncent croissantes avec l'installation de l'industrie minière dans la zone, le retard dans le démarrage des activités dû aux conséquences de la crise économique, a réorienté les motivations des hommes à se diriger vers les grandes villes (emplois, approvisionnement des commerces en produits ou encore, écoulement des produits forestiers non ligneux à des prix plus intéressants). Certains hommes trouvent du travail en milieu urbain et s'y installent, envoyant alors une part des recettes pécuniaires au village. En définitive, la démographie de Moangué connaît une croissance exponentielle due à l'ouverture du centre de santé des sœurs catholiques. Le village affiche également des pratiques religieuses mitigées témoignant son syncrétisme culturel.

Différence religieuse et différence culturelle

L'Unesco en 2012 sous la pression des campagnes diverses concernant la commémoration de la rencontre des Deux Mondes a proclamé l'importance des facteurs culturels et s'est demandé comment créer les conditions d'un vrai pluralisme culturel qui permette aux communautés ayant des identités diversifiées de vivre ensemble et de développer librement leurs cultures tout en comprenant et acceptant les cultures des autres. A ce niveau de généralité, cette déclaration exprime des vœux pieux. Or dans ce dispositif, quelle place accorde-t-on aux pygmées. Peut-on séparer la différence religieuse de la différence culturelle ? C'est supposer que le terme de religion possède un sens institutionnel (BERNAND⁸⁹, 2001). A Moangué le bosquet la vie religieuse imprègne tous les aspects de la vie du Baka. Pour lui, il existe un dieu unique Komba, créateur de tout et providence de l'homme. Ce dieu est également garant de l'ordre social. Dans une culture où la chasse et la cueillette donnent les principales ressources, la chance, dont le siège est sur le front (libanjo) tient une grande place. Pour les Baka la découverte de la nourriture quotidienne dépend surtout de la chance, et c'est dieu qui la lui octroie. Les chefs de familles et les anciens demeurent les seuls intermédiaires

⁸⁹ Carmen Bernand, « Les identités religieuses et ethniques à l'aune de l'universalisme républicain. A propos de l'exception française », *Champ psychosomatique* 2001/1 (no 21), p. 133-150.

privilégiés entre Komba et les autres membres du groupe. Ce sont eux qui administrent des bénédictions (salive mêlée à la poudre de padouk).

Le monde baka est également peuplé de divers esprits. Il serait probant de les nommer par le terme mânes car ils sont tous représentés comme ayant d'abord une vie humaine antérieure. Certains de ces esprits, incarnés par des masques, apparaissent au camp pour les danses. Seuls les initiés peuvent les approcher. Parmi ces esprits, on peut citer *Bokela*, qui entraîne le chasseur sur la piste du gros gibier ; *Kose* qui préside la danse de la divination du Nganga et des soins lors de la danse du feu ; *Mongelo* qui apparaît à l'occasion d'un décès ; *Nyabula* qui intervient lorsqu'on a tué un éléphant. Il faut également noter la place importante qu'occupe *Joboko*, l'esprit qui préside au rite *Yeli*, et à *Jengi*, considéré comme l'esprit supérieur de la forêt.

La vie religieuse du village Moangué se partage manifestement entre le christianisme (église catholique, protestante) et l'animisme dont les activités sont coordonnées par une confrérie de vieux *kobo*. Par ailleurs, les célébrations eucharistiques sont programmées et dites par un prêtre qui vient de temps à temps de Messok (arrondissement situé à 23 km) mais, de façon régulière, les prières sont faites chaque jour par les sœurs de la congrégation spiritains. Malgré le déroulement des activités de l'église, les Baka continuent de pratiquer leur religion traditionnelle en silence à cause de son interdiction dans le village par un prêtre catholique. D'après les Kobo, lors d'une célébration eucharistique, un prêtre d'origine africaine dans son homélie avait demandé aux Baka d'abandonner la pratique du *Jengi* pour se convertir totalement au christianisme. Ceux des Baka qui étaient présents ce jour à l'église, avaient manifesté leur mécontentement.

Depuis ce jour, une grande partie de la population Baka de Moangué le bosquet ne va plus à l'église sauf les élèves de l'école catholique ce qui a conduit à la définition du rite *Jengi*.

La religion baka donne une forte impression d'unité à l'univers (ABEGA, 2002 pp 43), unité qui ne justifierait pas une attitude de domination d'un élément par un autre. L'homme n'éprouve pas le besoin d'asservir le monde. Les esprits, les animaux, les hommes et la forêt forment un monde vivant où tous peuvent communiquer, s'influencer, donner et recevoir. La religion baka est l'endroit par excellence où se cristallisent l'échange et les relations.

II-4-1 Grands rituels : le cas du rite Jengi

C'est un rite d'initiation des garçons. Il symbolise la masculinité et son achèvement dans la société baka. C'est l'un des anciens rituels baka, connu aussi des Aka de la République centrafricaine. Dans certains groupes pygmées, certains aspects de jengi sont transférés à d'autres liturgies. Après un séjour secret dans la forêt où ils ont été tués symboliquement, les jeunes reviennent au village. Ces garçons appartiennent à cet instant sous la protection de l'esprit Jengi. Ils peuvent dorénavant compter sur lui en cas de danger dans la forêt. Certains auteurs affirment qu'il ne s'agit pas d'un rite de passage de l'enfance à l'âge adulte, car l'âge exigé varie à l'entrée est très variable et il arrive même à des villageois de se soumettre à ces rites. Cependant, ces auteurs oublient que c'est le rite et non l'âge qui décide du passage au stade adulte. D'autre part, tous les rites sont des rites de passage.

Il faut aussi souligner la mort symbolique des candidats, dramatisée par un passage très spectaculaire où les initiés, leurs armes sanglantes à la main, viennent déclarer aux femmes le décès de leurs enfants et les soumettent à des facéties en leur imposant des chants longs et fantasques afin que les néophytes puissent revenir à la vie. Celui qui n'a pas encore été soumis à ce rite dans la société baka ne peut pas participer à la grande chasse à l'éléphant et au gorille. Le rite traduit le poids de la société sur les individus car on ne manipule pas le Jengi.

Le rite Jengi est obligatoire car conférant à l'individu le droit d'être reconnu comme membre à part entière de la collectivité, ouvrant les portes à la vie adulte et l'accès au mariage. Des bantous ont été admis au sein de la confrérie des initiés, mais de leur propre aveu, ils n'ont pas pu franchir toutes les étapes d'un itinéraire qui en comprendrait sept au total ; sans compter les ramifications avec d'autres rites considérés comme mineurs par rapport à celui-là.

Le Jengi est l'instance judiciaire suprême. Quand un conflit s'enlise malgré l'intervention des anciens, il est amené devant Jengi. Les partis en conflit s'expliquent et une résolution est prise. Jengi n'intervient pas dans les débats pour trancher. Sa présence n'est pas moins grave. A la fin, il est dit qu'il amène la décision dans la forêt, la rendant désormais inviolable. On a parlé d'exécutions capitales travesties en accidents de chasse et enrobées d'un silence total sur des personnes ayant remis en cause de telles décisions. On fait

disparaître le corps et à toutes les questions, on répond invariablement que le disparu est resté dans la forêt.

Un baka menacé de voies de fait par un bantou essaie de l'entraîner sur la piste du Jengi, espèce de couloir sans démarcation visible partant de l'ouverture d'un demi-cercle du campement vers la forêt. Apparemment les bantous connaissent le seuil à ne pas enjambrer dans de tels cas, et s'arrêtent toujours en deçà, tout viol pouvant entraîner l'imprévisible.

Jengi garantit aussi les pactes sociaux et tout ce qui est engagé en son nom est sacré et respecté. On peut alors comprendre pourquoi les Baka tiennent tant à ce qu'aucun membre de la communauté n'échappe à ce rituel, à moins de renoncer définitivement à être appelé baka. On comprend aussi pourquoi la révélation de ses mystères aux étrangers a toujours été partielle. Plusieurs effets ressortent en effet de ce qui précède.

Le caractère sacré de la forêt. Jengi rend définitives les décisions en s'enfonçant avec dans les profondeurs sylvestres.

Jengi se révèle comme la porte d'entrée de la culture baka dans la mesure où il occupe un rôle central.

- Il contrôle les individus et par là, assure la discipline à l'intérieur du groupe.
- Il assure la cohésion du groupe en se donnant un rôle intégrateur.
- Il a une autorité supra clanique
- Il adresse un rempart contre les intrusions de l'extériorité.

On découvre alors que ce groupe sans hiérarchie visible, sans autorité centrale dispose d'un contrôle efficace de ses membres, que derrière le caractère instable se cache peut-être un noyau dur, et que le Baka reste peut-être si insaisissable par discipline, pour ne pas livrer une dimension essentielle de son identité.

On peut poser quelques questions qui ont peut-être une dimension éthique.

Que cherche-t-on auprès du Baka ? A le dépouiller de tous ses oripeaux et artifices, à le laisser nu au nom de la science ou du développement ? Ne sommes nous pas plutôt pour l'aider à s'approprier des outils pouvant l'aider dans sa transition vers le monde moderne ? Ne se préoccupe-t-on pas trop de se montrer compétent vis-à-vis des instances de validation du monde moderne, employeurs, cénacle des scientifiques, instances politiques, organisations internationales par Baka interposés ? Comment préserver son

identité tout en rencontrant l'autre ? Pour le moment, il faut bien se rendre compte qu'on cultive les mécanismes de défense et d'autoprotection sans s'assurer qu'on ne contribue pas à la désorganisation progressive du monde baka.

L'adoption de la religion moderne par les Baka est une preuve d'ouverture et de flexibilité culturelle. Cette flexibilité touche également les relations parentales.

II-5 Division du travail

GEORGES⁹⁰ (2008) nous invite à ne pas restreindre l'analyse de la division du travail à l'espace domestique, c'est-à-dire aux interactions qui se formalisent dans le cadre d'une activité précise. A partir d'un aperçu des principaux changements du travail domestique chez les Baka, quelles peuvent être de nouvelles formes de division du travail au village bosquet ?

Au bosquet, la division du travail prend en compte la différence établie entre les hommes et les femmes. Ainsi la typologie des activités à mener dans ce village baka instruit à des responsabilités se situent entre droit et devoir. Néanmoins, les hommes et les femmes coopèrent dans des groupes de travail dont la composition varie en fonction des villages, à l'exception des activités frappées d'interdit symbolique prohibant la participation de l'un ou l'autre sexe. La spécialisation intervient au niveau des activités religieuses et cynégétiques. La forêt serait un lieu de production et de reproduction de la division du travail sexuel, véritable enjeu des rapports sociaux (Chimot Caroline⁹¹, 2004). Les principales activités sont les suivantes :

⁹⁰ Isabel Georges, « L'emploi domestique féminin au croisement de l'espace public et privé (São Paulo, Brésil) », *Autrepart* 2008/3 (n° 47), p. 57-71.

⁹¹ Caroline Chimot, « Répartition sexuée des dirigeant(e)s au sein des organisations sportives françaises », *Staps* 2004/4 (no 66), p. 161-177

Tableau 1 division du travail des baka à partir des activités

Activités des hommes	Activités des femmes
Chasse et récolte du miel	Cueillette et pêche des barrages
Construction des cases durables	Construction des Mongulu
Education des garçons	Education des filles
Artisanat (armes)	Artisanat (tissage des nattes)
Activités religieuses (Ganga, Jenni)	Activités religieuses (Yali)
Plantation de rente et abattage des arbres	Plantations vivrières
Pêche à la ligne	Jobs dans les plantations des Nzimé
Sciage du bois dans les concessions	Vente des bâtons de manioc
Débardage	Vente du vin frelaté

II-6 Mode de production

Les Baka ont longtemps vécu des prélèvements opérés sur la nature. Ceci a profondément modelé leur culture et présidé à l'élaboration de leurs valeurs principales. L'évolution actuelle ne peut s'opérer qu'en rupture ou en continuation de ce modèle de base il est donc utile d'en rendre compte.

Les activités de chasse et de cueillette sont conditionnées par la chance⁹² qui symbolise la production économique. Cette chance s'avère davantage une manière d'être que le résultat d'un agir. Même si à Moangue les Baka s'adonnent à l'agriculture, les rendements demeurent très faibles, puisque leurs activités n'obéissent pas au calendrier agricole et leur conception du temps est cyclique, faite de répétitions des saisons, contredisant le temps linéaire qui induit la gestion et la prévision.

II-6-1 Cueillette

Ce qui différencie les pratiques de la cueillette des autres pratiques, malgré un éventail de points communs, ce qu'elles sont beaucoup moins marquées des connotations viriles de la chasse, qu'elles supposent moins d'investissements qu'elles secrètent des formes

⁹²La chance n'a pas une compréhension usuelle des dictionnaires français encore moins celle des contextes modernes. Elle signifie une manière d'acquérir un bien sans le moindre effort physique. Dans le cas des pygmées, le fait d'avoir à leur portée les espèces végétales et animales en milieu forestier sans effort est une chance que seul komba est capable de pourvoir.

d'organisations superficielles ne nécessitant pas un rituel particulier. J.L Coujard, en comparant les pratiques de cueillette met en évidence deux aspects : l'autoconsommation et la vente à travers des réseaux de commercialisation établis par les cueilleurs. LARRERE⁹³ et Al (1991) désignent la cueillette comme activité économique paradoxale. Nous lui donnons une définition qui tend à une solution alimentaire.

L'alimentation des Baka du bosquet dépend fondamentalement des produits forestiers d'origine végétale et animale. Il s'agit des produits couramment sollicités dans la ration alimentaire des Baka. En effet, la ration alimentaire quotidienne tourne autour des produits de « contact » ceux dont les Baka ont appris à cultiver chez leurs voisins hormis des produits qui ont une essence divine de *Komba* le dieu. Les feuilles principales poussent naturellement en forêt.

Dans cet espace, on retrouve les feuilles de *kòkò* (gnetum) très appréciées et omniprésentes et les zones ouvertes sont par excellence le lieu privilégié des lianes comestibles *kàngà* qui couvrent le sol.

Par ailleurs, certaines feuilles sont utilisées comme condiment pour aromatiser les sauces de cuisson, *njìyì* très prisé, est une feuille acidulée d'Aframomum (BAHUCHET, 1992) et, *mán jùmbù*, plante aquatique qui accompagne le poisson.

La consommation des fruits crus reste l'apanage des enfants, les adultes ne les consomment que pour se rafraîchir (Ibid). Ainsi sont appréciés les fruits tels que *bambu* (Gambeya lacourtiana), *mòngòlà* (Trichoscipa acuminata), *ngké* (Anonidium manni), *ngóngú* (Antrocaryon Klaineum), *ngòyò* (Trichoscypha acuminata) et la liane *kpò mápka* (Landolphia); on mange aussi *bòtò* (Mammea africana), *mòse* (Nauclea diderichii), *mòndòngue* (Aningeria robusta), *ngàtà* (Myrianthus arboreus), *tòndò*(Aframomum) dont la tige est appelée *njìyì* et le *ngangelange* espèce dont les tiges sont riches en sucre. Ces fruits sont consommés pour se désaltérer très souvent à la sortie de la forêt, mais il faut avoir la chance de les trouver.

La production de ces fruits dépend de la saison. Le repérage des fruits prisés est une bonne nouvelle qui se propage rapidement dans le campement. Les enfants sont toujours à l'affût et s'organisent pour les cueillir souvent alors que les parents sont livrés à d'autres activités.

⁹³La cueillette en Margeride. In Le grand livre des fruits et légumes. Lyon, Editions de La manufacture, 1991



Photo 1 Fruit *obpiee* prisé par les Baka

En forêt, on peut également se désaltérer à l'aide d'une liane qui se présente sous la forme de trois espèces. Ces arbustes sont entaillés à la base pour une sève potable. Les Baka ont recours à ces arbustes lorsqu'ils installent leur campement très loin des cours d'eau: *ngòlù* et aussi pendant des expéditions des activités en forêt, ils se servent de ces lianes pour éteindre leur soif.

En outre, d'autres produits forestiers permettent aux Baka de participer dans la société de consommation. Parmi ces produits on peut citer les *pa* ou ignames, les *túlù* ou champignons, les *mbembè* ou escargots, le poisson pêché et de la viande. Dans l'espace forestier, les Baka disposent de nombreux produits qui font office de protides. Les fruits de différents arbres comme *Kánà* (*Panda oleosa*), *bòkòkò* (*Klainedoxa gabonensis*), *màbe* (*Baillonella toxisperma*), *pàyó* (*excelsa*), le *púsà* (*treculia africana*), *sòlìà* (*Irvingia grandifolia*), *pó* (*Alchornea cordifolia*) et *lopáyò* étaient, dans un passé récent, utilisés

comme arachides. Aujourd'hui, les Baka l'utilisent de moins à moins comme l'affirme Chantal Wezambo: « *on utilisait beaucoup les fruits de ces arbres en brousse. Mais depuis que nous nous sommes installés ici au bosquet, nous utilisons de moins à moins ces fruits parce que toutes les femmes font déjà l'agriculture donc elles ont des arachides. Même lorsqu'on va maintenant en forêt on ne peut plus ramasser le pàyò ou encore le kana...Mais par contre les champignons continuent de se manger comme à l'époque de nos parents* ».

En regard de ces propos nous comprenons mieux l'écologie culturelle des Baka. Une appropriation de cette écologie dans le contexte de modernité permettrait d'améliorer la culture de l'igname sauvage. Les recherches pourraient ainsi être menées dans ce sens par des ingénieurs agronomes pour comprendre les types d'ignames les plus productives entre celles de la forêt et d'autres. Mais tout compte fait, l'igname sauvage est fortement appréciée dans les restaurants de grandes métropoles ce qui se justifie la demande actuelle. Cette attitude est aussi une reconnaissance de l'écologie des Baka parce qu'ils sont des seuls pourvoyeurs de cet aliment.

L'igname sauvage est fortement appréciée dans le contexte de modernité parce que d'après certaines matrones, elles ont beaucoup de valeurs thérapeutiques. Leur usité dans les schèmes thérapeutiques fait que des populations bantoues en demandent énormément pour la fertilité. Les Baka distinguent sept lianes sauvages dont ils apprécient les tubercules six ignames et une fausse igname selon- BAHUCHET (1992:147). Ce sont : *kèkè, ndo ndo, kúkù situ; ngbi, ba, sapa, pangè, l'ésùmà*. D'après la cosmogonie Baka, l'igname sauvage est une nourriture sacrée qui nécessite un rite initiatique pour pouvoir la trouver.

Le terme *likòlòà* désigne la maturité de l'igname qui est constatée par le dessèchement des feuilles. Alors que le *kúkù* désigne la jeune tige d'igname donc les feuilles sont précieuses pour soigner le mal de pieds. Mais pour Jean bosco, jeune Baka né au bosquet les types d'ignames n'ont aucune autre valeur que la survie en forêt. Cette opposition d'idées entre la jeune génération et l'ancienne m'a amené à relever un problème de transmission des savoirs écologiques dans la communauté Baka.

Les connaissances des différents types d'ignames permettent aux Baka de varier tant bien que mal leur alimentation malgré la déforestation et des restrictions d'accéder à la grande forêt devenue le patrimoine mondial de l'Unesco.

Tout compte fait, l'alimentation des Baka reste basée sur les survivances alimentaires comme les champignons dont ils distinguent plusieurs variétés. Le *gboda* qu'on cueille pendant la saison des pluies, le *mundugulè* qui pousse en terre nue pendant la saison sèche, le *tulu* et le *kotomoléseko* qui poussent à tout moment. Ces champignons n'ont pas une signification précise dans la culture Baka mais sont sollicités par des revendeuses des marchés des grandes métropoles.

En outre, les fruits issus de l'environnement forestier sont également sollicités sur les marchés. En effet, les graines appelées *Leka mabhé* sont vendus sur place dans les villages et les campements. En fait, il s'agit des graines séchées au soleil ou dans le *Lokala* petite claie en-dessous de la grande et sont ensuite écrasées pour obtenir l'*iya Mabhé* ou huile de Moabi. L'utilisation de cet aliment est multiple. Selon les ménages interrogés, cette huile relève le goût de la sauce d'Iringa vulgairement appelée *do'o*. Elle est aussi utilisée pour faire la pêche. On l'aspersion sur les nasses ou les paniers qu'on trempe dans l'eau faisant donc office d'anesthésie pour l'activité de la pêche.

Le tableau ci-dessus présente cette diversité de produits forestiers qui permettent aux Baka de participer à la société de consommation. Elles font également référence à un marché local entre Baka et revendeurs encore appelés « *bye and sellam* ». Parmi ces ressources s'ajoutent également le miel.

La cueillette du miel est aussi importante dans la culture baka que la chasse à l'éléphant. En effet, beaucoup de Baka aujourd'hui vivent toujours de cette activité. Cette tâche est réservée aux hommes. Les Baka distinguent sept types de miel fabriquées par de différentes mouches et abeilles. Les types de miel trouvés au bosquet sont : *Poki, Dandu, Molingui, Moupapélé, Ebolo, Njenje, Nfendè, Pènu*.

Tous ces différents miels symbolisent quelque chose dans la forêt. Certaines variétés sont également utilisées dans les activités de chasse et de guérison. Le *Molingui* et le *Dandu* sont plus appréciés parce qu'ils sont rares et très sucrés. Pour les Baka, la réception d'un invité de marque doit s'accompagner d'un morceau de miel.

Au-delà donc de la fonction physiologique que le miel peut jouer, il y a également toute une construction culturelle autour de cet aliment. Le miel dans la culture des Baka renforce la solidarité, la paix et assure la cohésion sociale. A ce titre qu'il est considéré à certains endroits de nourriture des privilégiés. Le miel sert aux femmes enceintes lorsqu'elles sont en travail. D'après nos entretiens avec des matrones du Bosquet, il ressort que cet aliment facilite l'accouchement. Le miel était également utilisé pour la chasse ; il était imbibé sur le front du chasseur pour tuer beaucoup d'animaux, une sorte de chance. Ils plongeaient les bouts de leurs lances dans du miel à défaut de la posséder du *néah*.

Par ailleurs, le *Dandu* est consommé le matin comme petit déjeuner et les Baka peut ainsi rester toute la journée sans avoir faim. Par contre le *Moupapélé* est un sédatif traditionnel. Pour KALO : « *le Moupapélé fait aller aux chiottes et vide le ventre* ». Au-delà des effets nocifs de ce miel, il est utilisé pour purifier des personnes soupçonnées de sorcellerie.

Le *Moupapélé* ne se mange que lorsqu'on sait qu'on n'est pas sorcier. Il est souvent donné au bébé à sa naissance pour vérifier sa provenance, car pour les Baka certains enfants sont la réincarnation des esprits qui vivent dans la forêt. Ces esprits le plus souvent rentrent dans le ventre de la femme sous différentes façons surtout lorsque cette dernière ne respecte pas les interdits liés à la consommation des gibiers tués par piégeage. Ainsi donc, le *Moupapélé* comme les autres variétés de miel a des représentations au sein de la société Baka. Non seulement il peut guérir de la constipation, il sert aussi d'élément d'identification pour les nouveaux nés. Mais il nous a été précisé que la cueillette du miel est une activité réservée essentiellement aux hommes car, elle est considérée comme une activité dangereuse nécessitant de l'agilité et du courage. Les femmes n'y pratiquent pas donc n'utilisent pas le harnais pour grimper dans les hauteurs.

II-6-2 Agriculture

Si l'agriculture est l'art de faire pousser les plantes, il faut évoquer la conception baka de la plante pour comprendre leurs attitudes envers l'activité agricole. Des Baka initiés à la culture d'*irvinga gabonensis* ne s'étaient pas montré enthousiastes, car les premiers qui ont tenté cette expérience sont morts avant d'en avoir vu les principaux fruits. Le cycle végétatif de cet arbre est en effet bien long. Un autre groupe qu'on a bien voulu faire cultiver les plantes médicinales a exprimé son scepticisme, car celles-ci, sorties de la

forêt, perdraient leur pouvoir. On l'aménage, on l'exploite, mais on ne se substitue pas à Dieu. L'homme peut faire pousser mais celles-ci sont surtout un don, une chose reçue. Elles semblent se dénaturer lorsqu'on force la nature. L'évocation de cette activité dans cette sous partie est indicative compte tenu d'un développement plus exhaustif que je lui concède dans la deuxième et la troisième partie. Il s'agit précisément d'une nouvelle organisation sociale qu'a entraînée cette activité au village bosquet.

Il n'est pas possible de parler de l'activité agricole sans toutefois faire allusion aux voisins bantous qui sont les premiers à la pratiquer. En effet, même si Les Baka et les Nzime exploitent leur environnement différemment, il y a convergence vers certaines activités qui les soumettent aux mêmes contraintes. Ainsi les différences qui s'observent parmi eux ne sont pas liées à l'environnement biologique ou à des conditions abiotiques particulières, mais à une volonté des deux groupes de se différencier (LECLERC, 2001). Tout commence vers 1980 où les activités gouvernementales et non gouvernementales vont privilégier l'agriculture comme principal domaine d'intervention auprès des Baka pour rattraper l'écart d'avec leurs voisins bantou. Mais il faut s'accorder sur le fait que les Baka étaient déjà consommateurs des produits agricoles avant qu'ils n'en produisent eux-mêmes.



Photo 2 : Une famille Baka dans un champ d'arachide proche du village Ayéné (2013)

Il se raconte que *Komba* possédait des plantations dans une clairière de forêt ce qui justifie le fait que les hommes s'adressent à lui pour réclamer la nourriture qu'ils ne trouvent plus en forêt. Même s'il n'en donne toujours, nulle part, il ne les autorise à en produire. Dans la mythologie et les contes Baka, l'agriculture n'est jamais évoquée (cf. Brisson, 1999, cité par LECLERC, 2002).

Les travaux de BAHUCHET démontrent que les pygmées Baka sont spécialistes dans des domaines étroitement liés à la forêt, la chasse à la sagaie et la cueillette. Plus loin, les villageois reconnaissent cette expertise de subsistance en milieu forestier aux ancêtres Baka. D'ailleurs dans la mythologie et les contes des villageois la sagesse de la forêt est attribuée aux hommes semblables aux pygmées appelés souvent en bété "*imoromoro*". Celui chez qui on se réfère lorsqu'on est égaré en forêt, bref une sorte de source de solutions à tout. Mais cette interprétation n'est pas sans paradoxe.

En considérant que les villageois sont d'origine savanicole, le développement de l'agriculture itinérante sur brûlis qui est par excellence dédiée à l'environnement forestier

apparaît énigmatique. Cette une technique qui consiste à couper et brûler les arbres avant de commencer à semer ou planter, bref une sorte d'essartage. Or, les techniques agricoles utilisées en milieu savanicole sont différentes de celles utilisées en milieu forestier d'autant plus que le matériel utilisé dans les deux milieux écologiques est différent. Les migrations des villageois en milieu forestier leur auraient permis d'ajuster leur technique de production agricole mieux adaptée à cet environnement.

Dans le cas des déplacements des populations, il est à considérer le savoir et les pratiques des populations déjà en place à l'arrivée de migrants afin d'envisager la possibilité qu'une part de savoir ait été, par le groupe migrant acquis auprès de celui qui évolue depuis longtemps dans le milieu (LECLERC, 2002). Il s'agit des ancêtres Baka chez qui rien ne laisse supposer une pratique antérieure de l'activité agricole.

Les Baka du Bosquet pratiquent à très faible échelle une agriculture vivrière de subsistance et de rente. Les cultures vivrières et de rente qui sont pratiquées sont présentées dans les tableaux ci-dessous. Pour l'attester j'ai visité le champ de Sango julienne situé à une demi-heure de marche du village. Ce champ a une superficie de 500 mètres carrés dans laquelle une diversité de cultures, témoin des échanges entre Baka et bantou. On trouve du *jabuca* ou manioc, du *langa* ou macabo, du *ndo* ou plantain, du *kata* une espèce de feuilles comestible semblables aux épinards, du tabac, des ignames et du maïs. Sango avoue que c'est grâce à la solidarité du village qu'elle a pu faire un grand champ. D'après elle, les Baka ne faisaient pas de grands champs.

« On s'est rendu compte que lorsque nous faisons de petits champs, la récolte est très petite et finit très vite alors, on était obligé d'aller travailler dans les champs des bantous contre la nourriture. Avec l'aide des organisations non gouvernementales, nous nous sommes constituées en groupe pour travailler nous-mêmes nos champs. Comme vous le voyez vous-même je dispose d'un peu de tout dans mon champ. Une partie de la récolte servira pour nourrir ma famille et l'autre à la vente aux sœurs missionnaires. Nous les Baka pratiquons déjà l'agriculture parce que nous avons compris que nous ne pouvons plus avoir la viande comme avant, il faut se mettre à l'agriculture pour ne pas mourir de faim ».

L'agriculture dans ce village est encouragée par les responsables du SCNPD. Ce service qui est à sa première promotion a formé quelques jeunes Baka sur l'agriculture durable.

Ces jeunes ont créé des champs d'expérimentations afin d'assurer la formation au niveau du village.

En outre, l'économie du village s'étend à d'autres activités d'autant plus qu'il existe des activités génératrices des revenus menées les Baka et les allogènes⁹⁴. La première de ces activités génératrices des revenus est la forêt communautaire dont la gestion est assurée par le Cobabo⁹⁵. Le comité de gestion du Cobabo assure la coupe, la vente du bois et le partage des revenus entre différentes familles du village. Hormis cette activité génératrice des revenus du village, on compte également la présence de cinq boutiques dont deux sont tenues par des Nzime et les trois autres par deux Bamiléké et un ressortissant du nord Cameroun.

En plus, les activités de débardage⁹⁶ de bois, de transport en commun sur moto et d'agriculture s'ajoutent aux activités traditionnelles de subsistance.

En outre, les techniques d'acquisition des produits de subsistance sont à la fois issues de la vie traditionnelle et moderne. En ce qui concerne les produits de chasse, l'augmentation de la population à Moangue a fait que les Baka adoptent la technologie moderne. Le gibier s'éloignant davantage dans les profondeurs de la forêt et ne se livrant plus à proximité du chasseur Baka, l'utilisation du fusil a été adopté et s'adapte à cette réalité écologique.

En plus, l'utilisation des fusils par les Baka serait impulsée par les du village Mayang qui les recrutaient pour l'activité de chasse. Les Baka devenus peu à peu autonomes ont

⁹⁴

Ceux qui sont considérés comme des étrangers du village Moangue le Bosquet. On distingue ici les Bantous composés majoritairement des Nzime et Maka, les ressortissants de l'ouest Cameroun et un ressortissant du nord, installés dans le village pour mener leurs activités commerciales.

⁹⁵

Le COBABO est le comité de gestion de la forêt communautaire de Moangue le bosquet créé en 1998 et légalisé au mois d'août de la même année par Monsieur le Préfet du Département du Haut-Nyong, conformément à la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 portant sur les libertés d'association. Cette association est dirigée par une équipe comprenant un président, un vice-président, un secrétaire général, un secrétaire général adjoint, un chargé des opérations forestières, une trésorière, une trésorière adjointe, deux commissaires aux comptes et trois conseillers. C'est une institution est l'initiative de l'Organisation des nations unies pour l'agriculture et l'alimentation, conjointement avec le Fonds mondial pour la nature (WWF), l'Interafricain Forest Industries Association (IFIA), l'organisation international des bois tropicaux (OIBT), l'organisation africaine des bois (OAB) et le Secrétariat du réseau international des forêts modèles (SRIFM). La particularité de cette forêt communautaire est qu'elle fait actuellement l'objet d'une exploitation artisanale par la communauté conformément à la circulaire ministérielle n°0677/L/MINEF/DF/CFC du 23 février 2001 qui encourage les communautés à pratiquer l'exploitation régée du bois d'œuvre des forêts communautaires.

⁹⁶

Le débardage consiste à transporter les arbres abattus ou les billes du lieu de coupe jusqu'au premier dépôt transitoire ou en bordure de route, où les arbres seront coupés en billes ou regroupés en charge plus importantes en vue de leur transport jusqu'à l'usine de transformation ou toute d'autre destination. Le cas échéant de débardage à Moangue est le transport des pièces de bois pour les abords de route en vue de charger facilement les camions.

acheté leurs propres armes de chasse non seulement pour assurer la consommation des protéines, mais également pour s'inscrire dans la compétition d'une économie qui s'organise désormais autour de la chasse commerciale. A ces techniques d'acquisition du gibier s'ajoute l'utilisation du chien.

La domestication du chien dans la culture baka date depuis trois siècles aujourd'hui (MOISE, 2013). Dans le cycle des contes de *Waito* (KILIAN-HATZ, 2002), Komba avait beaucoup d'animaux et le jour qu'il tomba malade, ses animaux se moquèrent de lui et seul le chien s'abstint. Il décida de punir les autres animaux en les laissant dans les profondeurs de la brousse et envoya le chien auprès des hommes. Ce conte justifie l'adoption du chien par les Baka.

Dans d'autres univers culturels Camerounais comme chez les Eton, le chien n'est rien d'autre qu'un animal comme les autres; il est apprécié comme plat symbolique consommé à des événements culturels précis. Le chien bien qu'étant le premier animal à être domestiqué dans la forêt d'Afrique centrale avant le chat, constitue également un animal « mystique ou sorcier⁹⁷.

L'utilisation du chien dans les activités domestiques est récurrente chez les populations forestières et constitue une technique de chasse supplémentaire des petits gibiers.

En outre, l'acquisition des produits de cueillette de subsistance des Baka est menée en principe par les femmes et les enfants. L'exploitation des produits de cueillette dépend des connaissances écologiques de chaque catégorie sociale (hommes, femmes et enfants). Les enfants Baka disposent bien évidemment des connaissances propres à une chasse infantile⁹⁸ et à la collecte des fruits toute la journée.

A travers la chasse infantile, les enfants définissent leur grande autonomie à se nourrir sans la présence de leurs parents. Cette socialisation se traduit étonnamment d'une grande capacité d'auto détermination à l'intérieur d'une niche culturelle et permet aux enfants de contrôler l'univers des petites bêtes et des fruits.

⁹⁷Les Bété en général considèrent le chien comme un animal mystique, qui participe dans la subsistance de la famille à travers la petite chasse, mais aussi un animal qui prévoit des dangers. Le fait qu'il aboie dans la nuit renvoie à la présence d'un corps étranger. Dans certaines situations il est destiné à la consommation pour parer aux mauvais sortilèges.

⁹⁸La chasse infantile est un type de chasse mené uniquement par les enfants dans la socio culture baka. Elle consiste à chasser des petites bêtes comme le lézard, les oiseaux et les insectes. C'est également une manière de collecter à travers le petit piégeage sur les cimes des mobo arbres de forêts produisant des fruits rouges dont les oiseaux comme le colibri en raffolent.

En parlant de leur univers, les enfants définissent les tâches se rapportant à leurs propres termes. Ils partagent rarement ces mots avec leurs parents ou alors, les parents oublient ces termes et se réfèrent chaque fois à leurs enfants pour désigner un animal de type enfantin. Cela serait anodin que les parents ne puissent pas connaître les noms de petites bêtes⁹⁹ alors qu'ils ont été eux-mêmes enfants. Il s'avère qu'une fois l'adolescence atteinte, on oublie l'ancienne dénomination puisqu'on entre dans le « monde des grands » n'ayant rien de commun avec celui des enfants. Cette activité pourrait être un sujet intéressant à approfondir en l'abordant dans le sens de comprendre les savoirs écologiques traditionnels des enfants baka, mais notre thèse table sur les stratégies d'adaptabilité des Baka.

II-6-3 Elevage

Les Baka ne semblent pas s'intéresser à l'élevage d'après nos observations de terrain. On peut comprendre qu'il est économiquement plus avantageux de prélever les ressources de la biodiversité. Si certains baka à Moangue possèdent quelques poulets, il nous a été difficile de rencontrer des ovins, des caprins ou des porcins appartenant aux Baka. Il n'est pas possible dans ce contexte de sédentarité de justifier cet état de choses à la mobilité. Ces animaux auparavant pouvaient embarrasser une migration et demandant des soins. D'après certains informateurs, les Baka auraient une image très négative de l'élevage. Ils disent que leur viande est de mauvaise qualité, et qu'elle contiendrait des maladies. Ils les présentent comme des hommes puisque vivant avec ceux-ci, et leur consommation s'assimilerait donc à un cannibalisme.

Au regard de ce qui précède, la vie économique du village Moangue se situe entre les activités modernes et traditionnelles. Cette situation amène à une interpénétration de la société traditionnelle dans la vie moderne et situe le changement social des Baka.

C'est donc une adaptabilité à une écologie culturellement métissée offrant des possibilités aux Baka de se construire une nouvelle vie.

III- Caractéristiques physiques de Moangue

Le milieu physique de la zone de Moangue correspond à celui du Cameroun équatorial qu'on trouve essentiellement dans les régions du Sud, du Centre et de l'Est.

⁹⁹Petites bêtes désignent ici les animaux (lézard, colibri, taupes) qui constituent la chasse enfantine dans l'univers des pygmées Baka.

III-1 Climat

Le climat équatorial domine cette partie du territoire avec des spécificités liées à l'environnement forestier. Au cours de l'année à l'Est-Cameroun, les saisons se succèdent de la manière suivante : La petite saison des pluies de mi-mars à juin, la petite saison sèche de juin à mi-août, la grande saison de pluie de mi-août à mi-novembre, la grande saison sèche de mi-novembre à mi-mars.

La température moyenne de la zone oscille autour de 23°,5 C. Les températures mensuelles les plus basses sont relevées au mois de juillet 22,8°C et les plus élevées au mois d'avril 24,6°C. Les moyennes annuelles des précipitations pendant la même période, dépassent toujours les 1500 mm, avec un maximum au mois d'Octobre et un minimum au mois de janvier (SEME, 1997). La zone est balayée par la mousson qui est le type de vent dominant. Ces vents favorisent la dissémination des espèces, responsable du maintien du couvert végétal. D'après de nombreux témoignages des populations pendant nos entretiens, le découpage des saisons tout comme les autres indicateurs de temps traditionnels comme le fleurissement des arbres, la cueillette des espèces de champignons ou des chenilles, etc., sont énormément perturbées depuis plusieurs années. Les populations font face aux changements du calendrier de leurs activités agricoles, de chasse et de cueillette avec des précipitations qui baissent souvent en intensité ou arrivent à des périodes sortant du calendrier classique connu depuis les générations.

Dans l'ensemble, les données climatiques des différentes stations météorologiques susvisées, et relativement bien réparties tout autour de la zone montrent que la végétation est relativement homogène.

III-2 Végétation

La forêt est estimée à plus de 3,5 d'hectares, elle couvre toute la partie sud du pays le long de la frontière de la République Centrafricaine et le Congo. Elle se classe comme deuxième massif forestier derrière celui de la République Démocratique du Congo. C'est une forêt humide et dense avec des sols minces. La forêt de l'est Cameroun est le poumon de l'économie du Cameroun d'après la FAO. La production du bois issu des forêts est d'abord domestique avec une dépendance de la population en bois de chauffage et ensuite le bois rond industriel (FAO, 2014).

La végétation appartient au domaine phytogéographique Camerouno-congolais caractérisé par la prédominance d'une forêt dense humide sempervirente de moyenne altitude dite «forêt congolaise» (KPAMAN, 2001). Cette forêt est composée de grands arbres pouvant atteindre 40 à 60 mètres de hauteur avec des cimes tabulaires bien développées au niveau de la strate dominante. LETOUZEI (1968) pense que la position de la forêt atlantique biafréenne et au Sud de la forêt semi-décidue lui confère une forte diversité, qui subit plus ou moins profondément diverses influences.

La typologie de la végétation, proposée sur la base des transepts de la Réserve de biosphère du Dja en 2004 et des travaux de cartographie (LEJOLY, 1995 ; SONKE, 1994 et 1998), est constituée par les forêts sur rocher, les forêts sur sols hydromorphes et les forêts sur terres fermes.

Dans cette forêt, quatre strates sont distinguées, à savoir: la strate supérieure avec les arbres d'environ 40 mètres de hauteur; la strate continue d'arbres de taille moyenne; la strate arborescente inférieure comportant des petits arbres dont la physiologie s'accommode des conditions lumineuses moins favorables; la strate herbacée plus basse, discontinue et parfois épaisse, constituée de touffes de graminées scaphites à feuilles larges, de Cypéracées et de Marantacées. La forêt regorge d'un bon nombre d'essences d'arbres exploitables tels que le *sapelli*, le *rikio*, le *kossipo*, le *doussié*, l'*ayous*, etc.

Les forêts sur terres fermes se subdivisent en forêts primaires et secondaires sur terres fermes. Les forêts primaires sur terres fermes sont caractérisées par une hétérogénéité structurale relative à l'action et à l'importance des chablis. On y rencontre prioritairement les *Méliacées*, les *Césalpiniacées* et les *Mimosacées*.

La distribution de *Gilbertiodendron dewevrei* est telle qu'au nord de la zone, de grandes forêts à *Gilbertiodendron dewevrei* sont de part et d'autres des pistes qui mènent au Dja méridional dans le bassin supérieur de Mpeup principalement. Ces forêts se caractérisent par une absence de sous-bois.

Au sud, les populations de *Gilbertiodendron dewevrei* sont au cours supérieur du fleuve Dja. La forêt à *Gilbertiodendron dewevrei* du point de vue écologique se localise toujours dans les bas-fonds caractérisés par une nappe phréatique peu profonde à sol non marécageux. Ces forêts sont le plus souvent inondées en saison des pluies. La colonisation sous forme de peuplement de la forêt à *Gilbertiodendron dewevrei*

s'expliquerait par une synthèse entre des mycorhizes et des rhizobiums, et l'exsudation des substances allopathiques.

Les forêts secondaires de terre ferme (Musanga, Terminalia), elles se composent principalement de groupes végétaux suivants : la forêt secondaire âgée *Fagara macrophylla* ; la forêt secondaire jeune à *Musanga cecropioides* ; les recrus pré forestiers à *Caloncoba* et *Trema orientale*.

La forêt saxicole ou forêt sur rocher regroupe les formations végétales sur les rochers. Plusieurs affleurements rocheux sont disséminés à travers la réserve. Ils portent des formations végétales typiques avec des espèces particulières totalement absentes partout ailleurs dans la réserve. On y trouve également une végétation herbacée apparemment palustre où les grands mammifères se concentrent souvent en saison sèche. Un transept au niveau d'un affleurement rocheux illustre une typologie végétale particulière.

Aux informations de LEJOLY (1995), il convient d'adjoindre celles concernant des peuplements purs de *Cola edulis* et autres espèces à importance particulière. Ils sont localisés dans le sud-ouest aux environs de Bissombo, hors de l'aire présentée par VIVIEN et FAURE (1987). L'espèce est largement sollicitée pour ses fruits (noisette) et pour la construction par les populations locales. En période de fructification, une faune variée est attirée par ses fruits: Chimpanzé (Pantroglotydes) et rongeurs (BEKOLO, 1997). *Irvinga gabonenses*, *Garcinia cola*, les rotangs sont également parmi les espèces présentes et dont l'intérêt économique, sociale, écologique et culturel est reconnu.

La description sommaire des différents types de végétation occupant la région de l'est – Cameroun montre la très nette prédominance des formations forestières. La présence de forêts des forêts ceinturant le nord et sud du grand massif forestier est souvent interprétée par différents auteurs comme des formes de dégradation (KOECHLIN, 1961) ou des reconstitutions d'un climat forestier. Les autres formations, montagnardes ou littorales, ne présentent pas un caractère d'originalité propre à cette région étudiée. Enfin, il ne faut pas oublier que l'action de l'homme devient de plus en plus importante, et transforme parfois radicalement ces formations originelles. Le cas des forêts semi-décidues au sein de forêts sempervirentes, en sont souvent le témoin.

III-3 Faune

La forêt de cette partie renferme une bonne diversité faunique qui joue un rôle important pour la régénération de l'écosystème forestier. Certaines espèces animales favorisent le maintien de certains arbres dont les fruits sont appréciés des hommes. Si la faune est importante, il est à signaler l'activité du braconnage qui sévit dans cette zone malgré l'installation du Service de conservation du MINFOF. L'abondante quantité de viande de brousse que l'on retrouve dans les restaurants des chefs-lieux des régions proviennent de la grande chasse commerciale.

Les mammifères

Selon leur niveau de protection, les mammifères les plus gros et les plus caractéristiques de la forêt profonde sont les suivants :

-Classe A (Protection absolue) : la Panthère (*Panthera pardus*), le Gorille (*Gorilla*), le Chimpanzé (*Pan troglodytes*), le Magistrat (*Colobus guereza*).

-Classe B (protection partielle) : l'Eléphant (*Loxodonta africana cyclotis*), le Buffle (*Syncerus caffer narrus*), le Sitatunga (*Tragelaphus spekei*), le Pangolin géant (*Manis gigantea*), le Potamochère (*Potamochoerus porcus*), le Céphalophe à bande dorsale noire (*C. dorsalis*), le Bongo (*Boocerus sp*) a été observé dans la réserve en fin juin 1997.

-Classe C (Protection réglementée) : le Hocheur (*Cercopithecus nictitans*), le Moustac (*Cercopithecus cephus*), le Cercocèbe à joues blanches (*Cercocèbes albigena*), le Cercocèbe agile (*Cercocebus galeritus*), le Mone (*Cercopithecus pogonias*), le singe de brazza (*Cercopithecus neglectus*), le Céphalophe bleu (*Cephaloplus sp*) ...

Les études sur l'abondance de ces mammifères indiquent que la densité des éléphants est de 0.56 individus/km², 1.71 individu/km² pour le Gorille, 0.79 individu/km² pour le Chimpanzé (WILLIAMSON et USONGO, 1995). Les renseignements sur la distribution de quelques primates, fournis par les mêmes auteurs que ci-dessus sont résumés par GAUTHIER-HION (1996).

La richesse spécifique des petits mammifères atteint 12 espèces sur 100 m (NGNEGNEU, 1997). Selon COLYN (1994), les petits mammifères constituent plus d'espèces mammaliennes à l'intérieur de la forêt protégée.

Sur la base de la synthèse des observations sur la faune et la chasse en zone périphérique nord de la RBD, il apparaît que le Dja ne constituerait pas vraisemblablement une

barrière pour les déplacements de la grande faune. De ce fait, il n'existe pas des espèces spécifiques à l'intérieur ou à l'extérieur. Cependant dans le cours inférieur du Dja, au-delà du confluent de la Lobo (sud de Bengbis), le Mandrill présent sur la rive droite du Dja n'a pas été rencontré dans la RBD (NGNEGNEU, 1997).

Les données d'inventaire de la faune ci-dessus présentées ne tiennent pas compte des céphalophes, des petits carnivores et des rongeurs pourtant présents dans toutes les forêts environnantes. Ces animaux sont d'une importance capitale en ce sens qu'ils constituent les espèces les plus prélevées. La comparaison des prélèvements à travers la chasse de part et d'autres du fleuve Dja dans la partie nord et ouest de la réserve montre que la proportion d'espèces d'ongulés prélevées est plus importante à l'intérieur de la RBD qu'à l'extérieur. Ce résultat illustre nettement l'influence anthropique sur la taille de la population faunique. En effet, la périphérie de la réserve est parsemée de villages et subit plus l'action humaine que l'intérieur qui est inhabité. En d'autres termes, la richesse faunique de la RBD a plus été préservée grâce à sa limite naturelle constituée par le fleuve Dja que par une quelconque protection de la part de l'administration chargée de la faune.

Les oiseaux

CHRISTY (1996) affirme qu'il existe plus de 360 espèces d'oiseaux dans la réserve du Dja dont quelques 80 espèces migratrices plus ou moins venus d'Europe et d'Afrique (principalement des contrées sahéliennes durant la saison sèche de ses zones). Le perroquet gris à queue rouge, *Psittacus erithacus*, le grand Calao à casque noir *Ceratogymna atrata*, le Calao à joues brunes, *Ceratogymna cylindricus*, le Calao à joues grises *Ceratogymna subcylindricus* sont les plus remarquables. Les calaos, toutes espèces confondues atteindraient une densité de 13 individus par km². La RBD et ses périphéries abritent une des plus importantes colonies au monde de Picatharte chauve *Picathartes oreas*, avec une cinquantaine de nids actifs sur une même falaise rocheuse. Aucune espèce endémique n'a encore été identifiée et surtout du fait des difficultés d'observation dans ce milieu dense d'espèces discrètes et silencieuses et de l'existence probable de biotopes particuliers non encore couverts par les études ne permettent pas de conclure sur la richesse de l'avifaune dans le Dja.

Les espèces de poissons rencontrées dans les rivières et le fleuve Dja sont communément celles rencontrées dans le bassin congolais. Comme partout ailleurs dans la forêt congolaise, les reptiles et les amphibiens sont largement représentés. La pression de la chasse exercée sur certaines espèces protégées (crocodiles en particulier) nécessite leur inventaire à brève échéance.

III-4 Hydrographie

Le principal cours d'eau qui arrose la Réserve du Dja (RBD) et ses périphéries est le fleuve Dja. Le réseau hydrographique de la RBD est très influencé par ce fleuve. Celui-ci constitue une limite naturelle au Nord, à l'Ouest et au Sud de la réserve et forme ainsi la « boucle du Dja ». Il prend sa source au Nord-ouest de « Djaposten », il suit d'abord une orientation Est-Ouest en direction de Bengbis, puis à *Assók* (Bengbis), il prend la direction Nord-Sud dans laquelle il capte ses principaux affluents la *Lobo* et la *Libi* sur sa rive droite, il reprend vers *Bityé* (*Meyomessala*), la direction Ouest-Est jusqu'à Bi (Mintom) où il se détache de la réserve et bascule au Sud-est du Cameroun où il se jette à la Sangha dans la cuvette congolaise, après avoir pris le nom de la Ngoko.

Le Dja draine la partie médiane du plateau central Camerounais et fait partie du bassin fluvial du Congo. Le fleuve Dja est entrecoupé de chutes et de rapides qui rendent son cours difficilement navigable. Les autres cours d'eau qui irriguent la RBD constituent des affluents du Dja. Il s'agit du côté Nord de la réserve de : *Lou*, *Koung*, *Edjiné*, *Mien*, *Sabe* et *Ndoumé*, et dans la partie Sud : *Mpeup*, *Mpam*, *Ndjia*, *Nlong*, *Mintomo*, *Bisa*, *Djablé*, *Makoum*, *Bobo*, *Djomé*.

Ces deux groupes d'affluents situent assez bien la ligne de crête Est-Ouest qui traverse la réserve. La diversité de cours d'eau sus illustrée explique également la présence d'une multitude de marécages comprenant des tiges de raphia dans l'ensemble de la réserve et ses périphéries dont le village Bosquet en fait partie. Mais *Ahololo* est le principal cours d'eau du village bosquet qui serpente le derrière des cases. Les populations du Bosquet s'en servent de différentes manières au niveau de leurs ménages.

Le milieu physique tel que présenté montre une diversité de richesses naturelles qui ne profitent pas toujours aux riverains. En plus, cette richesse est sous contrôle d'un dispositif juridique d'exploitation en l'occurrence le plan d'aménagement, la loi

forestière et la Réserve du Dja. Ce dispositif restreint les pratiques culturelles des Baka et les contraint à se tourner vers d'autres activités alternatives.

CONCLUSION

Le Cameroun est localisé en dessous de l'équateur en Afrique centrale, Comme l'ensemble des pays du Sud, c'est un pays en construction au sein duquel on observe des dérives de gestion du patrimoine national. La longévité au pouvoir des cadres de la fonction publique, le non renouvellement de ses institutions, l'inadéquation de son système éducatif, le non priorité de la compétence des jeunes et l'enrichissement illicite font de ce pays l'un des plus corrompus au monde. Comme tous les Etats africains extrovertis (BAYART, 2009), le Cameroun dépend fortement de l'aide extérieure. À ce lot de problèmes s'est incrusté très récemment des crimes rituels dont les origines font référence à des pratiques d'accession au pouvoir. Cependant, le Cameroun augure à un avenir meilleur avec des potentialités humaines de qualité et des richesses de son sol et du sous-sol. Les avancées du développement infrastructurel sont perceptibles à travers les projets structurants (port en eau profonde de Kribi, barrage de Lom Pangar, Mevele et Mekin). De l'autre côté, nous avons situé la zone de recherche dans la périphérie de la Réserve de faune du Dja. Dans la description, nous avons mentionné les raisons de la création du village Bosquet en 1972 par la sœur ALBERIC et KALO ainsi que les migrations qui y sont survenues. Aujourd'hui, le village Bosquet présente la vie des pygmées de demain avec une intégration à la vie économique, politique et sociale animée par le gouvernement et les courtiers de développement.

CHAPITRE 2

OPERATIONNALITE DES CONCEPTS

PRESENTATION

Ce chapitre présente le cadre conceptuel de l'étude. Il apporte des précisions conceptuelles de ce travail à la lumière de la littérature scientifique disponible afin d'élaguer de potentielles incompréhensions. Le concept de résilience est parcouru à travers des lectures transversales des devanciers, puis une attention est marquée sur son origine, son utilisation pluridisciplinaire, ses limites et son appropriation chez les Baka. Le deuxième temps est consacré à la définition des mutations socio environnementales tout en insistant sur la pression anthropique et son impact dans la vie et survie des Baka.

II OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS

L'exercice scientifique mène très souvent à la définition des concepts clefs afin d'éviter de potentielles incompréhensions (MEAD, 1970). En effet, il s'agit ici de préciser les contenus des mots du titre de notre recherche. Il ne faut pas s'attendre aux définitions se rapportant à un cadre scientifique précis, mais plutôt aux apports multidisciplinaires.

II-1 Baka

Depuis le XVIII^e siècle, la signification du mot Baka fait l'objet de plusieurs études anthropologiques et ethnologiques. Des sources historiques et linguistiques s'accordent unanimement sur son origine vient de « *bakama*¹⁰⁰ » et signifie oiseau sans abri. Cette définition pose les jalons d'un mode de vie nomade qui a longtemps caractérisé les pygmées. ABEGA (1998) a proposé la même définition qui prend en compte leur mobilité. Ainsi donc, la mobilité dans l'espace forestier des Baka est assimilée à celle d'un oiseau migrateur. Cette comparaison est fondamentale dans le décryptage les interactions entre les Baka et leur environnement.

D'autres précisions sont également apportées par BAHUCHET (1991). Il précisait déjà l'origine de ce terme en s'appuyant sur la comparaison linguistique des chasseurs-cueilleurs d'Afrique centrale. Pour lui, ce nom viendrait de la décomposition de « *Baaka* » qui donne Baka et Aka. Les deux groupes auraient ainsi eu un ancêtre commun à une certaine époque dont la progéniture se serait séparée. Cette origine du mot Baaka ne donne malheureusement pas sa symbolique d'où la méconnaissance au sein de certains groupes bantous qui le généralisent, passant que tous les pygmées sont Baka.

¹⁰⁰Bakama signifie celui qui est prêt à partir pour une destination inconnue tel un oiseau.

Et, d'après une classification de HOMBERT, le baka oubanguien¹⁰¹ et l'aka et de registre bantou. La dénomination baka est issue de l'éclatement du mot Baaka. Cette précision linguistique tranche ainsi le débat sur l'origine du mot baka existant dans trois pays (le Cameroun, le Gabon et la RCA).

II-2 La résilience: une notion polysémique

Cette étude se fonde sur le concept de résilience. En effet, qu'il s'agisse du nord, où se pose la question de l'état post moderne ou le sud où l'émergence de la résilience est vue comme une condition de reconstruction des modes de vie, du développement et d'auto-détermination, ce concept fait désormais partie du lexique des acteurs politiques et scientifiques, ainsi que des bailleurs de fonds qui l'ont intégré à leurs répertoires d'action (TISSERON, 2001).

Mais s'il convient de prendre au sérieux la résilience ne serait-ce que parce que les institutions sociales de tout bord se mobilisent et élaborent parfois des mécanismes en son nom, il faut également souligner que son succès fait problème, du fait même de son ampleur. En effet, l'usage de la résilience paraît parfois inapproprié, sinon incantatoire et propice à des instrumentalisation idéologiques.

Victime de son attractivité, la notion de résilience souffre également de son imprécision et de son caractère extraordinaire polysémique, au point d'apparaître comme une notion « attrape tout » dont la difficulté de définition n'a d'égale que la richesse de la généalogie scientifique.

Faire état des réserves scientifiques légitimes que doit inspirer la notion de résilience ne signifie pas qu'il faille se détourner ou conclure précocement à son non pertinence.

Cela peut provoquer alors que le monde célèbre l'émergence d'une résilience mondialisée. Mais c'est un détour obligé si l'on veut cerner avec un minimum de précision les contours de cette notion, en distinguant ses vertus analytiques de ses usages idéologiques. Faire le ménage de la résilience est, du reste, un des objectifs assignés à cette section. Et l'on ne peut s'y atteler qu'en soulignant d'emblée, avec la plupart des analystes qui s'y sont intéressés, le caractère fuyant, allusif, ambigu, voire assez peu

¹⁰¹Le registre de langue est un mode d'expression adapté à une situation d'énonciation particulière, qui détermine notamment, certains choix lexicaux et syntaxiques.

opérateur de cette notion. Celle-ci inspire même une telle méfiance à certains qu'ils y voient un mythe ou pire un gadget estampillé de la communauté internationale (KOFFI, 2014).

Mais si l'on peut admettre qu'il y a incontestablement un effet de mode dans l'usage parfois immodéré, voire ambigu, de la résilience, force est néanmoins de reconnaître qu'elle constitue désormais une catégorie structurant les stratégies d'intervention qu'une anthropologie du développement ne saurait ignorer sous peine de s'interdire de comprendre les logiques d'accompagnement des pygmées Baka face aux mutations socio environnementales. Cette parcellisation fait sienne des analyses autour de ce concept de résilience du point de vue de son dynamisme historique comme actuel, depuis son origine physique, jusqu'à son appropriation en sciences sociales. Autrement dit, nous focalisons l'attention sur les définitions des sciences physiques, de la psychologie, du développement et de l'anthropologie.

II-2-1 L'origine commune de la résilience, des réalités contrastées

Dérivée du mot latin « *resilere* », la résilience est utilisée en français au moyen âge, dans un sens qui retient l'idée de saut en arrière ou de retour à l'origine (TISSERON, 2008). D'ailleurs c'est le premier sens du mot résiliation qui signifie se délier des obligations contractées et de s'en libérer. Néanmoins, c'est effectivement la traduction anglaise au XVII^e siècle qui apporta des nuances, en retenant le participe présent du mot latin, « *resiliens* », et lui concédera la logique de rebond comme réaction après un choc. Comment les différentes disciplines (sciences physiques, psychologie, anthropologie et développement) appréhendent-elles le concept de résilience ?

Le mot résilience a été utilisé pour la première fois en sciences physiques. Il se rapporte à la capacité d'un métal à résister aux pressions et à reprendre sa forme initiale après avoir été déformé (MESNARD). Autrement dit, c'est la résistance d'un matériau à l'impact d'une masse reçue à sa surface unitaire ou une torsion qui lui est imposée. Ainsi, la résilience traduit originellement l'idée d'une capacité de résistance à un choc physique; ce qui peut renvoyer à une caractéristique intrinsèque objectivement quantifiable et mesurable pouvant se prêter à la notion de stabilité. Le concept à ce niveau peut s'associer à la prédiction dans la dynamique des systèmes.

Pour un système donné, l'équilibre est un état exprimé par une variable d'état qui reste constante. Le système est stable s'il revient à son état d'équilibre initial suite à une perturbation. Il est instable s'il s'en éloigne. La résistance traduit donc une modalité de changement du système, au cas où la difficulté de le changer est un critère de résistance. La stabilité d'un équilibre unique du système est ici centrale, et la résilience comme résistance n'insiste pas sur la notion de vulnérabilité, c'est-à-dire sur la sensibilité au choc qui fait l'élasticité du matériau. C'est plutôt la difficulté de le changer, qui réfère à la persistance comme retour à l'équilibre initial unique qui reste l'idée force (KOFFI, 2014). Cette définition des sciences physiques corrobore-t-elle à celle de la psychologie?

II-2-2 Approche psychologique

En psychologie, il existe une résilience dite positive qui apparaît comme une métaphore du concept emprunté aux sciences physiques. Cette approche de la résilience a été initiée aux Etats Unis dans les années 1950. Mais c'est à partir de 1982 que WERNER, psychologue a commencé à Hawaï (île de Kauai) le suivi de 700 enfants sans famille, sans institution scolaire, vivant dans la rue et victimes de toutes sortes d'agressions physiques et sexuelles. Face à cette situation, ces enfants étaient condamnés à un destin incertain parce que présentant des risques élevés de trouble du comportement.

Trente ans plus tard, Emmy remarqua que quelques enfants avaient réussi à apprendre un métier, à fonder une famille et avaient dominé les troubles psychiques majeurs. Elle conclut que certains enfants avaient des capacités particulières à surmonter les traumatismes de la vie pour s'en sortir, et appela ces enfants « résilients ».

Par ailleurs, d'autres enfants n'ont pas eu besoin d'un suivi thérapeutique pour rebondir dans leur vie et devenir des adultes bien intégrés, restant invaincus dans leur parcours existentiel (TOMKIEWICZ, 2000 ; MANCIAUX, 2001 ; TISSERON, 2008). Certes ces enfants pouvaient être considérés comme fragiles et vulnérables c'est-à-dire sensibles à l'effet des circonstances adverses, ceci à partir de leur état de choc. Et pourtant ils ont pu élaborer des moyens ou stratégies pour se construire une nouvelle vie. Ce résultat majeur, inattendu, soulève du coup la question de la capacité de rebond malgré le traumatisme censé perturber profondément un parcours de vie sociale.

Dès lors, parler de la résilience humaine revient à convoquer cette capacité particulière à surmonter un traumatisme pourtant de nature à dévier négativement un parcours social de

qualité. La résilience s'inscrit donc dans une perspective positive et, surtout éloigne la logique¹⁰² qui prévalait historiquement à WERNER.

Ce résultat apporte des limites à la question du déterminisme et de la fatalité, et pose celle de la prédiction. Peut-on parler de façon rassurante en prenant pour prétexte des conditions défavorables survenues dans l'existence d'une personne à un moment donné, pour parier sur son avenir?

A cette question, CYRULNICK (1990): « *Un merveilleux malheur* » donne une réponse en ignorant la fatalité. Ainsi posé, le traumatisme n'est plus analysé uniquement dans une dimension négative, mais aussi comme une ouverture vers un autre possible, vers quelque chose de nouveau. C'est également une métamorphose de l'individu ou une communauté à vaincre l'adversité qui s'oppose en obstacle. La résilience est une sorte de métamorphose accompagnée d'une capacité à rebondir face à une situation défavorable.

COWEN (1996) parle d'une adaptation exceptionnelle malgré l'exposition à des stressseurs significatifs. Cette pensée n'est pas loin du développement des stratégies d'une communauté pour sa survie même si on note quelques nuances entre le développement normal dans des situations traumatisantes et l'adaptation exceptionnelle face à ces dernières. Mais tous deux convoquent le rebond d'une communauté dans une situation de traumatisme. Quelles sont les capacités d'élaboration du rebond?

ALLEN (1998) a tenté d'apporter une réponse à cette question en donnant une autre portée au concept de résilience. Pour lui, c'est l'habileté à résister aux effets négatifs de vulnérabilités internes et environnementales. Dans son approche, il fait état de la relation de l'homme avec son environnement. Cette définition se rapproche beaucoup plus du sens que nous voulons donner à cette recherche à savoir l'adaptation des Baka aux différentes transformations qu'ils vivent au quotidien. Ce sens n'est pas loin de celui que donne MASTEN (1998). Selon lui, la résilience est la compétence manifeste d'une communauté dans le contexte d'obstacles majeurs à l'adaptation et/ou au développement. Au regard de ces définitions, une question surgit quand on parle de la résilience en anthropologie: de quelle résilience parle-t-on?

¹⁰²La logique qui prévalait avant Werner stipulait que l'individu était lié à son parcours de vie. Une linéarité de son existence où les faits logiquement engendrent les conséquences.

Il est clair qu'il ne pourrait pas s'agir exclusivement de la résilience psychique, car il s'agit de l'humain aux multiples dimensions : physique, psychique, sociale et environnementale. Le matériau d'analyse est donc humain et social. Cela implique un rapport réflexif et interactionniste, qui confère à la résilience une dimension spécifique en fonction de chaque groupe.

II-2-3 Approche anthropologique de la résilience

Il s'agit de l'utilisation du rebond des Baka dans le contexte de modernité. Il serait illusoire de penser que les Baka sont étrangers au concept de résilience dans leurs parcours de vie, faits d'événements heureux et malheureux. Dans ce cas précis, la perte des terres, des territoires forestiers à laquelle s'ajoutent la déforestation et la pression anthropique sur les ressources forestières, la discrimination, la marginalisation, la non reconnaissance de leurs droits, sont autant d'éléments les ayant conduit au traumatisme. Spoliée des forêts et poussée dans les villages occupés depuis longtemps par les familles bantoues, la communauté baka était vouée à une adaptation difficile à la vie moderne et personne ne misait sur son rebond.

Confrontée au changement, la communauté quitte progressivement l'idée de revenir dans la forêt sa base de survie. Les Baka se remettent en question en construisant leur destin dans les villages. Ils formulent ainsi leurs préoccupations existentielles dans un monde moderne de plus en plus exigeant et trouvent la nécessité de modifier leurs modes de vie (chasse, cueillette et pêche) datant des temps anciens. Cette rupture des pratiques anciennes s'accompagne d'interactions endogènes et exogènes qui conduisent inéluctablement à l'adaptabilité à la vie moderne.

Cependant, il n'est pas question ici de la disparition totale de la société traditionnelle, mais plutôt de sa conversion partielle à la modernité. En effet, les Baka, la société civile et l'Etat élaborent des stratégies concourant à la négociation du bon virage vers la modernité. Mais, qu'en est-il exactement de la compréhension de la résilience chez les Baka? Sinon comment la définissent-ils?

Il est urgent d'emprunter des pistes ethno-linguistiques sous-utilisées en anthropologie (BAHUCHET, 1991) pour décrypter la résilience.

Les Baka définissent la résilience par la rupture et le rebond, un ensemble de mots qui collent à leur quotidien. Ils conçoivent la résilience dans le temps et l'espace qu'ils

situent dans le passé avec des modes de vie en forêt. C'est également à une époque lointaine où ils régnaient une parfaite harmonie entre les Baka, les esprits de la forêt et Komba le Dieu protecteur et pourvoyeur de nourriture. Or la vie actuelle est cadencée des changements survenus dans la forêt avec le ronronnement des tronçonneuses, le braconnage, la fouille des sols et la transformation de la forêt en aires protégées, ce qui justifierait leur fragilité et leur vulnérabilité.

En même temps, la vie au village demande une réaction rapide des Baka survenus afin de préparer le futur. Ce futur constitue une étape déterminante surtout dans l'adoption des bonnes attitudes d'adaptation aux modes de vie que propose la modernité. Ces trois moments importants permettraient aux Baka de définir leur propre adaptabilité.

Premièrement, les pygmées seraient conscients de tourner le dos à la forêt c'est-à-dire faire une sorte de deuil tout en prenant conscience des enjeux d'accommodation à la modernité. Tout porte à croire que les Baka seraient déterminés dans ce challenge puisqu'ils compteraient non seulement sur leur dynamisme, mais également sur l'accompagnement de l'Etat et de la société civile.

Parlant de l'adaptabilité, les Baka auraient un vocabulaire pour la désigner. De la sortie de la forêt à l'installation au village qu'ils nomment par un groupe de mots *na lédjè abèlé na doa sisi agba* et des mots, *pkéké* ou *djélè*: « courage » « force »; *biki*: « résister »; *di so*: « supporter »; *makala*: « aujourd'hui », *dupkè*: « demain »; *lané*: « avenir », tous ces mots convergent vers un dénominateur commun qui est *tolima tè tolina* qui signifie « rebondir » ou « commencer » une nouvelle vie.

Une autre conception stipulerait que la résilience est l'acceptation du cadre de vie villageois avec ses exigences (scolarisation, agriculture et participation à la vie politique) ce qui rejoint l'idée de CYRULNIK lorsqu'il parle d'opportunité à changer sa vision du monde. Les Baka du Bosquet sont enclin dans cet élan de changement et n'hésitent pas quelquesfois de remettre en question leur identité culturelle pour s'adapter à la vie du village. Il est désigné par *nà lekè do to na toto*.

Les communautés Baka reconnaissent donc l'impact de la vie au village sur leurs modes de vie, c'est pourquoi ils s'arment de *pkéké /biki* courage pour dominer l'adversité de la modernité. Ici la résilience serait la réaction baka aux changements survenus sur la forêt.

II-2-4 Résilience ou deuil des modes de vie anciens ?

La construction d'une nouvelle *léwu* s'arrime au contexte villageois qui exige l'adoption de l'agriculture, l'éducation moderne, les soins de santé, la participation politique et économique du Cameroun, etc... Cette tâche se réfère forcément à une nouvelle vie, bref à l'invention du quotidien pour emprunter l'expression à DE CERTEAU.

Cette invention du quotidien suppose une flexibilité de la culture baka en acceptant les offres extérieures des Bantous, Etat du Cameroun et société civile. Cette logique est évoquée dans le cadre de l'appropriation des activités de développement par des bénéficiaires. Même si cette appropriation suppose l'acquisition de nouvelles attitudes vis-à-vis d'ouvrages communautaires.

Ces nouvelles attitudes baka se vérifient à travers des constats des zones de chasse appelées zone de cynégétiques où le gibier se fait nettement de plus en plus rare à cause d'une démographie galopante. Ils s'orientent ainsi vers d'autres opportunités alimentaires modernes (riz, viandes bovines).

En outre, l'habitat forestier caractérisé par les ou huttes hémisphériques a été substitué par des cases rectangulaires en raphia. Ce changement des huttes plus petites en cases rectangulaires assez spacieuses fait que les Baka se situent dans la contemporanéité. Désormais, les Baka habitent dans des maisons dont l'intérieur répond aux exigences de la modernité avec des lits, des postes téléviseurs, des canapés, des ustensiles de cuisine, bref une technologie de l'heure.

II-2-5 Résilience ou souffrance positive une vision baka ?

La chance a été le principal facteur d'acquisition de la nourriture en forêt dans la communauté baka (BAHUCHET). Ainsi, Komba le dieu fournissait la nourriture, les remèdes, etc. Les Baka ne dépensaient aucune énergie pour vivre et survivre. Dans ce contexte, seul le respect des objets animés et non animés prévalait. Seulement au village, les Baka fourniraient des efforts physiques pour leur survie. Ils s'arriment à la pratique de l'agriculture même s'ils considèrent le travail comme une souffrance.

Parviendront-ils à être résilients s'ils n'acceptent pas la souffrance ?

Une approche jette de nouvelles bases dans un cadre utilitariste, où la résilience est associée à la souffrance. Depuis longtemps une tradition africaine affirme la priorité à la souffrance par rapport au bien-être.

En 1905, Louise Miche oppose de façon absolue la souffrance du prolétariat au bien être des bourgeois. NIETZCHE¹⁰³ (1887) montre comment l'homme, l'animal le plus courageux, et le plus habitué à souffrir ne refuse pas la souffrance pour s'accomplir dans le temps. Dans sa généalogie de la morale, l'économie est le lieu de naissance de la souffrance. L'homme doit ainsi souffrir pour obtenir un gain qui lui permettra d'accéder au bien-être.

FREUD en 1930, analysait la souffrance personnelle dans une dimension psychologique comme un état de frustrations crée par le surmoi. Pour lui, c'est l'inaccessibilité à certains désirs de vie qui seraient à l'origine de la souffrance. Mais cette symétrie entre le bonheur et la souffrance a été dénoncée par POPPER (1959). Pour lui, sur le plan éthique, il n'existe pas de symétrie entre souffrance et bonheur, ou encore entre peine et plaisir.

Vue sous cet angle, la résilience des Baka s'appuie sur des articulations comme l'invention, le courage, la force, la délicatesse ou la négociation.

Les Baka empruntent certains modes d'adaptation chez leurs voisins Bantous. Ces emprunts vont de l'adoption de l'agriculture, aux petits travaux dans les champs appelés communément *jobs*.

Construire une nouvelle vie par la souffrance exige également une prise de conscience. A ce niveau, souffrir devient une simple étape de résistance pour se conformer à la logique des autres. François dans son étude préliminaire analyse les caractéristiques d'une économie fondée sur la souffrance, dans la mesure où elles déterminent les possibilités de résilience. D'après lui, le fait de rebondir socialement à partir d'une situation critique, n'a de sens que par la souffrance qu'elle tente d'éradiquer. Mais les pygmées voient également en cette situation, une rupture avec *Komba* le dieu de la forêt qui a créé toute richesse pour l'homme.

D'une part, les Baka pensaient que se mettre à l'agriculture serait une façon de rivaliser avec *Komba* et ses créatures. Mais au-delà de cette posture de construction d'une nouvelle vie, les pygmées Baka vont chercher la force *pkeké* dans leur intérieur pour rompre avec cette perception de *Komba*, resté silencieux à leurs pleurs depuis leur installation en bordure de route.

¹⁰³ Nietzsche Friedrich, La généalogie de la morale, Paris Folio, Coll. « Essais », 1994 (1887 pour une édition originale).

La résilience serait alors une reconsidération des rapports entre Baka et *Komba*. Ainsi donc, soit la résilience est prédéterminée par la souffrance au niveau économique et il faudrait trouver les « capacités » d'une conversion de cette souffrance en résilience. Soit la résilience se fonde sur la surprise comme dans le « *Merveilleux malheur* » (CYRULNIK, 2002).

D'autre part, la résilience des Baka est assimilée à un développement normal dans les conditions difficiles, une capacité à minimiser leur état de souffrance. Ce surpassement des Baka témoigne non seulement de leur flexibilité culturelle mais aussi de leur dynamisme adaptatif. Si les Baka reconnaissent avoir tourné le dos à la forêt, ils pensent à prendre leur propre envol par une mixité d'activités issues du monde traditionnel et du monde moderne qui serait au fondement de leur résilience.

Bien qu'ils aient adopté l'agriculture, les pygmées se réfèrent à leur culture pour se positionner dans la modernité. Leurs connaissances écologiques et traditionnelles de l'espace forestier constituent une stratégie qui fait l'unanimité aujourd'hui.

Cette stratégie fait d'eux une communauté inventive, mais pas dans le sens de créer comme chez les Bantous où le terme de résilience fait allusion au verbe « *Ate* » créer. Il est souvent utilisé chez les *Béti* dans le domaine artistique et traduit l'esprit de création, d'inspiration et d'arrangement d'une pensée construite autour d'un sujet. Par exemple : un artiste s'inspire d'une situation ou d'un comportement social pour composer une chanson qui fera plus tard l'unanimité ou pas chez les mélomanes, mais l'aboutissement de ce projet est un processus long et pénible.

En outre, *Ate* signifie également *alak*, arracher terme utilisé dans l'agriculture renvoyant au déracinement des tubercules. Cette activité nécessite l'effort et la délicatesse de l'agriculteur.

Vraisemblablement, les Baka assimilent la résilience à la capacité à s'accommoder aux modes de vie du village où ils vivent désormais. Si l'adaptation des Baka dépend en grande partie d'eux-mêmes, ils sollicitent aussi un encadrement de l'Etat et des hommes de bonne volonté pour rattraper le retard qui les sépare des Bantou. L'adaptabilité des Baka ne se résumerait donc pas à la simple adoption de l'agriculture mais aussi à l'accompagnement efficace d'acteurs du développement appelés tuteurs de résilience.

L'environnement actuel des pygmées Baka mérite une attention particulière du fait de l'impact des changements socio environnementaux. Questionnant la vulnérabilité à travers le risque, nous montrons qu'un individu ne peut être résilient que s'il est exposé à une quelconque vulnérabilité, celle-ci peut être liée à un risque ou aléa de son environnement immédiat (perte des terres, des territoires traditionnels et des ressources).

Le terme de vulnérabilité, polysémique, touche alors les sciences dures et les sciences humaines. Pour comprendre et analyser ce terme, certains auteurs ont aligné un ensemble de définitions. Ils exposent la diversité sémantique qui peut y être associée avec des définitions globales, spécifiques, sectorielles, ou décomposées en ensembles complémentaires.

Concernant la géographie des risques, la genèse des représentations associées à ce terme peut être schématisée à travers la vulnérabilité biophysique et la vulnérabilité sociale. La vulnérabilité biophysique se détermine par la nature de l'aléa, sa probabilité, l'importance de l'exposition des enjeux et la sensibilité physique des enjeux. Selon cette représentation, pour chaque enjeu reconnu, il est possible d'établir une évaluation des dommages en fonction des critères d'impact, de fragilité et d'exposition.

La vulnérabilité sociale, également appelée « vulnérabilité d'organisation », exprime la capacité d'une société à anticiper l'aléa, à faire face à l'urgence, à adapter son comportement en temps de crise, et à se reconstruire. La vulnérabilité sociale est ainsi directement liée à la résilience et au fonctionnement des sociétés (WISNER et Al. 2004).

Le passage de la notion d'enjeu et de la résistance au système intègre alors le concept de résilience. Dans cette perspective, la résilience y est vue comme la capacité d'un système à absorber le changement et à persister au-delà d'une perturbation. Dans le cas échéant, les pygmées Baka disposent-ils des moyens ou des capacités à absorber les transformations auxquelles ils font face ? Sinon quelles sont les stratégies qu'ils mettent sur pied pour s'y adapter.

Parlant de « capacités », SEN¹⁰⁴ (1993) pense que la résilience est un long processus qui intègre d'autres concepts proches à la reconstruction d'une vie.

Trois critères sont au fondement de la saisie de la résilience des pygmées Baka. En effet, nous avons prêté attention à la reconstruction de la vie à travers la prise de conscience

¹⁰⁴ Sen amartya, *Ethique et économie*, Paris, Presses universitaires, France, 1993.

des Baka, l'accompagnement des acteurs (société civile et État) de développement encore appelé « *tuteurs de résilience* ».

II-2-6 Résilience comme nouveau concept de développement

La résilience fait également l'objet d'une récupération dans tous les champs comme le développement. En effet, cette préoccupation trouve sans doute la réponse auprès de l'approche de LALLAU et DROY (2014). Pour ces auteurs, les organismes non gouvernementaux ou encore une certaine société civile ne peuvent être utiles que s'il y a des catastrophes ou des malaises sociaux.

L'objectif prioritaire ici est de soutenir les capacités des ménages soumis aux chocs. Selon MAHIEU (2014), l'origine de ce concept des sciences dures à son adaptation aux sciences sociales, à la psychologie, ou à l'écologie montre que la thématique a des contours peu définis. L'attractivité du concept de résilience dans le champ de développement international est cependant certaine. D'abord introduit pour analyser les réponses développementales aux changements climatiques, puis aux catastrophes naturelles dans le domaine de l'urgence, il a notamment été utilisé pour expliquer les réponses à d'autres types de chocs, comme la capacité des communautés à se relever après un conflit armé. Cette vision s'inscrit donc dans le registre de l'effort propre d'une communauté et de la mise en place d'une stratégie d'accompagnement.

Dans ce sens, le développement se focalise principalement autour des interventions qualitatives ou quantitatives, dans le contexte visé. C'est pour cela que la résilience est usitée dans les programmes de développements actuels : ce changement doit être mesurable, il doit se baser sur une analyse claire de ce qui doit changer dans un contexte donné, à partir d'une analyse de la situation avant l'intervention.

La résilience dans sa version développementale, a dû insister sur cet élément central du changement pour être acceptée par les acteurs du développement. Un système résilient faisant face aux chocs ne doit pas seulement revenir à son organisation, mais en sortir grandi, changé, de façon qualitative et durable. Ainsi une communauté comme celle des Baka met en œuvre des dynamiques positives lui permettant de surmonter les chocs et de s'organiser de telle façon à éviter, ou amoindrir, les chocs futurs.

Dans cette optique, le développement international est régulièrement interpellé quant à sa capacité à démontrer son efficacité, à atteindre ses objectifs affichés de réduction de la

pauvreté, à mettre en œuvre le développement dans les pays cibles, et à améliorer la qualité de vie de leurs populations. Devant l'incertitude sur les méthodes pour atteindre ces objectifs ambitieux dans des contextes extrêmement complexes, les acteurs du développement proposent régulièrement des approches et des méthodes nouvelles.

Le domaine du développement est donc sans cesse renouvelé, stimulé par l'apport de nouvelles approches, de perspectives différentes, et d'outils pouvant améliorer l'impact des interventions. La résilience dernière arrivée dans ce débat, propose une approche différente. L'approche de la résilience selon les auteurs, place la communauté au centre du développement. Elle affranchit le concept de développement de celui d'intervention. Tous s'accordent à l'idée selon laquelle, une communauté peut se développer sans intervention extérieure ou étatique. Le rôle de l'acteur de développement se positionne en soutien à la communauté de cette résilience, pour en tirer des leçons tout en sachant que le principal acteur reste la communauté elle-même. Un aspect novateur du débat sur l'importance de la dimension de la résilience dans le développement a été cette interrogation sur la place de la communauté bénéficiaire dans son propre développement. Une approche basée sur l'analyse de la résilience des communautés ne prend pas comme point de départ l'intervention sur le développement, mais plutôt les capacités internes à la communauté, en la plaçant au centre de son propre développement. Par contre, l'origine exogène au développement international du concept de résilience, son caractère pluridisciplinaire, pourrait normaliser les approches du développement.

La résilience n'est rien d'autre que la recherche de pistes de solutions par les acteurs du développement. Le cas échéant fait référence à l'intervention des organisations nationales et internationales auprès des pygmées Baka. Les organismes comme CED, Plan Cameroon, FEDEC et bien d'autres, élaborent des programmes pour développer les communautés Baka. Sous cet angle, la résilience serait une action qui viendrait de l'extérieur. Prend-elle en considération la dynamique endogène?

S'il est essentiel de s'interroger sur les paradigmes du développement, le débat sur la résilience semble se focaliser sur des éléments nouveaux par rapport aux pratiques existantes. Selon Aurélien, la résilience apporte trois avancées dans le domaine d'aide internationale au développement. Tout d'abord, la résilience existe en « soi ». Elle n'est pas créée par l'intervention extérieure. Une approche basée sur la résilience doit donc se

focaliser sur les communautés ciblées (Baka) par l'aide au développement, plutôt que sur l'intervention proposée. Cela serait donc au fondement d'un nouveau discours qui placerait les communautés bénéficiaires Baka au centre de leur propre développement. Cette logique encourage la stratégie endogène à se mettre en place pour manifestement faire parler la résilience des communautés elles-mêmes. Alors, les Baka disposent-ils d'une stratégie endogène? Si oui, est-elle souvent prise en compte par les acteurs exogènes ou tuteurs d'accompagnement?

Ce travail de recherche ne se focalise pas fondamentalement sur cette question, mais nous parcourons les actions d'intervention de la société civile et de l'Etat auprès des Baka. Ainsi donc, nous convenons avec Aurélien que la résilience implique une meilleure définition, nécessairement politique, de ce qui constitue cette capacité à rebondir aux chocs de façon positive. Pour qu'une communauté soit résiliente dit-il, elle doit faire preuve d'une capacité à mettre en œuvre ses propres stratégies positives, désirables face à ces chocs. Les organismes nationaux et internationaux pourraient donc définir ce qu'ils considèrent « positif », et clarifier leur politique du changement pour le développement. Enfin, le fait que le concept de résilience ait été importé d'autres domaines que celui du développement international pourrait normaliser l'introduction de nouvelles approches.

GRUNEWALD (2014) pense que dans un contexte international marqué par la multiplication des catastrophes naturelles de grande ampleur, s'est établi un lien entre résilience et gestion des risques et des désastres dans une optique opérationnelle.

Si la résilience correspond à la capacité des individus ou communautés à absorber les chocs et à en sortir « par le haut », quels sont les liens entre cette approche et celle de la gestion des catastrophes. Avec le cas échéant, peut-on dire que les pygmées Baka sont en train de gérer les catastrophes liées à la transformation des espaces forestiers qu'ils subissent? Avaient-ils les stratégies d'anticipation, de prévention, de préparation et de mise en place des mécanismes d'alerte? Sinon en quoi le contexte international serait-il utile pour des populations sans voix comme les pygmées Baka. De cette vision se dégage d'une part la mauvaise foi des acteurs de l'aide au développement et le manque de moyens de défense ou de résistance d'une communauté aux modes de vie basés sur le mouvement.

JAHAL (2014) pense que les approches du développement se révèlent insuffisantes pour anticiper, préparer et répondre à ces nouveaux défis. L'introduction du redressement rapide dans la réponse aux crises est un pas important vers la pérennisation des bénéfices de l'action humanitaire. La communauté internationale montre désormais un intérêt croissant envers la résilience des États et des communautés en vue de répondre aux nouveaux défis complexes d'ordre humanitaire et en matière de développement.

Les programmes d'éducation, de reconnaissance des droits des pygmées Baka sont souvent élaborés sans leur présence. L'accompagnement des Baka peut-il se réaliser sans l'implication des tuteurs ? Sinon quelles sont les logiques d'interventions des tuteurs?

II-2-7 La résilience comme assistance des « tuteurs »

Les progrès accomplis dans l'accompagnement des Baka au Cameroun attestent des avancées significatives vers la résilience. La résilience se réfère ici à la capacité des Baka face aux problèmes actuels. A cet égard, la spécificité des Baka, les capacités et les priorités des femmes, enfants et hommes au sein des ménages devraient être reconnus.

Peu à peu les Baka sont résilients parce qu'ils sont en mesure de satisfaire leurs besoins fondamentaux de façon durable et sans recours à une assistance externe.

Au-delà d'une approche ou d'un processus, la résilience est donc surtout un objectif. Le secteur d'accompagnement animé de la société civile contribue au renforcement de la capacité d'adaptation en veillant à ce que les Baka ayant l'assistance soient capables de résister et de se redresser au contexte villageois. Toutefois, dans la plupart des cas ceci n'est pas suffisant. Les premières réponses à la détérioration de la situation doivent s'assurer que la capacité des Baka à faire face aux risques futurs n'est pas érodée.

Les réponses trop tardives peuvent également affaiblir d'autres actions en faveur du renforcement de la résilience, par exemple dans le cas où les ménages baka vendraient leurs biens de production pour couvrir leurs besoins essentiels. Les ménages ayant un vaste éventail de ressources sont plus en mesure de poursuivre une variété de stratégies en temps pour garantir une subsistance conséquente. Une meilleure compréhension et un soutien à ces stratégies devraient être au cœur de la programmation de l'assistance. La reconnaissance des droits, l'accès aux services de base, au foncier, à la représentativité institutionnelle, à une bonne gouvernance et à la sécurité des Baka sont également

importants pour la promotion d'un développement durable. Ces approches sont essentielles dans les initiatives de rebond des Baka.

II-2-8 Limites de la résilience

La critique de la résilience se fonde sur son contenu théorique et son usage dans le parcours des communautés Baka. La première de ces critiques est qu'il s'agit d'un concept fourre-tout et donc de faible portée opérationnelle. On y peut en effet inclure toutes les autres finalités dont s'est successivement dotée l'assistance au fil du temps sans que leur addition apporte autre chose que l'atteinte simultanée des dites finalités.

La seconde critique cible le champ potentiellement trop vaste de la résilience quand les interventions qui la déclinent prétendent traiter un nombre excessif de risques, tout particulièrement dans les champs du politique, de l'économie et du social.

Or, la complexité des contextes dans lesquels se déploient les interventions des acteurs de l'assistance est telle qu'il est illusoire d'espérer pouvoir prendre en considération tous les risques potentiels, ainsi que les emboîtements qui les articulent les uns avec les autres.

Plus insidieuse, mais peut-être plus grave, est la critique qui interroge le monde que la résilience se donne pour objectif de construire. Ce monde est dans une large mesure le décalque ou la reproduction des sociétés développées et de leurs visions et donc, entre autres et inévitablement, des inégalités qui sont les leurs, en particulier entre groupes sociaux, de leur libéralisme économique à vocation mondialiste et, partant, des crises qui périodiquement en résultent, du profilage excessivement consumériste des comportements, du primat donné à l'individu sur la communauté, de la réussite (CHOPLIN, 2012).

Il serait d'ailleurs étonnant qu'il n'en soit pas ainsi, même de façon inconsciente, puisque le concept de résilience est né dans les pays du nord, a été adopté par les acteurs de développement en quête d'une nouvelle raison d'être et afin d'économiser les ressources mises à leur disposition, puis a été exporté par eux vers les pays du sud. Soit un transfert du haut vers le bas, et de ce fait, souvent des prescriptions et des interventions insuffisamment conceptualisées qui ignorent les stratégies de résilience des destinataires.

De l'autre côté, la résilience des Baka connaît des facteurs perturbateurs tels que: l'alcool, l'assistance des hommes de bonne volonté, le manque de dialogue intercommunautaire, le pygmée business, la non reconnaissance de leurs droits par l'état

du Cameroun. Peut-on parler de la résilience des Baka dans cette situation où tous les éléments ne sont pas réunis ? Ces critiques ne dédaignent pas la force endogène à aller de l'avant ni même les efforts qui sont réalisés pour l'amélioration de leurs conditions de vie.

Malgré cette abondance de critiques la résilience reste un concept clef qui permet de comprendre l'adaptabilité des Baka face aux différentes transformations.

III Mutations socio environnementales

Le groupe de mots « mutations socio-environnementales » est une composition délibérée symbolisant les transformations survenues sur la forêt et sur la vie des Baka. Cet ensemble de mots a été utilisé bien avant par des chercheurs émérites et d'autres en activité. Nous évoquons ces auteurs tout en précisant notre appropriation des mutations socio environnementales.

III-1 Mutations socio environnementales dans l'histoire

Les mutations sont aussi vieilles que le monde. Elles sont arrivées dans toutes les sociétés provoquant des bouleversements des modes de vie. L'histoire européenne à travers CHAVANNE (2011) nous enseigne que la révolution industrielle a amené les gens à quitter les campagnes pour la ville à la recherche de conditions de vie meilleure. Cette situation a entraîné les transformations des pratiques culturelles de ces populations venues des campagnes. Il remarque que, entre 1850 et 2010 les campagnes françaises ont été gagnées par la modernisation, la mécanisation puis l'emploi des produits phytosanitaires. Ici, l'auteur semble indiquer l'industrie comme élément ayant entraîné ces changements au sein de la société française. Ces changements ont permis à la France d'encourager l'immigration, d'abord européenne, ensuite africaine et asiatique. L'ensemble de ces bouleversements a donné à la société française un nouveau visage.

Dans la même logique PERRAT (2012) pense que les mutations socio environnementales sont une des conséquences d'une industrie qui s'accompagne de dynamiques sociales et culturelles, c'est-à-dire que les individus traînent avec eux les us et coutumes de l'environnement dans lequel, ils sont appelés à exercer leurs activités. Pour lui, c'est également un cataclysme des activités de l'espèce humaine dans un environnement déterminé qui induit une adaptation pour survivre. Ce point de vue fait corps avec le nôtre

dans la mesure où tout comme Perrat, nous analysons l'adaptabilité des Baka dans leur nouvel environnement (village).

Par ailleurs, les mutations socio environnementales comprendraient aussi les changements climatiques. En effet, les changements climatiques seraient la réponse de l'environnement à l'activité anthropique. L'industrialisation étant devenue l'objectif de toutes les nations, on assiste à une frénésie d'actions qui mettent à mal les forêts et les sous-sols qui réagissent en défaveur du monde. Les plus vulnérables dans ce contexte étant bien évidemment les nations du Sud qui font face à un dilemme entre émergence économique et préservation des forêts.

L'Afrique centrale n'a pas été épargnée par ces transformations. Les populations, sous l'impulsion de la colonisation ont été contraintes de sortir de la forêt. Certaines sources historiques relayées par LABURTHE (1981), montrent que les peuples des forêts ont perdu un patrimoine culturel considérable. Il démontre qu'au-delà des comportements sociaux, la langue bété a connu des changements à partir du contact des autres peuples.

Pour lui, le bouleversement de la culture Bété les a amené à intégrer de nouvelles manières soit à partir de l'introduction des pratiques agricoles industrielles, de la scolarisation, l'identification, la politique, l'alimentation, la religion, l'habitation etc... Comme les Bété, les pygmées du Cameroun connaissent de profondes mutations encouragées par l'État de Cameroun à travers la sédentarisation.

L'environnement dans lequel vivent les Baka aujourd'hui, est à suffisance un indicateur de compréhension de leur résilience. Cet environnement a aussi connu des transformations certes naturelles avec l'envahissement de la forêt par la savane depuis des lustres comme le soulignait ABEGA (1992). Nous rangeons d'ailleurs ce phénomène parmi les facteurs naturels ayant contribué ou accéléré les transformations sociales et environnementales.

Au Cameroun, le passage de la chasse à l'agriculture résulte de la colonisation et n'est donc vieux que d'une soixantaine d'années, tandis que le nomadisme existe depuis plusieurs siècles. Cette contribution de MERIOT (2002), nous apprend que si la référence sociale et environnementale passe également par leur rapport à l'adoption de nouvelles activités telles l'agriculture et l'éducation scolaire, les Baka sont devenus minoritaires au

sein de la minorité des communautés ayant subi des transformations de leurs modes de vie.

LAMBLIN, socio environnementaliste présente une société Bantoue en mutation profonde, puisque, au cours de la seconde moitié du 18^{ième} siècle, cette population forte aujourd'hui et dominatrice des territoires d'Afrique centrale, a, tout à la fois, abandonné la chasse et la cueillette, achevé sa transition démographique et s'est majoritairement sédentarisée : elle est, en effet, « citadine » dans les capitales des pays (Cameroun, Gabon, Congo, République démocratique du Congo, République Centrafricaine rassemblant, à elle seule, le quart des occupants).

Dans la même perspective, le plan d'aménagement conduit par le Ministère des forêts et de la faune a érigé de nombreux espaces en domaine de forêts non-permanents obligeant des populations locales à redéfinir leurs conceptions de l'espace. Cette disposition a modifié profondément des modes de survie des pygmées.

Il est évident que la mutation sociale dont parle LAMBLIN, a apporté des situations de prise en charge d'une population majoritairement jeune. À la faveur de l'accession à l'autonomie, le secteur de l'administration territoriale et communale emploie la moitié de la population active, soit deux fois plus que les autres secteurs, mais, malgré l'assistance apportée par l'État providence, un taux alarmant du chômage de jeunes, l'un des plus élevés de la planète, trahit la persistance, voire l'augmentation, du mal-être social qu'expliquerait le rythme accéléré des mutations auxquelles est confrontée la société.

Les fléaux tels que l'alcoolisme et les maladies sexuellement transmissibles auxquels sont exposées les communautés Baka du Cameroun pourraient être considérées comme des conséquences des transformations socio environnementales limitant leur résilience.

En dernier ressort, les mutations socio environnementales sont liées dans un premier temps au phénomène naturel (catastrophes naturelles) et dans le deuxième, elles sont une métaphore de la pression anthropique. Il serait légitime pour une communauté comme celle des Baka d'élaborer des stratégies d'adaptation.

CONCLUSION

Au demeurant, il s'est agi de définir les concepts utilisés et de préciser la méthodologie de recherche. D'après les analyses ci-dessus, la résilience a été définie à partir de son

origine, de ses approches pluridisciplinaires, de son utilisation dans l'accompagnement des populations Baka, de ses limites et de son appropriation dans le cadre de ce travail.

Le concept de résilience tire ses origines depuis le XIV^e siècle mais c'est aux États-Unis qu'il a pris de l'ampleur avec WERNER dans sa recherche sur les enfants Hawaïens et s'est propagé en France dans les années 1990 avec CYRULNIK.

Le terme a aussi été emprunté aux sciences physiques et adapté aux autres disciplines. Toutes les disciplines s'accordent sur l'état de vulnérabilité, de fragilité et de traumatisme dans lequel une personne, une communauté est impliquée. La résilience se réfère à la capacité de rebondir après un choc traumatisant ou encore une capacité d'adaptation au changement sans subir. D'un côté, nous avons montré son utilisation aujourd'hui dans le développement des populations pauvres. Il fait intervenir d'autres mécanismes qui ne tiennent pas toujours compte de la dynamique interne d'une communauté. De l'autre côté, la résilience des Baka est la réaction aux transformations socio environnementales provoquées par l'Etat. Nous avons précisé que la résilience baka s'appuie sur les stratégies de rebond endogène et exogène (société civile et l'État du Cameroun).

CHAPITRE 3
PRESENTATION DES DONNEES ET APPROCHES THEORIQUES

PRESENTATION

Les données rassemblées dans ce travail mettent en évidence les stratégies endogènes et exogènes d'adaptation aux changements survenus sur la forêt, habitat par excellence des Baka. En effet, les modes de vie des pygmées du Cameroun ont largement subi des transformations depuis l'envahissement de l'espace forestier par les exploitants (BAHUCHET, 1993). Ce chapitre se structure en deux principales sections. La première section présente les données collectées au sud-est Cameroun pendant deux ans entre 2013 et 2015. Ces données ont été classées sous différents thèmes tels : les modes de vie traditionnels des Baka, les représentations culturelles de l'espace forestier, les différentes mutations survenues sur la forêt, les stratégies endogènes d'adaptation, l'accompagnement des tuteurs de résilience (la société civile et l'État du Cameroun).

La deuxième section présente les approches ayant servi de grille d'analyse et d'interprétation des données collectées. Il s'agit de l'écologie culturelle dont découle une longue tradition anthropologique intéressée par la relation de l'homme-environnement à la résilience comme dynamique, en passant par les différentes parcellisations de déterminisme, de possibilisme écologique de STEWARD et de l'analogie avec les sciences naturelles.

I PRESENTATION DES DONNEES COLLECTEES

D'après notre chronogramme d'activités, deux activités principales ont été planifiées pour la collecte des données. La première activité a consisté à réunir les textes se rapportant aux modes de vie des pygmées, au cadre juridique des pygmées, aux documents de projets de développement de la société civile et de l'État du Cameroun. La deuxième activité a consisté aux enquêtes de terrain à travers les missions à Yaoundé, Bertoua, Abong bang, Lomié et Bosquet au sud-est Cameroun.

I-1 Données littéraires

La collecte des données littéraires s'est déroulée en Europe et au Cameroun. En effet, elle a consisté à la consultation d'ouvrages dans les bibliothèques de France : Bulac, Fondation de la maison des sciences, François Mitterrand, Musée national d'histoire naturelle de Paris. Cette revue de littérature a été complétée par des séminaires de formation de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS), du département d'Eco-anthropologie du Musée, de Patrimoines locaux et gouvernance (PALOC) et de

l'Université lumière 2 à Lyon. En plus, le séjour d'un mois dont nous avons bénéficié en Norvège à l'Université Arctique de Tromsø a également été capital dans l'analyse des dispositions internationales de préservation des droits des peuples autochtones. Cette revue de la littérature nous a amené à la construction du concept de la résilience. De multiples ouvrages de WERNER, de HOLLING, de RUTTER, de LALLAU, de MESNARD, de CYRULNIK et de KOFFI ont facilité une bonne appropriation permis du concept de résilience. Cette assise conceptuelle a conduit à choisir une bibliographie conséquente des stratégies de reconstruction d'une nouvelle vie des pygmées face à la modernité. Chemin faisant, quelques auteurs ayant travaillé sur l'origine des pygmées ont été choisis en référence de leurs travaux, en particulier ceux de l'équipe du musée de l'homme et celui conduit en 2015 par Ramirez et Alain Froment, situant les caractéristiques de croissance pygmées.

En outre, les documents en rapport à l'adaptation à la modernité ont été sollicités à plus d'un titre, au premier chef ALTHABE, DEMESSE, BAHUCHET, LOUNG, NGIMA, BIGOMBE, ABEGA, SOENGAS, LECLERC etc. Ces auteurs ont traité l'adaptation des pygmées face à la modernité.

Pour comprendre le bilan de dix ans d'interventions auprès des pygmées Baka, des rapports ont été consultés au niveau des structures de la société civile du Cameroun RACOPY (INADES Formation, CED, CERAD, PERAD, etc). Ces rapports présentent l'évaluation des différents projets menés sur la promotion des activités agricoles et l'amélioration de la situation des pygmées.

Enfin, les documents législatifs comme la constitution de 1991 du Cameroun, les traités (DDPA, CAHDP) et le document stratégique de croissance et de l'emploi (DSCE) et les expertises internationales (groupes de travaux des nations unies) ont été consultés. Cette littérature a continué concomitamment avec les enquêtes de terrain.

I-2 Données de terrain

Les enquêtes de terrain ont commencé à partir de voyages incessants à l'est Cameroun. Le premier voyage a consisté à faire le point avec des responsables de la société civile à Yaoundé, Bertoua, Abong Bang et Lomié sur la situation des pygmées du Sud est Cameroun. Cette activité nous a permis de choisir un ensemble de villages à visiter. Après deux semaines de pré enquête, le choix a été porté sur Moangue le Bosquet pour

son accessibilité et le dynamisme adaptatif des Baka à la vie moderne. Compte tenu des critères fixés au départ (dynamique endogène, présence effective de la société civile et représentativité du pouvoir central), nous avons choisi finalement Moangue le Bosquet pour abriter cette recherche. Une fois dans ce village, nous avons commencé par une étude monographique du village et une identification des clans et des activités quotidiennes des ménages. Après cette entrée en matière, nous avons engagé l'étude sur l'organisation sociale des pygmées de Moangue. Les observations ont été faites sur les systèmes d'organisation traditionnelle et moderne.

Dans l'organisation sociale traditionnelle, c'est l'égalité qui prime sur les membres de la communauté alors que le système moderne classifie les populations. La chefferie de Moangue d'après nos observations n'existe que lors des passages d'animateurs du développement ou encore de visites d'autorités administratives de Lomié et/ou d'Abong-bang pour les besoins de signature de documents.

Deux modes de gestion territoriale ont été identifiés, l'un traditionnel qui résiste et l'autre moderne (chefferie) qui s'impose au contexte socio environnemental. La chefferie désigne une organisation politique traditionnelle, à base clanique ou familiale, construite autour du chef. Cette forme d'organisation politique assez récente s'oppose au système traditionnel Baka qui est plutôt égalitaire.

La chefferie de Moangue le bosquet est contestée par certains Baka qui voudraient qu'elle soit rotative dans toutes les familles du village. Ils ont formulé une demande dans ce sens qui n'a pas connu une suite favorable auprès du sous-préfet de Lomié. Ainsi donc, on observe çà et là des égarements de comportements vis-à-vis du chef Tindo qui n'est pas toujours considéré comme un chef mais plutôt comme un *kobo* (notable Baka). L'autorité du chef de Moangue le Bosquet n'est pas effective.

Il nous a été rapporté que dans le but de changer les comportements des pygmées Baka, le bataillon d'intervention rapide (BIR) est venu en rescousse pour faire respecter l'autorité du chef par les jeunes du village Moangue. Malgré la fessée solennelle infligée à ces jeunes, la situation n'a pas changé. Et selon nos observations, le chef est de plus en plus méprisé.

Dans la perspective de compléter l'étude sur l'organisation sociale, nous avons interrogé les systèmes d'alliance dans le village et les implications d'une nouvelle parenté en construction.

II-1-1 Systèmes d'alliance

Des entretiens ont été menés sur les systèmes matrimoniaux. Il ressort que les Baka pratiquent l'exogamie et aucun mariage à l'intérieur du clan n'est permis. Le mariage entre deux individus entraîne de nouveaux liens entre deux familles. Selon nos informations, la dot s'accompagne plus ou moins d'une prestation du futur mari. Le prétendant devrait passer un séjour long avec sa belle-famille où il est soumis aux différentes tâches. D'après les récits de vie de certains couples, les Baka continuent de respecter le mariage, mais certains éléments ne se pratiquent plus comme avant. La prestation du genre est de moins en moins observée aujourd'hui depuis qu'ils se sont installés en bordure de la route. Biango a déclaré que :

« Pour prendre ma femme, j'ai souffert avec des travaux de ma belle-famille. J'ai fait la chasse pour ma belle-famille, j'ai cherché du bois, des ignames, des chenilles, des escargots pour ma belle-mère. Les corvées d'eau m'étaient réservées toute la semaine alors que mes beaux-frères ne faisaient rien du tout. Bref, j'étais traité comme un esclave ».

Dans un passé très récent, la dot d'une femme constituait une prestation de services auprès de la belle-famille. Les avis recueillis auprès des parents ont clarifié la situation actuelle. Les prestations dans les belles familles sont devenues de plus en plus rares. Les Baka ont introduit les dons des produits manufacturés lors des échanges matrimoniaux. Les éléments d'une dot se composent désormais de pagnes, de vin, d'argent, de machettes et de toutes sortes de produits de luxe. Selon l'ensemble des ménages interrogés, presque tous les hommes Baka affirment avoir doté leurs femmes avec des produits manufacturés. Au niveau du choix des partenaires, les avis des parents ne comptent plus comme dans le passé. Les unions ne sont plus arrangées mais sont de plus en plus improvisées par le biais des jeux de retrouvailles ou des cérémonies festives comme des rencontres sportives ou des soirées dansantes pendant les vacances.

En outre, les Baka sont de plus en plus polygames. Nous avons observé des cas à Moangue le bosquet. Le chef TINDO a trois femmes qui cohabitent ensemble. Et selon

lui, dans un passé récent, cela n'était pas possible compte tenu du poids de la tradition. Comme lui, KALO a fait le sororat, en se mariant avec la grande et la petite sœur. Suite à un arrangement avec son petit frère en manque de compagne, il a décidé de le marier à sa première épouse.

Au-delà de cette situation, nous nous sommes intéressés aux relations entre les membres d'une famille. A ce niveau, un ensemble d'interactions ont été décodées à travers des jeux et des signes qui accompagnent des relations privilégiées entre l'oncle, la tante et le neveu. En prenant en compte ces jeux entre les individus, nous avons identifié une nouvelle construction parentale, siège d'énigmes et d'encodage.

Les données en rapport avec l'économie des Baka ont été collectées par le biais d'entretiens et de fiches généalogiques. Nous avons observé les Baka dans leurs différentes activités agricoles, chasse, cueillette, génératrices des revenus (commerce, transport en commun, vente de bois, portage, nettoyage) et guérisseurs.

A partir des observations faites, les ménages du village bosquet utilisent la même technologie que celle des Bantou. Les pygmées construisent des maisons en forme rectangulaire avec un toit soit en tôles soit en feuilles de raphia avec des murs faits en boue séchée. Cette nouvelle technologie est aussi visible à l'intérieur des maisons avec une disposition précise des objets. Dans la plupart des maisons visitées, l'intérieur est composé de lits, de claies, d'étagères, d'un coin de feu, de machettes, de mortiers, de sceaux, de brosses à dents, de lampes torches, de téléphones portables, de tronçonneuses, de lances, de radios, de matelas à mousse, de couvertures, de draps, d'images de jésus sur les chevets de lit, etc...

Comparativement aux cuisines bantoues, nous avons observé presque le même arrangement chez les pygmées.

Par ailleurs, l'activité de la cueillette nous a permis d'identifier les différents types de produits forestiers non ligneux qui participent fort heureusement à la résilience des Baka. Aussi, ont été identifiés les types de miel et leur utilisation, les produits de type végétal et animal. Les personnes ressource nous ont révélé des utilisations particulières de chaque type de produit.

En outre, des Baka mènent des activités génératrices de revenus comme le transport sur moto, la vente du bois, le travail dans les hôpitaux, les chantiers forestiers (les scieries, le

commerce) ces activités ont été désignés par des interviewés comme de nouvelles activités constituant les principales sources de revenus des familles. Ceci dit, la collecte des données sur l'économie des pygmées a été marquée par l'identification des activités économiques à l'intérieur du village et à l'extérieur.

Les données sur les représentations de la forêt par les Baka ont été collectées à l'aide d'une cartographie participative. Cette méthode n'était pas envisagée au départ de notre terrain d'enquête mais, nous l'avons intégré dans le but de mieux comprendre l'exploitation que font les Baka de leur écologie.

Un ensemble d'activités a été identifié et localisé allant de la culture matérielle (collecte des *chenilles, des champignons, du miel, des marantacées, du rotin, des champs, de pêche, de chasse, de pharmacopée*) à la culture immatérielle (cérémonies rituels, religion).

Cette cartographie a été élaborée plusieurs jours par les Baka. Pendant la réalisation de cette cartographie, nous prévenions les Baka deux jours avant pour planifier cette activité. C'est vrai que tout au début, on a été confronté à une situation compliquée car le jour de la première réunion, tous les villageois ont répondu présent pensant qu'il y aurait un pot à la fin du travail. A la fin de la réunion, nous avons vu quelques pygmées manifester en disant:

« On a perdu notre temps à donner les informations et en retour on a rien reçu comme récompense, même pas un verre d'eau, ces gens viennent toujours nous exploiter comme ça pour écrire des livres et vivre bien alors que nous croupissons toujours dans la misère ».

D'après les conseils reçus de Remi, jeune Baka de notre équipe d'enquête, nous avons rectifié le tir.

Ce faux-pas nous a permis de prendre des dispositions pour la réunion suivante au cours de laquelle il a été distribué des sachets de King Artur (une marque de whisky frelaté), ce qui nous a permis de travailler toute une demi-journée. Il est arrivé quelquefois qu'on ne termine pas une séance de travail à cause des discussions houleuses entre les différents protagonistes qui ne s'accordaient pas sur la localisation exacte de certaines activités ou encore, n'étaient pas d'accord d'en dire plus qu'il n'en fallait. Face à ce jeu, nous calmions les uns les autres en leur montrant le bien-fondé de cette cartographie

participative dans leur communauté tout en les assurant de notre discrétion. Néanmoins, les données de cette cartographie ont été complétées par des personnes ressources du village (le *Nganga*, le *Tuma* et les matrones et quelques animateurs de CED et de Plan Cameroun). Les données en rapport avec l'exploitation immatérielle de l'environnement sont interdites de collecte dans des villages Baka dans le département de la Boumba et Ngoko.

II-1-2 Identification des transformations sociales et environnementales

Les entretiens visant l'identification des mutations ont été menés auprès des responsables du Ministère de l'environnement, des enseignants du département de géographie de l'Université de Yaoundé 1 et des communautés Baka. Il ressort clairement que les facteurs liés aux transformations environnementales sont liées à l'activité anthropique.

La déforestation, la dégradation du sol et du sous-sol, l'exploitation des ressources minières et le braconnage sont indexés comme principaux facteurs responsables des transformations actuelles. Comment ces facteurs sont-ils arrivés? La réponse à cette question a suscité la convocation d'études historiques et archéologiques retraçant les modes de vie des Baka et les années de contact avec les populations bantoues.

Pour ce faire trois époques ont été confrontées: l'avant colonisation, la colonisation et l'après colonisation.

Dans cette optique, des références textuelles et des témoignages de plusieurs personnes ressources ont servi de matériau. Si la colonisation a été salvatrice pour les peuples indigènes comme le pensent certains acteurs politiques, elle est aussi responsable des cataclysmes environnementaux (FODOUOP¹⁰⁵ 2002). En effet, la colonisation serait à l'origine des exploitations forestières de toute nature, du sol et du sous-sol. Songué (1998) mentionnait déjà « *les méfaits de la colonisation sur le développement des pays africains* ».

Pour les pygmées, les transformations environnementales sont le fruit de l'exploitation de la forêt par l'État et les Bantous. En effet, l'activité anthropique a considérablement augmenté avec la création de plus en plus des plantations de cultures de rente et la présence des sociétés forestières. La coupe du bois de chauffage a été transformée en

¹⁰⁵ Kengne Fodouop et Ali De Jong, Producteurs ruraux dans la crise au Cameroun, études africaines, éditions l'Harmattan, 2002.

activité économique par les Bantous compte tenu de la demande de charbon dans les métropoles de Yaoundé et de Douala.

Allant dans le même sillage, nous avons rencontré des acteurs impliqués dans l'octroi des permis d'exploitation des forêts. Ainsi les différentes informations en rapport à la demande de licence d'exploitation nous ont été données ainsi que les éléments du cahier des charges des exploitants forestiers.

Ce cahier précise les responsabilités des exploitations forestières (TFT¹⁰⁶) vis-à-vis des communautés villageoises. Les procédures de coupe et de compensations sociales telles que les définies par l'Etat du Cameroun, ne sont pas toujours respectées par les exploitants forestiers.

Les facteurs de mutations sont également d'ordre social. Ils se lisent par l'adoption des activités génératrices de revenus, l'alimentation, la scolarité, la santé, bref tous les pans de la vie communautaire. Quelles représentations font-ils les baka de la forêt aujourd'hui ? Autrement dit, quelle est la phénoménologie des Baka sur la forêt aujourd'hui ? Cette question nous a amené tour à tour à identifier les perceptions de la forêt dans la modernité.

II-1-3 Représentations culturelles de l'espace des Baka

Les informations sur les représentations de la forêt ont été collectées selon les considérations et les interactions entre Baka et espace visible et invisible. D'après les entretiens avec des personnes ressources, les Baka divisent la forêt en deux, le lieu invisible et le lieu d'habitation. Le lieu invisible est la résidence des esprits, des morts et des gens qui ont été condamnés par Komba (Dieu de la forêt). Alors que le lieu habité est celui des vivants, accessible aux esprits. Les vivants peuvent aussi avoir accès à l'espace invisible mais à condition d'être initié. Le milieu invisible est réservé aux privilégiés vivants, ainsi ils peuvent accéder aux différents messages de Komba le Dieu tout puissant responsable de toutes les composantes de la forêt.

Par-dessus cette conception de l'espace, les Baka se représentent eux-mêmes comme espace. Le corps est représenté sous plusieurs formes : la forme vivante et la forme inerte. La forme vivante est change en fonction du contexte. Les tatouages, la taille des dents et

106

The Forest trust organisme de conservation

d'autres marques du corps ont été identifiées dans le but d'appréhender les nouvelles conceptions de l'espace chez les Baka.

Comme le corps, la cour et la forêt sont également des lieux de célébration culturelle. Dans ce sens, plusieurs types de jeux et de danses symbolisent l'espace et la vie en forêt. En s'installant dans les mêmes villages que les Bantous, les Baka ont emprunté pour la plupart des modes de vie bantous. D'après nos informateurs, les activités anthropiques sur la forêt et les politiques d'aménagement ont provoqué la disparition des pratiques culturelles traditionnelles.

II-2 Stratégies de résilience baka

Les stratégies de résilience baka sont issues des connaissances de la forêt et des activités de leurs voisins villageois.

II-2-1 Savoirs écologiques traditionnels

Les savoirs écologiques traditionnels constituent à la fois un moyen de subsistance et une expertise à vendre. En effet, les Baka disposent des connaissances écologiques leur permettant de participer à la vie économique du pays. Ils dressent un répertoire des produits forestiers non ligneux destiné à la subsistance et à l'économie du marché. La forte demande sur le marché des produits comme le *djanssan*, le *balaca* et bien d'autres encore permet aux Baka de satisfaire les acheteurs. A ces connaissances écologiques s'ajoutent également les savoir-faire régulièrement sollicités des grands joueurs de tous les championnats du monde et des hommes politiques et les musiciens.

Par ailleurs, les matrones ou sages-femmes traditionnelles sont aussi sollicitées pour traiter l'infertilité des couples. Les matrones aident aussi les femmes Bantoues des villages environnants. Sur le plan économique, l'activité génère des revenus dans les ménages malgré le fait que la jeune génération s'intéresse de moins en moins.

En outre, les informations concernant le foncier ont été collectées à partir des fiches généalogiques. Puisque le foncier appartient à l'État, il est jusqu'ici le seul garant. L'accès au foncier suscite ainsi des tractations entre l'État et une tierce personne ou un groupe de personnes ayant pris acte des conditions d'acquisition. Il existe également un droit d'accès coutumier qui est reconnu aux pygmées du bosquet. Ainsi, le problème foncier ne se pose pas dans le village Moangue le bosquet, puisque les pygmées qui y vivent sont tous propriétaires.

II-2-2 Participation à la vie politique

La participation des baka à la vie politique est évidente. En effet, les Baka ont acquis le droit de vote, ce qui leur permet de participer aux différents scrutins et de militer au sein des partis politiques comme le Rassemblement démocratique du peuple Camerounais (RDPC). Même si leur visibilité souffre encore d'une barrière de préjugés, les Baka sont désormais conseillers municipaux dans les communes de Lomié et Somalomo. Bien plus il existe les Baka administrateurs des chefferies de troisième degré des villages Baka/bantou comme Ayéné et Bosquet. Cette participation se traduit par la mobilisation communautaire à travers des personnes morales. Les Baka créent et adhèrent aux associations nationales et internationales pour la reconnaissance de leurs droits (accès au foncier, accès à l'éducation, etc.).

Bien plus, nous avons abordé les Baka dans leur prise de conscience ou auto-détermination. D'après nos observations et entretiens avec les différents ménages du village bosquet, il se dégage une multitude d'éléments de résilience des Baka en l'occurrence la technologie de construction des maisons, l'acquisition des objets manufacturés, les produits de consommation, les modes d'acquisitions des biens et services, la pratique de l'agriculture, la formation, l'éducation, l'intégration socio-professionnelle et les activités génératrices de revenus comme le portage, la forêt communautaire, le transport en commun, etc. une liste exhaustive d'activités.

Nous avons identifié les organisations communautaires baka (ASBAK, CADDAP, OKANI) travaillant pour leur auto-détermination. Les leaders d'organisations baka discutent avec les membres du gouvernement sur leur représentativité dans les institutions étatiques comme l'assemblée nationale, le sénat et bien d'autres. Pour eux, c'est une étape importante pour participer effectivement aux décisions du pays.

Par ailleurs, il y a également le volet musical qui mobilise les communautés baka du sud-est Cameroun. Nous avons participé à des concerts du groupe de musique Tibola dans les villages Kongo et Paillo pour sensibiliser les jeunes baka sur l'importance de l'éducation.

L'extension de la scolarisation est un autre élément nouveau. Le groupe musical « *Tibola* » du Bosquet mène des campagnes de sensibilisation dans ce sens. Favorisés par un accompagnement de l'État et de la société civile, les Baka ont accès aux

infrastructures de formation en soins infirmiers, cuisiniers, artisans, enseignants, chefs d'équipes sur les chantiers de développement, et, à terme, universitaires.

Les Baka ont des salaires issues des activités de portage, la vente des PFNL (produits forestiers non-ligneux), malheureusement cet argent est dilapidé dans l'achat d'alcool dans les bars tenus majoritairement par les Nzimé. Les enfants, les femmes, les hommes et les vieux consomment de l'alcool au quotidien. Nous avons aussi observé que certains Nzime des villages voisins en consomment mais pas pourtant autant que les Baka.

Au-delà de l'alcool, l'accès au foncier serait un obstacle majeur pour la résilience des Baka. Les dispositions de la loi foncière au Cameroun stipulent l'appartenance de la terre à celui qui la met en valeur. Dans le village Ayéné, les pygmées Baka sont obligés de s'accrocher sur les bantous influents pour avoir des lopins de terre afin de pouvoir pratiquer l'agriculture. Cette situation selon des responsables d'ONG, les maintient toujours à l'état de dépendance. Même si les pygmées Baka sont propriétaires terriens comme ceux de Moangue, ils ne sont pas toujours à l'abri des regards envieux des Nzime qui, à maintes reprises ont tenté de vendre des parcelles revenant aux familles Baka.

II-3- Accompagnement des Baka par l'Etat du Cameroun

La situation de pauvreté des populations en milieu rural interpelle l'Etat du Cameroun à plus d'un titre. Dans cette posture, le Cameroun repense sa politique d'intervention auprès des communautés rurales surtout lorsqu'il s'agit de celles attachées à la nature comme les Baka. Par le biais de la discrimination positive, le Cameroun consacre de nombreuses interventions auprès des pygmées en général, ce qui pourrait susciter plus tard à un conflit pygmées/Bantou. Comment les pygmées sont-ils arrivés dans l'agenda de développement de l'Etat du Cameroun?

II-3-1 Cadre légal de reconnaissance des pygmées

Au Cameroun, plusieurs documents juridiques reconnaissent les pygmées comme citoyens camerounais à part entière. Il s'agit en premier lieu de la constitution de 2011 qui stipule dans son article 22, que « les pygmées sont camerounais au même titre que toutes les ethnies du Cameroun ». À partir de là, les pygmées devraient bénéficier des droits fondamentaux de protection et d'accès à la vie sociale, économique et politique du pays. Cette disposition a conduit également à la reconnaissance des pygmées comme peuples autochtones avec d'autres communautés Bororo.

Deuxièmement, le Cameroun a intégré la spécificité des peuples autochtones dans l'élaboration (2009) du document stratégique de croissance économique et de l'emploi. Ce document précise les dispositifs d'accompagnement des populations à l'émergence 2035. Il est le réservoir d'actions concertées pour le développement des populations camerounaises et des pygmées en particulier. Des programmes ont également été initiés dans cette logique pour promouvoir un type développement auto centré et participatif.

II-3-2 L'action des sectoriels

Les sectoriels des différents ministères accompagnent les pygmées dans l'intégration à la modernité. Il a été question de se rapprocher des sectoriels afin de cerner leurs interventions auprès des pygmées. Il s'est agi des activités des Ministères du tourisme, de la culture, de la santé et des affaires sociales.

Premièrement, nous avons commencé par le ministère du tourisme à travers des agences touristiques. Il ressort que l'image du pygmée est une stratégie d'attrait des touristes qu'utilisent les agences de voyage contre une importante rémunération.

Sur le terrain, nous avons suivi un groupe de touristes espagnoles dans le village Ayéné où l'éco tourisme connaît un important essor. Cette activité nous a permis d'identifier des activités culturelles baka proposées aux touristes et de voir les manières dont les nouvelles relations baka/bantou se tissent, obligeant les deux communautés à coopérer.

Deuxièmement, le ministère de la culture utilise également l'image du pygmée dans ces différentes représentations à l'intérieur comme à l'extérieur du pays. Le patrimoine culturel des pygmées est largement représenté au musée de Yaoundé où on peut voir ça et là des objets comme, la hache, le harnais, la claie, le Mongulu, etc.... exposé dans les loges culturelles.

Par ailleurs, le ministère de la culture les intègre également dans les représentations internationales de la culture camerounaise. Mais d'après les mélomanes avertis et hommes de culture, le Cameroun devrait exploiter la culture des pygmées dans les sommets internationaux et cela participerait à leur visibilité. Seulement les domaines culturels camerounais souffrent de la mauvaise gérance, « rien ne va plus » comme le déclare l'ancien PCA de la Cameroon music corporation. Les musiciens pygmées ne

bénéficient pas de la pige¹⁰⁷ encore moins ceux qui ont commis plus d'un album sur le marché discographique.

Troisièmement, les actions du ministère de la santé intègrent les pygmées dans les campagnes de vaccination des enfants et de dépistage des maladies sexuellement transmissibles. Plusieurs documents (cartes de vaccination, carte de mutuel) trouvés à la chefferie et à l'hôpital de Moangué attestent de la prise en charge des enfants et des femmes baka.

De plus, le ministère de la santé a mis sur pied une mutuelle de santé prenant en charge certaines maladies comme la hernie. Cette initiative est un partenariat de l'OMS et du ministère de la santé publique camerounaise. Les pygmées se font ainsi opérés gratuitement à l'hôpital départemental d'Abong Bang à la charge de l'établissement mutualiste.

Quatrièmement, le ministère de l'administration et de la décentralisation territoriale a approuvé la création des villages Baka et la prise en compte des chefs dans la rémunération des administrateurs des chefferies de troisième degré. Malgré cette intégration, il y a encore de grosses incompréhensions au niveau de la gestion des territoires ce qui a conduit à la suspension temporaire de création des chefferies pygmées. Cinquièmement, au ministère des forêts et de la faune, les relations avec les pygmées sont houleuses. Parfois les Baka sont souvent accusés par des agents des eaux et forêts de « braconner » des grands singes, des gorilles et d'éléphants. Nous avons observé une patrouille du service de la conservation dans la forêt du Dja dont la mission était de détruire les pièges des pygmées à l'intérieur de la réserve. Il s'est également observé des violences qui rentrent dans la cohorte d'exactions infligées au Baka. D'ailleurs, les rapports de Survival accablent un organisme de conservation WWF d'encourager les écogades à violenter les pygmées Baka au nom de la conservation.

Dans la même optique, la direction des aires protégées du MINFOF reste imprécise sur la cogestion qui avait pourtant été une résolution importante du programme ECOFAC.

Sixièmement, le ministère des affaires sociales reste le plus sollicité malgré son budget limité. Il regorge plusieurs entités sous le vocable de peuples vulnérables dans lequel on retrouve les pygmées, les handicapés, les orphelins, les femmes battues, etc., bref un

¹⁰⁷ Salaire minable payé par le ministère de la culture aux artistes musiciens camerounais

melting pot qui fait qu'on ne peut pas efficacement évaluer ses interventions. Entre 2010 et 2015, le MINAS a participé à plusieurs projets d'intégration des pygmées dans la modernité. Sa participation dans ces projets est passive. D'après des cadres de ce ministère, l'Etat du Cameroun n'alloue pas un budget conséquent à la hauteur des activités « *on fait avec et on ne peut pas satisfaire toutes les couches en difficulté* ». Il intervient dans les projets menés par la société civile et est considéré comme caution étatique des projets sociaux.

Par ailleurs, l'activité majeure en faveur des pygmées dans ce ministère reste la célébration de la journée autochtone le 09 août de chaque année. C'est pendant cette journée de commémoration qu'on observe quelques activités autour des pygmées.

Le Minas au-delà de ses moyens financiers limités assume peu ou prou le rôle que la société camerounaise lui concède. Au cours de l'année 2011, il a pesé de tout son poids dans le recrutement des 25000 diplômés à la fonction publique. Au cours de ce recrutement, le Minas a veillé au recrutement des pygmées diplômés.

En plus, le Minas veille très souvent au respect des quotas d'admission des pygmées aux concours d'intégration à la fonction publique. Ainsi donc, l'action du Minas se limite au suivi administratif, ce qui l'éloigne de la réalité des pygmées.

En outre, les relations entre le Minas et la société civile sont émaillées de manque de dialogue et parfois d'assujettissement, sachant que le Minas est la manifestation de la volonté étatique et que d'après la circulaire N°2365/089/1998, toutes les organisations de la société civile travaillant sur les pygmées devraient transmettre leurs rapports mensuels au Minas pour évaluation. Or, selon les responsables d'organisations de la société civile « le Minas devrait mener ses propres diagnostics auprès des pygmées. D'après ces derniers « *il n'est pas question que nous donnons nos rapports* ». Cette situation interpelle l'implémentation de la loi qui légifère des responsabilités au sujet de la situation des pygmées en général.

L'Etat du Cameroun a commencé la création de chefferies qu'il a suspendues aussitôt mais son action a continué auprès des pygmées par la construction d'écoles, de forages et de mesures de participation et d'implication dans les sphères gouvernementales.

D'après nos observations, les pygmées ont des pièces d'identité et sont représentés au sein des conseils municipaux. Même si les conseillers Baka ont affirmé qu'ils jouaient un rôle

figuratif, ils participent au tant faire ce peu dans les activités de la commune. Sur 16 membres que compte le conseil communal de Lomié seuls 3 représentants Baka y figurent contre 13 Bantous.

En outre, nous avons donné la parole aux Nzimé voisins des Baka. Il ressort de ces entretiens que les bantous restent encore perplexes sur le dialogue inter communautaire. Autant certains Nzimé acceptent les Baka, autant d'autres continuent encore de les rejeter, les réduisant à l'animalité.

Certains Nzimé se méfient de l'émancipation des Baka. Ils pensent que les pygmées se souviendront des atrocités commises en leur endroit et pourront se venger des Bantous. Pour cette catégorie de Bantou, il est hors de question d'accompagner les Baka dans l'émancipation.

L'assemblée nationale camerounaise demande l'implication des peuples autochtones sur l'accès au foncier. Grâce à l'honorable Zam, nous avons rencontré des députés et des sénateurs. Nos échanges se sont focalisés autour du dispositif législatif de préservation des forêts du bassin du Congo en général et du Cameroun en particulier. Il s'est avéré que les députés sont organisés autour du Réseau des Parlementaires pour la Gestion durable des Ecosystèmes de Forêts denses et Humides (REPAR).

En 2013, le REPAR a regroupé des personnalités et des experts d'horizons divers parmi lesquels : des sénateurs, des députés, des maires, des membres du corps diplomatique et représentants d'organisations internationales, des chefs traditionnels, des représentants de la société civile et des représentants des peuples autochtones, en provenance des dix régions du Cameroun.

Ce Dialogue a bénéficié du soutien de plusieurs Institutions nationales et Internationales au rang desquelles la GIZ, l'UICN, le RRI, afin d'accélérer les échanges sur la réforme foncière.

L'Honorable ZAM, coordinateur du REPAR a indiqué que l'initiative d'organiser un dialogue sur la réforme foncière, est née d'une décision prise en juin 2012 par l'assemblée générale des parlementaires membres du REPAR-Cameroun, soucieux d'accompagner les peuples autochtones dans l'accès au foncier.

Il a émis le vœu que ce dialogue soit le canevas des échanges inclusifs, constructifs et fructueux pour le plein succès de la réforme foncière au Cameroun.

Plus loin, Madame KOUNG A BESSIKE, Ministre des Domaines, du Cadastre et des Affaires foncières a indiqué que les ordonnances de 1974 intervenues au lendemain de la réunification avaient notamment pour vocation d'unifier le régime foncier et domanial camerounais, précédemment régis par des systèmes législatifs différents, avant l'unification du Cameroun intervenu le 20 mai 1972, ainsi que de rationaliser la gestion des terres, par la mise en place de mécanismes et d'institutions susceptibles non seulement d'assurer le développement et la croissance de notre économie essentiellement fondée sur l'agriculture, mais aussi de garantir l'accès à la terre pour tous. Elle a relevé divers enjeux, notamment démographiques, sociaux, environnementaux et économiques, qui rendent nécessaires des adaptations au cadre juridique et institutionnel actuel, en insistant sur le fait que ce défi ne concerne pas le seul Ministère des domaines, du cadastre et des affaires foncières, mais le gouvernement et le corps social dans son ensemble, pour accompagner les peuples autochtones vers l'autodétermination.

II-3-3 Projets étatiques destinés aux Baka

L'accompagnement des Baka par l'Etat du Cameroun se matérialise à travers plusieurs programmes comme le Programme de développement des peuples pygmées du Cameroun (PDPP) et bien d'autres. S'il est vrai que les pygmées bénéficient désormais de quotas dans les concours d'intégration à la fonction publique, il faut également noter le conflit sous-jacent qui est en train de s'esquisser. Pour les Bantous, si à la longue les pygmées occupent des postes de responsabilité, ils pourraient se venger de la discrimination qu'ils ont subie. C'est pour cela que dans certains villages bantous on s'inquiète de l'arrivée soit des animateurs de projets ou des chercheurs qui interviennent chez les Baka.

III Interventions de la société civile

La faillibilité de l'Etat du Cameroun a fait que les bailleurs de fonds internationaux ont imposé une nouvelle logique de partage de la rente de développement (DE SARDAN et Al, 2000)¹⁰⁸ avec l'avènement de la démocratisation et l'éradication du parti unique. Cette situation a abouti à l'arrivée de nouveaux acteurs appelés les courtiers de développement (agences de développement, ONG, associations, etc. Le métier du courtage s'est ainsi imposé comme une intermédiation entre le monde rural et l'Etat et selon la logique internationale (assurer le contrôle du travail de l'Etat).

¹⁰⁸ Courtiers en développement. Les villages africains en quête de projets. APAD-KARTHALA, Paris, 2000

Dans cette logique d'anticipation au développement du monde rural, les courtiers du développement ou tuteurs de résilience ont fait du bien-être des pygmées, leur champ de bataille. En effet, les premiers contacts avec les Baka ont été établis par les congrégations religieuses. Ces congrégations sont à l'origine des premiers « projets » d'accompagnement de nature le plus souvent caritative et assimilationniste.

A ce jour, de nombreuses ONG tant Camerounaises (CED, CIAD, CADDAP, PERAD, INADES...) qu'étrangères (SNV, CORDAID, IUCN, OXFAM, Rain Forest Foundation...) ont exécuté ou été partenaires de projets développés dans la région étudiée, notamment dans le contexte de l'activisme déclenché à fin des années 90-début des années 2000 par la possibilité d'obtenir des forêts communautaires. Plus de 200 forêts communautaires ont été attribuées autour de cette période, conformément au Contrat de Gestion signé entre l'État Camerounais et la communauté avec ses représentants bantous/baka.

A partir du milieu des années 2000, la présence des projets visant directement la population Baka s'est intensifiée, avec notamment, le PADES, financé par la coopération belge, le tout premier projet visant les Baka où l'État Camerounais était directement partie prenante, à travers le Ministère des Affaires Sociales l'instance en charge, au Cameroun, des minorités ethniques, organisme de tutelle du projet.

Ce premier projet financé par la Belgique ouvrira la voie à une suite de projets financés par l'Union Européenne, qui est devenu ainsi dans la période récente le principal bailleur de fonds dans la région, avec, outre un grand projet gouvernemental de « Développement Rural de la Région de l'Est », partie d'un projet plus large comportant aussi un volet d'intervention dans les régions de l'Extrême-orient et du Nord-Ouest, une série de projets mis en œuvre par des ONG et visant spécifiquement la population Baka et/ou les forêts communautaires.

De nombreux projets gouvernementaux ont aussi vocation à contribuer à améliorer la situation des Baka. Certains intervenants occupent une place particulière. C'est ainsi que le CED s'est imposé comme un intervenant majeur s'agissant des projets visant les forêts communautaires, pour lesquels il a bénéficié du support d'un très grand nombre de bailleurs de fonds. Il a accompagné les communautés du bosquet dans les procédures visant l'attribution d'une forêt communautaire, ensuite a appuyé nombre d'entre elles en

vue de l'exploitation du bois dans les forêts communautaires, pour finalement, à partir de 2010, s'est lancé dans l'appui à des projets de conservation contre paiement pour services environnementaux, dans le cadre de la facilité REDD des Nations-Unies.

La SNV, pour sa part, qui intervient aussi sur des projets liés aux forêts communautaires, est surtout associée au thème du développement des filières de PFNL au Cameroun. Il a été exécutant ou partenaire d'un bon nombre de projets dans ce domaine. Le nom d'INADES, la branche Camerounaise d'une ONG africaine spécialisée en formation, est lié au développement d'une « Méthode d'Approche Participative des Populations Pygmées », la MAPAPPY, ainsi qu'au RACOPY, Réseau d'Action Concertée Pygmées. Une majorité des projets repris dans l'étude étaient dirigés explicitement vers la population Baka. Certains projets se réfèrent aux « populations pygmées » ou aux « Pygmées Baka », une formulation qui se regrette en raison de la connotation péjorative attachée au terme « Pygmée ». D'autres se réfèrent aux « populations autochtones Baka », une expression que l'on peut accepter pour autant qu'il soit clair que les Bantous sont tout autant des « autochtones » de la région.

Certains projets, une minorité, formulent des objectifs/résultats attendus qui concernent également la population bantoue.

Le groupe de projets qui concernent les forêts communautaires ne mentionne pas de groupe-cible, celui-ci étant implicite : l'expression « forêts communautaires » est en effet utilisée au Cameroun pour désigner les communautés attributaires de ces forêts. Dans la région, au début de la période étudiée, une seule de ces forêts communautaires concernait spécifiquement une communauté Baka : la forêt communautaire de Moangue, première forêt communautaire attribuée dans le pays en 2000. Toutes les autres l'ont été à un village bantou, à une époque où le « campement » baka était vu comme faisant partie intégrante du village bantou et soumis de facto à l'autorité de son chef.

La question de la gestion des forêts et des droits sur la forêt, formulée de différentes façons (accès aux ressources forestières, participation à la gestion des ressources forestières, prise en compte des Baka dans la législation forestière, participation des Baka aux négociations concernant leurs droits sur la forêt, contribution à la gestion durable des forêts, légalisation des droits coutumiers sur la forêt, exploitation du bois) est systématiquement mentionnée.

Cette thématique constitue l'objectif spécifique de deux projets et fait partie des résultats attendus de tous les autres; la question des droits fonciers est également mentionnée systématiquement, de différentes façons.

Trois thèmes sont mentionnés dans la moitié des projets : l'accès à la redevance forestière et sa bonne utilisation; le renforcement des organisations intermédiaires d'appui; les activités productives. Enfin, un seul projet fait figurer parmi ses objectifs et/ou résultats attendus : le développement organisationnel, celui-ci constitue l'objectif spécifique du projet et les activités du cadre logique. Deux autres projets se réfèrent au renforcement institutionnel des instances venant en appui au groupe-cible (diverses ONG), sans comporter d'objectifs ou résultats attendus en termes de développement organisationnel du groupe-cible lui-même.

IV Approches analytiques

IV-1 Ecologie culturelle

Le terme « écologie culturelle » est relativement récent. Il découle d'une longue tradition anthropologique intéressée par la nature de la relation homme-environnement. Parmi celle-ci, BENNET (2005) identifie cinq positions théoriques dominantes : l'anthropogéographie, le possibilisme environnemental, l'écologie culturelle stewardienne, l'ethnosystémisme et les dynamiques adaptatives.

Elles se distinguent toutes dans leur modèle explicatif. Chaque théorie est l'héritage de celle qui la précède, tout en incluant un nombre croissant de variables. Ces cinq conceptions théoriques se divisent en deux catégories :

- La première catégorie peut être qualifiée de *descriptive* : l'anthropogéographie et le possibilisme se limitent à donner des descriptions objectives des relations entre environnement et culture.

- La deuxième catégorie regroupe les théories *compréhensives* et *explicatives*, inscrite dans un effort de compréhension globale de certaines relations particulières. Une seconde distinction peut être faite en regard du modèle explicatif de chacune d'entre elles.

- a) Une causalité *linéaire*, dans laquelle A cause B qui cause C, comme dans le déterminisme et le possibilisme.

b) Le modèle de *rétroaction* (feedback) ou modèle systémique, dans lequel une causalité est la conséquence d'un processus d'influence mutuelle de plusieurs facteurs interdépendants.

c) Le modèle des *dynamiques adaptatives* intègre une composante humaine essentielle : la possibilité de décision ou d'opérer un choix. Ce modèle ne rejette donc pas le modèle linéaire ni systémique, mais considère ceux-ci comme le résultat objectif du comportement humain.

IV-1-1 Déterminisme et possibilisme

Les modèles du déterminisme (anthropo-géographie déterministe) et du possibilisme se rejoignent sur deux points : modèle descriptif et explication linéaire: « *In possibilism, the cause of the human use of environment was culture; or, culture selects from environment to cause, or create, a cultural style based on that environment. The anthropogeography approach used similar logic, but substituted the physical environment for culture as the prime causal force* » (BENNET, 2005:165). L'anthropo-géographie peut être illustrée grâce à la pensée de F. Ratzel pour qui l'être vivant doit être envisagé comme le produit de son environnement. Leur pensée peut être résumée comme ceci -la nature propose, l'homme dispose-.

Ce courant cache en réalité différentes orientations anthropologiques: le culturalisme américain (BOAS, KROEBER) qui s'intéresse à la notion d'aire culturelle ; le fonctionnalisme britannique de Malinowski pour qui les systèmes de parenté, les règles d'alliance, les institutions politiques sont indépendantes des conditions environnementales; ou encore PRITCHARD, qui considère au contraire que ce sont les conditions environnementales qui contraignent l'organisation économique d'un peuple et pèsent sur son organisation sociale.

IV-1-2 Ecologie culturelle de STEWARD

Le modèle STEWARDien initie la notion de rétroaction et de processus systémiques. Bien que ces notions ne soient pas le centre d'intérêt majeur de son approche, elles sont implicites à son écologie culturelle. L'objectif était de montrer de quelle manière l'adaptation à un environnement physique influence les caractéristiques d'une culture particulière. Ses objectifs étaient de déterminer : « whether similar adjustments occur in

similar environments » ainsi que de classer ceux-ci de manière historique « through a succession of very unlike periods » (STEWART, 1973: 30).

L'écologie culturelle, pour STEWARD, est principalement une méthode dont l'objectif est de préciser les ajustements des sociétés à leur environnement. Pour mener à bien sa recherche, STEWARD proposa une méthode analytique afin de mettre à jour les « noyaux culturels ».

- Analyser le rapport entre techniques de production et conditions environnementales.
- Analyser les modes de comportements déployés dans l'exploitation d'un milieu donné grâce à une technologie donnée.
- Examiner de quelle manière ces modes de comportement affectent les autres aspects de la culture (STEWART, 1973 : 40-42) STEWARD envisage une évolution multilinéaire à travers les notions de noyaux et d'aires culturelles :

« Son évolutionnisme multilinéaire est une méthode pour déterminer des régularités récurrentes de formes et de fonctions dans des sociétés relevant d'aires culturelles distinctes mais soumises à des conditions écologiques homologues. Celles-ci influencent en effet l'organisation du travail et les activités économiques et engendrent des formes d'organisation sociale comparables (les noyaux culturels), le changement culturel est le résultat d'une complexité croissante dans les modes d'adaptation à des environnements diversifiés, rythmée par des réorganisations successives des dispositifs socio-culturels (les niveaux d'intégration)» (DESCOLA in BONTE & IZARD, 2004 : 673).

Chaque type culturel correspond donc à une combinaison entre une forme d'adaptation à un environnement particulier et un niveau d'intégration socioculturel. Pour STEWARD, l'évolution des sociétés ne peut être pensée de manière uniforme, celle-ci se manifeste à travers le changement culturel. L'évolution des sociétés s'opère en fonction des particularités historiques et culturelles et s'exprime de manière objective à travers la technologie. Le modèle explicatif de STEWARD se détache donc des conceptions évolutionnistes postulant une humanité progressant de manière linéaire selon des stades de développement successifs.

IV-1-3 Analogie avec les sciences naturelles

Le modèle explicatif va plus loin dans son ancrage écologique avec la conception de BARTH puisqu'il utilise des concepts issus des sciences naturelles. Pour BARTH,

l'environnement d'un groupe ethnique particulier est défini par le milieu naturel mais également par les activités pratiquées par d'autres groupes. BARTH¹⁰⁹ s'oppose à KROEBER et STEWARD dans leur application du concept d'aire culturelle, qui pour lui est vide de sens :

« This concept has proved extremely difficult since the distribution of cultural types; ethnic groups and natural areas rarely coincide. » (BARTH in Dove & CARPENTER, 2007:188).

Chaque groupe exploite seulement une partie de son environnement total, laissant de larges sections ouvertes à l'exploitation de ressources différentes par d'autres groupes. À travers son analyse de 3 groupes ethniques vivant dans la vallée de Swat, une province située au Nord-Ouest de Pakistan, BARTH applique la notion écologique de niche afin de comprendre le rôle des facteurs écologiques dans la distribution des différents groupes, cultures, et économies et d'expliquer la cohabitation de plusieurs groupes culturellement différents, de manière symbiotique.

Pour BARTH, différents constats peuvent être mis en évidence:

- La distribution des différents groupes sur un territoire se fait en fonction des niches écologiques que les sociétés sont capables d'exploiter:

« The distribution of ethnic groups is controlled not by objective and fixed natural areas but by the distribution of specific ecologic niches which the group, with its particular economic and political organization, is able to exploit. » (BARTH, Ecologic relationships of ethnic groups in Swat, North Pakistan in Dove & CARPENTER, 2007:188)

-La cohabitation de différents groupes sur un même territoire est stable tant qu'il existe des relations et des échanges:

« Different ethnic ethnic groups will establish themselves in stable co-residence in an area if they exploit different ecologic niches and especially if they can establish symbiotic economic relations » (BARTH, in DOVE & CARPENTER, 2007:188)

« If different groups are able to exploit the same niche fully, the militarily more powerful will normally replace the weaker (...) but if the weaker of them is able to utilize marginal environments, the groups may co-reside in one area. » (BARTH. in DOVE & CARPENTER, 2007:188)

L'approche éco systémique en anthropologie place l'homme dans ses relations avec son environnement à travers le concept de système. Un système est défini de manière générale comme : *“a group of components or variables interrelated such that a change in one produces a change in all others”* (SUTTON, 2004 :119).

« Dans une telle vision, l'exploitation des écosystèmes par l'homme n'est plus considérée comme une exploitation de l'extérieur (...) Elle est une insertion de l'homme dans l'écosystème, créant un nouveau système, inexistant auparavant et montrant des propriétés que n'avait pas l'écosystème inexploité. » (BESSE & ROUSSEL, 1997:115).

L'approche éco systémique et la notion de feedback sont implicitement présentes dans la pensée de GEERTZ puisqu'il postule l'interdépendance entre la culture et les facteurs environnementaux.

Pour lui: « Human activities are seen to either upset natural phenomena, to maintain them, or to create new balanced environments. Institutions then can become part of that system, to constitute a mixed biotic or socio-natural entity or process. » (GEERTZ, 1963 in BENNET, 2005:166).

Les hommes sont des animaux sociaux et, tout comme n'importe quel organisme, ils interagissent avec leur milieu : les rituels, les communautés, leurs institutions sociales et leurs économies affectent leur environnement qui les affectera en retour (principe du retour vers les parties).

On parle de système seulement si les *“trois principes de la systémique”* (en écho aux principes régissant la thermodynamique) sont remplis:

-Principe de la dépendance interactive

Dans un système, tous les éléments dépendent les uns des autres. On ne peut modifier l'un d'eux sans qu'il n'y ait des répercussions sur les autres. Ils ne sont donc *pas « isolables »*. On l'a vu, cette condition est remplie par la nature inséparable de la relation homme-environnement.

-Principe d'émergence

Ce principe fait référence au principe aristotélicien selon lequel: *“Le tout est plus que la somme de ses parties”*. « De ce fonctionnement interactif d'éléments, il ressort une entité globale ayant des propriétés nouvelles par rapport à celle des éléments. » (JOACHIM, 1981:5) Ce principe est facilement observable dans la réalité, par exemple l'apparition

d'une société à partir d'individus et de groupes de toutes tailles, hiérarchisés, qui la constituent, l'organisent, lui confèrent une évolution et une histoire ou encore par l'émergence d'un écosystème à partir des interactions entre les populations d'êtres vivants et leurs interactions avec le milieu (BESSE & ROUSSEL, 1997). D'autres caractéristiques deviennent alors apparentes: « la notion d'échelle et le principe de hiérarchie ». En effet, si une nouvelle entité apparaît à un certain niveau, « Des globalités de niveau comparables peuvent s'associer entre elles pour constituer une globalité de niveau plus élevé (...) Inversement, les éléments identifiés comme composants d'une globalité apparaissent eux-mêmes d'éléments interactifs: Ce sont des sous-globalités de la première, à leur tour décomposables, et ainsi de suite. On découvre ainsi qu'un principe hiérarchique régit la dynamique des organisations » (BESSE & ROUSSEL, 1997 :119).

Un système est donc à une certaine échelle composé par l'association interactive de sous-systèmes, eux-mêmes associés à d'autres sous-systèmes.

-Principe de feedback du tout vers les parties

Ce principe semble logique. Si le tout est formé par l'interaction des parties, en retour, le tout agit sur ces mêmes parties :

« Décrire cette action en retour (réaction) revient à réaffirmer, après avoir dégagé la notion d'émergence, le premier principe d'après lequel les fonctions et le devenir des composants d'un système se conditionnent mutuellement » (BESSE & ROUSSEL, 1997 :120).

En effet, l'environnement a un impact sur les sociétés humaines et les individus qui les composent. Les individus peuvent également influencer et modifier leur environnement pour finir par engendrer un nouvel équilibre auquel ils devront en retour s'adapter. Lorsque le concept de système est appliqué à la relation entre l'homme et son écosystème, le niveau de complexité augmente de manière importante, en partie parce qu'on observe beaucoup plus d'interactions souvent difficiles à identifier. Certains auteurs (WALKER et al. 2004) ont tenté d'intégrer la relation d'interdépendance et d'influence mutuelle entre les sociétés humaines et leur environnement au sein d'un seul et unique système : Le « *système social-écologique* » (*Social-ecological systems*) :

“When we wish to emphasize the integrated concept of humans-in-nature, we use the terms social-ecological system and social-ecological linkage (...) we hold the view that social and ecological systems are in fact linked, and that the delineation of social and ecological systems is artificial and arbitrary.” (BERKES et Al. 2003:3).

Le système social et l'écosystème ne sont donc plus vus comme deux systèmes interdépendants qui s'influencent mutuellement, mais comme un ensemble intégré et inséparable.

Ce constat est central puisque les structures et les fonctionnements sont souvent souples et il « conduit à une optimisation des structures en vue du fonctionnement et de la survie du système dans un environnement incertain: le système développe une possibilité de réponse à des événements non prévus » (BESSE & ROUSSEL, 1997:122).

L'analyse systémique pose tout de même un problème majeur lorsqu'elle est appliquée aux sciences sociales : l'exportation de ce système conceptuel aux pratiques et comportements humains.

Les stratégies des acteurs, l'ambivalence des comportements, et des représentations ne peuvent être schématisés dans l'analyse systémique qui néglige un trait essentiel :

« La particularité même du social, les stratégies multiples des acteurs, l'agenceité humaine, les jeux de pouvoirs, les contradictions et les incohérences sont au cœur de toutes pensées et toute pratique » (DE SARDAN, 1995 :35).

De même, le vocabulaire métaphorique utilisé dans l'approche systémique est dangereux car il masque « *l'existence de rationalités différentes selon les acteurs et les circonstances* » (DE SARDAN, 1995 :37). De plus, nous considérons que l'étude de l'adaptation doit s'occuper des processus de continuité et de changement de systèmes évolutifs, plutôt que de se borner à décrire les caractéristiques des systèmes eux-mêmes (ALLAND, 1975 :60).

Mais malgré ses lacunes et ses inconvénients, l'analyse systémique nous ouvre des portes sur certains concepts importants pour considérer les stratégies d'adaptations adoptées par différentes sociétés à travers le temps. L'approche holiste proposée par l'analyse systémique nous semble utile dans notre étude sur l'adaptation puisqu'elle nous permet de visualiser les sociétés humaines (Baka) à travers une vision dynamique englobante :

« Holism is simply the search for systematic interrelationships (...) it is a descriptive technique and not a theory. » (HEIDER, 1972:208).

IV-2 Résilience comme dynamisme social

Afin d'analyser les dynamiques de résilience, nous allons chercher à comprendre quels sont les éléments qui permettent à certaines solutions d'émerger et de s'imposer comme des solutions de résilience, et ce, dans un environnement complexe et fluide. Parler de stratégie de résilience dans un environnement stable ne fait pas vraiment sens, d'autres termes sont plus adaptés. La résilience semble définie par les situations extrêmes dans lesquelles elle se met en place. KAREN et Al (2007) analyse les capacités d'une communauté vietnamienne de la Nouvelle Orléans aux Etats unis après le passage de l'ouragan Katrina. L'étonnante reconstruction rapide de cette communauté a fait l'objet de plusieurs analyses. Toutes ces études concluent que les communautés vietnamiennes ont élaboré des stratégies de rebond à partir de l'expérience de migrant discriminé par d'autres peuples noirs américains et latino, aussi par leur mémoire collective.

Par ailleurs, cette communauté vietnamienne a bénéficié de l'accompagnement de l'église catholique de la nouvelle Orléans pour se mobiliser.

Dans cette perspective, le modèle explicatif des dynamiques d'adaptation, dernier des cinq modèles, tout en incluant les concepts de feedback et de système, introduit une composante importante :

« The adaptive behavioral process, involving decision making and choice, which may or may not be under the control of systemic processes. » (BENNET, 2005:166). Le modèle adaptatif modifie la perspective systémique puisqu'il considère que le contrôle ou la stabilité sont atteints à travers les décisions et les choix des individus et non pas par des opérations automatiques de processus sociaux ou culturels inconscients. Elle suit une perspective microsociale en se focalisant sur l'individu :

« Adaptive dynamics refers to behavior designed to attain goals and satisfy needs and wants, and the consequences of this behavior for the individual, the society and the environment » (BENNET, 2005:270). Par conséquent, les abstractions de l'approche systémique et anthropologique de manière plus générale, tels que la culture, le système social et l'écosystème doivent être traduits en éléments concrets reflétant l'activité humaine dans des circonstances particulières.

« The concept of adaptation refers to the coping mechanisms that humans display in obtaining their wants or adjusting their lives to the surrounding milieu, in that it provides a framework focused on the active mode of the human engagement with natural phenomena (BENNET, 2005:245).

Le changement social est donc envisagé comme la résultante de l'ensemble des actions individuelles et attribue un rôle actif aux individus dans les processus d'adaptation.

L'approche des dynamiques adaptatives se distingue à deux niveaux :

(A) « *actions by individuals designed to accomplish ends or effect change in the instrumental context of life* » (BENNET, 2005 :270) comme les actions d'un paysan essayant d'augmenter ses rendements, les habitudes de consommation, ou encore comme les techniques d'accumulation de richesses.

(B) Le second niveau: « consist of interactive or transactional behavior of individuals with other individuals in groups, often called social exchange, usually governed by rules of reciprocity and by various normative value components» (BENNET, 2005: 270).

Les concepts-clé dans l'étude de la résilience sont le comportement, l'action stratégique, ainsi que les stratégies adaptatives.

La différence entre le comportement adaptatif et l'action stratégique relève simplement d'un niveau de généralité: "adaptive behavior" is the more general term, since it refers to any form of behavior that adjusts means to ends, accomplishes objectives, achieves satisfaction, exercise choice, or avoids or refuses action involvement in order to adapt or adjust in other words, both active and passive aspects of purposive behavior of humans in systems. However, strategic action is the more specific term (...) It refers to active, goal-achieving behavior – «doing something about »- specific actions designed to achieve ends and consuming resources in the process. » (BENNET, 2005:272).

Le troisième concept, la stratégie adaptative, peut être définie comme étant une composante de l'action stratégique: « *specific acts with a predictable degree of success, which are selected by the individual in a decision-making process.* » (BENNET, 2005:272)

Le facteur temps est un élément important à considérer dans les dynamiques adaptatives :

« Strategic action takes place in a temporal continuum, and particular strategies also will be based on cultural or situational conceptions of the time factor. » (BENNET, 2005:274)

Ainsi un système particulier d'exploitation, qu'il soit durable ou non, ne peut être observé à un moment donné, doit tenir compte de son histoire :

« The concept of adaptive process is therefore an emic concept on the whole, since it refers to intellectual constructions made by disciplined observer of the consequences of adaptive behavior (especially strategic action and strategies) over periods of time » (BENNET, 2005 :282).

L'approche des dynamiques adaptatives voit les systèmes sociaux, quel que soit leur niveau de développement technologique, comme des mosaïques de sous-systèmes incorporant des normes et des valeurs différentes et antagonistes, avec de nombreux individus en mouvement entre celles-ci et les manipulant à des fins de gratification et de gain. Ceci implique que les acteurs locaux apprennent à se comporter de manière stratégique dans les différents sous-systèmes.

Cette approche propose donc une substitution du modèle systémique vers un modèle de systèmes et sous-systèmes interactifs dans lesquels les individus agissent stratégiquement en fonction de différentes rationalités :

« Adaptive strategies designed to cope with these differing systems can be contradictory: in some, the behavioral vector is toward gain and accumulation; in others, it will be toward conservatism and the maintained of equilibrium. » (BENNET, 2005 :275)

Par exemple, dans les sociétés traditionnelles qui maintiennent un équilibre avec leur environnement, les traits culturels fonctionnent comme de véritables guides moraux pour l'action:

« The equilibriums former tribal systems included many cases where cultural style contained moral guides for decisions with long term consequences, productive of sustained yield, which meant low or stable output. »

Les stratégies adaptatives sont donc localement déterminées, et culturellement sélectionnées :

« Generally speaking, whenever human wants can remain at locally generated levels, sustained-yield resource management system snare more likely to evolve and be maintained by sanctioned reciprocity. » (BENNET, 2005 :275).

Il est à noter que le concept de culture apporte un certain nombre d'outils analytiques pour l'étude de l'adaptation humaine. On attribue souvent à la culture une propension inhérente à l'adaptation : « *Culture provider means of adaptation.* » (Rapport, 1971).

La plus commune utilisation du concept se réfère à: « a set of values, models or styles, which the individual can choose in order to guide his decisions or actions either on the basis of conscious choice, or unconsciously as the result of conditioning received in socialization » (BENNET, 2005 :273).

Le concept de culture peut également se définir afin d'inclure l'ensemble des préceptes moraux et des valeurs, qui fonctionnent comme des limites sur les libertés d'actions. L'individu n'est pas totalement libre d'effectuer des choix, il le fait en fonction de normes et de valeurs qui sont socialement valorisées/favorisées :

« Room for manipulation and movement within these constrained patterns of choice exist in every social system, and the study of adaptative behavior must dwell on the manipulative patterns as well as on the conforming responses. » (BENNET, 2005 :273).

Cet exemple n'est qu'un des modèles de rationalité qui existent, et des systèmes équilibrés plus complexes peuvent se développer avec une plus grande utilisation de ressource et une plus grande conversion énergétique (en termes de quantité de matière énergétique prélevée, transformée ou produite). Les motifs menant à ces différentes stratégies sont eux-mêmes contrastés et contradictoires : le conflit et le changement les accompagnent inévitablement, mais ceux-ci semblent devenir une condition routinière de la société pluralistique moderne, plus qu'une exception.

Par ailleurs, il est important d'insister sur le caractère dynamique des sociétés et sur le fait que les différentes mutations peuvent se produire à des vitesses variables. C'est pour cela qu'il est nécessaire de garder en tête qu'il s'agit de données relevant d'un instant précis, qu'elles pourront être très différentes plusieurs mois, voire plusieurs jours après. Les diverses transformations sont également visibles en temps réel (cf. chapitre 2, entre autres, sur les changements culturels intergénérationnels), et il apparaîtra de manière évidente, d'après nos différentes observations, que les divers groupes des communautés Baka des régions de l'Est présentent des variations considérables en fonction notamment de la localisation des villages.

IV-2-1 Pluridisciplinarité

La pluridisciplinarité s'est imposée depuis longtemps déjà en Afrique avec la découverte de l'histoire précoloniale (BAHUCHET, 1992). L'absence des documents écrits a obligé des historiens de puiser dans l'oralité avec des témoignages transmis oralement d'une génération à une autre (VANSINA, 1980). Dans les faits, les historiens (FODOUOP et TEMGOUA) ont recueilli les archives orales, selon le modèle des sources écrites des autres civilisations. Ces sources nécessitent un travail délicat sur lequel l'attention est focalisée. Les recherches d'anthropologie et d'ethnologie conduisent fréquemment à des analyses diachroniques où les chercheurs associent ethnographie et traditions orales comme cette thèse qui se situe à cheval entre plusieurs sciences sociales (l'anthropologie, l'histoire, la sociologie, la géographie, la génétique, la psychologie et l'ingénierie sociale).

A une échelle simplifiée, l'histoire est utilisée dans la reconstruction et l'adaptation des transformations de vie des pygmées Baka. Elle a permis également de reconstituer des modes de vie passés de certaines grandes familles ou clans. C'est l'ensemble complexe des relations entre les pygmées et l'environnement forestier, auquel s'associent l'évocation des activités quotidiennes et le parcours qu'elles ont subi jusqu'à nos jours. Elle évoque également les rapports depuis les premiers contacts entre les Baka et les Bantous jusqu'aux nouvelles transformations. L'histoire nous permet également de mettre en exergue les premières transformations de la forêt avec l'arrivée de la colonisation, la colonisation ici étant considérée comme l'un des facteurs de mutations sociale et environnementale. A travers l'histoire nous retracerons les interventions de l'État du Cameroun et de la société civile sur l'accompagnement des Baka.

L'archéologie dans ce travail évoque l'ensemble des études qui attestent la présence ou non de la culture des Baka dans l'espace forestier. Il est important de signaler que l'archéologie n'est pas utilisée profondément, c'est-à-dire que nous ne disposons pas d'archétypes qui puissent conforter notre position sur la logique de l'archéologie.

Mais elle nous aide à comprendre la culture traditionnelle des pygmées et son dynamisme.

La géographie a servi à localiser le cadre physique de la recherche afin de mieux cibler les activités des pygmées sur leur environnement. Ainsi donc, le Cameroun et le village

d'étude ont été localisés. L'évocation de la géographie est simpliste; il ne faut pas s'attendre aux figures qui revêtent des études approfondies en climatologie, démographie, etc.

La génétique comme science étudie les caractères héréditaires des individus, leurs transmissions au fil des générations et leurs variations. D'après VERDU (2011) cela trancherait un vieux débat sur l'origine et l'évolution des pygmées. Le détour par la génétique précise notre entendement de la « pygméisation ». C'est dans cette perspective que les études récentes d'une équipe du musée d'histoire de Paris sont évoquées. L'approche utilisée par l'équipe du Musée de l'homme associe la génétique à l'anthropologie sociale et permet de comprendre l'évolution des gènes des Baka.

La sociologie quant à elle nous permet de comprendre les interactions entre les pygmées, la société civile et l'Etat afin d'analyser le passage de la société traditionnelle à la société moderne. Ont été évoquées l'organisation socio politique, les systèmes d'échanges matrimoniaux, la division du travail, l'organisation de l'unité familiale, etc.

Même si à un certain moment dans ce travail, les analyses sociologiques se confondent avec celles de l'anthropologie, nous avons privilégié la complémentarité des deux disciplines dans l'identification et l'analyse des stratégies endogènes et exogènes.

CONCLUSION

En définitive, il a été question de présenter les données collectées et la grille d'analyse utilisée. Premièrement, nous avons présenté les données littéraires issues des bibliothèques européennes et Camerounaises et des documents de projets de la société civile (RACOPY). Des émissions radiophoniques, des films et des débats sur la situation des pygmées et les peuples autochtones dans le monde.

Sur le terrain, les observations et les entretiens menés avec des acteurs impliqués dans le processus de résilience des pygmées Baka ont été présentés. Il s'est agi de la dynamique endogène et la dynamique exogène (Bantou, société civile et le gouvernement Camerounais). Ces données constituent le fondement de la résilience des Baka face aux mutations socio environnementales que nous traitons dans la présente recherche.

Deuxièmement, la grille d'analyse de cette recherche fait référence à l'écologie culturelle en expliquant au mieux les rapports homme-environnement. Ainsi avons-nous évoqué l'écologie culturelle, le possibilisme et les dynamismes adaptatifs que les Baka usent pour

se construire une nouvelle vie. Cette grille d'analyse rejoint le concept de résilience qui selon notre entendement, évoque la prise de conscience d'appartenance à une niche culturelle ou village pour reprendre E. Pritchard et l'accompagnement des tuteurs de résilience ou courtiers de développement qui sont pour le cas échéant, les Bantous, la société civile et l'Etat Camerounais.

CHAPITRE 4
LES FORMES DE SAVOIR ANTHROPOLOGIQUE : LA PERCEPTION
BAKA DE L'ESPACE FORESTIER

« C'est dans l'épreuve que je fais d'un corps explorateur voué aux choses et au monde, d'un sensible qui m'investit jusqu'au plus individuel de moi-même et m'attire aussitôt de la qualité à l'espace, de l'espace à la chose et de la chose à l'horizon des choses, c'est-à-dire d'un monde déjà là, que se noue ma relation avec l'être. »
MERLEAU-PONTY.

PRESENTATION

Ce chapitre est une tentative d'écriture à vocation ethnographique. C'est également de porter le débat sur la compréhension de la recherche anthropologique des représentations de l'environnement. Le champ des représentations constitue un paradigme transversal en sciences sociales qui s'articule autour de la perception d'une réalité abstraite et physique. Il renvoie ainsi à la notion de lieu et de ses considérations. La littérature contemporaine s'est largement appuyée sur la phénoménologie au sens de MERLEAU-PONTY. La phénoménologie ne pense pas qu'on puisse comprendre l'homme et le monde autrement qu'à partir de leur « facticité »¹¹⁰. C'est la perception des essences dans l'existence. Or, L. Brühl définit la représentation comme une façon dont l'individu se laisse déborder par des énergies venues de la totalité sociale. Cette expérience implique des catégories, des éléments considérés comme atouts. Penser la représentation de l'espace revient à questionner la place de l'homme dans le monde et dans sa communauté. L'homme reste le centre de l'univers et c'est à travers sa conception que le monde s'organise. On ne saurait donc penser l'espace sans l'homme puisque c'est lui qui donne sens dans ses rapports avec les autres composantes de la nature.

A partir de là, la culture et la nature s'entremêlent pour saisir la réalité anthropologique (GILLES). Ces différentes conceptions permettent-elles de comprendre l'espace et ses représentations chez les Baka? Un examen de l'imaginaire dévoile le sens de l'espace socialisé à partir duquel les Baka perçoivent le monde, se considèrent eux-mêmes et par conséquent agissent sur l'environnement. Autrement dit, comment séparer la dimension imaginaire des représentations souvent mythiques des faits objectifs, tant il est vrai que les représentations de l'espace ont un effet de retour sur les pratiques quotidiennes ? Les esquisses de réponse à cette question sont élaborées à partir du cadre spatial conceptualisé, de la taxinomie, de la cosmogonie, de la structuration spatiale et des logiques d'appropriation.

¹¹⁰ C'est une philosophie transcendante qui laisse en suspens pour comprendre les affirmations de l'attitude naturelle, mais c'est aussi une philosophie pour laquelle le monde est toujours « déjà là » avant la réflexion, comme une présence inaliénable.

I CADRE SPATIAL CONCEPTUALISE

Il est possible de saisir l'espace et ses représentations en étudiant une communauté de chasseurs/cueilleurs. En effet, une analyse de la conception de l'espace des Baka révèle la vision d'un système incorporant des lieux et sous-tendu par un imaginaire¹¹¹ culturel. La conception de l'espace ici rentre plus ou moins dans la logique de ROULON-DOKO¹¹² qui revient abondamment dans la première partie de son ouvrage *Conception de l'espace et du temps chez les Gbaya de Centrafrique* où l'espace est traité en trois dimensions : de la présentation mythique à l'espace du village et, de la maison à l'espace du végétal pour lequel les Gbaya ont élaboré un savoir complet et ancestral. Pour ABEGA, les Baka ont des concepts d'espace, de temporalité et de mobilité qui ont une signification particulière, ils font leur propre lecture des événements culturels et des contextes.

On voit d'entrée de jeu que la conceptualisation de l'espace repose sur les antinomies suivantes: le haut *Yé* opposé au bas *a Sasa* renvoyant à la verticalité. Le lointain *soso* opposé au proche *ndondolo*, donne lieu à un rapport horizontal.

En fait, le rapport à la verticalité est moins développé dans ce système socio-spatial. En référence au plan classificatoire, le haut symbolisé par le ciel *libolo* est peu pris en compte par les Baka, alors que si nous nous situons dans la pensée judéo chrétienne, le haut renvoie au paradis, au refuge de Dieu. Les Baka accordent une grande valeur au bas, et c'est à ce niveau que s'organise et se structure leur espace de vie. L'horizontalité est plus vécue ici et s'étend du village *gba* aux confins de la brousse *bele*: espace définissant les différents déplacements des Baka. Nous nous situons ainsi du proche profane au lointain sacré. Dans cet intervalle sont juxtaposés des espaces les uns aux autres par leur symbolique socioculturelle. Tous ces lieux sont des points précis de la terre *tolo* en tant que surface du globe. Mais *tolo* est avant tout la terre des ancêtres ; ce sont eux qui symbolisent les esprits de la forêt. D'autre part, *tolo* est aussi l'individu dans sa singularité, le territoire, l'espace approprié et parfois délocalisé.

¹¹¹ Dans l'imaginaire, Jean Paul Sartre explicite ce que signifie « *viser un objet en image* », et s'efforce de clarifier la fonction de la vie imaginaire. Les différentes variations de cet examen débouchent sur la possibilité pour la conscience de poser autre chose que les objets réels mais toujours au fond d'une réalité transcendante. C'est que la problématique de l'imagination chez Jean Paul Sartre se pose ainsi dans le contexte général de la radicalisation de l'intentionnalité husserlienne « *toute conscience est conscience de quelque chose* ».

¹¹²

Les structures de la conscience relativement à la position d'une transcendance et d'une immanence des différents composants d'un environnement le cas des gbaya.

Au fur et à mesure que nous avançons dans la forêt lointaine, nous nous acheminons vers les lieux sacrés où habite Dieu-Komba et ses esprits. Juste après le village, se trouve des espaces réservés aux plantations *gbié*. Ces deux premiers endroits font l'objet d'appropriation ou d'occupation individuelle. Après les champs se profile le territoire de chasse et de cueillette des Baka *pàki a Baka* où s'effectue la grande chasse *maka* en groupe mené par les hommes, et la recherche des fruits et des tubercules sauvages entreprise par les femmes. Au fond de la forêt se déroulent les rites initiatiques en présence des mânes. C'est un espace d'accès difficile où seuls les initiés y arrivent sans difficultés.

En somme, l'espace chez les Baka suit une forme de représentation sociale; passant de l'espace topographique à l'imagination consciente.

I-1 Taxinomie Baka

La taxinomie renvoie ici au mode classificatoire des différents éléments qui constituent l'univers. En fait l'imaginaire Baka donne une certaine impression d'unité à l'univers.

A travers le mythe de la création, se révèle l'aspect uniforme du monde où les hommes, les animaux et tous les êtres étaient au départ identique (BRISSON.). Au-delà de cette vision unitaire du monde, l'aire de vie traditionnelle Baka est une perception composée d'éléments qui suivent une certaine hiérarchie ordonnée par l'homme. Cet ordre n'influence pas le caractère symbiotique de l'univers. Il est plutôt calqué sur leur imaginaire social. La classification suit ainsi l'ordre décroissant : Komba ; homme Baka (*Bo Baka*); animaux (*so*); forêt et village ou (*bele na gba*); *Jengi*; espace aquatique ou (*Ngo*); ciel ou (*libolo*). A travers cette classification, apparaît une certaine structuration de l'environnement où tous les éléments sont en connexion et où chacun représente quelque chose de précis.

Komba est au sommet de tous ces éléments car il est le fondateur de l'univers, il est le point de départ de toutes choses. Il désigne l'être suprême de l'univers: Dieu. Ensuite vient l'homme sa créature qui est le gestionnaire de l'univers. Il est placé au centre des autres éléments de la nature. Ce pouvoir a été conféré au Baka par Komba. L'homme est le gardien du patrimoine universel car c'est lui qui seconde Komba. A cet effet, il a le droit de jouir des produits de la terre sans toutefois les détruire, car ils constituent l'œuvre de Komba. De cette vision émane une conscience environnementale et le respect de la

nature. Cela se vérifie fort heureusement à travers l'ensemble de savoir-faire dont disposent des Baka en matière de protection ou de conservation des ressources forestières. A partir de là, se dévoilent les relations entre Baka et autres composantes de l'environnement. Mais ces relations comme nous l'avons mentionné à l'introduction, ne sont pas exclusivement celles de la conservation ou de la protection (GILLES, 2012) car elles incarnent aussi la prédation; c'est-à-dire de la même façon le Baka prélève un élément à la nature pour ses besoins physiologiques, de la même manière une composante non-humaine de la même nature peut lui enlever la vie. A ce niveau, les relations s'appréhenderaient sous le prisme d'un manichéisme c'est à dire entre le bien et le mal. Mais Komba prescrit à l'homme Baka de gérer avec minutie et véhémence les autres éléments de la nature.

En troisième position figurent tous les animaux. Les contes ou *likano* et mythes font des rapprochements entre les hommes et les animaux (BRISSON¹¹³, 1981a, 1983b). Tous les animaux étaient auparavant des Baka transformés par Komba à cause de leur désobéissance. Cette séparation brusque d'une parenté lointaine n'a pas pourtant empêché les uns et des autres de collaborer en partageant des habitudes alimentaires, des jeux et une importante pharmacopée. Les Baka comme certains animaux (les chimpanzés, les gorilles et les singes) mangent des mêmes aliments, pratiquent les mêmes jeux et se soignent des mêmes plantes (KALO, 2013). Ainsi donc, ce partage des savoirs écologiques est resté à la disposition des Baka puisque progressivement, ils se sont rapprochés des espaces occupés par les villageois. Cette conception spatiale des Baka pourrait contribuer à l'éducation environnementale et au développement durable.

En quatrième position figure l'étendue occupée par le village et la forêt. Le village marque le milieu de vie actuel traduisant la sédentarité tandis que la forêt renvoie au cadre de vie physique où transparaît le nomadisme. Les Baka concilient les deux modes de vie en occupant équitablement les deux milieux. Cette conciliation explique leurs voyages réguliers en forêt dont la durée varie entre deux à six mois. La forêt recouvre une dimension sacrée. Elle est le refuge de Komba, sa résidence. La forêt est l'endroit où les Baka se sentent en sécurité. Pour les Baka, la forêt symbolise le don de Kumba, le lieu de travail, la source de vie, là où on mange bien, l'aide de Kumba, une nécessité vitale, là où

¹¹³ Contes des pygmées du Sud Cameroun, Douala, collège Libermann, 1981.

ils ont passé une bonne jeunesse, c'est la richesse, c'est leur héritage bref la forêt c'est la liberté. Ces différentes réponses à la question de la représentation de la forêt chez les Baka illustrent toute son importance. La forêt est un abri sécuritaire, un lieu de confort et de bonheur.

Jengi occupe une place sacrée. Il est le pont entre le monde invisible et l'univers matériel chez les Baka. Jengi apparaît comme un être mystérieux qui séjourne à certaines occasions au sein des villages sous la forme d'une silhouette couverte de raphia en franges *menguissa* mais qui réside dans les confins de la forêt sous un aspect spirituel. C'est le protecteur des Baka. Il est omniprésent. La perception de l'espace chez les Baka prend en compte la place du Jengi.

L'espace aquatique est aussi important dans la mesure où l'eau prend peu de place dans la vie sociale des Baka c'est pourquoi ils la considèrent comme un monde à part. Lucien DEMESSE affirmait que: « *les usages que les Babinga font de l'eau se caractérisent par leur rareté* ». Il n'existe aucun rituel d'origine Baka à base d'eau, ni de pratiques sociales élaborées autour de l'eau en dehors de la pêche.

«Le pygmée n'est pas un homme de l'eau. Les fleuves apparaissent comme des voies de passage et de migration et le pygmée n'a pas la maîtrise de ce milieu, il ne sait pas tendre les grands ponts de lianes, il ne sait pas construire des pirogues, il n'a pas élaboré les techniques de pêche ».

Les Baka ont peur du milieu aquatique. Ils ne s'y hasardent pas facilement. C'est la raison pour laquelle BALLIF (1992 :45) écrit : « *les pygmées n'aiment pas s'approcher des rivières ; ils n'ont pas de pirogues, ne savent pas nager et redoutent surtout la vive lumière qui règne au-dessus de l'eau* ».

Cette pensée peut être discutable à partir d'éléments nouveaux sur les autres groupes des pygmées de la Centrafrique. Les Aka sont des habiles pagailleurs sur le fleuve de la *Sangha* ils y sont établis depuis longtemps déjà et pratiquent un transport fluvial les amenant vers des zones giboyeuses. Cela peut également être considéré comme un élément d'adaptabilité au milieu bantou eu égard au manque de technologie de fabrication des pirogues et autres barques constaté chez les Baka.

En parlant de pratiques culturelles Baka dans l'eau, il existe des rites de séparations entre le mort et les vivants qui se tiennent non pas dans les grandes rivières ou les fleuves mais,

dans les petits cours-d' eau. Il nous a été renseigné que les pygmées après l'enterrement d'un membre des leurs doivent laver le deuil dans un cours d'eau. Ils prennent un bain commun et lavent tous les vêtements portés pendant le deuil pour marquer la rupture physique avec le mort parti dans la forêt pour l'éternité.

Ces éléments montrent que les pygmées considèrent également l'eau comme élément à part entière de leur culture bien que leur environnement de base reste la forêt. D'après eux, tous les éléments de la forêt y compris l'eau sont des créations de Kumba. Cette pensée sur les Baka et l'eau devient obsolète aujourd'hui.

Par contre, le ciel et les astres se retrouvent en dernière position car ils sont visibles mais restent inaccessibles. Ils ne s'y attardent presque pas. L'une des questions que les pygmées se posent toujours est de savoir si le ciel est habité ou encore quel être a eu l'ingéniosité de créer un ciel que personne n'a jamais pu toucher. Le ciel est un monde à part, créé par les blancs selon les pygmées. Ils assimilent la couleur du ciel à celle de la peau des blancs et vénèrent l'ingéniosité occidentale par une technologie attestée par la fabrication de l'avion. En outre, les pygmées ne font pas la différence entre le ciel et la lune. Pour eux, la lune serait un autre ciel pour des gens de couleur différente des blancs. Et les étoiles sont par ailleurs des habitations des hommes qui illuminent la nuit. Bref, ces représentations de l'espace sont une preuve des interprétations subjectives qu'ils formulent aux choses dont ils n'ont pas accès. Mais de la plus belle des façons Kumba a créé le monde de la plus belle des manières ceux qui y habitent, doivent le protéger et le conserver. Jengi est le protecteur des hommes, c'est le Dieu sous sa forme d'homme mystique.

I-2 ***Jengi ou Minfura dans la cosmogonie Baka***

Nous entendons par cosmogonie Baka, la manière dont l'univers fut établi selon la conception des Baka. Pour recueillir des informations sur ce domaine, nous nous sommes référés au livre de contes de Robert Brisson, et aux réponses données par nos informateurs. Il ne s'agit pas d'une anthropologie religieuse approfondie de la communauté Baka ou de sa mythologie mais d'une esquisse de leur vision du monde qui nous aide à mieux comprendre leurs logiques de construction d'une nouvelle vie.

Pour les Baka, il existe un être tout puissant qui a été à l'origine du monde. Cet être s'appelle Kumba. Il est unique et connaît tous les Baka. Il a la puissance de transformer

tout ce qu'il touche et son pouvoir est illimité. Kumba a créé l'univers en commençant par la forêt. Tous les autres éléments émanent de ce milieu. Selon la version de la création chez les Baka:

« Au commencement Kumba a créé tous les êtres identiques. C'est bien après que furent façonnés les différentes espèces. La différenciation intervient comme punition. Les animaux, excepté les abeilles sont des Baka punis par Kumba pour leur désobéissance. Ces animaux ont décidé de rester en brousse sans espoir de retour. Mécontent de ces événements, Kumba a pris à sa suite certains hommes, ils ont traversé le fleuve à l'aide d'une liane ; à l'autre bout il a coupé la liane, et il est parti avec les bons. Les méchants restés sont devenus mortels ».

Nous retrouvons sur le mythe de la chute originelle répandu dans bon nombre des civilisations.

A travers ce mythe, les Baka ont été engendrés dans la forêt par Kumba et y ont vécu pendant longtemps. Ces représentations dévoilent l'attachement des Baka à leur milieu d'origine qui est la forêt. Toute leur vie y est orientée et elle comprend une dimension sacrée indéniable car c'est le refuge de Kumba et des esprits. Kumba est un être juste et bon. Ainsi le monde invisible est le domaine de la bonté, de l'insaisissable par rapport à la réalité sociale. Ce monde invisible a des manifestations tangibles dans le visible.

La dimension de l'invisible a son prolongement dans le monde perceptible d'où la rencontre des hommes avec l'esprit de Kumba qui se matérialise à travers le Jengi, esprit protecteur et pourvoyeur de bonheur. Ces deux mondes ne s'opposent ou encore ne se superposent pas, mais ils s'interpénètrent. Les lieux mystiques abritent une partie du monde visible, l'autre étant dans les lieux tangibles. Le monde visible, lui, est localisé exclusivement dans les lieux tangibles. Le monde des êtres visibles est le monde des vivants. Ils occupent l'espace géographique humanisé. Le monde des êtres invisibles est le monde des ancêtres et des génies. Les génies vivent dans les espaces géographiques non humanisés, les ancêtres, dans les lieux mystiques. Les hommes sont à l'origine de ce dernier. Ainsi les Baka expliquent que la sorcellerie qui est utilisée aujourd'hui à des fins maléfiques a été créée au départ par Kumba pour leur procurer de la viande. Mais devenus plus nombreux, les Baka ont voulu profiter de cette sorcellerie en nuisant aux autres. Elle a pris de ce fait l'allure d'un pouvoir maléfique. Ainsi donc, la cosmogonie

illustre de manière globale la genèse de l'univers telle que perçue par les Baka. Il importe de dégager ici la place du *Jengi*, phénomène spatio-culturel, en partant de cette cosmogonie.

Le *Jengi* relie le village à la forêt. Sa présence est marquée par un couloir de médiation sacré entre deux lieux, la forêt et le terroir. Si sur le plan symbolique il témoigne d'un passage du profane au sacré, il nous conduit aussi à l'étude d'un certain nombre de phénomènes sociaux consécutifs au chevauchement entre deux modes de rapports à l'espace : le nomadisme et la sédentarité. Le couloir interdit du *Jengi* appelé communément *ndjanga*, que l'on rencontre souvent à l'entrée des villages Baka, renvoie aussi bien à la forêt, lieu par excellence du nomadisme et espace providentiel, qu'au village ou terroir, lieu de sédentarisation et d'adoption d'un mode de vie nouveau. Le couloir ainsi aménagé est un espace symbolique cristallisant l'imaginaire social.

Le *Jengi* est à la fois un rite de passage exclusivement masculin et l'incarnation de la divinité. Il apparaît comme la célébration de l'unité originelle du temps où *Kumba* et tous les Baka vivaient ensemble. Il constitue le point de liaison entre le visible et l'invisible. Le *Jengi* a une symbolique explicative et téléologique.

Dans sa symbolique explicative, il représente la clef de la connaissance de l'origine du monde chez les Baka. Sa célébration à cet effet est une tentative de réactualisation des temps mythiques, une consolidation de la mémoire collective Baka. Il représente téléologiquement le sens de la dynamique de la société. L'importance du *Jengi* va s'étendre en marquant sa présence permanente dans le village par l'aménagement d'un couloir spécifique. Jouant un rôle mystico-idéologique, le *ndjanga* aura toujours une place précise dans la structuration de l'espace Baka.

I-3 Structuration de l'espace Baka

Pour mieux appréhender l'espace actuel des Baka, il nous importe de procéder à la présentation de deux milieux de vie des Baka : le campement de brousse ou *gbakaa* et le village *gba*.

Le campement structuré de brousse se présente en demi-cercle ouvert au niveau de la lisière de forêt. Le nombre de personnes y habitant est très restreint, une trentaine environ. Il est formé de huttes de feuilles de marantacées *Gbongo* construites par les femmes. Toutes ces huttes donnent vers le centre à l'exception de celui du gendre qui se

située hors cercle, derrière celle des beaux parents et s'ouvre vers la forêt. Le *bougala* ou hutte des garçons célibataires et celle du grand chasseur *Tuma* se trouvent à l'entrée du campement. Leur position est sécurisante pour le groupe. Ces deux catégories de personnes représentent la force physique du campement. Elles veillent aux attaques externes. Même si elles n'arrivent presque jamais.

La hutte du *kobo* est placée face à l'ouverture principale de campement semi-circulaire. Il est entouré du *Mohéli* et du *nganga*. Les autres huttes sont orientées vers le centre de décision représenté par ces trois personnalités. Cette structure renforce la cohésion du groupe et renvoie à une certaine forme d'autarcie.

L'entrée à la modernité accélérée par le processus de sédentarisation a bouleversé la structure sociale et l'organisation de l'espace résidentiel des Baka. Le campement en brousse disparaît en cédant la place au *gba* ou village permanent en bordure de route.

À l'entrée du village se trouve le *ndjanga*. Cette position stratégique tient à l'importance du *Jengi* dans cette communauté. Puis suivent les cases du *kobo* et celle du *mogba*, toutes situées du même côté de la piste. Ce mode d'occupation linéaire est en rupture totale avec le mode circulaire pratiqué dans les campements. Au village, les fonctions respectives prééminentes du *Jengi*, du *kobo* et du *mogba* se matérialisent ainsi à travers leurs positions spatiales.

Derrière les cases se trouvent les champs où se pratique une agriculture rudimentaire. Parfois certains champs situés à proximité des cases des Baka appartiennent aux bantous. Les champs marquent en effet, le point de démarcation entre l'espace résidentiel et la forêt. Cette dernière se subdivise en zone collective de chasse et de cueillette et en zone sacrée. Les lieux sacrés sont les plus retirés de la forêt. Tout cet ensemble constitue la vaste étendue socialisée par les Baka. Cette socialisation de l'espace s'effectue ici sur la base d'un découpage foncier tenant compte d'un certain nombre de fonctions du système social : fonction mystico-religieuse ; fonction résidentielle et fonction de production.

Le milieu Baka est donc un système de spatialisation des fonctions sociales et partant d'assignation des rapports sociaux dans des lieux précis : rapports idéologiques, politiques et économiques. Dès lors la territorialité participe aux liens sociaux.

Il ressort de cette analyse de l'espace et de l'imaginaire social Baka que l'entité spatiale constitue un élément intégré dans un système. À cet effet, les différents éléments sociaux

s'articulent en un tout ordonné. La cosmogonie Baka révèle le fond symbolique à partir duquel la communauté explique sa présence dans le monde, détermine le sens de son vécu quotidien, choisit son système de valeurs sociales et organise ses pratiques. Dans ce contexte, l'accès à l'espace s'inscrit dans un univers symbolique qui sacralise le rapport entre l'homme et la nature. Il exclut toute destruction et intègre la nécessité d'une conservation de l'écosystème. Tout cela découle d'un système social complexe où interagissent parfaitement taxinomie, cosmogonie, structuration de l'espace et gestion des ressources forestières.

II Logiques d'appropriation de l'espace chez les Baka

L'appropriation de l'espace dans la communauté Baka tient des logiques renvoyant au système mystico-religieux, au système de parenté et d'alliance, à des besoins de sécurité qu'à des besoins d'accumulation foncière. Nous partons de l'espace du *Jengi* pour rendre compte de ces logiques.

En tant que nouveaux sédentaires, les Baka sont confrontés aux nouvelles conditions qu'impose la situation d'immobilité spatiale. Ils doivent acquérir l'espace pour aménager un lieu sacré pour le *Jengi*, pour l'habitat et enfin, réserver des terres pour l'agriculture. Or le *Jengi* est un rite de mobilisation sociale et d'exaltation du sentiment d'appartenance. Sa localisation obéit à une logique mystico-religieuse qui s'enracine dans un système de valeurs et une vision du monde communément admise. Son emplacement peut être perçu comme la matérialisation géographique d'une donnée mystique. Il est aussi significatif d'un mode d'acquisition et de gestion collectives du foncier ayant été l'une des caractéristiques du nomadisme.

Individuellement, le terrain s'obtient de différentes manières chez les Baka. La forme la plus répandue est l'accaparement favorisé par l'abondance des terres et l'absence d'un système traditionnel ou juridique de contrôle foncier. L'absence de système foncier est aussi liée à une longue tradition de nomadisme. Celle-ci excluait toute notion de propriété foncière individuelle, et qui plus est, toute occupation spatiale était éphémère. Les stratégies d'occupation du sol obéissaient à des logiques de sécurisation du groupe. Cette forte mobilité spatiale ne permettait pas l'émergence d'une juridiction foncière. Actuellement, chaque chef de ménage choisit l'endroit propice pour construire une case familiale.

Le processus est le même pour acquérir la terre destinée à l'agriculture. Ici le défrichement est à la base du contrôle foncier. Le choix du lieu est déterminé par différents éléments. Le plus remarquable est le voisinage parental. Être à côté des personnes du même clan que soi ou des parents consanguins suppose une certaine sécurité sociale. Ce mode d'appropriation n'est possible que pour les Baka de Moangue.

Dans ce contexte, les Baka héritent majoritairement des terrains de leurs parents. C'est un phénomène récent dans cette communauté. La terre est devenue un patrimoine personnel avec l'émergence de la propriété individuelle. Ce droit de propriété jusqu'alors était assez contesté par les villageois bantous. Certains Baka ont bénéficié d'une cession de terrain de leur père lorsqu'ils ont atteint la maturité. Par exemple, Biango jeune Baka d'Ayené a bénéficié d'un terrain de 70 hectares de son père. Cette cession de terrain n'est pas déterminée par un âge fixe car la société Baka considère comme majeure, toute personne ayant déjà participé au rite du Jengi et en âge de se marier. Cet accès au foncier ne concerne que les hommes parce que la société baka est patrilinéaire.

Par ailleurs, les gendres par le système d'uxorilocalité, négocient avec les beaux-parents pour obtenir des terres. Dans ce cas, le choix et la délimitation du lieu sont effectués par les beaux-parents. En cas de divorce, le mari déchu doit abandonner les lieux et les enfants issus de cette union héritent des droits sociaux de leur père grâce au système de filiation patrilinéaire. Par conséquent de manière indirecte, ils finissent par hériter du patrimoine foncier de leur famille maternelle, surtout suite au décès du père.

Bien que les femmes Baka aient un statut social assez particulier et spécifique, elles n'ont pas le droit d'acquérir la terre de façon directe. Elles bénéficient tout simplement de l'usufruit. La veuve hérite de la case et du champ de son époux décédé.

En somme, les pygmées Baka du bosquet développent des stratégies d'occupation foncière où s'entremêlent des logiques de parenté, des considérations sociales de maturité, des logiques de sécurité et des logiques d'alliance matrimoniale. La sédentarisation, dans ce contexte provoque l'émergence de la notion de propriété individuelle, favorisant ainsi de nouvelles formes d'exploitation et de représentation de l'espace.

II-1 Espace et pratiques culturelles

L'espace Baka apparaît comme un lieu où sont menées les pratiques culturelles d'après la cartographie participative. A cet effet, l'espace représente un lieu précis de réalisation d'un ensemble de pratiques sociales. Le *Jengi* étant à la fois un rite de passage aux confins de la forêt, une danse exaltant l'esprit protecteur dans un couloir exclusivement réservé aux initiés : le *ndjanga*. Seule son entrée est facilement identifiable par un grand rideau de raphia à l'entrée du village. Les repères de ce couloir dans la forêt restent secrets pour les non-initiés. Ce couloir peut s'étendre sur près de dix kilomètres.

Lors de l'organisation du rite de passage au Bosquet, les zones les plus reculées de la forêt constituent les lieux par excellence pour la préparation des futurs initiés. Ce sont des endroits considérés comme sacrés et dont l'accès est plein d'embûches, c'est le refuge des esprits. Le cycle cérémoniel *Jengi* commence toujours en ces lieux après l'abattage d'un vieil éléphant mâle aujourd'hui remplacé par une autre viande. Ce rite s'est achevé par des danses effectuées dans la cour du *kobo* ou du *Moga*, et au seuil du *Django*.

Cette grande cour du kob tient lieu de rassemblement de la communauté. C'est l'endroit idoine où s'organisent de multiples danses traditionnelles, les ludiques et bien d'autres cérémonies rituelles.

II-2 Espace forestier et formes de solidarité

L'espace forestier reste le siège de plusieurs perceptions socio culturelles chez les Baka, un endroit idéal où se matérialise et se réalise une cohésion sociale au travers des événements culturels qui sous-tendent différentes solidarités. L'évocation de l'espace révèle l'ensemble des considérations qui y sont portées comme espace interactif (NZHIE¹¹⁴,2006) l'endroit où se construit toute vie sociale partagée; c'est avoir quelque chose en commun avec quelqu'un, quelque chose qui permet aussi au groupe auquel on appartient de se distinguer des autres et d'en être séparé, au-delà même de la dimension intégrative de la société dans son sens large.

Les formes de solidarités existantes chez les Baka n'ont pas une entreprise aisée. Leur foisonnement et hétérogénéité sont si frappants qu'on pourrait au vu de cela, s'interroger sur la pertinence de telle ou telle critériologie.

¹¹⁴ « Le vivre ensemble communautaire », article paru en 2008. Presse universitaire de Yaoundé.

Bien plus, l'examen de l'espace où se déroulent des pratiques de solidarités, ne dévoile pas la grande diversité de celles-ci et le risque qu'il y aurait à les confondre dans une même définition. Toutefois, on doit distinguer bien des formes différentes, c'est-à-dire qu'une approche classificatoire s'avère nécessaire dans la perspective où elle aide à comprendre les rapports affectifs entre les Baka et leur milieu de vie. L'examen de ces différentes formes de solidarité va au-delà de l'espace occupé par les Baka, elles évoquent également les interactions avec des bantous.

Les types de solidarité sont celles de jeu, d'ambiance et celles du hasard des rencontres. Outre ces formes de solidarités, s'observent aussi celles que l'on désigne de « tribales » (MAFFESOLI, 2000), et que DUVIGNAUD (1986 :27) rapproche aux « liens de sang » parce que contextuellement, elles sont issues des mouvements associatifs culturels à base ethnique et sont nées de l'initiative collective. D'autre part, il se retient ce qui est convenu d'appeler les solidarités de fait, qui sont liées aux savoirs partagés et celles liées au temps d'une manifestation. Fondées sur des convivialités, des complicités, des fêtes, des jeux, des familiarités et des rencontres fussent-elles hasardeuses; les Baka voient le monde de cette façon.

II-2-1 Solidarités des rencontres

Elles se définissent comme des solidarités momentanées, inspirées et provisoires qui, ici ou là et jamais prévues, apparaissent, regroupent les Baka, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur des lieux d'habitation, pour un moment de forte communion et d'échange affectif. Par exemple, le Bar de Djeni lieu de rencontre et la cour des sœurs spiritains le dimanche. Ces formes de solidarités s'assimilent ou se rapprochent stricto sensu à des « pulsions d'errance ». Selon Maffesoli, les individus se considèrent comme des signes du lien social dans un espace, car les pulsions d'errance permettent à l'individu de sortir de soi, de s'ouvrir aux autres, même de façon transgressive. Et l'on peut dire de toute évidence que c'est le plaisir d'être avec l'autre qui rassemble, prévaut et amène à penser que la notion d'errance et celle de circonstance apparaissent mutuellement comme une constante anthropologique qui taraude chaque individu et le corps social dans son ensemble ELA (1994 :17). La présence du lien qui se manifeste dans la recherche de la liberté n'est pas de nature individuelle. Elle est faite d'égoïsme ou de repli sur soi, mais repose sur ce que Maffesoli appelle fort opportunément « *l'expérience de l'être* » dont

l'essence est « communautaire » c'est-à-dire que celle du *vouloir vivre sociétal*, car il affirme la présence de l'autre. Autant dire que cette catégorie de solidarité est non loin du tragique, c'est-à-dire que celle-ci accorde l'importance à des moments vécus des Baka, à l'accentuation du présent, aux effervescences collectives dépassant le narcissisme. A cet effet, ces formes de liens sociaux sont des facteurs de socialité parce qu'elles favorisent la circulation des liens, des affects, des plaisirs. Au nombre de ces solidarités figurent celles liées au ludique et aux cérémonies.

II-2-2 Solidarités des jeux

On connaît l'importance du jeu dans les diverses cités grecques : jeux sportifs, orgies bacchantes, fêtes, rituels; le temps est régulièrement ponctué, trouvé pour des occasions festives. En effet, comme beaucoup d'auteurs l'ont si bien mentionné comme Duvignaud et MAFFESOLI entre autres, il ressort que l'activité ludique est considérée en termes de distraction, d'évasion et d'activité pratiquée en dehors de son travail comme la chasse, la cueillette, génère les liens de convivialité, de familiarité et, éventuellement de solidarités. Le jeu d'apprentissage de la vie ou likano est répandu et consiste à apprendre le milieu forestier à travers des contes. Les enfants apprennent des choses de la forêt à travers le likano ou contes. Ce jeu est enseigné au niveau de la famille et participe à l'éducation des enfants. Les enfants se rassemblent au clair de lune pour écouter des contes de chasseurs et de cueilleurs qui ont marqué une époque déterminée. Ces contes le plus souvent sont des légendes, taillés pour valoriser l'homme Baka et son milieu de vie. Le but est d'amener les enfants à se sentir membre à part entière de la communauté Baka. Mais la praticabilité des jeux relève également de l'environnement forestier (animaux et humains) dans lequel vivent des enfants Baka. Cette socialisation en milieu forestier contribue à l'alchimie entre les êtres animés et non-animés s'identifiant à un ancêtre commun qui est Komba.

En outre le « *pkolondo* » ou balançoire participe au vivre ensemble de la jeune génération. Il se pratique à tout moment de la journée après une partie de chasse infantile, dans un espace vide. Au bosquet, tout un espace a été aménagé pour la circonstance, une sorte de disneyland où on trouve plusieurs jeux. Ces jeux à la différence de ceux de disneyland sont une longue expérience des générations baka relevant de leur propre ingéniosité du milieu forestier. Par exemple, les enfants utilisent une liane pendante sur

un arbre où ils prennent l'appui sur le sol et se projettent dans l'espace vide. Ce moment laisse entrevoir la symbiose avec le milieu et l'individu. Dans ce sens, GODELIER (2013 :245) parle des espaces et d'espèces naturellement socialisables. Il serait difficile ici de séparer l'espace et l'espèce les deux faisant fusion. C'est également une façon de plonger dans la vision du monde par le pygmée qui ne fait pas la différence entre l'espace, le temps et l'individu qu'il est. De toute façon, la socialisation ne s'explique pas à la seule interaction entre lui et l'environnement. Il y a également d'autres jeux qui l'attestent comme le jeu de l'agilité (*nate leka*).

Le *nate leka* est un jeu de chasse qui cultive l'agilité du chasseur devant le sanglier. Il se joue en journée surtout dans l'après-midi sur un espace plat avec des équipes composées de deux personnes chacune: le lanceur de morceaux de bananier ou les fruits sauvages appelés *mutokotoko* et le chasseur. La pratique de ce jeu amène les enfants Baka à cultiver l'adresse et l'agilité devant le gibier. Ce qui importe dans ces jeux est la sens des formes de solidarité fussent-elles à la mesure du hasard ou plus exactement du possible qu'engage le ludique qui sert de « *reliance sociale* ».

Parlant de *reliance* il ne s'agit pas certes d'un concept à priori, mais bien d'un concept a posteriori, de nature empirique, en l'occurrence « *une représentation mentale générale et abstraite d'un objet* » (Robert). CLAUSSE¹¹⁵ distingue au sein du complexe des fonctions sociales remplies par le journal, une fonction de « *reliance sociale* » qu'il définit comme une « *rupture de l'isolement; recherche de liens fonctionnels, substitut des liens primaires, communion humaine* » CLAUSSE utilise ce terme comme un synonyme d'appartenance sociale « *d'appartenir à une communauté dont on partage ou refuse le sort heureux ou malheureux* ». Le sens de la *reliance sociale* ne serait qu'une formulation originale, plus précise, de ce que STOEZEL¹¹⁶ avait auparavant défini comme une appartenance sociale ou, plus profondément peut-être, une synthèse de la fonction d'appartenance.

Ces jeux dévoilent également des facteurs de rassemblement d'individus et la cohésion sociale dans la mesure où ils façonnent tout simplement l'esprit de solidarité. Une telle

115

Roger Clause, les Nouvelles, Bruxelles, Editions de l'Institut de Sociologie

¹¹⁶ Jean Stetzal, Etudes de presse, 1951, pp.35-41

assertion se rapporte au football. Lors des événements commémoratifs comme la fête nationale du Cameroun, les pygmées Baka livrent des matchs de football contre leurs voisins bantou. Ces rencontres sportives créent des liens de familiarité, de convivialité; signes constitutifs d'un support de communion et d'allégresse collective comme le souligne si bien RAMIREZ¹¹⁷ (2013). Et selon les témoignages recueillis, ces jeux forgent des liens d'amitié. Les diverses manifestations de liens sociaux dans le cadre du ludique s'observent davantage dans l'espace Baka. C'est ce qui dévoile cette ambiance esthétique (pétrie d'insolites du terroir) et qui tend à prédominer en se focalisant sur la versatilité des masses. Aussi bien chez les jeunes Baka, les différents jeux mettent en exergue le sens commun d'émotions et de sensations et sans cela, ils perdraient beaucoup de leur affect. Cette mise en commun d'émotions ou de sensations se diffusent dans les attitudes les plus courantes et se cristallisent dans les événements ponctuels et commémoratifs, stricto sensu, ce qui fonde la vie sociale ou rappelle sa fondation.

Le jeu fonde la socialité et pointe l'urgence de la jouissance (jeu en termes d'évasion et de distraction). Autrement dit, l'activité ludique sert d'espace vécu en commun, d'espace où circulent les émotions, les affects et les symboles, d'espace où s'inscrit la mémoire collective permettant l'identification d'une culture baka profonde. Au-delà des solidarités de jeu figurent des solidarités d'ambiance et de complicités des fêtes.

II-2-3 Solidarités d'ambiance

Les événements heureux ou malheureux sont des moments particuliers dans la culture Baka. Ils sont également des occasions de retrouvaille qui mettent en commun des émotions collectives réunissant des individus d'une même localité. Que se passe-t-il, lorsqu'ils sont recomposés dans le contexte villageois?

Une telle interrogation suscite une réflexion minutieuse au sein de la communauté Baka. En effet, la fête ou le deuil occupe une place prépondérante dans l'ordre établi, rupture dans la répétition de la vie commune qui, bien qu'éphémère, suscite sa propre et périssable solidarité. C'est en ce sens que DURKHEIM voit dans ces moments effervescents, une intense consommation de substance sociale: tout se déroule comme si au cours de la manifestation, la vie commune s'exalte, se renouvelle, s'enrichit.

¹¹⁷ Médecin anthropologue, Chercheur au CNRS, initiateur du projet sur la croissance des pygmées Baka du Cameroun.

La fête ou le deuil recompose le bien et régénère le groupe. Il correspond à l'émergence des solidarités intenses, éphémères mais fécondes. Ici, le « nous » collectif l'emporte sur le moi peut-on dire. Il devient évanescent, un « nous » qui se nie lui-même à chaque instant, un « nous » qui, se produisant, se contredit volontairement puisque qu'il devient au bout d'un moment et très rapidement, dépassé. Ce ne sont même pas les apparences au sens où les anciens, Platon par exemple, pouvaient opposer les apparences et les essences parce qu'il y avait tout de même, entre la facticité de l'apparence et l'essence, des liaisons possibles. Par exemple, le deuil d'un village baka de Moangué a suscité la mobilisation de tous les anciens (Kob), a rassemblé tous les clans et a fait taire un tant soit peu des querelles internes de la chefferie. Au demeurant, les solidarités d'ambiance résistent plus ou moins à la modernité et atteste de l'instinct grégaire qui caractérise l'habitant de la forêt. Ces solidarités peuvent se lire également à travers l'interprétation des différentes danses.

La danse Buma

La danse *Buma* que MVENG a étudiée chez les Baka dans le Dja, garde son authenticité et, est exécutée par l'ensemble de la communauté Baka du bosquet. Elle s'exécute de la manière suivante : il y a un geste de la main au-dessus de l'arcade sourcilière qui signifie « gorille », l'avant sur le front « chimpanzé » ; l'index devant le nez « éléphant » ; le poing fermé devant l'occiput, le pouce tendu vers l'arrière « buffle » ; un trait tracé du doigt sur le sol « vipère » etc. Ce langage des signes est celui qu'utilisent les Baka au cours de leurs parties de chasse. La plupart des campements Baka ont en commun les mêmes danses à l'instar du *Buma* danse des chasseurs ; *Jengi* danse du totem Baka pour annoncer un événement heureux ou malheureux ; *Essondjo* danse réservée aux jeunes filles Baka pendant la période de la lune ; *Bazuka* danse d'animation des soirées récréatives ; *Nganga* danse initiatique réservée aux jeunes garçons lors de leur passage de jeune à l'adulte. Il est intéressant de relever que, certaines de ces danses se distinguent des autres par leur caractère sacré ; c'est le cas de *Jengi* qui est à la fois le génie des Baka et le nom d'une danse célèbre qui ne s'exécute qu'à une période bien précise de l'année. Il faut également remarquer que, toutes ces danses se pratiquent à tout moment sauf le *Jengi* qui ne s'exécute que pendant des moments précis.

Selon un likano bien connu, les Yé Mombito ont découvert la danse de l'Eboma en forêt au cours du « *Maka* » une chasse des hommes. Les Baka ont abattu un arbre contenant le miel « Dandu » et pendant qu'ils mangèrent, l'un d'eux disparut, en revenant il constata l'absence des autres. Il entendit du « sakili » le bruit des petites brindilles sèches. Ce bruit suscite souvent une discussion des génies de la forêt sur la présence des humains. Et lorsque le *sakili* se produit, l'humain doit décliner son identité culturelle. C'est dans cette logique que le Baka leva les yeux et vit sa défunte mère. Elle lui apprit à chanter et à danser. Et sa mère lui dit : va apprendre aux autres comment on danse et on chante pour accompagner celui qui va rejoindre les ancêtres en forêt pour toujours.

Une fois au village, il apprit aux femmes à chanter et aux hommes à danser. Pendant l'exécution de cette danse, les hommes et des femmes arborent des tenues faites en raphia. Cette tenue est confectionnée avec des feuilles de raphia. Le raphia est une sorte de palmier qui pousse dans les marécages et dont les feuilles regorgent d'épines. Alors en portant ces feuilles de raphia, les mauvais esprits ne peuvent pas se saisir de celui qui arbore cette tenue. Ensuite les grelots éloignent les esprits maléfiques du danseur. Cette tenue a un sens dans l'accompagnement du défunt vers sa demeure éternelle : la forêt.

La danse *Bazuka* est une danse réservée aux enfants au clair de lune au cours de laquelle de nouveaux couples peuvent naître. Mais cette danse vient d'être créée comme l'affirme Biango : « *nos parents n'ont pas connu cette danse. Mon père nous a dit que c'est les bantous qui la dansaient souvent surtout des enfants. Nous l'avons adopté et la chantons au clair de lune que ce soit en forêt où au village* ».

Le *Bazuka* apparaît donc comme élément d'emprunt à la culture Nzimé qui partage une même niche avec les Baka.

Le *Yéyi* est une danse comme l'*Eboma*. Elle est destinée uniquement pour les funérailles. Pour danser le *Yéyi* on n'arbore pas de grelots aux pieds, mais plutôt le *Menguissa* des feuilles de raphia. C'est une danse qui marque l'harmonie entre les vivants et les esprits dans la mesure où il n'y a pas de bruit comme dans l'*Eboma*. On suit juste le rythme des tambours. Le *Yéyi* du chant est également exécuté par des femmes âgées du village lors de préparatifs des *Maka* ou grande chasse. Elles chantent toute la nuit et préparent la chasse en invoquant des esprits de chance qu'elles donnent à leurs hommes. Il y a donc deux types de *Yéyi*. Celui de la danse et celui du chant.

Le *nganga* est la danse des médiums ou guérisseurs. C'est une danse destinée à prédire l'avenir. Elle se base sur le quotidien comme la chasse, la vie de couple, la pêche, bref le *ganga* essaie de passer des messages et des conseils aux différentes personnes présentes lors de son exécution. Elle est exécutée par une seule personne alors que l'*Eboma* et le *Yéyi* sont exécutées par un groupe de personnes. Le *nganga* danse autour du feu en le fixant et en tenant la peau du chat tigre *Mboka* droit devant lui. C'est sur cette peau qu'il reçoit tous les messages des esprits et il les partage avec l'assistance. Souvent il parle des choses du genre : méfie-toi ! Ta personne qui est malade ne va pas mourir ! Demain tu chasseras un sanglier à côté de l'eau ! Les gens ont tenu une réunion secrète pour te faire du mal.

Cette danse est proche de l'*abalé* et s'exécute pendant l'enlèvement du hangar du deuil. Les hommes, les femmes et les enfants dansent pour dire au revoir au mort. Les hommes battent le tambour et les femmes chantent avec une danseuse ou un danseur au milieu du cercle. Elle marque aussi la séparation définitive entre les vivants et le mort qui doit rejoindre les ancêtres dans la forêt. Elle sert également de facteur de jouissance communautaire au cours de laquelle le clan concerné fait le point sur ses difficultés. Seulement, on voit de moins à moins cette danse chez des pygmées qui partagent les mêmes villages avec les *Nzimé*. D'ailleurs, cette cohabitation à travers laquelle les pygmées cherchent des repères serait à l'origine de la disparition certaines danses et jeux. C'est dans cette perspective que KALO affirme que:

« Les jeux ont beaucoup changé, il y a la guitare comme lui il joue à la guitare. Nous on ne jouait pas. Les enfants aiment maintenant écouter la musique à la radio. Presque tous ont chacun une radio qui prend la carte. S'il y a une veillée mortuaire, les enfants iront plutôt danser la musique moderne chez jenny que d'aller danser le Bazuka. Ils vont abandonner le lieu du deuil pour suivre la musique moderne. Pour les enfants ils préfèrent imiter les danses de la télé et n'acceptent plus danser comme des enfants pygmées. Ils ne veulent pas garder les choses du village seulement copier les choses de la ville. Or c'est là qu'il y a rupture entre nos anciennes traditions ». Les jeux dans la société Baka ont changé avec la sédentarisation. L'accommodation à la modernité a facilité cette situation avec le bouleversement culturel.

Pour YEYE :

«*Ça me dérange beaucoup et je suis inquiet. Les jeux étaient tous tirés de notre environnement forestier.*» les contes avaient plusieurs fonctions en dehors du ludique, ils nous enseignaient comment vivre dans notre milieu naturel. Surtout au niveau de la chasse, on nous apprenait comment se tenir devant tel ou tel animal. Ou encore il y avait des épopées de grande chasse qui étaient racontées par des anciens du village comme le *tumaya*.

Au regard de ces affirmations, il se dégage tout azimut un sentiment de regret de la vie en forêt qui cède progressivement le pas à la nouvelle. L'avènement des contacts culturels permanents avec d'autres cultures et des changements qui sont arrivés très vite, peuvent mieux expliquer cet état de choses.

Néanmoins, la manière par laquelle les jeux et les danses étaient exécutés nous amènent à comprendre le vivre ensemble au quotidien des pygmées et la conception de leur espace de vie.

Ontologies relationnelles : des perspectives territoriales qui transcendent la culture

En synthétisant nos analyses quelques-uns des points essentiels de travaux, nous remarquons deux aspects clés dans bon nombre d'ontologies relationnelles. Le premier nous indique que le territoire représente une condition de possibilités, le second aspect souligne l'existence des différentes logiques communautaires qui les sous-tendent. Dans ces ontologies, les territoires déterminent l'espace-temps vital pour toutes les communautés baka. Mais qu'ils ne sont pas que cela, ils représentent aussi l'espace temps qui régit les relations avec le monde naturel environnant, tout autant qu'il le constitue. En d'autres termes, on pourrait dire que l'interrelation génère de la synergie et de la complémentarité, tant dans le monde des Baka que dans celui des autres mondes qui se développent autour d'eux.

Le territoire est perçu comme une entité qui représente bien plus qu'une base matérielle servant à la reproduction d'une communauté humaine et de ses pratiques. Pour comprendre ce plus, il est crucial de se pencher sur les différentes ontologies. Lorsqu'un animal est évoqué comme un ancêtre ou comme une entité sensible, il s'agit d'une relation sociale et non d'une relation de sujet à objet. Chaque relation social avec des non-humains peut obéir à des protocoles spécifiques (DESCOLA, 2013), mais ne se limite pas à une relation instrumentale ou d'usage. Ainsi, le concept de communauté, en

principe centré sur les humains, s'étend jusqu'à inclure des non-humains (les animaux, les arbres, les esprits, etc.). Par conséquent, le terrain de la politique s'ouvre sur les non-humains.

Le type de relations que les Baka entretiennent avec les non-humains varie selon les espaces ; cependant la participation des non-humains est perçue comme un aspect (relativement) normal dans la politique relationnelle. Il est possible d'accorder une certaine considération à ces croyances, mais ce qui compte en dernier ressort est la réalité, dans laquelle nous est donnée par la science. Or en procédant de cette manière, nous ignorons la nature ontologique des Baka.

III Corps comme matérialisation de l'espace

Une question se pose d'entrée de jeu ; qu'est-ce que le corps et comment les Baka se le matérialisent-ils ? La réponse se trouve certainement dans les différentes perceptions que revêtent le corps dans différents univers culturels, l'enjeu étant de comprendre le passage du corps individuel au corps social. En effet, le corps ici n'est pas inerte ou sans vie, c'est l'individu dans sa singularité qui rentre dans un construit social qu'il trouve à sa naissance. Les Baka considèrent d'abord le corps comme un espace individuel qu'ils matérialisent ou modélisent pour devenir un corps social, tel un forgeron donne forme à un morceau de fer pour son usage.

Les Baka pratiquent des activités sur le corps qui rendent explicitement compte des relations qu'ils entretiennent avec l'environnement immédiat (objets non-humains).

Il s'agit ici des tatouages et de la taille des dents. C'est aussi une manière pour cette société de s'approprier l'individu dans sa singularité comme le pense BOETSH. Pour lui, le rapport avec le corps est la somme des connaissances acquises et simplement une production socioculturelle dans un espace précis. L'auteur lève un pan de voile sur l'acquisition des données empiriques du corps proscrite par le christianisme. La médecine a dû attendre jusqu'au XIV^e siècle pour parvenir à une connaissance anatomique du corps et mettre en place une clinique efficace.

Pour le développement des sciences de la nature, et précisément l'anthropologie physique, il a fallu attendre le XVIII^e siècle avec les travaux de Buffon, pour avoir un début de connaissances qualitatives sur la variabilité morphologique du corps humain. Cette perspective évolutionniste de l'anthropologie physique avait pour but de mieux

comprendre le positionnement de l'homme actuel au sein du processus évolutif. Puis Buffon a intégré à sa réflexion le rôle de la culture dans l'évolution de l'homme et dans l'expression de sa diversité « biologique ». Lorsque l'anthropologue biologiste s'intéresse aujourd'hui à cet objet qu'est le corps, il le saisit dans une dimension holiste. Il prête attention non seulement à son support biologique, mais également aux comportements et pratiques qui interfèrent sur sa morphologie et sa génétique, et cela au gré de la diversité des cultures. Et c'est sur la diversité des cultures que se situent les perceptions du corps chez les Baka.

Pour Bonnet le corps est un moyen par lequel les génies dans la société Mossi se représentent. Elle se positionne dans une perspective symbolique du corps biologique qui est utilisé par une autre entité sociale comme les génies ou les sorciers pour faire du mal. Mais dans le cadre de cette étude, nous n'abordons pas spécifiquement le corps sous son angle d'analyse.

Pour Lavigne, la surdité de même que le corps, ne sont pas des données brutes, naturelles, mais font l'objet d'interprétation individuelles et sociales: tous les acteurs ne parlent pas de la même chose quand ils parlent de corps, ils n'en ont pas la même représentation.

Ce corps est représenté tantôt dans la diminution, la plainte, tantôt dans la jouissance, la performance; il est objet d'une demande médicale ou instrument de revendication sociale. C'est en rattachant à l'une et l'autre représentation ou bien en articulant l'une et l'autre que le sujet construit sa représentation du corps en question: corps biologique et corps social. Les représentations ne sont pas déterminées, dans un lieu de causalité directe, par le rapport objectif à la surdité (être professionnel ou être sourd), mais résultent de divers facteurs (individuels, environnementaux) interagissant de façon imprévisible lors de la construction de la réalité du corps observé et de la réalité du corps vécu.

III- 1 Corps comme entité spirituelle

Descartes notait au début du XVII^e siècle qu'il était plus commode et aisé de parler des choses de l'esprit que de celles du corps. Ainsi, seuls les premiers chirurgiens et les bouchers avaient une idée du corps interne puisque la pensée judéo chrétienne à ce moment l'interdisait. Le corps était considéré comme le réceptacle de l'âme et le siège de toutes les impuretés. Le corps social est un espace réservé à toute la société. Pour MAUSS, le corps est étudié comme une production sociale résultant d'une construction à

la fois culturelle et naturelle. Il est modélisé sur la base des interactions que les humains entretiennent avec les non-humains de leur environnement immédiat. Ainsi donc, le corps social cesse d'être pris dans sa singularité pour être le miroir d'un environnement et de ses représentations. Les tatouages « télé » et la taille des dents sont des marques du corps social, siège de la réification de la culture baka.

Le corps apparaît immédiatement comme un élément que la nature fournit à l'homme. Chez les Baka son anthropisation est vivace et sa gestion est constituée des éléments esthétiques, rituels, la sexuels et médicaux. Ces éléments sont des projets de transformation de la nature, mais ont aussi pour ambition de protéger, perpétuer et d'embellir la vie dans la société. Le corps est donc un espace d'expression qu'utilisent les Baka.

III-1-1 Tatouages ou Télé

Les tatouages sont considérés comme un code, un moyen d'expression par lequel la société Baka transmet des informations culturelles basées sur ses échanges avec l'environnement forestier. Les tatouages sont de plusieurs types et sont faits à tous les membres de la communauté selon les domaines d'activités. Ils sont faits aux femmes accoucheuses traditionnelles, aux guérisseurs, aux chasseurs et aux individus atteints des maladies rares.

Pour les femmes, le tatouage est l'un des aspects esthétiques qui se fait à des moments précis de la journée avec des éléments de la forêt. Le tatouage esthétique est réservé aux jeunes filles qui sont tatouées lors des événements de la communauté. Certains rituels pour la pêche, la chasse ou encore le passage de l'adolescence à l'adulte constituent des occasions pour marquer le corps. Le plus souvent, elles sont tatouées par des femmes âgées de la communauté. A la tombée de la nuit, les femmes Baka écrasent le charbon et des feuilles de piments. Bien avant, une lame est apprêtée pour faire la chirurgie. L'opération s'accompagne des chants par les anciennes candidates visant d'atténuer les douleurs des plaies. Une fois l'opération terminée, la fille regagne la case de ses parents où on lui offre de la viande particulière en fonction du ressort totémique de son clan. Si elle est du clan Yé silo elle reçoit le lièvre, Ye pkololo le dama, Ye Mombito le hérisson etc. Trois jours après être tatouée, une autre cérémonie est organisée pour lui enlever les cicatrices. Pour WEZAMBO:

« On nous coupait la peau avec la lame de rasoir appelée tégné, ensuite on pilait le charbon pour obtenir sa poudre qu'on mélangeait avec des feuilles de piments et enfin on frottait ce mélange sur les plaies. Et ça faisait très mal. La cicatrisation prenait quelques semaines seulement. Mais les générations à cette époque étaient habituées à faire ces tatouages aujourd'hui les époques diffèrent, tout a déjà changé à cause de la modernité, les tatouages peuvent se faire de façon artificielle. »

Il ressort de ces propos que les tatouages ont perdu toute la valeur symbolique d'antan avec la sédentarisation des communautés en bordure des routes et avec l'impact des changements. Les Baka ont épousé rapidement des modes de vie des communautés Bantoues ouvertes à toutes les influences extérieures.

Ainsi les tatouages des femmes Baka ont été remplacés par les autres manières esthétiques bantoues comme les tresses, la pose du vernis ou encore le maquillage du visage.

Les hommes par contre ont été obligés d'abandonner progressivement les tatouages en rapport avec la chasse car la forêt a connu une politique d'aménagement apportant des restrictions. Elle a été transformée rapidement en aire protégée avec l'interdiction de la chasse des grands animaux tels que l'éléphant, le gorille, et bien d'autres à travers lesquels le courage et la bravoure des jeunes Baka se lisaient. Les seuls tatouages observés aujourd'hui sont liés aux maladies et aux pratiques des activités des matrones.

Le corps comme espace d'expression subit lui aussi des transformations et s'adapte à la contemporanéité. La taille des dents s'assimilerait à cette logique dans la mesure où elle met en exergue la culture Baka en situation de relation avec les autres éléments de son espace de vie.

III -1-2 Taille des dents

A une époque très récente les Baka taillaient encore leurs dents avec un couteau bien tranchant et une hache bien dure. Les fondements de cette activité étaient liés à la régulation de la consommation de certains aliments comme la viande car disent-ils, les dents taillées peuvent broyer toutes sortes de viande. Ainsi donc, les dents taillées sont des outils qu'il fallait absolument acquérir à partir d'un certain âge. A ce niveau, nous n'avons pas eu d'informations précises sur l'âge exact de la taille des dents. Mais, la taille des dents concerne des enfants en âge de manger certaines espèces de viande dures.

Bien plus, la perception de la taille des dents comme espace n'a connu des changements. L'obtention du fer auprès des bantous a suscité l'invention de cette technique de modification du corps à partir des dents HEWLETT (1986). Donc, c'est la transformation technologique qui est au fondement de la taille des dents. Cette activité était conduite par un spécialiste au sein de chaque communauté Baka qui l'exécutait avec véhémence dès les premières lueurs de la matinée. Telle une chirurgie esthétique, ce spécialiste disposait d'un laboratoire à l'air libre avec une technologie d'appoint composée de couteaux et d'une petite hache. Ici, celui qui subit cette modification n'est pas un patient dans le sens premier du terme, mais un candidat à un rituel.

Les Baka regrettent beaucoup que toutes ces pratiques puissent disparaître aujourd'hui avec l'adoption de la nouvelle carte sanitaire qui sensibilise sur les dangers de cette activité. La taille des dents reste encore une activité très importante dans la tradition Baka. C'est une façon pour eux de se présenter au monde moderne avec leurs us et coutumes. De la même façon que certaines espèces animalières de la forêt se taillent la dentition pour faciliter leur alimentation, de la même manière les Baka le font. Les logiques restant les mêmes, la taille des dents révèle l'étroite proximité des occupants de la forêt. Le marquage du corps chez les Baka va du simple au complexe. Cette complexité peut se lire à travers la circoncision.

III-1-3 Circoncision ou békà

La circoncision est une modification du corps qui symbolise l'appartenance à une catégorie sociale. Cette pratique est très ancienne dans la conception judéo chrétienne et d'autres univers culturels. ALDHEEB qui a longtemps travaillé sur la circoncision pense que c'est un moyen de contrôler la sexualité. C'est dans cette logique que les théologiens ont trouvé cette pratique utilitaire parce qu'elle affaiblit la volupté. Dans le même sillage, D'AQUIN voit en cette pratique un moyen d'affaiblissement de la concupiscence dans l'organe intéressé, c'est-à-dire une façon de diminuer l'envie de pratiquer l'activité sexuelle. Cette pratique dans son sens premier ne concerne que le genre masculin quoique dans certaines sociétés traditionnelles africaines, elle s'applique aussi aux femmes. Les raisons de cette pratique tiennent compte de la vision sociale d'une communauté. Mais chez les pygmées Baka, la circoncision est une prescription du dieu Komba. Considéré comme un rite initiatique, tous les hommes sont obligés d'y passer pour obtenir une

virilité sociale, car chez les Baka, on ne naît pas viril, mais on l'acquiert auprès des anciens. La circoncision ou békà est une épreuve qui prépare l'enfant à faire face aux difficultés de la vie. C'est une aptitude à la vie active, une initiation à la vie mystique et à la formation de l'homme. Elle comporte plusieurs volets : préparer l'enfant à devenir un homme, une façon aussi de le confier à Komba pour lui donner tous les pouvoirs d'homme (grand chasseur, grand guérisseur, etc.). L'enfant doit désormais assister aux réunions du village, il se met de tout cœur du côté paternel, il ne doit plus rester à côté des femmes.

Pour nos informateurs, c'est plus qu'un service militaire à la sortie duquel l'enfant est prêt à aborder la vie. Il ressort donc la rudesse et la dangerosité de cette initiation dont la morale nous a été interdite de dévoiler. La circoncision est également une phase d'apaisement des tensions dans le couple. Même si la famille est séparée, lorsqu'un enfant doit être circoncis, sa mère doit revenir pour lui faire à manger. C'est l'occasion pour le couple de se retrouver et de se réconcilier.

La cérémonie de circoncision nécessite la cuisson d'un animal viril, des ignames sauvages et du vin. D'après nos observations de terrain, on circoncit les enfants avec une lame toute neuve ou un couteau spécial. A la fin de cette activité, le *Guia* garde jalousement la membrane coupée dans un endroit tenu secret au reste de la communauté. La peau enlevée est partagée par l'équipe de chirurgie. Chacun coupe un peu et le soir on fait un rituel de virilité. Chaque aide de champ consomme une partie de sa virilité pour transmettre à l'enfant circoncis à travers des chants incantatoires. La circoncision ne se construit pas toute seule, mais c'est toute la famille qui s'implique.

Les candidats à la circoncision sont vidés de leurs larmes et débarrassés de la peur. Dans la nuit, on fait asseoir les candidats à la circoncision autour d'un grand feu et on exige qu'ils le fixent. Ensuite, On introduit dans leurs yeux des substances qui provoquent l'écoulement des larmes. Enfin, le lendemain lors de l'épreuve fatidique, les candidats ne pleurent pas.

Par ailleurs, les danses en intimité avec le candidat et les danses en public constituent les phases initiales. Ces danses évoquent certaines puissances. Une fois que les candidats sortent de la forêt, les jeunes filles les lavent avec des feuilles. Les femmes les accueillent avec des chants pour approuver le bon déroulement de la cérémonie.

Cette pratique connaît des transformations surtout avec la modernisation des soins infirmiers. Avant, la circoncision se faisait pendant la saison sèche, mais avec la scolarisation, elle se fait pendant les vacances. Malgré la présence des églises, les Baka s'accrochent à leur tradition.

CONCLUSION

En dernier ressort, il était question dans ce chapitre des représentations baka de l'espace forestier. Ainsi avons convoqué tour à tour le cadre conceptualisé de l'espace chez les Baka et l'avons analysé à partir de la taxinomie. Ici, elle renvoie au mode classificatoire des différents éléments constituant l'univers parmi lesquels : Komba, homme Baka, animaux, espace aquatique et ciel. De cette classification, il est apparu une structuration de l'espace où tous les éléments sont en connexion. Sur la base des analyses, l'espace se situe entre deux pôles : le village ou le campement et la brousse ou la forêt. Ces deux univers se caractérisent par le visible et l'invisible. Le visible est l'espace habité par des hommes c'est-à-dire le village et l'invisible l'espace du Jengi et des génies ou ancêtres. L'accès à tous ces espaces est conditionné par des rites de passage. D'autres parts, les Baka considèrent le corps comme espace. Nous avons choisi volontairement et en fonction des données dont nous disposons de comprendre l'espace en analysant des différentes perceptions du corps. Ce qui nous a conduits à parler des tatouages, de la taille des dents et de la circoncision. Le corps apparaît alors comme une entité duelle à la fois individuelle et sociale. Ce double caractère lui confère des représentations qui sont basées sur la nature et la culture des Baka. La mise en scène du corps comme espace social est une preuve que les Baka ont leur conception du monde qui intègre la biodiversité dont Komba leur a confié la responsabilité. C'est à juste titre de confirmer l'existence d'une civilisation Baka basée sur la protection de l'espace de vie (je protège tout ce qui est autour de moi sans les détruire). Aujourd'hui, presque tous les Baka rencontrés regrettent la disparition de toutes ces pratiques au profit d'autres civilisations. Mais la question est de savoir comment les transformations sont arrivées dans la société Baka ? Ce qui nous amène à introduire la seconde partie qui traite de la description des mutations socio environnementales.

CHAPITRE 5
MUTATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES CHEZ LES
BAKA

PRESENTATION

Ce chapitre évoque les transformations ayant mené à la situation de vulnérabilité et de fragilité des pygmées. Depuis quelques décennies, les chercheurs et les cinéastes, dont plusieurs très célèbres, ont décrit les changements sociaux et environnementaux survenus dans la vie des pygmées Baka du Cameroun. Certaines publications peignent cette situation avec aisance, négligeant la pression anthropique des ressources forestières. En revanche, d'autres voient en cette situation, une manière pour les pygmées Baka de sortir de leur isolationnisme pour s'arrimer à la vie moderne. Cette vision ne rend plus compte de la réalité aujourd'hui à ce qu'on peut observer lorsqu'on traverse les zones forestières du sud est Cameroun (BAHUCHET). Beaucoup de pygmées Baka présentent un style de vie fort transformé. Les pressions naturelles et anthropiques s'exerçant sur l'espace forestier, n'ont pas été sans effet sur leur culture.

Des observations et des enquêtes menées auprès des Baka du Sud Est Cameroun, permettent de décrire les transformations socio environnementales survenues dans l'espace forestier. La première section revient sur l'inventaire historique des mutations survenues dans l'espace forestier d'Afrique centrale. Il s'agit de l'envahissement de la forêt par la savane ayant conduit à la dislocation des principaux groupes pygmées. Une forte appréhension est contenue dans les anciens articles de *National geographic*. La deuxième section identifie certains changements survenus dès la colonisation avec la transformation de la forêt en aires protégées, en plantations agro industrielles, en projets miniers, en grands projets structurants (routes, barrages hydro électriques, etc.). La troisième section traite des bouleversements survenus dans la culture baka, les obligeant à revoir leurs modes de subsistance (chasse, cueillette et ramassage).

I Historique des mutations environnementales naturelles

L'espace géographique abritant les pygmées a subi de profonds changements au cours de son histoire (BAHUCHET, 1991)). Autrefois, les groupes pygmées étaient constitués en un seul groupe dans une forêt homogène. D'après des études géographiques, il y a vingt mille ans suite à un refroidissement général du climat, les précipitations ont considérablement diminué et petit à petit la forêt a été grignotée par la savane au point où elle s'est divisée en plusieurs massifs. Les pygmées seraient allés dans les zones restées indemnes.

Il s'est agi des mouvements tectoniques ayant provoqué cette division de la forêt et la dispersion des différents groupes pygmées de l'Est à l'Ouest. Mais rapidement, d'autres phénomènes se sont ajoutés sur la cohorte des changements de la forêt il y a près de 70 ans. Ces changements ont pour la plupart leur origine anthropique.

I-1 Origine anthropique

L'anthropisation des forêts du Cameroun a commencé à partir de l'installation des communautés Baka et Bantous dans la forêt. Leur installation bien que négligée, a conduit à l'exploitation écologique sous différentes formes et en fonction des logiques purement culturelles. D'après les historiens (FODOUOP et TEMGOUA, 2014) cette exploitation tient son origine du contact colonial.

Le contact colonial a ainsi accéléré l'anthropisation des ressources forestières et la création d'Etats Nations. Il importe de faire un détour sur les différentes exploitations de la forêt par les pygmées et les Bantous, ensuite par les périodes des colonisateurs et enfin par l'État du Cameroun.

I-1-1 La forêt Camerounaise comme réservoir des ressources

La forêt du Cameroun est considérée comme un lieu d'habitation par excellence des Bantous et des Pygmées. Elle était définie comme un supermarché à la seule différence qu'on ne payait rien avec la monnaie. On pouvait prélever autant de ressources pour la vie et la survie. Dans la forêt, les Baka entretenaient des interactions avec tous les composantes plantes, feuilles, écorces, arbres, racines, rochers, ruisseaux et animaux. Aussi la définissaient-ils comme un lieu où régnait un respect mutuel entre les êtres animés et non animés (SCHEBESTA, 1968). Toutefois, l'exploitation de la forêt a pris une autre ampleur ces dernières années en mettant en péril la vie de ses occupants.

L'ouverture de la forêt vers le monde extérieur

BAHUCHET (1991) distingue trois époques ayant marqué l'ouverture de la forêt au monde extérieur. Il s'agit de la période précoloniale caractérisée par des échanges interafricains à longue distance. La colonisation qui coïncide avec l'arrivée des portugais au Cameroun qui lui donneront l'appellation actuelle. L'objectif de ces européens était de trouver le bois rouge à teinture et surtout les esclaves. La dernière période est celle d'aujourd'hui caractérisée par l'envahissement de la forêt par des inconnus qui ouvrent des

chantiers forestiers, des mines d'or où des diamants, des plantations industrielles de café, cacao, hévéa, etc.

II Période précoloniale

Il désigne la période des réseaux d'échanges économiques à longue distance en Afrique équatoriale bien avant l'arrivée des européens (BAHUCHET, 1991). Des récits de premiers voyageurs attestent le rôle important des pygmées dans le circuit d'échange de type traditionnel avec une base volontaire et le besoin réciproque. Les relations d'échanges entre les Baka et Bantous étaient égalitaires avec le troc des produits de chasse, de cueillette contre des tubercules et du sel.

Ces échanges ont ainsi donné naissance à une symbiose sociale et une interpénétration culturelle. Par exemple, les Bantous participaient à la cérémonie des hommes encore appelés « Jengi ». Ces communautés se côtoyaient dans le respect mutuel sans zeste de supériorité. Les pygmées en ce moment-là jouissaient d'une habitation totalement forestière et ne s'intéressaient pas vraiment à habiter dans les lisières de la forêt. Le troc d'aliments se déroulait dans un espace neutre.

D'après des rapports de nos devanciers, la période précoloniale a constitué une période interactive basée sur l'égalité entre les Baka et les Bantous. Cette situation a été déchantée très vite avec la pénétration des européens.

II-2 Conquête coloniale

La conquête coloniale est souvent indexée comme la première conséquence de tous les changements qui sont survenus sur l'environnement des peuples forestiers du Cameroun. En effet, l'arrivée des colonisateurs dans ces espaces à des moments différents, en 1472 par les portugais à changer considérablement les modes vie des peuples ayant été en contact.

L'arrivée des marchands dans cette partie de l'Afrique va bouleverser les modes de vie sur le plan économique, social et politique. Mais il faut bien relever qu'il y a eu deux périodes qui ont succédé avec des activités précises. Les explorateurs portugais installés dont l'objectif premier était de faire du commerce d'esclaves et des produits aromatiques. Si l'on accorde un tant soit peu aux analyses de DIOP, on s'aperçoit que les changements quels que soient le domaine, viennent depuis l'Égypte antique habité par les noirs. D'ailleurs, l'histoire des grandes sécheresses et des cataclysmes évoqués dans le livre de

l'homme qu'est la bible, atteste évidemment l'antériorité de ces phénomènes par rapport à l'époque coloniale.

Si certains pensent à tort ou à raison que l'époque coloniale a été la conséquence de la précédente avec un enjeu majeur celui d'exploiter des ressources forestières à l'extérieur du vieux continent.

La colonisation a été une période de fort apprentissage des populations Camerounaises avec une extrême violence. Un patriarche bantou du village Mayang revenait sur cette période en soulignant que

« Personnellement je suis né à la fin de la période coloniale dans mon enfance j'ai vécu la colonisation, j'ai vu mes parents vivre la colonisation et je n'ai pas du tout le sentiment qu'il y avait des choses positives. Il y avait des gens bien dans le système colonial en effet, il y avait des gens très bien à titre individuel mais le système colonial en tant que système me semble avoir été de bout en bout une chose qui était mal ficelée avec une ambiguïté et la réalité de la colonisation n'a jamais correspondu au discours tenu par elle-même ».

Ce propos renforce la dualité de la colonisation entre la destruction et la protection des ressources.

FODOUOP (2007) et TEMGOUA (2014) reviennent abondamment dans leurs recherches en questionnant l'impact de la colonisation allemande sur le faune et la flore au Cameroun et les politiques de conservation. Même si la colonisation s'est avérée avilissante, elle a amorcé une vision du développement durable.

Pour Georges Balandier, l'Afrique a connu la colonisation relativement tôt. Au 16^e, 17^e et au 18^e siècle, sur la côte africaine, il y avait des établissements français par exemple Gorée et tout le golfe de guinée et la conquête de ces territoires avait pour objectif la traite des hommes. Ces colonisations étaient dirigées vers l'Afrique avec des préoccupations économiques. Il y aurait un lobby colonial qui lui serait affairiste par nature et constitué comme tel. De l'autre côté il y aurait cette idée d'établir des républiques, avec la fameuse mission civilisatrice qui aurait servi à justifier des relations de dépendance et de domination exercée sur les colonies.

La colonisation pour les pays qui se prévalent d'avoir une civilisation, des valeurs morales, ainsi ça pouvait se justifier. Eh bien, de la manière suivante, la nation

colonisatrice disait les que les colonisés représentent une étape de l'humanité qui n'est pas encore entrée dans l'histoire et qui n'a pas encore développé sa culture.

Les populations dans l'esclavagisme sont mises au travail et n'ont pas les mêmes droits. Pour FERRY, la première raison de la colonisation c'est: «la politique coloniale est fille de la politique industrielle pour des états riches, l'exportation est un facteur de la postérité publique», première raison les débouchés et les matières premières, deuxième raison l'argument humanitaire qui oblige «les races supérieures» à accomplir leurs devoirs vis-à-vis des races inférieures non encore engagées dans la voie du progrès. Autant de questions que se posait Jules Ferry sur le dialogue sur la colonisation.

La première raison qui nous préoccupe ici montre à souhait la pénétration des occidentaux sur le continent africain avec l'exploitation de sa forêt sous diverses formes. À ce propos BAHUCHET souligne que

«Toutes les colonies du bassin congolais (Kamerun allemand ; Afrique équatoriale française, par la suite Congo belge) subirent la mise en place de l'économie de traite, c'est à dire une dépendance totale à l'égard de la métropole, avec un commerce où l'on n'achetait que pour exporter et où l'on vendait que des produits importés. »

Très vite, le Cameroun va connaître l'exploitation de sa forêt avec l'implémentation des activités agricoles manifestes au travers des plantations agro industrielles et l'exploitation de son sous-sol. Sous une brutalité inexplicable, les populations Bantous ont subi des violences physiques et ont été soumis au paiement de divers impôts obligatoires. Dans cette impasse, les Bantous se sont mis à l'école allemande et ont appris la manipulation, le langage de la force pour conquérir les terres. Cette socialisation des Bantous a été transmise plus tard aux Baka.

Perte des territoires

La forêt est la base de l'identité et de la culture des Baka, qui entretiennent avec elle une relation très intime et très complexe. Ils considèrent la forêt non seulement comme la source de leur survie, mais aussi comme leur lieu d'origine, et leur existence même ainsi que tout ce qui existe dans leur univers. Elle abrite tous leurs esprits, dont *Jengi*, leur dieu protecteur. Dans cette logique, détruire la forêt, c'est détruire leur divinité, leur lieu de vie, leur harmonie, leur âme. Traditionnellement, la forêt était le seul monde que les Baka conceptualisaient dans leurs récits, leurs rituels et leurs cérémonies. Ils croient qu'ils ont

été les premiers habitants de la forêt et que même si leur race s'est divisée en différents groupes qui ont migré vers d'autres territoires et pays, la forêt demeure le domaine des Baka, ce qui, de plus, leur fait craindre toute chose ou toute personne qui n'est pas de la forêt (RASED, 2006)¹¹⁸. Les forêts constituent donc l'aspect le plus important à sauvegarder si la mission est de protéger les droits, la dignité, la culture et les moyens de survie des Baka. Sans les forêts, l'identité tout entière du peuple baka serait anéantie.

De même, les droits fonciers représentent peut-être la question la plus urgente à laquelle doivent s'attaquer les projets qui visent à améliorer les droits et le développement des Baka. Pendant ce temps, comme nous l'avons expliqué plus haut, le gouvernement Camerounais a concédé la plus grande partie des forêts qui restent au Cameroun à des sociétés d'exploitation forestière et minière.

En guise de « *solution* », le gouvernement a entrepris un programme de sédentarisation, la position générale étant que les Baka devraient s'éloigner des forêts, s'établir le long des routes et commencer à cultiver des cultures de rente (cacao, café, palme) et servir de main d'œuvre aux propriétaires de plantations contribuant ainsi également à l'économie nationale. Comme l'indique la carte sur l'utilisation des terres allouées, presque tout le territoire du Sud-Est du Cameroun a été concédé à des sociétés d'exploitation forestière, mises à part quelques zones désignées aires protégées. Le reste du territoire, classé comme « *zone agroforesterie* » ou forêts communales, est géré essentiellement par des agriculteurs bantous.

En d'autres mots, les Baka sont littéralement confinés à un territoire de plus en plus réduit, pratiquement à néant, en comparaison avec les vastes zones de concessions forestières, d'exploitation minière et d'aires protégées, où les droits d'usage des Baka sont très restreints, voire inexistantes. Pendant ce temps, les Baka ne reçoivent aucune indemnisation, et les rares terres où ils peuvent s'établir sont généralement les moins fertiles.

Cette perte de territoire ancestral représente une menace non seulement pour les Baka, mais aussi pour d'innombrables espèces de flore et faune qui risquent de s'éteindre si leur habitat est détruit. Selon quelques-uns des représentants d'ONG interrogés (CED, PERAD et Plan), l'une des plus grandes erreurs d'intervention du passé a été le

¹¹⁸ Documentation sur la tradition et la culture baka. Plan Cameroun, 2006.

déplacement des Baka. Même si l'intention pouvait être bonne (par ex. pour les aider à éviter les démêlés avec les sociétés d'exploitation forestière), toutes les tentatives de ce genre ont eu des conséquences néfastes. Ce qui fait cruellement défaut, c'est de réserver des terres aux Baka pour qu'ils puissent continuer de pratiquer les activités traditionnelles de chasse et de cueillette et de visiter les sites sacrés. C'est ici que la cartographie participative deviendrait peut-être le moyen le plus utile pour commencer.

La cartographie participative, un mécanisme par lequel les communautés cartographient elles-mêmes leurs zones d'utilisation des terres à l'aide de systèmes de positionnement mondial (GPS), s'avère être un outil très efficace de communication et de négociation.

Le territoire des Baka n'a jamais été cartographié avant, et ce n'est que tout récemment que quelques communautés baka ont commencé à le faire au moyen de la cartographie participative (PADES Baka, 2005).

Dans le processus d'obtention de droits fonciers pour les Baka, il se présentera sans doute des obstacles et des conflits d'intérêt (du fait, par exemple, que des terres des Baka ont été affectées à des sociétés d'exploitation forestière et à des aires protégées), mais c'est là que les plateformes de négociation deviennent fondamentales. Si le Fonds mondial pour la nature (WWF) a réussi à négocier avec des communautés Baka pour leur permettre de continuer à vivre dans des aires protégées (sous certaines conditions concernant les mesures de conservation), les sociétés d'exploitation devraient donc certainement pouvoir négocier aussi avec les communautés habitant leurs UFA (Unités forestières d'aménagement ou concessions forestières) avec l'aide de facilitateurs, bien sûr.

Il serait aussi avantageux de tenir compte des possibilités de production et d'affectation des terres à long terme au moment de concevoir des stratégies de résilience avec les Baka.

Des systèmes de production à long terme, telles des parcelles agro forestières complexes combinant diverses espèces (comme le cacao et le café) dans des systèmes diversifiés de forêt nourricière, pourraient contribuer à assurer la sécurité foncière. Un autre aspect à prendre en compte, c'est qu'une fois que les droits fonciers ont été accordés, ils ne sont pas nécessairement respectés par les autres (c.-à-d. les Bantous ou les sociétés d'exploitation forestière), dont on sait qu'ils ont soit expulsé les Baka de leurs terres ou envahi leur territoire, leur disant que celui-ci ne leur appartenait pas. Ce qui aggrave le

problème, c'est qu'il arrive souvent que les deux (les chefs bantous et les sociétés d'exploitation forestière) collaborent, se renforçant ainsi l'un l'autre.

L'obtention de droits fonciers pour les Baka doit donc aller de pair avec une sensibilisation efficace de toutes les autres parties prenantes qui pourraient avoir des intérêts dans les mêmes terres.

III Exploitation forestière

La superficie de forêt tropicale humide au Cameroun est, selon les estimations, d'environ 20 millions d'hectares, et près de 2 millions d'hectares auraient disparu rien que pendant la période allant de 1980 à 1995, alors que le Cameroun est devenu le quatrième plus grand pays exportateur de bois au monde (après la Nouvelle-Guinée, le Gabon et la Malaisie) (ICHIKAWA, 2006)¹¹⁹.

Entre 1996 et 1998, alors que l'exploitation forestière était à son plus fort, 1.7 millions de mètres cubes de bois d'œuvre étaient exportés en moyenne chaque année, et la zone d'exploitation (comprenant les zones existantes et prévues) s'est étendue pour atteindre jusqu'à 76% de toute la superficie forestière en 1999 d'après le Rapport de la FAO sur l'exploitation des Produits forestiers.

Le gouvernement Camerounais a attribué la plus grande partie de la superficie forestière du Sud-est du Cameroun à des sociétés d'exploitation forestière sous forme de concessions, ou d'UFA (Unités forestières d'aménagement).

Plusieurs de ces concessions ont déjà été acquises à des fins d'exploitation, et dans certaines zones, où des sociétés étrangères d'exploitation forestière sont établies depuis des années, de grands campements et sites de transformation du bois ont été mis en place. Les sociétés d'exploitation forestière ont ouvert plusieurs nouvelles routes d'accès menant jusqu'aux zones les plus reculées de la forêt tropicale humide, qui étaient auparavant inaccessibles autrement qu'à pied. Ces mêmes zones données en concessions sont aussi les terres traditionnelles des Baka, qui continuent de vivre à l'intérieur et dans les environs immédiats des forêts où des activités d'exploitation sont en cours (ou sur le point de démarrer).

Et pourtant, les Baka n'ont eu aucun pouvoir ni aucune influence pour se faire entendre, et n'ont reçu aucune indemnisation pour les impacts qu'ont les sociétés d'exploitation

¹¹⁹ Problems in the conservation of rainforests in Cameroun. African Study Monographs, supplement, 2006.

forestière sur leurs moyens de subsistance et leur culture. Des études montrent que l'exploitation forestière a des répercussions très négatives sur la disponibilité de produits forestiers non ligneux.

Au Cameroun, la majorité des Produits forestiers non ligneux (PFNL) d'origine végétale et animale ont diminué en raison de l'exploitation forestière (FAO, 2007)¹²⁰. De même, l'impact des routes est plus grand que ce que plusieurs prévoyaient (LAURENCE et Al, 2009)¹²¹, en particulier sur les grands animaux de l'écosystème forestier, et sur des espèces sur lesquelles se fonde et se structure une grande partie de la culture et des moyens de subsistance des Baka. Comme si « l'empreinte écologique » laissée par ces activités dans la région n'était pas déjà assez grande, et même si les forêts sont encore intactes, des rapports révèlent que plusieurs d'entre elles ont été réduites à l'état de « forêts vides », privées d'une grande partie de leurs composants écologiques en raison des pressions excessives de la chasse commerciale et d'autres formes d'exploitation des ressources forestières (ICHIKAWA, 2006).

Le braconnage est extrêmement courant dans les UFA. En mai 2009, par exemple, une tonne (1000 kg) de viande de brousse illégale a été confisquée à des braconniers dans des UFA du Sud-est du Cameroun (<http://www.worldwildlife.org/who/media/>).

Les campements mis en place par les sociétés d'exploitation forestière utilisent aussi de grandes quantités de viande de brousse pour alimenter leurs employés ainsi que le personnel et les familles qui y vivent.

Les sociétés forestières considèrent généralement qu'elles détiennent tous les droits d'exploitation de la forêt du fait qu'elles ont rempli la procédure d'obtention d'une autorisation officielle de l'État, qui, selon la constitution nationale, est propriétaire des terres. Ces prétendus droits ont été poussés à l'extrême, des cas ont été signalés où des employés de sociétés forestières ont trouvé des communautés Baka à l'intérieur des UFA et les ont contraint à quitter les lieux (pétition de survival, 2014).

L'ONG environnementale PERAD (Organisation pour la protection de l'environnement, la recherche et l'appui au développement durable, Cameroun) était invitée à assurer la médiation entre les Baka et la Pallisco, une société d'exploitation forestière. D'autres

¹²⁰ Rapport de la FAO sur : L'impact de l'exploitation du bois des concessions forestières sur la disponibilité des forestiers non ligneux dans le bassin du Congo, 2007.

¹²¹ Impacts of roads and linear clearings on tropical forests. Trends in ecology and evolution, volume 24, numéro 12.

communautés baka ont signalé que des sociétés d'exploitation forestière envahissaient leurs terres, extrayaient et chassaient ce qu'elles voulaient (sans rien leur donner en échange des arbres abattus ou des animaux chassés) et repartaient.

Les Baka savent très bien que de tels actes portent atteinte à leurs droits, mais ils ne détiennent aucun pouvoir politique pour faire quoi que ce soit contre ces actes ni contre d'autres actes criminels.

L'opinion publique locale et nationale est en général que les sociétés étrangères d'exploitation forestière dans le Sud-est du Cameroun profitent à tout le monde, car elles créent de l'emploi, ouvrent des routes, achètent des produits aux agriculteurs et chasseurs locaux (y compris aux Baka), et versent même des impôts au gouvernement Camerounais contributions fiscales qui, dans une certaine mesure, parviennent aux autorités par effet de ruissellement, mais dont les Baka n'ont jamais bénéficié à ce jour.

Il est ressorti d'entretiens récents avec des organismes de conservation, tels que WWF et PERAD que, même eux qui s'opposaient auparavant aux sociétés d'exploitation forestière, les considèrent maintenant comme leurs alliées en comparaison avec les sociétés minières, dont la présence et les impacts commencent à se faire sentir dans la région. Il est aussi très ironique de constater que, lorsque la crise financière a éclaté à la fin de 2008, s'accompagnant d'une diminution soudaine et évidente de la présence des sociétés d'exploitation forestière au Cameroun, plusieurs ONG, y compris celles travaillant avec les Baka, se sont montrées déçues.

La raison avancée pour expliquer cette déception était la suivante : avec la disparition de certaines sociétés d'exploitation forestières, certaines communautés n'avaient plus personne à qui vendre leurs produits. Cette situation touchait plus particulièrement les communautés éloignées accessibles uniquement par les chemins forestiers. Le raisonnement qui sous-tend ce scénario est illogique: des sociétés forestières commencent par expulser les Baka de leur territoire, pour ensuite acheter leurs produits, et finalement disparaître (lorsque tous les arbres de valeur ont été abattus et qu'elles ont déplacé leurs activités ailleurs), pour laisser les Baka à eux-mêmes avec des forêts vidées de leur viande de brousse, de leurs arbres et de leurs PFNL, et sans personne à qui vendre leurs produits. Non seulement les Baka n'ont reçu aucune indemnisation pour les coûts qu'ils ont à supporter en raison de l'usurpation de leurs terres par les sociétés forestières, ils ne

reçoivent non plus aucun des bénéfices tirés des recettes issues de l'exploitation du bois extrait de leurs terres ancestrales.

Comme nous l'avons mentionné, les sociétés d'exploitation forestière versent des impôts au gouvernement du Cameroun, mais les Baka ne reçoivent qu'une part infime, voire nulle, de ces revenus qui pourraient les aider à subvenir à leurs besoins. Du montant total des impôts perçus par l'État, 50% reviennent au gouvernement, tandis que 40% sont versés à la commune locale où la société est installée, dont 10% va aux populations riveraines des exploitations forestières.

Les 40% attribués à la commune locale sont destinés à des programmes de développement pour l'ensemble de l'arrondissement, c'est-à-dire pour couvrir les salaires du personnel enseignant local, les frais de matériel scolaire, les services de santé, la construction de routes, de magasins, etc.

Ceux-ci profitent naturellement aux sociétés d'exploitation forestière, permettant à leurs employés et à leurs familles d'avoir accès à ces services. De même, les 10% destinés aux populations riveraines des exploitations forestières parviennent rarement aux communautés (surtout si ce ne sont que des communautés Baka).

Dans plusieurs cas, les communautés ne savent même pas qu'elles devraient recevoir une indemnisation pour les impacts que produisent les sociétés d'exploitation forestière sur leurs terres, leurs ressources et leurs moyens de subsistance. D'après le président d'ASBAK « *certaines communautés, surtout Baka ne sont pas au courant qu'elles doivent percevoir une taxe sur l'exploitation forestière. Les autorités en l'occurrence les maires ne communiquent pas sur cette taxe* ». Ces propos de Valère attestent bien que les Baka continuent d'être ignorés et leurs droits sont ici bafoués. C'est également ce qui caractérise la majorité des dirigeants camerounais à savoir la mauvaise gouvernance et l'enrichissement illicite. La redevance forestière supposée redistribuer au sein des communautés prend très souvent une destination inconnue.

Dans les cas où les 10% des impôts versés par la société forestière parviennent à la communauté locale, les fonds finissent entre les mains du comité de gestion local, mis sur pied pour veiller à ce que ceux-ci servent au développement de la communauté dans l'intérêt de toute la population le cas patent du village Moangué.

Cependant, dans les communautés mixtes Baka-bantous, les Baka siègent ou participent rarement à ces comités, et les dirigeants bantous auraient apparemment utilisé les fonds dans leur intérêt personnel (pour se construire des maisons plus grandes, agrandir leurs plantations, et ainsi de suite). A Eschiembot un village Baka/bantou de l'arrondissement de Lomié, la redevance forestière est rarement partagé équitablement avec les Baka. Les villageois bantou s'accaparent de la répartition pour leur bien-être ignorant leurs voisins baka.

Les Baka ne savent peut-être même pas qu'ils devraient recevoir une indemnisation, car ils sont tenus à l'écart de toutes ces informations et discussions. Pour ce qui est de la médiation avec les sociétés d'exploitation forestière, ce qu'il faudrait, c'est que toutes les parties prenantes, en particulier les représentants des sociétés d'exploitation forestière, les autorités des communes locales, les Baka et autres acteurs concernés (WWF, autres ONG et facilitateurs) se réunissent pour discuter de ces problèmes dans le cadre d'un dialogue ouvert et dirigé et travaillent ensemble à la recherche de solutions. Et pourtant cette solution avait été proposée par the Forest Trust dans le cadre des discussions sur l'élaboration des COVAREF.

Dans ces discussions, il est important de démontrer aux sociétés d'exploitation forestière qu'elle peuvent encore réaliser des profits en menant leurs activités de façon juste, équitable et durable, et qu'il existe d'autres systèmes d'exploitation forestière qui pourraient nécessiter une refonte en profondeur de leurs paradigmes, sans pour autant entraîner des pertes ou des compromis sur le plan économique. Par exemple, les sociétés d'exploitation forestière travaillant au Cameroun feraient bien de suivre l'exemple des initiatives de certification menées par le Forest STEWARDS hip Council (FSC) ailleurs dans le Bassin du Congo. Ceci participe à la bonne gouvernance forestière qui devrait se construire autour d'une synergie d'acteurs.

Le plus important pour commencer, serait de bâtir une relation avec les autres acteurs concernés. Il serait nécessaire d'associer les acteurs du développement à l'élaboration d'un plan de responsabilité sociale pour ces sociétés ainsi qu'à la planification du développement des communes. Il faudrait aussi pour cela un plaidoyer vigoureux mené par des réseaux solides comme le RACOPY (Réseau Actions concertées Pygmées).

L'ONG Baka CADDAP a essayé de mettre en place une plate-forme en vue de négocier avec les sociétés d'exploitation forestière, mais ses efforts ont été vains. Selon le CADDAP, les sociétés d'exploitation forestière n'étaient pas disposées à discuter ni à collaborer, et le CADDAP envisage donc maintenant de nouvelles voies par le biais du gouvernement, et de la législation, notamment la nouvelle Loi forestière (en cours) qui a été proposée par la société civile. Il s'avère donc nécessaire de mettre en place un réseau solide d'OSC concernant les droits des peuples autochtones. Cela peut se concrétiser, par exemple, par la création d'une coalition nationale de pygmées, semblable à celle mise en place pour les Bororos (MBOSCUDA), au moyen d'un renforcement des capacités par le RACOPY ou même par la création d'un nouveau réseau réunissant d'autres organisations (internationales, nationales et gouvernementales).

En Août 2014, l'Union européenne, Human resources et le Forest People ont soutenu une tenure forestière dans laquelle, les membres du réseau des peuples autochtones et l'association des chefs traditionnels ont échangé sur l'élaboration d'une plate-forme de dialogue sur le droit foncier.

Des démarches devraient encore être entreprises et des discussions tenues entre des ONG partenaires et des parties prenantes afin de planifier et concevoir une rigoureuse campagne visant à sensibiliser les communautés locales et les sociétés forestières à l'équité des droits d'usage des PFNL par les communautés locales dans les zones exploitées par les sociétés forestières.

IV Exploitation minière

Le Cameroun dispose d'un potentiel minier assez riche et diversifié grâce aux levées aéromagnétiques (NJOYA, 2011). Au moins dix zones dans la Région de l'Est du Cameroun ont déjà été attribuées à des sociétés minières, principalement pour l'exploitation du diamant et de l'or, mais aussi du cobalt et possiblement d'autres minerais (selon les cartes vieilles de 40 ans présenté par Benoît-Pierre Laramée, haut commissaire du Canada au Cameroun pendant la Première conférence internationale sur l'industrie minière du Cameroun). Une carte intitulée « Concessions minières dans les forêts et les parcs nationaux du Sud-est du Cameroun » (Rapport WWF, 2008) montre le nombre de concessions minières qui ont été attribuées dans des UFA, des parcs nationaux

et sur les territoires ancestraux des Baka. Le Cameroun revêt ainsi d'importantes réserves minières touchant au moins 60 % de son territoire d'après NJOYA (2011).

Certaines sociétés minières devraient venir s'y installer au cours des prochaines années, plusieurs mènent déjà des travaux d'exploration sur de vastes étendues de forêts et fouillent (sociétés d'exploitation du cobalt, telles que Geovic Mining Corp à Lomié et Cam Iron à Mballam). On ne soulignera jamais assez les impacts sociaux, économiques, écologiques et culturels à long terme des sociétés minières sur les communautés locales et sur l'environnement, et pourtant personne ne semble parler de ces risques et de ces préoccupations dans la Région de l'Est.

La plupart des personnes interrogées n'étaient même pas au courant des méfaits de cette exploitation minière.

Le gouvernement disposerait apparemment de rapports concernant l'évaluation d'impact environnemental des deux sociétés minières mentionnées, lesquels doivent être partagés et diffusés au niveau local, de même que leurs conclusions.

En même temps, fait extrêmement important, les communautés locales et les parties prenantes sont bien informées des zones qui ont été affectées à l'exploitation minière et des conséquences que cela pourrait avoir.

D'autres mesures pourront ensuite être définies quand on disposera de plus amples informations. Pendant ce temps, des sociétés comme Geovic Mining Corp (Geovic) mènent quelques petits projets dits « d'aide au développement » avec certaines communautés baka. GeoAid, organisation sœur de Geovic ayant son siège à Lomié, est responsable de cet aspect du travail de Geovic. Par exemple, dans la communauté baka de Nonsu, des jardins potagers ont été mis en place pour les Baka, ce qui a permis d'établir des relations positives grâce auxquelles les sociétés peuvent ensuite avoir accès sans restriction à tout le territoire des Baka.

L'exploitation minière a apporté une probable modernisation des zones minières et un développement des infrastructures sociales (forages, écoles, cases communautaires, etc.) un transfert technologique, un développement des infrastructures de communication (routes et chemins de fer). Au-delà de ces enjeux sociaux et économiques, les populations surtout celles des lieux cibles connaissent des changements environnementaux. D'abord, la perte de leur patrimoine culturel et la dépravation des mœurs compte tenu du monde

que drainent les différents projets, la destruction de l'habitat et de l'identité culturelle des Baka, la perte des ressources naturelles d'alimentation, les conflits et la propagation des maladies. La biodiversité prend aussi un coup surtout au niveau de son exploitation à outrance des espèces en voie de disparition. Egalement, la destruction des sols, la pollution des cours, les nuisances sonores et la destruction de la forêt constituent ainsi des changements auxquels les Baka font désormais face. L'ouverture de la forêt pour la culture du palmier à huile a été identifiée comme une mutation environnementale.

V Plantations de palmiers à huile

D'après un document sur l'historique du secteur palmier à huile au Cameroun publié en 2014 par le Centre de recherche forestière Internationale (CIFOR)¹²², le Cameroun est l'un des nombreux pays africains à avoir été la cible d'une industrie internationale en croissance, notamment celle des plantations de palmiers à huile. Si les palmiers à huile apportent de nombreux bienfaits aux communautés locales depuis des siècles, les quelques dernières années ont été marquées par l'expansion rapide des plantations industrielles gérées essentiellement par des sociétés étrangères, ainsi que par une réorientation importante : allant de la production à petite échelle d'huile de palme comestible à la production de masse d'agro carburants. Il existe déjà au Cameroun plus de 76,500 hectares de plantations industrielles de palmiers à huile.

Le groupe français Bolloré est le principal acteur dans le secteur du palmier à huile du pays. Il produit 80% de la production nationale d'huile de palme et possède près de 40,000 hectares de plantations par l'intermédiaire de ses entreprises, SOCAPALM, SAFACAM et Ferme Suisse (CARRERE, 2010). La société a aussi des usines et s'est récemment déclarée intéressée à produire du biodiesel (ibid.).

De plus, le gouvernement du Cameroun prévoit de louer d'immenses étendues de terre pour y mettre en place d'autres plantations de palmier à huile d'après les cadres du Ministère de l'agriculture et du développement rural.

La société Sime Darby (acteur majeur du secteur du palmier à huile) est, au moment d'écrire ces lignes, en train de négocier un bail sur 300 000 hectares de terre au Cameroun (LEVITT, 2011). L'incidence que cette nouvelle source « d'accaparement des terres » aura sur les Baka est encore incertaine, mais les faits indiquent déjà que des

¹²² Historique du secteur huile de palme, document rédigé par Thomas Eric Ndjogui et Al en 2014 du CIFOR.

plantations de palmier à huile commencent à s'installer sur les terres ancestrales des Baka (observation personnelle) et il y a lieu de s'inquiéter et d'être à l'affût des graves conséquences sociales et environnementales que cette tendance pourrait avoir sur les Baka. Cette situation vient s'ajouter aux politiques d'aménagement des territoires amorcé par l'Etat du Cameroun depuis la ratification de la convention sur la conservation de la biodiversité.

VI Politique d'aménagement des territoires

L'une des questions que se pose le commun du monde rural est de savoir sur quelle base et au nom de quoi les espaces forestiers traditionnels sont transformés du jour au lendemain en patrimoine mondial de l'Unesco avec accès interdit. La réserve du Dja, patrimoine mondiale de l'Unesco la plus grande du Cameroun a été le lieu où nous avons tenté de lire cette réalité.

Historique de la Réserve du Dja

D'une superficie de 526.000 ha¹²³, la réserve du Dja est située entre les parallèles 2°40' et 3°23' de latitude nord et entre les méridiens 12°25' et 13°35' de longitude est, c'est-à-dire au contact des bassins atlantique et congolais, l'altitude étant comprise entre 500 m et 700 m, selon ECOFAC-DJA *et al.* (1998: 14). Au point où le géographe camerounais, NGOUFO (1999 : 36), constate qu'elle se trouve presque entièrement ceinturée par la rivière *Dja*, formant ainsi une boucle, communément appelée « *boucle du Dja* », à cheval entre l'Est-Cameroun.

Avant le 1^{er} janvier 1960

Inspirée de la conférence sur la protection du gibier du 19/05/1900 à Londres et de celle sur la protection de la nature du 31/05/1909 à Paris, organisées par les puissances occidentales ayant des intérêts en Afrique, l'administration coloniale créa, vers les années 1930 au Cameroun, 11 réserves dites de faune et de chasse, se caractérisant à l'époque par une richesse biologique inestimable, selon MEWONDO (1999: 31)¹²⁴. Mais, c'est en

¹²³ Le réseau camerounais des aires protégées pour la faune couvre en 2003 plus de 7.211819 ha. En effet, il est constitué de : dix parcs nationaux, six réserves de faune, un sanctuaire de faune, trois jardins zoologiques, 41 ZICs et 14 ZICGCs, selon le ministre Clarson Oben TANYI MBIANYOR (2003 : 4). Bon à savoir : l'objectif de la loi du 20/01/1994 est d'atteindre un taux de couverture de 30% des terres camerounaises en aires protégées, selon Jean AVIT KONGAPIE (2002 : 19).

¹²⁴ Décédé le 03/10/2005, J. MENGANG MEWONDO fut, tour à tour : chef de service des aires protégées au MINTOUR (1990-1993); sous-directeur des aires protégées au MINEF (1993 -1999) et coordonnateur du programme Dja (1995-1999); délégué provincial du MINEF pour l'Est-Cameroun (1999-2001).

1932 que, pour la première fois, la réserve du Dja est reconnue comme un site d'intérêt pour la conservation par l'administration coloniale, selon NGOUFO (1999: 36) et MENOM (2002 : 11). Par la suite, elle sera érigée en réserve de faune et de chasse des régions du Ntem et du Haut-Nyong le 26 juin 1950 par l'arrêté N°319 du haut-commissaire RAOUL de la République française au Cameroun, selon ECOFAC-DJA *et al.* (1998 : 6) et NGOUFO (1999 : 36). Cependant, l'arrêté N° 319 ne fixe aucun objectif particulier. Seule y apparaît une interdiction à l'article 2 : « *L'exercice du droit de chasse est interdit sine die sur la zone définie ci-dessus* ». Dès lors, la gestion de cette aire protégée est confiée à l'inspection des Eaux et Forêts de l'Est (en abrégé I.E.F.E) à Bertoua, notamment au service de la chasse et de la protection de la faune jusqu'à l'indépendance du Cameroun français, date à laquelle elle est confiée au SEDER.

Après le 1^{er} janvier 1960

Dès 1960, la réserve du Dja est administrée par le SEDER. Elle est rattachée au MINAGRI, lors de la transformation du SEDER en MINAGRI en 1972. Créé en 1974 et placé sous la tutelle du MINAGRI, le SCD est officiellement chargé de la gestion de cette réserve. Cependant, AZINGUE AZINGUE (1996 : 5) et BALLA (2001: 8) observent que le SCD connaît un parcours mouvementé : initialement basé à Lomié (1974-1983), il se trouve depuis 1990 à Somalomo après un passage à Messamena (1983-1990). Sous l'impulsion de la section camerounaise du MAB, dépendant alors de la délégation générale à la Recherche scientifique et technique, la réserve du Dja est inscrite le 11/12/1981 sur la liste des réserves de biosphère¹²⁵ de l'UNESCO.

En 1982, la réserve du Dja passe sous le contrôle de la direction de la faune et des parcs nationaux (DFPN), nouvellement créée au sein de la délégation générale du Tourisme. En 1987, la réserve du Dja est classée comme aire protégée de deuxième catégorie par le

¹²⁵ Créées à partir de 1976, les réserves de biosphère rassemblent des écosystèmes reconnus par le programme MAB de l'UNESCO lancé en 1971. Il en existe (en février 1999) 356 dans 90 pays, selon Nadia KHOURI-DAGHER (1999 : 6). Ce sont des sites ou zones d'habitat, où on privilégie des expériences de conservation et de développement durable par un système de zonage, qui comprend : une aire centrale totalement protégée (ayant pour fonction la conservation de la biodiversité) ; une zone tampon pour la recherche et l'éducation (où vivent les populations et où on essaye de faire en sorte que l'homme vive en équilibre avec le milieu) ainsi qu'une zone de transition en périphérie pour les activités économiques et les projets de développement, selon l'expert de l'UNESCO, MANKOTO MA MBAELE (1999 : 9). Les réserves de biosphère sont gérées par les autorités nationales ou locales, tandis que l'UNESCO administre le réseau mondial qui les relie.

secrétariat d'Etat au Tourisme¹²⁶. Le 15/12/1987, la réserve du Dja est labellisée comme site du patrimoine mondial¹²⁷ par le comité MAB de l'UNESCO.

Avec le transfert de la DFAP du MINTOUR au MINEF, créé en avril 1992, la gestion de la réserve du Dja est désormais confiée à cette DFAP.

Depuis le Sommet de Rio

Depuis novembre 1992, le SCD est appuyé sur le terrain par de nombreux projets financés par les bailleurs de fonds bilatéraux (Pays-Bas) et multilatéraux (UE)¹²⁸.

Dès le 20/01/1994, la loi N° 94/01 confirme le classement au plan national de la réserve du Dja comme réserve de faune. Par décret N° 037/CAB/PM du 19/04/1994, la réserve de faune du Dja est érigée en UTO de première catégorie. Avec la décision N°1140/D/MINEF/DFAP du 13/10/1995, le MINEF met en place la cellule de coordination du programme Dja¹²⁹. Celle-ci est chargée de valoriser le statut international de la réserve du Dja aussi bien par la diffusion des informations au sein du MINEF et dans d'autres administrations concernées que par la facilitation et le suivi du partenariat scientifique au niveau international. Avec l'arrêté N° 0219 du 28 février 2000, le MINEF crée, tout autour de la réserve du Dja et à côté des PFC classiques (comme celui de Somalomo), des PFC à caractère mobile chargés d'effectuer des contrôles itinérants dans l'emprise de la localité où ils sont situés. Mais, l'article 78 (1 et 2) du décret présidentiel N° 2005/099 du 06/04/2005 va remplacer les postes forestiers de chasse (PFC) par des postes de contrôle forestier et de chasse (PCFC), qui relèvent des délégations départementales des Forêts et de la Faune de ressort et qui sont chargés du suivi et du contrôle permanent des activités forestières et de la faune dans leurs circonscriptions de compétence respectives.

S'agissant de la réserve de biosphère et de faune du Dja, site du patrimoine mondial, l'article 5(21) du décret présidentiel N° 2004/320 du 08/12/2004 (déclarant nulles toutes

¹²⁶ En 1982, le secrétariat d'Etat au Tourisme devient ministère du Tourisme (en abrégé MINTOUR) avec une direction de la faune et des aires protégées (DFAP), selon Ecofac-Dja *et al.* (1998 : 6).

¹²⁷ Le fait que le Dja soit inscrit au patrimoine mondial de l'UNESCO revêt une grande importance : « *D'office, il acquiert une valeur universelle et devient, par le fait même, une destination touristique reconnue* », selon l'architecte camerounais, Hamann MOHAMAN (spécialiste des questions relatives au patrimoine culturel), repris par Raphaël MVOGO (2005 : 28). Et il peut aussi bénéficier chaque année (pour sa valorisation) d'un soutien de l'Unesco de l'ordre de 20.000 à 50.000 dollars US.

¹²⁸ Il s'agit ici des projets ECOFAC-Dja, UICN-Dja, APFT-Cameroun et PMDA-Dja.

¹²⁹ Cette cellule de coordination regroupait à ce moment les projets ECOFAC-Dja et UICN-Dja.

les dispositions antérieures au dit décret) établit deux institutions de gestion apparemment complémentaires :

Le MINFOF, qui est, entre autres, responsable de l'application des sanctions administratives (lorsqu'il y a lieu) et de la mise en application des conventions internationales ratifiées par le Cameroun en matière de faune et de chasse (selon l'article 1^{er} (2) du décret N° 2005/099) ;

Le MINEP, qui est, entre autres, responsable de la définition des mesures de gestion rationnelle des ressources naturelles (en liaison avec les ministères et organismes spécialisés concernés) ainsi que de la négociation des accords et conventions internationales relatifs à la protection de l'environnement et de leur mise en œuvre (selon l'article 1^{er} (2) du décret N°2005/117).

Cependant, les organigrammes adoptés au mois d'avril 2005¹³⁰ avaient ouvert le conflit d'intérêts et de compétences entre ces deux départements ministériels, notamment au sujet de la protection de la faune et de la gestion des aires protégées, qui constituaient la pomme de discorde : en effet, le MINFOF gardait la protection de la faune sans les aires protégées, qui restaient du ressort du MINEP, selon CHEDJOU (2005 : 2). Ce conflit, bien visible aussi bien au niveau de l'administration centrale que des services déconcentrés¹³¹ des deux ministères, a été tranché par les décrets N° 2005/495 et N° 2005/496 du 31/12/2005 au profit du MINFOF¹³².

D'une part, pour s'acquitter de ses tâches dans et autour de la réserve de faune du Dja, le gouvernement camerounais dispose désormais d'une direction de la faune et des aires protégées (au niveau de l'administration centrale) et des services déconcentrés (sur le terrain) au sein du MINFOF.

Cette DFAP comprend trois sous-directions : la sous-direction de la conservation de la faune ; la sous-direction de la valorisation et de l'exploitation de la faune ; la sous-

¹³⁰ Cf. décret N° 2005/099 du 06/04/2005 et décret N° 2005/117 du 14/04/2005.

¹³¹ A. CHEDJOU (2005 : 2) a constaté, par exemple, qu'à un niveau pratique, un braconnier appréhendé hors des limites d'une aire protégée comme la réserve de biosphère et de faune du Dja ne pouvait plus être poursuivi par les personnels du MINEP chargés des inspections et du contrôle de cette UTO (selon l'art. 84 du décret N° 2005/117) mais plutôt par ceux du MINFOF chargés de la protection de la faune (selon l'art. 84 du décret N° 2005/099), quoi qu'ayant effectivement opéré dans cette aire protégée.

¹³² L'organigramme du MINFOF a été corrigé le 31/12/2005 pour mettre fin aux conflits de compétence avec le MINEP. Les sources de Bertrand B. NDONGO (2006 : 3) indiquent que le 31/12/2005 était la date butoir attendue par les bailleurs de fonds (indignés), qui ont fait de la révision des organigrammes du MINFOF et du MINEP avant fin 2005 un préalable pour la mise en œuvre du programme sectoriel Forêts/Environnement qu'ils financent.

direction des aires protégées. Au sens de l'article 45 nouveau du décret N° 2005/496, les services déconcentrés comprennent : les délégations provinciales des Forêts et de la Faune ; les délégations départementales des Forêts et de la Faune ; les postes de contrôle forestier et de chasse ; les UTO¹³³.

Au regard des actions menées sur le terrain, les Baka sont désormais interdits de collecter les produits alimentaires à l'intérieur de leur « forêt ». Très souvent, on assiste à des conflits entre éco gardes et chasseurs Baka ou Bantous. Ce conflit ne date pas de longtemps d'après DKAMELA « *c'est avec l'implémentation de la loi de 1994 sur l'usage des ressources forestières que ce conflit a pris de l'ampleur* ». Cette situation a un impact sur la vie et la survie des Baka. Or pendant que la forêt est interdite d'accès aux Baka d'une part, elle est envahie d'autre part par des exploitants forestiers des chasseurs des espèces protégées. D'après Venant Messe activiste baka « *Il semble que les politiques de conservation s'attaquent uniquement aux Baka pour résoudre le problème du « Braconnage » alors que les vrais braconniers sont ailleurs et menacent la vie des Baka* ». L'Organisme World Wild Fund of Nature a engagé une politique de conservation qui essaie d'impliquer les Baka dans la conservation d'espèces animale et végétale.

.

¹³³ L'art. 82 nouveau du décret N°2005/495 dispose que chaque UTO est placée sous l'autorité d'un conservateur. Sont considérées comme UTO : les réserves forestières de production, les jardins botaniques, les UFA, les parcs nationaux, les réserves de faune, les sanctuaires, les réserves à but récréatif et les jardins zoologiques. Ces UTO sont classées en trois catégories : celles d'une superficie de plus de 100.000 ha (dites de 1^{ère} catégorie) ; celles d'une superficie comprise entre 50.000 et 100.000 ha (dites de 2^{ème} catégorie) et celles d'une superficie inférieure à 50.000 ha (dites de 3^{ème} catégorie). Si toutes ces UTO sont créées par décret du Premier ministre, l'art. 83 nouveau du décret N°2005/495 précise que les conservateurs des UTO des 1^{ères} et 2^{èmes} catégories relèvent des délégués provinciaux de ressort ; ceux des UTO de 3^{ème} catégorie des délégués départementaux de ressort et ceux des UTO transfrontalières et interprovinciales (comme la réserve de faune du Dja) relèvent du ministre de la Faune.



Photo 1 Brigade anti braconnage du service de conservation de la Réserve du Dja

Le WWF est l'organisme de conservation le plus important de la Région de l'Est, son bureau régional principal se trouvant à Yokadouma. La réputation du WWF est mise en cause depuis longtemps, particulièrement en ce qui concerne ses relations de travail avec les Baka. L'activité du WWF a porté principalement sur la mise en place de trois nouveaux parcs forestiers dans la Région de l'Est du Cameroun (Lobéké, Boumba-Bek et Nki).

En 1995, en partenariat avec le Programme national pour la biodiversité du Fonds pour l'environnement mondial, WWF a revu sa stratégie d'intervention et a tôt fait de réaliser que pendant que ses efforts se concentraient sur la gestion de ces aires protégées, au rythme auquel avançait l'exploitation commerciale des forêts environnantes, il en résulterait trois « oasis » de VERDURE au cœur d'un paysage par ailleurs dévasté. L'un des nombreux impacts désastreux d'une telle situation serait une augmentation des conflits entre les aires protégées et les communautés locales (voir l'ouvrage publié par le Centre pour l'environnement et le développement, CED, et le Forest Peoples Programme, FPP, 2005, NELSON et VENANT, 2008).

La vision du WWF a donc évolué, et depuis 1998, son activité porte essentiellement sur l'utilisation durable des ressources naturelles par l'application de saines pratiques forestières, notamment la collaboration avec les sociétés d'exploitation forestière, la gestion concertée et le partage des avantages.

À l'heure actuelle, le principal projet du WWF dans la région a été le Projet Jengi Forêts du Sud-est, qui visait non seulement la conservation des aires protégées, mais aussi la gestion durable des forêts et de la faune en dehors des aires protégées et la mise en place de partenariats avec les communautés locales et le secteur privé.

Il ressort de nos entretiens avec le représentant du WWF qu'il faudrait établir le dialogue entre populations baka et les services de conservation et de soutenir la dynamique entre les populations Baka/Bantou.

Le représentant du WWF a constaté que la politique de conservation initiée avait des limites. Selon lui, c'est presque devenu un discours au sein des communautés locales et d'autres ONG qui accusent WWF sans bien savoir ce qui se passe vraiment ni définir les rôles des acteurs de conservation.

La confusion est souvent le fruit d'une mauvaise compréhension des rôles de différents acteurs que jouent WWF et le ministère de la Forêt et de la Faune. En réponse aux critiques reçues, WWF travaille actuellement à l'élaboration d'une nouvelle stratégie de communication globale, qui vise à améliorer son image et à dissiper ces malentendus, et qui devrait permettre d'améliorer les relations de travail entre WWF et d'autres parties prenantes (les Baka et les Bantous).

CONCLUSION

Il a été question dans ce chapitre d'évoquer les mutations socio environnementales. Nos analyses ont situé les mutations dans trois époques la pré-colonisation, la colonisation et l'époque présente. La pré-colonisation a été marquée par un système d'échanges intercommunautaires bien structuré où régnaient l'égalité et le respect mutuel. Les Baka et les Bantou troquaient le gibier, le miel, les arômes avec les ustensiles en poterie, les outils de chasse, etc. Cette situation a ainsi instaurée une cohésion sociale entre les deux communautés. En introduisant la culture des produits de rente cacao, café et caoutchouc pendant la colonisation, les bantous ont travaillé dans les pires conditions d'irrespect à la dignité humaine. En plus des plantations industrielles créées çà et là, d'autres pratiques ont accéléré l'exploitation des ressources forestières. La recherche de l'ivoire par les colons a exterminé de grandes populations d'éléphants. L'exploitation de la forêt à travers l'installation des concessions forestières et les mines à la recherche des diamants et de l'or ont provoqué la dégradation de l'environnement dont se servaient les populations Baka. Les mutations se lisent également avec la création des aires protégées avec l'aménagement des territoires par le Cameroun pour s'arrimer à la politique de conservation internationale. Même si elle est importante cette conservation d'espèces végétale et animale parce qu'elle assure la protection de la biodiversité, la population riveraine de la forêt est prise au piège c'est pourquoi les pygmées et les bantous se livrent clandestinement à l'activité de chasse pour pallier à la carence en protéines. Réagir face à ces phénomènes, revient à interroger les stratégies qu'élaborent les pygmées pour s'adapter au contexte de modernité.

PARTIE 3
RESILIENCE DES BAKA : UN CHEMIN VERS UNE
AUTODETERMINATION

PRESENTATION

Cette troisième partie met en exergue les rapports entre l'anthropologie de développement et la recherche appliquée à travers les stratégies endogènes et exogènes élaborées par les différents acteurs (Baka, société civile et gouvernement) en charge de l'accompagnement des pygmées à la vie moderne. Cette vision est plus simpliste parce qu'elle se laisse guider par des actions de développement et se démarque des querelles scientifiques qu'évoquait DE SARDAN (2011) en posant que l'anthropologie du développement relève tout d'abord de la recherche fondamentale, les milieux universitaires et l'ethnologie académique. Nous privilégions ici des observations et des actions de développement qui sous-tendent la recherche appliquée, une possibilité de remédier à la situation des pygmées. De façon concrète, il s'agit des initiatives d'auto-détermination implémentées par les peuples autochtones et celles des courtiers de développement ou tuteurs de résilience.

La présente partie s'organise autour de quatre chapitres au total. Le premier chapitre s'intitule développement des Baka: un arrimage à la vie villageoise. Il s'agit dans son premier chapitre des capacités organisationnelles endogènes au niveau économique avec l'adoption de l'agriculture durable (l'outillage agricole, les semences), le commerce (produits issus de la cueillette, petit commerce, jobs, transports, tenanciers d'alimentation) et au socio politique avec l'obtention de la nationalité camerounaise à travers l'octroi des pièces d'identités (actes de naissance, cartes nationales) l'implication dans la gestion des mairies (conseillers municipaux).

Le second chapitre traite de l'accompagnement des Baka par l'Etat du Cameroun. Il s'agit ici d'évoquer les dispositions légales de l'Etat camerounais pour promouvoir et préserver les droits des communautés Baka. La constitution de 1996 est perçue ici comme le principal instrument qui reconnaît les pygmées comme citoyens camerounais à part entière. La ratification de diverses conventions par l'Etat du Cameroun en rapport avec les droits autochtones vient en complément d'initiatives étatiques. Le chapitre revient également dans sa deuxième section sur le Projet de développement des peuples pygmées (PDPP) (en cours). Comment est-il exécuté? La réponse à cette question est un garant de la prise en compte de la dynamique endogène qui prévaut dans la société moderne.

Le troisième chapitre traite des origines de la société civile à son adoption en Afrique et précisément au Cameroun et au regard de la décentralisation de l'aide au développement par les bailleurs de fonds. Il s'agit de son historicité dans le contexte socio politique de l'Occident à la lecture des connaissances de la philosophie politique notamment avec Aristote, Hobbes, HEGEL, Marx et les profonds changements qui ont affectés les conditions d'octroi, de drainage et de répartition de la rente du développement et des financements internationaux (BIERSCHENK, 2000).

Le quatrième chapitre parle des interventions de la société civile (RACOPY) à partir des logiques du courtage de développement. Il s'agit d'un vaste champ d'actions pour un grand nombre d'organisations intermédiaires : CED, INADES-FORMATION, CERAD, PERAD et bien d'autres. Cet inventaire de projets réalisés à l'Est et au Sud Cameroun introduit une réflexion plus large sur les rapports entre l'Etat, les modes locaux de gouvernance et les organisations intermédiaires (société civile). D'où quelques questions qui nous ont guidé et que l'on retrouve évoquées dans ce chapitre. Comment les compétences des courtiers s'insèrent-elles dans le champ de l'anthropologie du développement? La prolifération des courtiers de développement a-t-elle contribué à transformer les rapports entre l'Etat du Cameroun et les modes locaux de gouvernance qui préexistaient aux nouvelles modalités de l'aide internationale-par exemple en encourageant la perte de légitimité de l'Etat du Cameroun au niveau local, en accroissant l'autonomie des arènes politiques locales, en contribuant à la fragmentation du pouvoir villageois au profit de ces nouveaux intermédiaires.

CHAPITRE 6

DOS A LA FORET LES BAKA DANS LA MODERNITE

PRESENTATION

L'adaptabilité des Baka au contexte moderne est abordée de différentes manières et en fonction des disciplines. Si de nombreuses études ethnologiques et anthropologiques font référence à une adaptabilité à travers l'agriculture (ALTHABE, DEMESSE, etc.) rares sont celles qui mentionnent les dispositions culturellement endogènes. Suite à leur installation plus ou moins forcée dans les abords de route (LECLERC, 2001) à cause des transformations arrivées précocement dans la forêt (déforestation, aires protégées et plantations agro industrielles), les pygmées ont adopté l'agriculture comme moyen durable de subsistance (LOUNG, 1982). Or le gouvernement camerounais met un accent depuis quelques années sur le développement du monde rural. Cette situation l'a amené à la mobilisation du monde rural sa participation pour son propre développement. Les pygmées se sont constitués en organisations communautaires à la base (Gics et Associations) pour diagnostiquer leurs problèmes prioritaires.

Au regard de ces points de vue, comment les pygmées se mobilisent-ils pour négocier le virage de la modernité? Cette question trouve des réponses à travers l'analyse de leur dynamisme endogène. Le présent chapitre revient dans sa première section à la mise en avant des savoirs écologiques traditionnels et une litanie d'activités génératrices de revenus allant des prestations dans les plantations bantoues, la médecine traditionnelle, le débardage, la scolarisation, etc. A travers la notion de rétroaction et le processus systémique (STEWART, 1973 :30), les Baka se réfèrent à leur culture pour répondre à certaines exigences de la vie moderne sachant que l'écologie culturelle précise les ajustements d'une société à un environnement (Ibid.).

La deuxième section aborde la mobilisation communautaire baka à travers la montée en puissance d'une élite qui porte le plaidoyer des droits des peuples autochtones (accès au foncier, à l'éducation, à la justice, etc.). Cette action militante est attestée par l'existence d'une société civile Baka engagée dans la formation, l'éducation, l'intégration, etc. Quel serait la posture de développement de la société civile endogène baka ? La dernière section fait état de l'implication des Baka dans les différents groupes de travail des nations unies (GIPTA) et les institutions de l'Union Africaine et les rencontres internationales.

I Assimilation au mode de vie villageois

L'assimilation est comprise ici comme l'adoption de la culture (attitudes et de technologie villageoises). Au sens anthropologique étendu, tout individu (étant né dans une société) participe à une culture. Si les besoins (se nourrir, dormir) sont innés et universels, la façon de les satisfaire varie. C'est dans ce sens que l'anthropologue américain, LINTON, que cite GRAWITZ (1994 : 101), définit la culture comme : « *La configuration des comportements appris et de leurs résultats dont les éléments composants sont partagés et transmis par les membres d'une société donnée* ». Autrement dit, c'est l'ensemble des valeurs, des façons de vivre et de penser de tous les membres d'une société. D'où la liaison de la notion de culture à celle de totalité.

DESCOLA (2011 :36) définit « *la culture ou les cultures, comme ce système de médiation avec la nature que l'humanité a su inventer, un attribut décisif de l'homo sapiens où interviennent l'habileté technique, le langage, l'activité symbolique et capacité à s'organiser dans des collectivités en partie affranchies des continuités biologiques* ». Pour être rarement formulée de façon aussi explicite, une telle définition n'en est pas moins très largement partagée. La culture serait le réservoir des solutions pour chaque individu ou toute communauté en position difficile. La résilience des Baka tirerait alors ses sources de la culture et sa conformité à la modernité serait une approche totalement endogène. En effet, les Baka n'ont pratiquement rien inventé pour s'adapter à la vie au village. Ils ont copié les mécanismes d'adaptation villageoise. Cette copie encore appelée « mimésis » de la réalité est le modèle de vie dont les valeurs sont portées plutôt sur la modernité. Coincés dans leurs valeurs traditionnelles, les ménages Baka du bosquet ne résistent pas aux attitudes modernes. D'après nos observations, le train de vie des ménages baka du bosquet montrent une palle copie des bantou. A partir de l'habitat (avec des cases en forme rectangulaire remplaçant ainsi les mongulu), la disposition des ustensiles de cuisine, des lits, des provisions, est similaire à celle des cases bantoues. Bien au-delà, l'alimentation des ménages relève des produits manufacturés comme le riz, les pattes, le poisson, le lait nido, etc. Cette organisation des ménages atteste qu'il n'y a pas une grande différence entre les Bantou et Baka.

Au niveau communautaire, le village Bosquet a une chefferie, un hôpital, une école catholique, un dispensaire, plusieurs boutiques et une forêt communautaire. Cette organisation communautaire est renforcée à travers l'émancipation des habitants où le niveau le moindre est la classe du cours élémentaire 2. Cette émancipation des Baka du bosquet tient du fait qu'ils ne sont pas marginalisés encore moins menacés. Ils jouissent des droits civiques de ce fait, participent à la gestion communale de Lomié au même titre que les Bantous.

La résilience des Baka pourrait se lire également au niveau des mariages mixtes. En effet, les mariages baka/bantou ont été évoqués par différents auteurs en l'occurrence OISHI (2013) comme un signe d'ouverture vers le monde extérieur. Cette ouverture traduit en même temps une opportunité pour les Baka d'échanger des liens de parenté avec d'autres groupes ethniques. Même si cette situation est analysée sur l'angle économique comme un moyen pour les Bantou d'échapper à la dot qui nécessite d'énormes efforts financiers, les enfants nés des couples mixtes sont considérés ici comme des médiateurs entre deux cultures d'une même niche et des éléments de pollinisation culturelle c'est-à-dire des agents de transport de la culture baka et bantou.

Parlant des droits, les Baka du Bosquet sont propriétaires fonciers où ils développent des activités génératrices de revenus. Comme nous l'avons souligné en amont, les Baka disposent d'une variété de produits forestiers non ligneux (Mbalaka, djanssang, okok, etc.). Cette activité assure à bon nombre de ménages un revenu permanent limitant leur dépendance aux travaux champêtres chez des Bantous.

Par ailleurs, la situation de diglossie des Baka est un élément marquant leur résilience. Les Baka pour s'affirmer dans le contexte villageois ont appris la langue nzimé pour communiquer. Ainsi donc, les Baka du bosquet sont confondus à leurs voisins, l'unique différence étant leur petite taille. Cette situation de diglossie a été également perçue comme un moyen d'intégration communautaire (MOISE, 1997) et même encore, une création de la parenté virtuelle entre les Baka et les Bantous. Lors de nos missions à Lomié, nous avons remarqué que les Baka du conseil municipal parlaient une même avec les Nzimé. L'adoption de la langue nzimé est un moyen efficace d'intégration pour les Baka.

Par contre, peu de Bantou s'exprime en langue baka. Les raisons évoquent des préjugés sur le fait que les pygmées sont inférieurs aux Bantous ou encore sont des attardés alors, parler leur langue serait une manière de régresser ou de se mettre au même niveau social qu'eux. Cette situation est un obstacle dans l'implémentation du dialogue communautaire que défend le Projet de développement des peuples pygmées.

La résilience des Baka passe nécessairement par la connaissance de leur environnement écologique qui s'appuie sur la réflexivité culturelle.

I-1 La réflexivité culturelle : des savoir-faire traditionnels

La réflexivité selon RUI¹³⁴ (2012) est le mécanisme par lequel le sujet se prend pour objet d'analyse et de connaissance. Cette posture consiste à soumettre à une analyse critique non seulement sa propre pratique, mais également les conditions sociales de toute production. Nous entendons ici par réflexivité culturelle, la culture baka comme savoir crédible, sur une base épistémologique valide. Elle implique un va et vient entre le baka et son environnement. C'est également poser la culture baka comme élément observant et observé dans le contexte villageois pour paraphraser ELIAS cité par LALLEMENT (1983).

Les connaissances écologiques traditionnelles en l'occurrence la pharmacopée baka, occupe une place importante dans la société Camerounaise et même africaine aujourd'hui (NDIH, 2013). Comme l'indiquait ELWOOD un chansonnier Camerounais « *rien a changé dans la civilisation des pygmées depuis l'antiquité. Quand un civilisé vient voir un pygmée, c'est quand son poste est déjà menacé, c'est quand un match de foot doit être gagné c'est quand sa femme veut déjà divorcer (...) car les pygmées sont réputés grands sorciers.* » Ce constat sur les sollicitations des pygmées traduit la valeur sociale que lui confère les autres peuples. Dans l'imaginaire, tous les pygmées disposeraient des connaissances sur des petits traitements mais dans les faits, tous ne peuvent pas porter la casquette de *Nganga* ou de matrones.

Dans le village bosquet, YEYE nganga baka reçoit les patients de tout le Cameroun. Parmi ses patients figurent une bonne fourchette d'hommes politiques en quête des

¹³⁴ Rui Sandrine, « Réflexivités », in Paugam Serge (dir), Les 100 mots de la sociologie, Paris, Presses universitaires de France, coll. «Que Sais-Je », p.21-22.

promotions ou de préservation des postes, des musiciens, des footballeurs et bien d'autres catégories sociales.

I-1-1 Des exemples : Homme politiques, footballeurs et musiciens

Hommes politiques

C'est une catégorie qui se consulte chez le *nganga* pour la résolution soit des problèmes d'ordre conflictuel, de blocage des collègues ou de promotion. Dans l'univers Camerounais où les cadres sont en compétition, cette pratique est trop courante. D'après nos échanges, les hommes politiques déboursent beaucoup d'argent aujourd'hui juste pour avoir le résultat escompté contre une prestation du guérisseur. Si hier, les tractations d'une pareille consultation transitaient par un bantou, aujourd'hui la transaction se fait directement entre le guérisseur et le patient sans intervention du bantou. Les Baka auraient donc pris conscience de traiter directement des paiements de leurs patients puisque ce sont d'eux qui soignent les malades. Y Lucien nous a affirmé que « *avant les bantous m'invitaient chez eux pour soigner les patients et c'est au bout d'un mois que je recevais une paie de celui qui m'avait invité. Cette paie était dérisoire par rapport à ce que je gagne moi-même aujourd'hui. Je peux faire des chiffres de 600000 francs CFA (soit 900 euros) par mois.* » Les cadres des différents partis politiques viennent également à l'approche des élections pour bloquer leurs adversaires. Majoritairement bantous, les politiciens qui arrivent le plus souvent sont du RDPC parti au pouvoir. Au regard de ce qui précède les politiciens sollicitent des pouvoirs écologiques de pygmées Baka pour leur brillance et ascèse politique et sociale. Cette catégorie ne constitue pas la seule à solliciter les savoirs traditionnels des pygmées.

Footballeurs

Cette catégorie sollicite périodiquement les prestations des Baka. Entre 1999 et 2015 notre informateur nous a confirmé avoir reçu plus de 30 joueurs de renommée internationale et nationale. Ces derniers venaient solliciter des traitements de protection dans leurs clubs et l'attirent aux yeux de leurs principaux entraîneurs. D'après les déclarations du *nganga*, les joueurs lui font entièrement confiance au point où ils le sollicitent même étant en occident pour des problèmes de santé ponctuelle.

Femmes enceintes

Les femmes à la recherche de la fertilité forment une catégorie qui vient régulièrement consulté notre informateur. A notre passage, nous avons eu l'occasion de nous entretenir avec des patientes venues à plusieurs kilomètres. Evelyne rencontré chez Lucien nous a parlé des problèmes d'infertilité « *mon mariage est menacé si jamais je ne donne pas un bébé à mon mari. J'ai passé tous les examens nécessaires dans les hôpitaux du Cameroun sans suite. C'est alors que mon amie qui avait les mêmes problèmes m'a conseillé de venir exposer mon problème à monsieur Yéyé Lucien pour qu'il trouve une -solution à mon problème* ». Les analyses de cette déclaration affirment la confiance que témoignent les autres communautés aux savoirs écologiques traditionnels. Cette reconnaissance traduirait également une stratégie du positionnement social à travers une valeur incontestée qu'on reconnaît à la communauté baka.

En outre, les problèmes de femme (accouchement difficile, infertilité, etc.) sont de plus en plus traités par les matrones ou sages-femmes traditionnelles. Ces savoirs sont transmis de génération en génération à travers un apprentissage qui commence très tôt par l'identification des plantes et des différentes maladies de femmes enceintes. L'initiation d'une matrone ne se peut se faire que par un membre de sa famille.

D'ailleurs chaque famille dispose en son sein une matrone qui s'occupe des femmes enceintes. D'après des informations à ce sujet, les matrones sont plus spécialisées dans la préparation de la femme enceinte jusqu'à son accouchement. Le traitement bien qu'il soit payé, ne constitue pas une valeur marchande énorme pour des populations féminines rurales. Les matrones bénéficient souvent d'une rémunération importante lorsque les patientes viennent des grandes métropoles comme Yaoundé, Douala, Bertoua.

Au-delà du traitement en rapport avec la santé, d'autres cas de sollicitations ont été identifiés comme les artistes musiciens.

I-1-4 Artistes musiciens

La musique est inhérente à la société Baka. Nul n'ignore les polyphonies vocales Baka dans les chansons du groupe *Patengué* et des célèbres chansons d'autres compositeurs. Les jeunes musiciens et les musiciens confirmés de la scène musicale camerounaise vont régulièrement auprès des Baka pour solliciter des fétiches pouvant leur permettre d'avoir une inspiration musicale acceptée ou encore des fétiches pour se protéger. Dans ce contexte de production musicale camerounaise où les artistes sont abandonnés à eux-

mêmes, chaque artiste essaie de trouver les voies et moyens pour avoir un audimat conséquent à l'achat de ses disques. Une fois de plus, la catégorie musicienne fait confiance aux savoirs écologiques des pygmées.

En d'autres termes, les traitements des femmes enceintes et des cas d'infertilité sont une stratégie pour les Baka de se construire économiquement et de diminuer au maximum leur dépendance vis à vis de leurs voisins bantous.

Au regard de cette confiance dont semble bénéficier la pharmacopée baka, celle-ci n'a toujours pas été reconnue par le ministère de la santé publique. Pourtant certains laboratoires de recherche pharmaceutiques viennent travailler avec les locaux sur les plantes et certaines espèces sont prélevées, dupliquées dans les laboratoires en occident. Cette façon de dérober les savoirs faire chez les pygmées Baka n'est pas une nouveauté. Très tôt le journal mutations dans son édition du 13 janvier 1999 mentionnait déjà l'usage des connaissances des Baka par des sociétés pharmaceutiques occidentales. Cet article interpellait les pouvoirs publics camerounais à organiser le secteur de la médecine traditionnelle au Cameroun. Peut-être c'est de ce fait que l'association des guérisseurs traditionnels camerounais est reconnue aujourd'hui comme une « réserve multifonctionnelle » (EDJENGUELE 2014 : 23).

Mise en contribution des savoirs écologiques baka dans les projets de conservation de la biodiversité

Les savoirs écologiques participent dans les projets de conservation de la biodiversité au Cameroun. En effet, les projets de conservation de la biodiversité dont l'objectif est de faire le monitoring des espèces végétale et animale exigent une expertise environnementale. Nous avons mentionné en amont que les Baka avaient une parenté séculaire avec les animaux surtout les gorilles, les chimpanzés, les éléphants et partagent avec eux presque une même alimentation végétale et des jeux. De 1999 à 2009, les différentes phases du Programme des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale (ECOFAC) ont bénéficié de l'expertise baka dans les activités de monitoring des espèces végétales et le suivi des animaux protégés comme les éléphants, les gorilles, les buffles et les chimpanzés. Cette expertise s'est avérée importante dans la protection et la conservation de l'environnement.

Bien plus, les Baka travaillent dans les autres aires protégées de l'est Cameroun comme le parc de Nki où également, ils font preuve de leurs savoir-faire de pistage des animaux. Le Directeur de conservation de WWF affirmait que

« Les pygmées sont des seules à mieux connaître la forêt. Ils ont des capacités hors normes et sont à mesure de localiser les animaux en précisant le type. En regardant les marques au sol ils sont à mesure de déterminer la durée du passage des animaux à cet endroit. Ils communiquent avec les animaux ».

Ces propos du directeur confirment la maîtrise de l'écologie des Baka. WILBU (1992) dans son ouvrage intitulé le Dernier Éléphant annonce une catastrophe écologique en gestation en Afrique centrale et préconise de prendre au sérieux les connaissances traditionnelles des pygmées pour l'éviter. C'est à cette prescription que semble s'arrimer les organismes de conservation. Pour Daniel Armstrong (cité par WILBU 1992)

« L'âme du monde est en Afrique et il faut tout faire pour combattre l'agonie des animaux, leurs cris dans la tranquillité de les forêts du bassin du Congo, ce travail n'est possible qu'avec la collaboration des pygmées ».

Le travail dans les projets de conservation consiste aussi à lutter contre les bandes de braconniers. À partir de là, on comprend que la culture baka est pourvoyeuse de connaissances pour une meilleure conservation animale et végétale. DESCOLA (2011) prescrivait en parlant de l'écologie des autres qu'il fallait considérer les connaissances écologiques des autres comme des opportunités de développement dans le contexte de la mondialisation. Comme lui, ELMA invitait à la non condamnation de l'écologie des autres sans toutefois chercher à la comprendre. Pour lui, l'écologie des autres est un gisement de renseignements ou d'informations qui concoure au bien-être et participe au renforcement des capacités des acteurs en charge d'implémenter les politiques soit de conservation ou de préservation d'un milieu donné. Ceci dit qu'il n'est pas inutile de tenir compte des savoirs écologiques traditionnels des communautés endogènes dans le cadre de la réalisation des projets car ils sont pour la plupart le socle d'une possible réussite. Au-delà des savoirs faire, les Baka sont dans la propagation d'une nouvelle forme économie basée sur les activités génératrices de revenus ayant pour point focal les produits forestiers non ligneux.

II-1 Capitalisation des savoirs des produits forestiers non ligneux

Les produits forestiers autres que le bois, également nommés « produits forestiers non ligneux¹³⁵ », (PFNL), sont, selon la définition de la FAO, des biens d'origine biologique autres que le bois, dérivés des forêts, d'autres terres boisées et des arbres hors forêts. La forêt est constituée de ressources alimentaires devenues indispensables dans le contexte de modernité. En effet, ces ressources sont majoritairement connues des Baka parce qu'ils les ont toujours utilisées quotidiennement.

Les fortes demandes des produits aromatiques, des matières artisanales et des plantes ornementales sur les marchés Camerounais et même européens (châteaux rouge) coïncident avec leurs activités de ramassage et de cueillette des Baka.

BAHUCHET (1992:145) mentionnait le dispositif séculaire de consommation d'une diversité de produits forestiers dans l'activité de la collecte. Pour lui, la sédentarisation n'a pas aussi vite entraîné l'abandon du genre de vie traditionnel baka, elle l'a modifié car l'activité de cueillette et de ramassage sont encore vivaces.

Au bosquet, la forêt est toujours la providentielle pourvoyeuse d'une nourriture abondante et variée. La collecte menée périodiquement participe à l'économie financière. D'ailleurs, cette activité constitue l'une des premières sources de revenus des Baka à partir des produits d'origine végétale.

Activités commerciales

Elles tournent autour des activités de chasse, de cueillette, du portage, de la vente du bois, etc. (cf. chapitre 1). Je vais plus m'attarder sur une nouvelle activité commerciale en l'occurrence la vente du *Mbalaka*. Bien avant, les Baka mangeaient le *Mbalaka* pendant les moments de disette. Il y a seulement quelques années que le *Mbalaka* est rentré dans la catégorie des PFNL. Aujourd'hui, des étrangers l'achètent avec l'aide des riverains (facilitateurs Baka). La recherche du *Mbalaka* se fait pendant le lever du soleil. C'est une activité menée par tous les membres d'un ménage (les hommes, les femmes et les enfants) qui utilisent deux techniques. La première consiste au ramassage autour de la tige *Mbalaka* et l'autre technique de collecte est de le chercher dans les trous de rat. Pour BOSCO:

«*Quand tu creuses le rat une fois que tu arrives dans son salon, tu trouves le produit stocké. Parce qu'il sort la nuit pour chercher le produit et il peut faire plusieurs tours. Donc le rat c'est un concurrent à nous. Sa façon de ramasser n'est pas comparable à la nôtre. Peut-être par nuit il peut faire 20 tours ou 30 tours, chez nous c'est la chance, tu peux arriver sur un pied de Mbalaka tu ramasses quelques graines seulement* ».

Ce produit se vend dans une assiette appelée *koual* à raison de 500 frs CFA et parfois 1000 frs CFA en fonction de la bourse du moment. Ce produit a une dualité symbolique au niveau social ; d'un côté la restriction des naissances pour les femmes et de l'autre l'aphrodisiaque pour des hommes.

Cette activité commerciale permet aux différents ménages de subvenir aux besoins économiques. On peut également y voir comment la participation des animaux au développement économique du ménage. Cette disposition s'inscrit dans la logique de GILLES (2012) lorsqu'il parle de la symbolique de chaque être vivant dans son environnement. Les animaux comme les Baka sont proches des uns des autres par cette activité de *Mbalaka*.

Enfin, malgré l'usité de ces savoirs-écologiques, les Baka usent également d'autres stratégies pour participer à la société de consommation. Les activités comme celles du débardage de bois, la vente du bois et les jobs dans les différents chantiers forestiers et bantous montrent que les Baka gagnent leur vie en travaillant. Il y a donc un dynamisme interne qui devrait être pris en compte dans les sphères de conceptions et de planification des projets de développement.

III La mobilisation d'une société civile baka : la gestation d'un nouveau leadership

La mobilisation des Baka du Cameroun commence avec une volonté d'intégrer la citoyenneté. En effet, des initiatives actuelles au sein de la socio culture baka atteste leur prise de conscience à participer dans la construction du Cameroun. Cette volonté s'est manifestée durant les dernières années avec l'établissement des pièces d'identification (actes de naissance et cartes d'identité nationale), la scolarisation des enfants baka, la participation au jeu politique, la reconnaissance des chefferies traditionnelles et la création des plateformes de discussion. Cette section retrace une dynamique endogène

soucieuse d'intégrer la modernité en rompant avec l'imaginaire social construit à leur égard.

III-1 La citoyenneté Camerounaise : élément d'intégration à la modernité

La citoyenneté est, à la fois, un statut et une qualité : ceux des membres d'une communauté politique. L'idée de statut renvoie ici à un ensemble de droits (civils, politiques et sociaux) et de devoirs (respect des lois) dont doit jouir, de manière effective, un individu dans le cadre du droit positif, et celle de qualité ou d'identité renvoie au sentiment d'appartenance et d'allégeance à la communauté politique globale (BIGOMBE¹³⁶). Théoriquement au Cameroun, il n'y a pas une distinction juridique des Baka et d'autres groupes ethniques. Cette reconnaissance de la citoyenneté bien qu'elle soit passée par plusieurs péripéties, justifie une volonté d'abord endogène d'être reconnue comme telle dans une nation qui compte plus de 275 ethnies. Les Baka se distinguent dans cet environnement multiculturel par leurs particularités culturelles. La manifestation de la citoyenneté des Baka est visible à travers la possession des actes de naissances, les cartes d'identité nationale et les lieux de résidence fixe. Selon les déclarations du sous-préfet de Lomié :

« Les Baka sont engagés dans le processus d'établissement des pièces d'identité. Cette volonté a été manifeste lors des tournées administratives de mes prédécesseurs dans les années 1999. C'est un processus qui fait d'eux désormais des citoyens à part entière ». D'après ces déclarations du « chef de terre » comme on appelle communément les sous-préfets au Cameroun, les pygmées montrent une ferme volonté de s'accommoder au contexte de la modernité. Mais cette disposition n'est pas appréhendée par toute la communauté baka. Tout dépend des priorités et du positionnement dans les villages. On remarquera que les Baka de Mantisson (village situé en périphérie de la réserve de faune du Dja) n'ont pas le même engouement de se faire établir les pièces d'identité. Ces derniers ne connaissent pas encore l'importance d'une pièce identité. Ce qui atteste que les capacités de résilience Baka ne sont pas les mêmes.

Même si les pygmées ont compris les exigences du contexte moderne dans lequel ils évoluent, leurs relations avec l'administration dans plusieurs domaines comme la

136

Trajectoires de construction progressive de la citoyenneté des pygmées au Cameroun

scolarisation des enfants, la mobilité d'une ville à une autre, la participation au jeu politique, les mariages à l'état civil constituent toujours un obstacle pour leur intégration dans la société camerounaise. L'absence d'une pièce d'identité entraîne de multiples conséquences telles l'impossibilité de se déplacer selon des moyens normaux, l'impossibilité de jouir de ses droits civiques ou encore de faire appel à la justice en cas de problème.

III-2 Les Baka dans le jeu politique

Le jeu politique au Cameroun constitue un enjeu important (SINDJOUN, 2014)¹³⁷ dans la recherche de l'électorat. En tant que champ de la compétition électorale, il résulte des luttes politiques souvent animés par le rassemblement démocratique du peuple Camerounais (RDPC) et quelques partis de l'opposition comme le Social Democratic Front (SDF), l'Union National Démocratique (UNDP), la quête de nouveaux membres étant un objectif commun. Les pygmées Baka du Bosquet se positionnent en participant activement dans ce jeu politique dans leur circonscription électorale de Lomié. Au cours de ces dernières années, les Baka ont fait une percée remarquable dans le conseil municipal avec trois représentants. Cette intégration marque également un début de la prise en compte de la représentativité des Baka au sein des institutions nationales. Mais s'il est vrai que le parcours de représentativité est encore long, les Baka sont très optimistes dans leur parcours et se disent déterminer à briguer un jour la présidence de la république. Le conseiller municipal du village bosquet nous a déclaré que *« il y a quelques années encore que les Baka se cachaient à l'approche d'une voiture et d'étrangers. Aujourd'hui, nous accédons à certaines institutions étatiques. Nous allons continuer d'y croire jusqu'au bout et de pouvoir atteindre nos objectifs si seulement nous nous mobilisons comme il se doit »*. Ces propos montrent que la mobilisation de toute la communauté baka est importante dans la représentativité des Baka au sein des institutions locales, nationales et internationales. Mais cet appel bute contre un handicap sérieux qui serait le faible taux de scolarisation des enfants baka. C'est à juste titre que les mouvements sociaux se sont constitués pour un accompagnement interne.

III-3 Genres musicaux et interpellation communautaire

¹³⁷ Sindjoun. L Escouade. G, « Le Cameroun Dans L'entre-deux », Politique Africaine No. 62, 1996.

La musique des Baka a toujours servi à son public des mélodies polyphoniques de la forêt équatoriale. Comme le mentionnait FURNISS en parlant d'une fusion du Baka et la nature des sonorités forestières. Les principaux instruments de cette musique sont la bouche et le souffle. Or, depuis l'installation des Baka le long des routes, cette musique connaît de profondes mutations. Les courants musicaux tels le Hip Pop, le RNB, le Zoropoto, le Makossa, le Kwasakwa et la Funk sont des genres musicaux qu'utilisent désormais les Baka. On pourrait dire que cet apprentissage est arrivé au contact physique et virtuel (télévision, radio) des Baka avec le monde extérieur (chercheurs, acteurs au développement, travail dans les chantiers forestiers, mobilité vers les grandes villes comme Yaoundé, Bertoua, Abong Bang, etc). L'adoption des univers musicaux nouveaux permet aux Baka non seulement d'assurer l'animation au niveau local mais aussi de sensibiliser la communauté toute entière sur l'urgence de l'adaptabilité à la modernité. Il s'agit là d'un genre musical dansant certes, mais engagée parce qu'elle interpelle toute la communauté. Les groupes musicaux comme Baka Gbiné et Tibola se sont illustrés fortement les dix dernières années dans l'émancipation de leurs communautés. Le groupe Tibola a créé par des jeunes Baka nés dans le contexte de modernité à Moangue le Bosquet. C'est au passage d'un allemand qu'ils ont appris à jouer aux instruments musicaux notamment la guitare. Ce passage de l'allemand au cours duquel ils ont été gratifiés d'une guitare leur a permis d'en fabriquer plusieurs évidemment avec les savoirs écologiques qu'ils disposent. Ainsi l'orchestre Tibola aujourd'hui utilise des instruments fabriqués localement. Par exemple, ses guitares sont fabriquées à base d'un arbre l'Iringa appelé localement *djanssan* qu'on trouve en forêt. L'arbre est coupé, taillé pour avoir la forme et séché au soleil avant de poser les cordes de guitare issue des câbles utilisés au piégeage d'animaux pour de différentes sonorités. La maîtrise de leur écologie leur permettant en effet de fabriquer les modèles d'ailleurs comme l'a affirmé Pierre « *nous avons mélangé nos connaissances pour obtenir ces guitares* ».

En outre, l'ingéniosité de ce groupe a été mise à profit par ses leaders Pierre, Laurent dans la création des chansons et des chorégraphies comparables à celles des groupes de Yaoundé X Maleya. Ces chefs d'œuvres musicales tournent autour du plaidoyer lobbying (reconnaissance des droits foncier, de la pharmacopée, des chefferies, etc.) et de la sensibilisation (adaptation à l'éducation moderne). Comme ils le chantent « *compter,*

écrire, mais aussi avoir des connaissances pour bien défendre ses droits et c'est en apprenant et en développant ses compétences, ses capacités, ses talents, que les enfants peuvent avoir une chance d'obtenir un travail, c'est ça l'éducation » Ces bouts de la chanson intitulée « *tous pour l'éducation* » du groupe Tibola concoure à marquer l'importance de la scolarisation dans ce contexte de modernité et l'enjeu pour les Baka de se l'approprier pour intégrer la modernité.

En outre, le groupe Baka Gbiné s'est engagé pour la défense des droits Baka. Dans la majorité de ses chansons, il prend position par rapport aux relations Baka/Bantous et propose de pistes de solutions en insistant sur le dialogue communautaire. Pour ce groupe, ces relations devraient être égalitaires parce qu'ils sont tous les citoyens Camerounais. Il précise dans une de ses chansons :

« Le Baka a longtemps souffert de la maltraitance des Nzimé¹³⁸ aujourd'hui il n'est plus dupe, il ne vit plus en forêt, il a des connaissances, il est citoyen. Il ne devrait plus être méprisé et demande d'être traité avec beaucoup de respect. Vous Nzimé qui nous avez asservi, nous ne ferons rien pour rendre le mal par le mal. Construisons ensemble notre pays le Cameroun ».

La prise de conscience au travers de la chanson constitue une nouvelle stratégie dans le processus de résilience. Cette méthode est d'autant plus efficace dans la mesure où il se forme progressivement une nouvelle élite communautaire Baka déterminée à défendre ses droits. Au-delà de cette prise de conscience, c'est une stratégie qui traduit une adaptabilité conséquente au contexte de la vie moderne. La musique Baka se consomme par les mélomanes Camerounais et même occidentaux. D'ailleurs, le groupe Baka Gbiné est toujours en tournée en occident où ils représentent le Cameroun. C'est donc un porte étendard du drapeau Camerounais. Malgré cette musique convoque une émancipation des communautés Baka, elle reste encore à l'état embryonnaire et souffre véritablement d'un manque de promotion dans les médias.

IV Essor d'une société civile baka

C'est seulement depuis 1999 que les Baka ont connu la création des premières associations communautaires. En effet, c'est à la suite des expériences d'anciens employés Baka de l'organisme néerlandais SNV qu'est née la première association dénommée

¹³⁸ Agriculteurs villageois habitant l'est du Cameroun, propriétaires des pygmées à une certaine époque.

ASBAK dont le siège social et le bureau relais sont à Lomié et Abong Bang. Comme ASBAK, OKANI et CADDAP constituent la plateforme à l'intérieur de laquelle les Baka définissent leurs rapports avec des acteurs de développement et les mécanismes de protection de leurs modes de vie traditionnels contre la modernité. A ce jour, les trois organisations sont largement dépendantes du soutien organisationnel, technique et financier de leurs organismes bailleurs et du soutien de plusieurs ONG qui travaillent sur cette et avec les populations Baka. L'impact de ses activités au niveau communautaire est plutôt positif malgré de nombreux problèmes signalés.

Le CADDAP par ailleurs a entrepris l'accompagnement communautaire par le biais des séances de formation sur l'agroforesterie et a assuré le relais du projet Redd. Située dans l'arrondissement d'Abong Bang, le CADDAP est présent sur le terrain au travers des animateurs formés en son sein.

OKANI a été créée en 2004 et s'est également positionnée comme un partenaire privilégié avec des réseaux occidentaux et même de l'union européenne. Cette association a également une planification d'activités qui cadre avec les besoins et les réalités de la communauté Baka. Nous avons consulté son cadre logique des activités pour l'année 2015/2016 dans lequel figure en bonne place des sessions de formations en agriculture durable, le plaidoyer lobbying pour la revendication des chefferies baka dans des villages où ils sont majoritaires, la cartographie participative est également programmée. Le bilan d'activités à mi-parcours indique qu'il y a des difficultés au niveau de l'implémentation des interventions.

Le groupe clef d'acteurs de cette société civile est relativement limité et est perçu par la communauté internationale comme des associations d'élite, avec peu ou pas de relation avec le baka ordinaire. Toutefois, ASBAK, CADDAP et OKANI ont été conceptualisées par quelques informateurs Baka comme un hyper *kokoma* un lien vers le monde extérieur, sans mot à dire sur les affaires intérieures. Ces organisations sont essentiellement des messagers une sorte de courroie de transmission entre le monde traditionnel et moderne. Cette disposition met en cause toutes les décisions que peuvent prendre des leaders baka et dont l'implémentation au niveau communautaire peut avoir une autre connotation.

A ce jour la société civile Baka est animée par ces trois principales organisations. Pendant la tenure foncière tenue à Yaoundé en Août 2014 sous le financement de

l'organisme Forest People, l'Union européenne et CED, nous avons vu la prise de position de CADDAP et d'OKANI sur la définition de la prise en compte des droits et intérêts des communautés locales dans les réformes forestières et foncières. Tour à tour, des responsables d'OKANI et CADDAP ont relevé des insuffisances dans l'avant-projet de loi issue de la relecture de la loi forestière de 2014. La première insuffisance a été décelée au niveau des dispositions qui sont de nature à compromettre ou à limiter la transposition des déclarations de principe susvisées dans les dispositions postérieures de l'avant-projet de loi. L'article 4 qui dans la définition de la forêt a maintenu la définition que la loi forestière du 20 janvier 1994 donne à la forêt alors qu'elle contient des insuffisances, par exemple l'exclusion des communautés riveraines de certains types de forêts, du bénéfice des droits reconnus et protégés par la législation forestière. La deuxième insuffisance sur le régime de la propriété des forêts a été abordée. L'article 5 consacre aux sources du régime de la propriété des forêts maintient la législation foncière, domaniale et forestière comme étant les seules sources de la définition du régime de la propriété des forêts, ce qui s'accommode mal avec la consécration, certes partielle, du domaine forestier des communautés locales/peuples autochtones par les dispositions postérieures de l'avant-projet de loi. Tout en faisant fi des autres insuffisances qui ont caractérisé cette rencontre, les peuples autochtones représentés par les organisations civiles ont fait des propositions concrètes sur l'amélioration des droits des communautés, des femmes et des peuples autochtones faites par les différents acteurs. L'essor d'une société civile Baka est soutenu par des ONG indigénistes occidentales au travers de leurs partenaires nationaux. Cette société civile Baka se retrouve également dans le réseau Actions concertées des pygmées pour les besoins de coordination des activités (Dkamela 2003) et constitue la formation d'une nouvelle élite montante qui pourrait influencer les décisions politiques du gouvernement Camerounais à l'égard des communautés Baka. C'est également un essor du dynamisme endogène qui s'arrime aux dispositions de la modernité malgré les obstacles sociaux qui s'y opposent avec acuité. D'après DKAMELA (2003), même si les responsables d'associations baka participent à des fora nationaux, sous régionaux et internationaux, cela n'est pas fait dans une logique qu'on ne pourrait pas appeler dynamique d'un mouvement indigène national. De nombreuses difficultés entravent l'avènement d'un tel mouvement, dont le mode associatif en rupture avec leur modèle

d'organisation, les conflits de leadership et l'instrumentalisation par les ONG, le décalage entre les leaders et la Base. A partir de ces constats, un accompagnement des Baka par les agents sociaux¹³⁹ au sens de BOURDIEU (1981) serait indispensable.

Eléments perturbateurs de la résilience positive

V Non résilience

La construction d'une nouvelle vie des Baka connaît beaucoup d'obstacles qu'on peut ranger dans le non résilience. En effet, les éléments de non résilience dans le cas échéant sont de différents domaines tels l'alcool, le suicide, la discrimination négative des bantous. Nous insistons sur les éléments ci-dessous parce qu'ils constituent de véritables limites pour l'intégration des pygmées. Dans un premier moment il s'agit de l'alcool et ses conséquences sur la vie des pygmées. Plus précisément il est question d'interroger les rapports entre l'alcool et les Baka dans un contexte de modernité.

V-1 L'alcool

Le dictionnaire médical définit l'alcool comme un produit habituellement utilisé sous le nom d'alcool. Liquide incolore très mobile, volatil, d'odeur et de saveur piquantes caractéristiques, miscible à l'eau avec contraction et échauffement, il est préparé industriellement par fermentation des sucres, distillation du vin ou de divers moûts, ainsi que par synthèse. L'alcool dit « absolu » est l'alcool pur, anhydre, de conservation difficile en raison de son avidité pour l'eau. Divers auteurs évoquent l'alcool comme élément le plus perturbateur de la résilience des pygmées. En effet, l'alcool frelaté est fabriqué par les brasseries locales et apparaît sous les noms d'Arki, Super, Haa et ngolo ngolo. Dans la plupart des cas, l'alcool est fabriqué par les femmes Bantoues. Elles commencent par le mélange du maïs et du couscous dans un fut remplissent d'eau qu'elles laissent fermenter un à deux jours. Ensuite, elles installent le dispositif de distillation une fois le fut placé au feu de bois. Au bout du tuyau conducteur, un récipient qui recueille la vapeur transformée en liquide. Cette fabrication est propre aux bantous et peut varier d'une région à une autre. Une autre fabrication est beaucoup plus manufacturée avec un dispositif industriel. Il s'agit d'après nos observations dans une usine de fabrication à Mbandjock, des déchets de cannes à sucre ou mélasse qu'on distille

¹³⁹Selon Pierre Bourdieu, le agent vaut contre le mot acteur qui implique qu'il y a un rôle ; et n'est pas associé au rôle parce qu'il renvoie à la logique modèle-exécution : il y aurait une partition, et l'acteur exécuterait un rôle qu'il aurait appris par cœur. Il y a toute une philosophie de l'histoire et de la conscience. Dans le mot agent il y a moins le mot action, ainsi qu'une impersonnalité : lorsqu'on parle d'un agent de l'état, on a l'idée d'un personnage relativement substituable. Même s'il est désenchanté, le mot agent correspond à une philosophie de l'action.

dans les grandes cuves. Une fois le liquide obtenu, il est transféré à Douala dans les dépôts où il prend d'autres formes et appellations, Nofia, odontol, King Artur, etc. Cette industrialisation de l'alcool frelaté atteint l'arrière-pays à travers des distributeurs qui le détaillent aux petits commerçants des zones reculées. Qu'il soit traditionnel ou moderne les consommateurs cherchent essentiellement l'état d'ivresse qui leur permettrait de s'évader de la réalité et d'avoir parfois une motivation supplémentaire pour des travaux manuels. Par ailleurs, cet alcool qui ne subit aucun contrôle pendant sa fabrication est une véritable source de maladies (BAHUCHET 1991) comme la Syros de foie, l'infection pulmonaire, et bien d'autres maladies. Ce phénomène a pris de l'ampleur avec le travail des Baka dans les plantations bantoues. Comme le déclarait x « *Pour qu'un Baka travail dans la plantation, on lui donne le vin puisqu'il aime bien l'alcool. Sans alcool il ne travaille pas assez dans mes plantations* ».

Ces propos peuvent être analysés comme un dopage utilitaire pour une journée de travail à 500 francs. C'est également une façon de tenir les pygmées en général sous l'esclavagisme. Dans cette perspective, l'alcool est souvent échangé en travail et représente aussi une « banque à parole¹⁴⁰ » parmi tant d'autres. Si l'alcool compte à 70% dans la vie des Baka, il a des conséquences graves au niveau de l'organisation sociale Baka. D'ailleurs on assiste aujourd'hui à des bagarres quotidiennes entre les partenaires d'un même ménage. La plupart du temps ces bagarres se sont par des blessures graves allant d'un œil poché à un bras coupé.

Cet état d'ivresse fait perdre le pouvoir de la femme. Comme nous l'avons relevé plus haut, la femme Baka en forêt avait un pouvoir immense mais depuis les Baka sont devenus sédentaires ils boivent l'alcool et ils tapent sur leurs femmes comme ils l'affirment aujourd'hui "il faut éduquer les femmes". L'éducation qu'ils parlent fait référence à un nouvel ordre une autre vision de la vie totalement différente de celle de la forêt où la femme était tout pour l'homme. Elle décidait sur ses activités à travers des bénédictions et lui octroyait la chance d'une bonne partie de chasse.

Une question qui surgit toujours est de savoir pourquoi le gouvernement ne prend-il pas des mesures qu'il faut pour sanctionner les vendeurs de cet alcool frelaté. D'après des

¹⁴⁰La banque à parole est un accord verbal passé de plusieurs individus. Elle désigne des biens qu'on peut obtenir avec l'exécution du travail et souvent considéré dans ce cas comme une avance sur salaire qui n'est forcément pas l'argent.

informateurs, deux raisons fondamentales pourraient justifier cette situation économique et sociale.

Cet alcool est vendu dans les villages bantous et Baka. Les fabricants de ce liquide paient des impôts à l'État du Cameroun c'est pourquoi l'État hésite à organiser cette activité d'après un leader de RACOPY. Deuxième raison selon des observateurs avertis, cette situation d'ivresse totale du monde rurale favoriserait l'état dans le vote des projets de lois. L'alcool serait alors un moyen de distraire la population pour qu'elle ne soit pas au courant de l'évolution du pays. Cette libéralisation de la vente de l'alcool au Cameroun est aussi considérée comme un suicide collectif (EBANGA, 1996) programmé qui réunit tous les groupes ethniques au premier chef les pygmées.

L'alcool au bosquet est devenu le vecteur d'une cohésion sociale et une forme de socialité ou du vivre ensemble. Le matin comme le soir les Baka se retrouvent chez Jenny pour partager une « *consommation*¹⁴¹ » comme ils la nomment. Ainsi pour une consommation de 100 francs, six à sept personnes peuvent la partager juste pour avoir la saveur de l'alcool. Les liens sociaux se tissent derrière les consommations et participent également à la léthargie des uns et les autres. « *Ici au bosquet même si tu ne donnes pas le vin à ton enfant, ses amis vont l'entraîner et ça sera plus grave* ». Cette affirmation de KALO montre à souhait de quoi est fait le quotidien des Baka. Au regard de ce qui précède l'alcool est un élément perturbateur dans le processus de la résilience des Baka. Il conduirait à un suicide collectif au regard de l'autopsie de la vie rurale en générale.

V-2 Suicide une nouvelle forme d'appropriation de la modernité des Baka

D'après le dictionnaire Larousse, le suicide est l'acte délibéré de mettre fin à sa propre vie. Le suicide est souvent commis par désespoir. Le suicide tel que défini par DURKHEIM(1897) n'a pas la même compréhension chez les pygmées. En parlant de suicide, la discrimination et la marginalisation des Baka par les bantous apparaissent comme des obstacles majeurs dans l'arrimage à la modernité. En effet, bien qu'il soit évident des avancées significatives au niveau des rapports Baka et Bantou, il y a encore des frictions qui s'observent dans les domaines les plus anodins. Par exemple lors d'un match organisé par RAMIREZ en 2014, les bantous ont voulu garder le ballon de football

¹⁴¹Une consommation représente ici la mesure de l'alcool vendu à un consommateur. Cette appellation est propre aux habitants de Moangue le bosquet.

et toute suite les Baka ont dit non. Cette opposition nous a permis de comprendre les attitudes des bantous vis à vis des Baka. Plus loin, le PPDP a planifié un axe appelé le dialogue intercommunautaire pour traiter de cette question. Mais il faut également noter que cette discrimination est plus visible à plusieurs niveaux. Au bosquet, elle n'existe presque pas parce que les Baka sont chez eux et dépendent de leurs ressources communautaires sans rendre des comptes à personne. Dans les autres villages comme Mantisson, les Baka sont discriminés même au niveau de l'occupation de l'espace du village. Et cette discrimination va plus loin au niveau de la représentation dans les chefferies où leurs points de vue ne comptent pas dans la prise des décisions.

Cette discrimination a suscité dernièrement dans la zone de l'est-Cameroun au suicide de trois Baka. En effet, il avait été question des activités de braconnage perpétrées par des Baka au profit d'une autorité bantoue. Deux semaines plus tard, l'information avait été entrecoupée et a abouti à la mise en demeure des coupables qui n'étaient pas propriétaires des armes mais plutôt des chasseurs en service. Avant leur détention à la gendarmerie ces derniers avaient reçu les menaces de leur patron pour l'épargner. Malheureusement ils l'ont dénoncé et il a promis de les tuer à coup de fusil. Face à l'incapacité de pour faire face à cette situation, les trois Baka se sont donnés la mort par noyade dans le fleuve Dja. Le suicide chez les pygmées dans était abordé sous la forme d'accident lors de la pratique des activités quotidiennes (chasse, cueillette). Jamais on n'a connu le suicide volontaire chez les pygmées même si nous avons évoqué en amont la consommation de l'alcool comme suicide. L'avènement des suicides volontaires traduirait également le mal être de la modernité. Le suicide pourrait s'expliquer également par la pression que maintiennent les Bantous sur les peuples Baka.

Conclusion

Il était d'identifier les stratégies endogènes des Baka pour s'adapter à la vie moderne. D'après nos analyses nous avons évoqué grandement la maîtrise de l'écologie culturelle des Baka leur permettant de se construire économiquement. Les connaissances médicinales à travers une pharmacopée qui a fait ses preuves concourent non seulement à la valorisation du patrimoine thérapeutique traditionnel mais aussi une source d'emploi. Des catégories sociales Camerounaises constituent la litanie des patients qui viennent chercher des solutions à leurs problèmes auprès des Baka. Les hommes politiques, les

footballeurs, les artistes, les femmes enceintes et bien d'autres patients ont affirmé le pouvoir de cette médecine traditionnelle Baka. Cette expertise est également sollicitée dans le cadre de l'implémentation des activités des projets de conservation surtout dans le monitoring d'espèces végétales et animales à l'intérieur des aires protégées. Au-delà des travaux menés hors de leur communauté respective, les Baka usent de leurs savoir-faire écologiques pour se positionner sur le marché des produits forestiers non ligneux. Les Baka expriment la volonté de participer au jeu politique du Cameroun en adhérant dans les partis politiques de leurs choix pour mieux porter leurs voix. Le champ politique Camerounais a favorisé très récemment l'émergence de quelques Baka dans les conseils municipaux des villes D'Abong bang et de Lomié notamment à travers le parti au pouvoir le RDPC. L'agriculture a également été évoquée comme première stratégie d'adaptation pour corroborer avec nos devanciers (ALTHABE, DEMESSE, SOENGAS, LECLERC). Les connaissances écologiques traditionnelles et la pratique agricole permettent aux Baka de se construire une nouvelle vie dans le contexte de modernité. Tout à côté de ces stratégies endogènes, il se constitue tout doucement une société civile qui milite pour la défense des droits des Baka. Nous avons par conséquent évoqué des prises de position des ONG Baka en occurrence ASBAK, OKANI et CADDAP. À cela s'ajoute l'apport des groupes musicaux dans la sensibilisation des communautés Baka à s'approprier l'éducation pour mieux intégrer la modernité. Le groupe Tibola et Gbaka biné en sont une référence dans ce cadre. Vue sous cet angle, l'élite baka comprend les enjeux sociaux et tentent de se positionner.

CHAPITRE 7
ACCOMPAGNEMENT DES BAKA PAR L'ETAT DU CAMEROUN

PRESENTATION

Les pygmées n'ont pas connu les soubresauts de la colonisation allemande et française pouvant les amener aussi vite sur les chantiers de la modernité comme l'ont fait les Bantous. En effet, les Baka ont été en marge des dérives de l'esclavagisme imposé par les colons car ils vivaient dans les profondeurs de la forêt équatoriale Camerounaise. Cette situation a très souvent permis aux chercheurs de les présenter comme peuples vivant en pleine nature et en marge de la modernité. Cependant, l'avènement de l'indépendance du Cameroun a apporté une nouvelle vision dans plusieurs domaines politique, économique et social. Ceux qui, hier étaient qualifiés comme vivant en marge de la société moderne vont subir de vastes programmes d'acculturation sous l'égide de la sédentarité avec l'accélération de la transformation des espaces forestiers en plantations agro industrielles, en chantiers miniers, etc. très vite, les Baka se retrouveront dans un nouveau contexte qui exigera d'eux des comportements dignes des citoyens Camerounais à part entière. Les pygmées sont devenus Fragiles, vulnérables et parfois considérés comme reliquats sociaux. Face à ce constat, la question qui surgit est celle de savoir si l'Etat du Cameroun prend au sérieux les transformations que vivent les Baka? Sinon quelles sont les stratégies qu'il met sur pied pour accompagner les pygmées à intégrer la modernité. Ce chapitre se structure en plusieurs sections soit quatre au total. La première section traite du cadre législatif des droits des Baka. Il s'agit précisément des dispositions politiques nationales et internationales prises par l'Etat du Cameroun enfin de mieux implémenter le changement social des Baka. L'évocation de la constitution Camerounaise comme premier instrument de reconnaissance des Baka est déterminante pour saisir totalement les différentes manières d'accompagner les Baka. Les conventions et traités internationaux sont également évoqués dans cette section. La deuxième section traite des interventions de l'Etat de Cameroun en faveur des Baka. Il est question de tabler sur le programme de développement des peuples pygmées et les dispositions des sectorielles. Concernant l'accompagnement des sectoriels ministériels, nous insistons sur le Ministère des Affaires sociales, le Ministère de la santé publique, le Ministère de la planification et le développement, le Ministère de la culture et le ministère du tourisme. Ce chapitre est en prélude de l'accompagnement de la société civile.

I Baka dans le cadre légal

Du point de vue légal, les Baka sont des citoyens égaux à toutes les autres personnes nées au Cameroun (Préambule de la constitution du 18/1/1996), sur les 339 communes au Cameroun les Baka sont représentés dans deux communes, par contre ils ne sont ni dans l'administration de l'état ni dans le Parlement.

Parmi les 13.000 villages au Cameroun, deux ont des chefs Baka reconnus par le gouvernement (Moangue le Bosquet). Ce développement très récent a seulement été atteint grâce à une influence externe (pers. Comm.) et a une magnitude très limitée, car il est uniquement limité à ces trois sous divisions. Dans aucune des sous divisions voisines, qui rassemblent des populations Baka importantes, n'y va-t-il pas de campement géré par des Baka certifié comme village indépendant. Comme justification, l'administration territoriale se réfère au fait que tous les villages Baka sont dus aux liens historiques avec les parties «Bantou » voisines de ces villages « Bantou ». Ceci peut être vrai, mais si les villages Baka sont autorisés à se séparer de leurs voisins « bantou » avec la bénédiction du gouvernement dans une partie du pays ce qui est perçu par les Baka comme une réalisation très positive, il ne semble pas logique d'interdire et/ou retarder les processus d'indépendance des villages dans d'autres parties. L'option de fonctionner comme des villages indépendants est très importante pour les Baka, car seulement les villages en tant que plus petite entité au Cameroun détiennent des droits sur le territoire et l'utilisation de revenus.

La mauvaise représentation des Baka même dans les sous division des provinces du sud et de l'est, où les Baka forment une proportion importante de la population à plusieurs raisons. En dehors des problèmes de compatibilité entre les manières traditionnelles et le processus démocratique de décision avec des représentants, le fait que la plupart des Baka ne détiennent pas de carte d'identité ou certificats de naissance, qui sont nécessaire pour s'inscrire en tant votants pendant les élections, est vu comme justification suffisante par les administrations locales.

Le Président de la République du Cameroun Paul Biya a été clair, « Les pygmées ne sont pas différents de tous les autres citoyens Camerounais » (Biya cité dans: Logo 2002), mais pour agir comme un citoyen égal, les Baka ont besoin de cartes d'identité. A part les cas documentés de racisme parmi les fonctionnaires en charge de délivrer les cartes

d'identité (pers. Comm.), c'est surtout l'aspect financier, qui rend difficile pour les Baka d'agir comme tout autre citoyen Camerounais. Nos informateurs ont déclaré que la procédure complète coûte au moins FCFA 15.000, ce qui est bien au-dessus des capacités financières de la plupart des Baka (la moyenne annuelle de revenus en espèces par personne des Baka est dite être aux alentours d'USD 50). RACOPY s'est adressé aux gouverneurs des provinces du sud et de l'est en accord avec les bonnes pratiques, qui prescrivent une attention et des droits spéciaux pour les minorités pour assister les Kola et Baka dans leur lutte pour l'obtention de cartes d'identité, pour fournir des cartes d'identités à un tarif subventionné, mais avec peu de succès. En général, d'après le point de vue de mes informateurs et des ONG contactées, ce n'est pas l'administration centrale l'environnement légal en soi qui rend difficile que les Baka reçoivent un traitement égal par les administrations gouvernementales, mais plutôt l'ignorance des personnes en charge (pers. Comm.).

La structure gouvernementale en charge des peuples autochtones (sous département des populations marginalisées et victimes), qui est basée au MINAS, manque de personnel (1 chef de service et 1 agent) et de budget (en fait, ils n'ont pas de budget séparé, ni véhicule ni allocations de déplacement), et est donc incapable de conduire de la sensibilisation et/ou de la formation en dehors de la capitale du pays (pers. Comm.). Les ONG rassemblées dans RACOPY sont également prêtes à offrir de la sensibilisation et de la formation aux agents de liaison, mais n'ont pas réussi à obtenir de financement pour ces activités (pers. Comm.). Au niveau de la division et de la sous division, les structures du MINAS sont préparées pour assister les Baka dans leur lutte pour participer plus au processus de développement et il est dit que le MINAS a eu un impact assez positif dans les domaines de l'assistance éducative (subventions pour élèves et étudiants, matériel éducatif et services médicaux subventionnés) avant les problèmes économiques du milieu des années 90. Aujourd'hui, elles ont à peine les moyens de poursuivre une quelconque activité.

Une délégation sous divisionnaire du MINAS a un budget opérationnel de FCFA 450.000 (USD 670) pour toutes ses activités, dont entre autres le travail avec les populations marginalisées. A l'opposé des corps gouvernementaux, certaines ONG sont assez bien équipées, mais il est dit que les coûts de fonctionnement et l'administration centrale

consomment souvent la plupart du budget. Dans anciens agents de terrain su SAILD, qui avait un projet Kola dans la sous division de Lolodorf, ont déclaré que d'un budget général de FCFA 430 M. seulement 60 M. étaient utilisés pour des activités opérationnelles.

I-1 Le respect des spécificités et de l'identité des peuples autochtones

Les peuples autochtones se distinguent du groupe dominant par leurs spécificités et leur identité. Or, ces dernières sont matérialisées et exprimées à travers leurs cultures et leurs langues, les deux étant indivisibles. En effet, l'une des caractéristiques des communautés autochtones est l'existence d'une culture distincte de celles des groupes dominants. Au Cameroun, la richesse de la culture des communautés autochtones est reconnue. Mais au-delà de la présentation parmi les attractions touristiques du pays, on n'a pas l'impression que des mesures particulières soient prises pour en assurer la protection formelle. Dans un cadre général, l'Etat assure la liberté de conscience et de religion, et ce droit constitutionnel s'étend aux communautés autochtones. On peut toutefois déplorer que le droit n'impose pas de manière spécifique une prise en compte de la culture et des langues autochtones dans la vie publique.

Or, aucun développement ne peut être envisageable en dehors du respect de leurs spécificités, quelques soient les moyens qui sont mis en jeu. Pourtant, à ce jour, aucune politique nationale, aucune loi en vigueur au Cameroun ne prend en compte les spécificités socioculturelles, économiques ou linguistiques des peuples autochtones. Toutefois, des efforts de reconnaissance de la culture des peuples autochtones sont observés. C'est le cas de l'organigramme du MINAS attribuant les fonctions du Service de la Promotion des droits et de l'encadrement des populations marginales qui fait cas de la charge qu'a ce service de participer à « *la promotion de la culture des populations marginales, en liaison avec les administrations concernées* ». C'est montrer que la culture est intégrée dans les préoccupations nationales. Mais, de cette absence de réelle protection des droits culturels des peuples autochtones, l'on ne peut que déduire que l'État Camerounais n'a pas encore perçu de façon profonde l'importance et l'enjeu de la culture pour les autochtones.

Ainsi, en ce qui concerne l'accès à la citoyenneté des peuples autochtones dans le respect de leurs spécificités, cela constitue une étape fondamentale à la réalisation du développement. Mais, l'État Camerounais ne protège pas totalement ces droits, qui pourtant sont fondamentaux autant que ceux qui sont liés à l'implication des autochtones dans la réalisation du développement.

I-2 Les droits liés à l'implication des peuples autochtones dans la réalisation de leur développement

Ces droits ont trait d'une part à la participation et la consultation, et d'autre part à l'autodétermination et l'autogestion.

I-2-1 Participation et consultation

La Constitution Camerounaise consacre le droit de participer et d'être consulté en ces termes : « *chacun doit participer, en proportion de ses capacités, aux charges publiques* ». La participation y est présentée comme un devoir pour chaque citoyen, mais en fonction de ses capacités. Allant plus loin, la loi de 1996 portant loi-cadre relative à la gestion de l'environnement consacre un « chapitre entier » à la participation des populations, posant ainsi les bases de ce principe. L'article 72 dispose : « *la participation des populations à la gestion de l'environnement doit être encouragée notamment à travers : le libre accès à l'information environnementale, sous réserve des impératifs de la défense nationale et de la sécurité de l'Etat ; des mécanismes consultatifs permettant de recueillir l'opinion et l'apport des populations ; la représentation des populations au sein des organes consultatifs en matière d'environnement ; la production de l'information environnementale ; la sensibilisation, la formation, la recherche, l'éducation environnementale* ». Certes, cet article en citant les domaines dans lesquels doit s'effectuer la participation, ne mentionne pas le développement. Mais, ce qui en ressort est la reconnaissance du droit des populations à participer et à être consultés. Cet article renseigne en outre sur les objectifs que vise la consultation.

Par ailleurs, avant ce chapitre, la loi-cadre énonce le principe de participation dans son contenu. Ce principe suppose donc que tout citoyen soit préalablement informé sur les implications que toutes activités auraient sur l'environnement y compris celles relatives aux substances et activités dangereuses. Ce principe implique également que chaque

citoyen veille à la sauvegarde et à la protection de l'environnement et que les décisions concernant l'environnement soient prises après concertation avec les secteurs d'activités ou groupes concernés ou après un débat public lorsqu'elles ont une portée générale.

Toutefois, l'information partagée avec les populations devrait être apportée d'une manière qui soit compatible avec leur culture, pour leur permettre de comprendre effectivement ce dont il est question. Cependant, les textes législatifs et réglementaires nationaux ne rendent pas toujours la tâche facile à ces communautés, en prescrivant des modes de communication qui ne correspondent pas aux leurs. C'est le cas de l'information par voie d'affichage, consacrée dans le décret n° 95/591 fixant les modalités d'application du régime des forêts. L'affichage est ainsi consacré comme le mode privilégié d'information des communautés lors des procédures de classement des concessions et des aires protégées. Cette disposition ne rend pas service aux populations qui sont pour la plupart sous-alphabétisées ou qui ne s'expriment pas en la langue utilisée pour diffuser l'information.

En outre, la participation reconnue de manière spécifique aux peuples autochtones n'est au Cameroun qu'une exigence des agences de financement telles que la Banque mondiale ou des Organisations internationales. La participation n'y bénéficie pas d'un encadrement juridique spécifique aux peuples autochtones. Or, ce faible degré de protection accordé par l'Etat au droit à la participation ouvre les portes à toutes sortes de violations des droits des peuples autochtones. De plus, cela remet fortement en question le réel désir de réaliser le développement au profit des autochtones, étant donné que la participation en constitue un pilier important, car elle permet l'accomplissement des droits à l'autodétermination et à l'autogestion.

I-2-2 Droit à l'autodétermination et à l'autogestion

Le Cameroun, comme beaucoup d'autres Etats, a des réticences en ce qui concerne l'autodétermination des peuples autochtones. Néanmoins, les communautés autochtones disposent de possibilités d'organiser la gestion de leurs institutions, de manière autonome. Cela découle de la garantie de la liberté d'association au peuple Camerounais par la Constitution. Cette liberté d'association proclamée par le préambule de la Constitution est régie par les dispositions de la loi n° 90/53 du 19 décembre 1990 portant liberté

d'association. Selon cette loi, la liberté d'association est « *la faculté de créer une association, d'y adhérer ou de ne pas y adhérer. Elle est reconnue à toute personne physique ou morale sur l'ensemble du territoire national* » l'association est définie ici comme la convention par laquelle des personnes mettent en commun leurs connaissances ou leurs activités dans un but autre que de partager les bénéfices. Ainsi, de par ces prérogatives, les pygmées ont le droit de se constituer en associations dans le but d'administrer eux-mêmes leur développement, d'assurer un contrôle continu et permanent sur lui, et de déterminer des priorités y relatives tels que prévues par les normes internationales.

En outre, en dehors des formes d'institutions dont la création est prévue par la loi, telles que les associations, coopératives et GIC, les communautés autochtones disposent de la possibilité de conduire leurs activités associatives et de contrôler leurs institutions lorsqu'elles ne sont pas en contradiction avec les lois nationales ou l'ordre public. Ainsi, toutes institutions traditionnelles restent sous le contrôle des autochtones. Bien plus, la réforme forestière survenue en 1994, n'a apporté de réels changements en ce qui concerne la gestion participative et décentralisée des forêts. Ainsi, les populations autochtones se sont vues offrir l'opportunité de valoriser l'exploitation de leurs ressources forestières et fauniques au sein d'une forme de foresterie communautaire, foresterie communale et de zones d'intérêt cynégétique à gestion communautaire. Ils peuvent donc obtenir et gérer de manière libre et autonome des forêts communautaires, par la loi forestière du 20 janvier 1994. Une forêt communautaire est une portion de forêt du domaine national, libre de tout titre d'exploitation forestière, et ayant une superficie maximale de 5000 hectares, sur laquelle l'Etat concède une convention de gestion à une communauté villageoise.

Enfin, il faut remarquer un intérêt croissant des communautés autochtones dans la création de chefferies traditionnelles, sur un territoire donné. Les chefferies sont régies par le décret N° 77/245 du 15 juillet 1977 portant organisation des chefferies traditionnelles, et fait des chefs des auxiliaires de l'administration. Les modalités d'organisation et de gestion des chefferies sont régies par le droit traditionnel des communautés considérées. Ces chefferies, offrent un cadre légalement reconnu à

l'autogestion, permettant aux peuples autochtones d'assurer le contrôle, et de s'administrer eux-mêmes à l'aide de leurs propres institutions.

De ce qui précède, il est à retenir que, certes des droits relatifs à l'approche du développement fondée sur les droits de l'homme sont reconnus et consacrés dans la législation Camerounaise, mais, ceux pour la plupart ne sont pas reconnus spécifiquement aux peuples autochtones. De plus, aucun lien n'est fait avec le droit au développement. C'est donc par extension que les peuples autochtones peuvent se prévaloir de ces droits. Et même en ce qui concerne le développement, ils ne sont pas considérés au Cameroun comme des sujets à part entière du droit au développement, ou comme des interlocuteurs égaux dans la réalisation de celui-ci. Or, pour réaliser le droit au développement, il faudrait que soient protégés non seulement les droits instaurant les peuples autochtones comme des sujets du développement, mais aussi ceux garantissant leur accès au bien-être.

I-2-3 Protection de l'«accès au bien-être » dans la législation Camerounaise

Les textes internationaux placent avec d'autres droits, l'accès au bien être comme prioritaire dans la réalisation du développement pour les peuples autochtones. Le développement doit donc viser entre autre l'amélioration des conditions de vie des populations autochtones sans discrimination ni inégalité. Aussi, pour bénéficier de ce développement, il existe des préalables qu'il convient de respecter.

I-2-3-1 Amélioration des conditions de vie sans discrimination

L'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones passe par leur garantie des droits socio-économiques, qui contribuent à la lutte contre la pauvreté. Mais, il est impossible qu'ils jouissent de ces droits sans que les droits à l'égalité entre tous et à la non-discrimination ne leur soient aussi garantis.

I-2-3-2 L'égalité et la non-discrimination

Le préambule de la Constitution du Cameroun consacre le principe d'égalité en affirmant que : « Tous les hommes sont égaux en droits et en devoirs.» Ainsi, quel que soit la race, le sexe, la religion de tout un chacun, tous les citoyens Camerounais ont les mêmes devoirs et ont les mêmes droits. De la même façon que, lorsqu'il est temps de tirer bénéfice des programmes de développement, les peuples autochtones doivent recevoir

une part égale à celle des autres peuples. Mais pour que cela soit réalisable, il convient de protéger les droits des pygmées de manière spécifique.

Au Cameroun, il existe des textes qui ont tendance à considérer les peuples autochtones au même titre que les autres communautés locales ce qui constitue une menace pour la pérennité de ces groupes et par ricochet à leur participation à la vie publique.

Les droits des peuples autochtones devraient être codifiés de manière spécifique et particulière, mais pas généralisés avec ceux des autres citoyens. Pourtant, aucun texte de loi en vigueur ne fait explicitement cas de leur mise à l'écart en matière des droits de l'homme. Il est important de relever aussi que ces derniers sont noyés dans la généralité mais aussi dans l'oubli par les politiques d'intégration mises en œuvre au niveau national.

Cela a pour conséquence immédiate que les discriminations qui émergeront seront de deux ordres : d'une part celles perpétrées par le groupe dominant et d'autre part celle émanant de l'Etat. En effet, cette absence de protection laisse libre cours à toutes formes d'exploitation possible de la part du groupe dominant. Mais, jusque-là, les actions de lutte contre les discriminations demeurent isolées et ponctuelles.

A l'échelle nationale, l'absence de reconnaissance officielle du statut d' « autochtone » aux pygmées constitue la principale source de discrimination de ces groupes sociaux par l'Etat Camerounais. A ce jour, on note une adhésion sélective du Cameroun aux instruments juridiques internationaux de protection des droits des peuples autochtones. En dépit des conventions ratifiées, aucune mesure n'a été prise en vue d'abroger, modifier, ou annuler des dispositions juridiques discriminatoires à l'égard des peuples autochtones. Il en est de même des mesures spéciales visant à leurs garantir l'accès dans des conditions d'égalité à l'exercice de leurs droits fondamentaux.

Toutefois, il convient de noter positivement l'institutionnalisation d'une Direction de la Solidarité Nationale du MINAS, subdivisée en Sous-direction de Lutte contre l'Exclusion Sociale et en Sous-direction de la Promotion de la Solidarité Nationale, qui constitue une avancée majeure dans le cadre de la protection des peuples autochtones au Cameroun.

Dans ce contexte il est nécessaire de s'interroger sur la situation de la protection des droits socio-économiques au Cameroun.

I-2-3-3 Droits socio-économiques et la lutte contre la pauvreté

Tels qu'énoncés par la CADHP en son article 22, les droits économiques et sociaux contribuant à l'amélioration des conditions de vies des populations sont : le droit au logement, le droit au travail, le droit à la santé et le droit à l'éducation. Mais, comme observé plus haut, l'environnement socio-économique discriminatoire dans lequel vivent les peuples autochtones du Cameroun ne favorise malheureusement pas la réalisation de ces droits.

La Constitution du 18 janvier 1996 prévoit que « *Tout homme a le droit et le devoir de travailler* ». En outre, la loi n°92/007 du 14 Août 1992 portant Code du Travail précise en son article 2 que « *le droit au travail est reconnu à chaque citoyen comme droit fondamental...* ». Et, le travail forcé ou obligatoire est sanctionné par le Code Pénal d'un emprisonnement de cinq ans et par une amende de 10 000 FCFA à 500 000 FCFA ou de l'une de ces peines seulement. Toutes ces dispositions consacrent le droit au travail sur le plan interne, même si cela n'est pas spécifique aux peuples autochtones. Cependant, l'on note l'absence de cadre assurant la mise en œuvre de ces dispositions en milieu rural, plus particulièrement au sein des sociétés forestières qui emploient à la fois les Bantous et les Pygmées.

Sur le plan de la santé, la loi n°96/03 du 04 janvier 1996 portant loi cadre dans le domaine de la santé consacre la gestion décentralisée des ressources humaines, financières, et matérielles affectées au système de santé. De cette loi, il ressort que le système de santé est basé au Cameroun sur le paiement à l'avance des consultations et des médicaments.

Ces droits socio-économiques lorsqu'ils sont mis en œuvre ont pour but de contribuer à la lutte contre la pauvreté à travers l'insertion des peuples autochtones dans le secteur social et dans le circuit économique. Tel est le cas du Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté (DRSP) élaboré pour concourir aux Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) auxquels a souscrit le Cameroun. Cette stratégie à l'avantage d'être revue au fur et mesure de sa mise en œuvre pour plus d'efficacité. Le premier DRSP a été finalisé en 2003 et modifié en 2007 dans le but d'avoir : « *une nouvelle version du DRSP qui mettrait prioritairement l'accent sur la croissance et l'emploi* ».

Des actions sont également entreprises dans le cadre de partenariats entre l'Etat et les organismes de coopération à travers la mise en œuvre de projets de développement, c'est le cas du Projet d'Appui au Développement Economique et social des Baka (PADES Baka) mis en œuvre dans le cadre d'un partenariat entre le Gouvernement Camerounais et la coopération technique belge afin d'améliorer l'accès à la santé à travers la construction de cases de santé , la fourniture de médicaments essentiels, l'éducation sanitaire, l'amélioration du niveau d'instruction des Baka des localités de Djoum, Mintom et MVENG... C'est également le cas du projet Pro 169 du Bureau International du Travail (BIT) qui vise à améliorer les politiques existantes en vue de garantir un travail décent aux membres de communautés autochtones à travers la publication d'études sur la législation nationale, l'élaboration de stratégies visant la préservation des droits coutumiers des peuples autochtones ainsi que des activités contribuant à la reconnaissance de leurs droits fondamentaux.

C'est montrer à quel point la protection juridique est limitée en matière de non-discrimination et de garantie des droits socio-économiques. De ce fait, la lutte contre la pauvreté pour l'amélioration des conditions de vie s'avère difficile. Or, les peuples autochtones doivent obligatoirement tirer bénéfice de la réalisation des programmes, chose n'étant possible qu'en respectant des préliminaires indispensables.

II Prise en compte des préalables du droit au développement

Les préliminaires indispensables à la réalisation du développement se résument en la reconnaissance des droits fonciers et sur les ressources naturelles et en la réalisation des études d'impact environnemental.

II-1- Les droits fonciers et sur les ressources naturelles

Les droits reconnus aux peuples autochtones relativement à leurs terres le sont à travers la démarche d'immatriculation. Depuis la réunification de l'Etat, l'immatriculation est devenue le mode exclusif d'accès à la propriété foncière. Pourtant, les conditions d'accès à l'immatriculation sont extrêmement difficiles à remplir pour les populations autochtones. En effet, elles ne peuvent obtenir l'immatriculation de leurs terres que si elles les ont mises en valeur. L'article 11 alinéa 3 du Décret n° 2005/481 du 16 décembre 2005 portant modification et complément de certaines dispositions du décret n° 75/165

du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier, frappe en effet d'irrecevabilité les demandes d'immatriculation portant sur les terres libres de toute occupation ou de toutes exploitations. La mise en valeur se réalise soit par l'occupation, soit par l'exploitation. Or, dans le cas spécifique des pygmées, elle leur enlève tout droit à l'immatriculation et par conséquent tout droit à la propriété des terres parce que leur mode d'habitation essentiellement nomade et leur mode de vie, fait de chasse et de cueillette les empêche d'occuper ou d'exploiter une terre. Cela contribue à détruire leur culture.

Toutefois, même pour les peuples autochtones qui sont sédentarisés, la procédure d'immatriculation est très pénible à suivre. La procédure d'immatriculation des terres au Cameroun est prévue par le décret n°76/165 du 27 avril 1976 fixant les conditions d'obtention du titre foncier, modifié par celui n°2005/481 du 16 décembre 2005.

D'après ces deux textes, toute collectivité locale ou autochtone ou membre de celle-ci qui veut transformer son ancienne propriété coutumière en propriété ou plus exactement qui veut récupérer sa terre confisquée par l'Etat grâce aux ordonnances de 1972, doit constituer un dossier comprenant: Une demande en quatre exemplaires dont l'original est timbrée, indiquant ses noms et prénoms, filiation, son domicile, sa profession, son régime matrimonial, sa nationalité, le nom sous lequel l'immeuble doit être immatriculé; la description de l'immeuble (situation, superficie, nature de l'occupation ou de l'exploitation, estimation de sa valeur, indication des charges qui le grèvent); La demande signée ne doit viser qu'un seul immeuble composé d'une seule parcelle. Si une route ou une rivière traverse le terrain, celui-ci fait l'objet d'autant de demandes qu'il y a des parcelles distinctes.

On le constate, la procédure est écrite, longue, coûteuse, et exige beaucoup d'informations techniques et ne peut être facilement suivie par les populations autochtones. Ainsi, ni le procédé ni les droits accordés par ce texte de loi, ne répondent de façon appropriée aux besoins de ces peuples. De même, et alors que la loi écrite catégorise les terres nationales en domaine public et domaine non public, quelques formes coutumières d'usage et de possession sont tolérées. L'accent, cependant, est mis sur l'occupation visible des terres et l'utilisation productive de celles proposées pour l'immatriculation.

S'agissant des ressources naturelles, elles constituent l'essentiel nécessaire à la survie des peuples autochtones. Au Cameroun, il existe des mécanismes de sylviculture de la communauté qui leur permettent d'avoir, même de façon limitée, l'accès à certaines ressources. La politique forestière de 1993 prévoit une plus grande implication des communautés locales dans la gestion des forêts. La loi forestière de 1994 et ses textes d'application organisent les modalités de leur association aussi bien à la gestion des espaces (forêts communautaires et territoires communautaires de chasse notamment) que des ressources financières issues de l'exploitation industrielle du bois (redevances forestières). L'exemple le plus frappant de gestion des ressources naturelles est celui de la forêt communautaire. Car, selon la loi forestière du 20 janvier 1994, Les produits forestiers de toute nature résultant de l'exploitation de la forêt communautaire appartiennent entièrement à la communauté (loi, art 37(3) et 67(2). L'exploitation peut se faire soit en régie, soit dans le cadre d'un contrat de sous-traitance (loi, art. 54).

Ainsi, les dispositions légales sur la communauté forestière au Cameroun témoignent du fait que la législation ne tient souvent pas compte de la situation spécifique des peuples autochtones et de l'attitude discriminatoire envers leurs modes de vie. Elles rendent, par conséquent, difficile sinon impossible toute retombée positive de telles dispositions sur ces communautés.

II-2- Le Consentement préalable, libre et éclairé

Le droit au consentement préalable, libre et éclairé des peuples autochtones revêt une grande importance, car il permet de garantir que les droits et intérêts des peuples autochtones soient pris en compte et respectés.

Le principe du CPLE prescrit que lorsqu'un projet de développement prévu par un Etat, l'un de ses agents ou par un acteur privé est susceptible d'avoir des impacts sur les territoires, les ressources naturelles ou génétiques ou sur les connaissances traditionnelles d'un peuple autochtone, cet Etat ou cet acteur privé doit obtenir le consentement préalable, libre et éclairé de ce peuple avant de réaliser le projet.

La DDPA consacre ce principe en stipulant que : « *Les Etats se concertent et coopèrent de bonne foi avec les peuples autochtones intéressés - par l'intermédiaire de leurs propres institutions représentatives - avant d'adopter et d'appliquer des mesures*

législatives ou administratives susceptibles de les concerner, afin d'obtenir leur consentement préalable, donné librement et en connaissance de cause ». C'est dire que, avant d'entreprendre toute initiative les concernant, il faudrait s'assurer que l'on ait obtenu au préalable leur consentement, qui a été donné de manière libre et éclairée. L'application de ce principe aux programmes et projets de développement destinés aux communautés et aux peuples autochtones est une condition préalable essentielle pour le respect de leur droit à disposer d'eux-mêmes.

L'importance du CLPE est réaffirmée à l'article 6 de la Convention 169 en termes de consultation des peuples autochtones lorsqu'on envisage des mesures susceptibles de les toucher directement. En effet, la consultation y est présentée comme le moyen efficace d'obtenir le consentement des peuples concernés. Mais au-delà de l'impératif de l'obtention du consentement en question, la Convention 169 indique le cadre dans lequel la consultation doit se dérouler. Ainsi, au 2 de l'alinéa 1 du même article, elle prévoit, qu'il est nécessaire dans le cadre de la consultation, de *« mettre en place les moyens par lesquels lesdits peuples peuvent, à égalité au moins avec les autres secteurs de la population, participer librement et à tous les niveaux à la prise de décisions dans les institutions électives et les organismes administratifs et autres qui sont responsables des politiques et des programmes qui les concernent ; »*

Les Baka doivent à la lumière de cet article, être à égalité avec les autres citoyens en ce qui concerne la prise de décision. Leur avis doit être déterminant pour les projets à mettre en place.

Ce principe d'égalité rejoint des principes que doivent respecter les acteurs recherchant le consentement des peuples autochtones. Ces principes sont énoncés dans un rapport des Nations Unies qui les reprend tel que l'a défini l'Instance permanente sur les questions autochtones. Ainsi, le principe du consentement préalable donné librement et en connaissance de cause suppose les points suivants :

- a) Il ne doit y avoir ni coercition, ni intimidation, ni manipulation ;
- b) Le consentement doit être obtenu suffisamment longtemps avant toute autorisation ou début d'activité et les délais nécessaires aux processus autochtones de consultation et de recherche d'un consentement doivent être respectés ;

c) Il faut fournir des informations qui couvrent (au moins) les aspects ci-après : la nature, l'ampleur, l'évolution, la réversibilité et la portée de tout projet ou activité proposé ; la (les) raison(s) ou objectif(s) du projet ou de l'activité ; leur durée ; la localisation des zones concernées ; une évaluation préliminaire des incidences économiques, sociales, culturelles et environnementales probables, y compris les risques potentiels et le partage juste et équitable des avantages, compte tenu du principe de précaution, entre autres ;

III. Les Baka administrateurs de leur développement

Ériger les peuples autochtones en administrateurs de leur développement revient à leur reconnaître d'une part, le droit d'exercer un contrôle sur leur propre développement économique, social et culturel et d'autre part les droits à l'autonomie et à l'autodétermination.

III-1 Le Contrôle des peuples autochtones sur leur propre développement économique, social et culturel

Le droit qu'ont les peuples autochtones au contrôle sur leur développement est codifié dans les principaux textes internationaux, et considéré comme important pour la réalisation du droit au développement de ces peuples.

La Convention 169 prévoit à ce sujet que : *« Les peuples intéressés doivent avoir le droit de décider de leurs propres priorités en ce qui concerne le processus du développement, dans la mesure où celui-ci a une incidence sur leur vie, leurs croyances, leurs institutions et leur bien-être spirituel et les terres qu'ils occupent ou utilisent d'une autre manière, et d'exercer autant que possible un contrôle sur leur développement économique, social et culturel propre. »* Cela signifie que, les peuples autochtones doivent d'une part décider de leurs priorités de développement au travers des consultations pour l'obtention de leur consentement, et de leur participation aux phases d'élaboration et de définition des programmes. Mais, ils ont d'autre part le droit d'exercer un contrôle sur ce développement. Exercer un contrôle signifie qu'ils ont le droit de surveiller attentivement le bon fonctionnement ou le bon état du processus de réalisation de leur développement.

La DDPA complète cette disposition, en apportant à l'article 23 la précision sur le moyen d'assurer ce contrôle. A cet effet, il est reconnu aux peuples autochtones en ce qui concerne les programmes de développement, le droit autant que possible *« de les*

administrer par l'intermédiaire de leurs propres institutions ». Administrer les programmes de développement renvoie à les gérer, ou à assurer leur direction. Mais, chose importante qu'il convient de retenir, c'est que, que ce soit l'administration ou le contrôle à exercer sur les programmes les concernant, les peuples autochtones ne peuvent le faire que par l'intermédiaire des institutions et des initiatives qui leurs sont propres.

Toutefois, l'expression « exercer autant que possible » qui revient dans les différents textes introduit une restriction potentielle non négligeable à l'exercice de ce droit. Néanmoins, Il revient aux gouvernements de prendre les mesures nécessaires pour donner aux peuples autochtones les moyens de développer des institutions et des initiatives permettant de contrôler et d'administrer les programmes de développement. C'est dire en outre que les peuples autochtones à aucun moment ne doivent avoir l'impression de subir le développement, mais, ils doivent tout au long des processus de mise en œuvre des programmes, donner leur point de vue et orienter au fur et à mesure les programmes en fonction de leurs priorités au préalable définies. Cela permet de les placer au centre de leur développement, et assure que les effets des programmes mis sur pied seront positifs. Par ailleurs, pour ce qui concerne le droit à établir des institutions politiques, économiques, sociales et culturelles distinctes, l'article 5 de la DDPA prévoit que *« les peuples autochtones ont le droit de maintenir et de renforcer leurs institutions politiques, juridiques, économiques, sociales et culturelles distinctes, tout en conservant le droit, si tel est leur choix, de participer pleinement à la vie politique, économique, sociale et culturelle de l'Etat »*.

Mais, comme le précise l'article 8(2) de la Convention 169, les peuples autochtones n'y ont droit que lorsque leurs coutumes et institutions *« ne sont pas incompatibles avec les droits fondamentaux définis par le système juridique national et avec les droits de l'homme reconnus au niveau international »*. C'est montrer à suffisance l'importance du contrôle du développement au moyen des institutions, mais dans le strict respect des réglementations établies par l'Etat.

Le respect du droit au contrôle sur leur développement économique, social et culturel va étroitement de pair avec leur droit à l'autodétermination, dans le souci de les considérer comme administrateurs de leur développement.

III-2 Le droit à l'autodétermination et à l'autonomie

Selon Hélène PERRIN l' « autodétermination » comprend les préfixes grecques autos qui signifient soi-même et le verbe *determinare* qui renvoie dans un premier temps au fait de tracer des limites, puis par extension à celui de fixer, de décider.

De ce fait, la notion d'autodétermination s'apparenterait à « *un droit des peuples à disposer eux-mêmes des normes qui vont les régir* » C'est d'ailleurs sous cette forme que l'expression d'autodétermination est apparue dans le contexte international, comme le droit des peuples à disposer d'eux même.

De nos jours, cette expression n'est plus reprise, dans les textes internationaux pour laisser place à l'autodétermination. C'est ainsi que la DDPA le consacre en son article 3 : « *les peuples autochtones ont le droit à l'autodétermination. En vertu de ce droit, ils déterminent librement leur statut politique et assurent librement leur développement économique, social et culturel* ». A cette disposition, la Charte africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (CADHP) ajoute des éléments qualificatifs du droit à l'autodétermination sur lesquels il convient de s'arrêter. En son article 20 elle stipule que « *Tout peuple a droit à l'existence. Tout peuple a un droit imprescriptible et inaliénable à l'autodétermination. Il détermine librement son statut politique et assure son développement économique et social selon la voie qu'il a librement choisie.* »

Par ces dispositions, la CADHP réaffirme de manière forte le droit à l'autodétermination qui est reconnu à tous peuples, donc aux peuples autochtones, de manière infinie, ne pouvant être remis en cause ou ne pouvant être abandonné.

La Convention 169 ne traite pas spécifiquement du droit à l'autodétermination, mais concernant le développement et l'autodétermination, celle-ci se conçoit avant tout dans la possibilité que les peuples autochtones ont de choisir le cadre le plus favorable à leur développement, dans l'attribution à ces peuples de compétences propres.

La DDPA va néanmoins plus loin, en énonçant des prérogatives qui doivent impérativement se rattacher à l'autodétermination. Ainsi, il est prévu à l'article 4 « *les peuples autochtones, dans l'exercice de leur droit à l'autodétermination, ont le droit d'être autonomes et de s'administrer eux-mêmes pour tout ce qui touche à leurs affaires intérieures et locales, ainsi que de disposer des moyens de financer leurs activités*

autonomes. » Cette clause introduit principalement le droit à l'autonomie qui désigne la faculté de se doter de ses propres normes et par extension, la capacité de se gouverner soi-même. Toutefois, il convient de mentionner que l'autodétermination ne se conçoit que dans le respect des limites fixées à cette autonomie.

En effet, les Etats le plus souvent sont réticentes face à ces dispositions, car elles sont mal interprétées et comprises comme accordant un droit unilatéral à l'autodétermination et une possible sécession à une patrie spécifique de la population nationale, menaçant ainsi l'unité politique et l'intégrité territoriale de n'importe quel pays. Mais en réponse à cette crainte, la Commission africaine des droits de l'homme et des peuples recommande que les articles 3 et 4 de la DDPA soient interprétés en tenant compte de l'article 46 de la même Déclaration qui garantit l'inviolabilité de l'intégrité des Etats nations. De même, dans sa jurisprudence y relative, la Commission, saisie de communications et de plaintes revendiquant la jouissance de ce droit à l'intérieur des Etats parties à la CADHP a constamment souligné que ces peuples pouvaient exercer leur droit à l'autodétermination selon toutes formes et variantes compatibles avec l'intégrité territoriale des Etats parties. L'autodétermination et l'autonomie des peuples doivent donc s'exercer à l'intérieur des frontières nationales inviolables d'un Etat, en tenant dûment compte de la souveraineté de l'État-nation.

Enfin, il convient de mentionner que le droit à l'autodétermination et à l'autonomie est un droit englobant dans ses applications, car relativement aux peuples autochtones, il est compris comme contenant une série de prérogatives relatives à la pleine participation à la vie nationale, au respect du principe de CPLE, le droit à une autogestion locale, le droit à une reconnaissance en vue de la consultation pour l'élaboration des lois et programmes qui les concernent, à une valorisation de leurs structures et modes de vie traditionnels ainsi que la liberté de préserver et promouvoir leur culture.

Il est aisé de constater que l'approche du développement fondée sur les droits de l'homme adoptée par les Nations Unies place les peuples autochtones au centre de leur développement. Ils sont considérés de prime abord comme les sujets du droit au développement. De ce fait, ils doivent non seulement être impliqués dans les programmes de développement, mais aussi, gérer et administrer ces programmes.

III-3 La lutte pour la réduction de la pauvreté

Les rapports présentant la situation des peuples autochtones dans le monde et en Afrique en particulier, font état des conditions précaires dans lesquelles ils vivent. La Banque mondiale estime qu'ils représentent environ 5% de la population mondiale, mais 15% des personnes vivant dans la pauvreté. Ils ont atteint un seuil de pauvreté extrême suscitant la préoccupation de la Communauté internationale. La réduction de la pauvreté devient dès lors l'objectif ultime de la plupart des stratégies de développement nationales et internationales, notamment celles financées par les donateurs et prêteurs bilatéraux et multilatéraux. Or, l'amélioration des conditions de vie souhaitée par la Communauté internationale ne trouve réponse satisfaisante qu'à travers les programmes de développement mis sur pied. Mais, comme mentionné plus haut, le développement englobe plusieurs aspects. C'est fort de ce constat que les textes internationaux prônant l'amélioration des conditions de vie précisent à chaque fois les plans dans lesquels doivent s'effectuer le développement. C'est le cas de la CADHP, qui en son article 22 dispose que : « *Tous les peuples ont droit à leur développement économique, social et culturel...* ». Dans le cadre de l'exercice du droit au développement visant l'accès au bien être, aucun aspect ne doit être écarté. Le développement doit être réalisé à la fois sur les plans économique, social et culturel.

De manière plus spécifique, l'article 21(1) de la DDPA prévoit que les peuples autochtones ont droit à « *l'amélioration de leur situation économique et sociale, notamment dans les domaines de l'éducation, de l'emploi, de la formation, et de la reconversion professionnelles, du logement, de l'assainissement, de la santé et de la sécurité sociale.* ». Cet article est important, car il donne des axes pouvant servir à orienter les programmes de développement. Ces axes constituent l'essentiel des besoins des peuples autochtones en ce qui concerne leur développement, dans le cadre de la participation à la lutte contre la pauvreté. Pourtant, la DDPA ne se limite pas là, et va un peu plus loin à l'alinéa 2, en invitant les Etats à prendre des mesures « *efficaces* » et au besoin « *spéciales* », pour assurer « *une amélioration continue de la situation économique et sociale des peuples autochtones.* » C'est dire que l'amélioration qui doit impérativement s'opérer ne doit pas être ponctuelle, mais doit se faire sur une période indéfinie et de manière constante et ininterrompue. De plus, la DDPA recommande dans

le cadre de l'amélioration, d'accorder une attention particulière aux différents groupes de personnes vulnérables, à savoir : les anciens, les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes handicapées autochtones.

L'amélioration des conditions de vie des peuples autochtones revêt une telle importance, qu'elle est qualifiée aux côtés de leur participation et leur coopération, de « *prioritaire dans les plans de développement économique d'ensemble des régions qu'ils habitent* ». De plus, elle est associée dans cet article à l'amélioration de travail des peuples intéressés et de leur niveau de santé et d'éducation, les faisant percevoir une fois de plus comme étant des aspects phares du développement. La Convention 169 recommande enfin dans ce même article que, les projets particuliers de développement des régions des peuples autochtones soient également conçus de manière à promouvoir une telle amélioration.

Tout ce qui précède démontre la place primordiale qui est réservée à l'amélioration des conditions de vie dans la mise en œuvre du droit au développement. Toutefois, cette nécessaire amélioration ne saurait être effective que si les peuples autochtones entrent en possession des bénéfices découlant des programmes de développement de manière égale, et dans le respect de leur identité et de leurs spécificités.

III-4 L'égalité et le respect de l'identité et des spécificités des Baka

La particularité du développement des peuples autochtones est qu'il doit se faire dans le respect de leur identité et de leurs spécificités, et du fait des nombreuses discriminations dont ils sont l'objet, dans l'égalité la plus totale.

Le principe d'égalité est consacré par l'article 19 de la CADHP qui stipule que : « *Tous les peuples sont égaux ; ils jouissent de la même dignité et ont les mêmes droits. Rien ne peut justifier la domination d'un peuple sur un autre.* » Ainsi, même s'il arrive que les peuples autochtones bénéficient conjointement des retombées des programmes de développement avec les peuples bantous, le partage entre les différents peuples doit se faire de manière équitable, et comme le précise les articles 2 et 21 de la DDPA, « *sans discrimination d'aucune sorte* ». Cette égalité est affirmée de nouveau dans la Convention 169 en son article 2(2)(1) qui demande aux Etats de mettre en place une action qui vise entre autres à « *assurer que les membres desdits peuples bénéficient, sur un pied d'égalité, des droits et possibilités que la législation nationale accorde aux autres*

membres de la population » à tous les niveaux de réalisation du développement, les peuples autochtones doivent jouir des mêmes prérogatives qui ont été reconnues aux autres. Mais pour ce qui concerne le développement le principe d'égalité dans le bénéfice est complémentaire avec le respect de l'identité et des spécificités.

La CADHP reprend cela dans son article 22 (1), qui dispose que « *Tous les peuples ont droit à leur développement économique, social et culturel, dans le respect strict de leur liberté et de leur identité, et à la jouissance égale du patrimoine commun de l'humanité* » Ainsi, dans le cadre du développement, les peuples ont le droit de réclamer que ce dernier soit réalisé dans le respect de leur identité et de leurs spécificités. Il en va de même pour les peuples autochtones, qui, bien plus que les autres, ont le réel besoin de préserver leurs spécificités et ce qui constitue leur identité. Et cela n'est possible que s'il leur est laissé le soin de décider des priorités de leur développement. Cela permettrait que l'amélioration des conditions de vie escomptée soit en adéquation avec leurs spécificités et leur identité qui constituent leur culture. C'est sans doute dans le souci de protection de cette culture que la DDPA prévoit à l'article 8(1) que : « *les autochtones, peuples et individus, ont le droit de ne pas subir d'assimilation forcée ou de destruction de leur culture.* » Cette disposition montre que la culture des peuples autochtones est plus importante dans la lutte pour leur accès au bien-être. De ce fait, elle doit être préservée et doit servir de base pour la réalisation du développement.

Les dispositions précitées rejoignent étroitement le troisième objectif du programme d'action de la Deuxième Décennie internationale des peuples autochtones. Celui-ci consiste à « *Redéfinir les politiques de développement afin qu'elles soient fondées sur le principe d'équité et culturellement acceptables, en respectant notamment la diversité culturelle et linguistique des peuples autochtones* ». Cet objectif démontre une fois de plus l'importance de l'égalité et du respect des spécificités des peuples autochtones. Mais l'on y comprend aussi que c'est au cours des phases de définition des programmes que l'orientation de ceux-ci se fait dans le respect des spécificités et du principe d'égalité. Les programmes qui ne prennent pas en considération ces critères et ces droits, doivent être redéfinis.

Les bénéfices que les peuples autochtones doivent tirer des programmes et projets de développement doivent inmanquablement contribuer à l'amélioration de leurs conditions de vie sur les plans économique, social et culturel. Toutefois, pour que le but d'amélioration soit atteint, il faudrait que les retombées des programmes soient partagées de manière égale et équitable entre les peuples autochtones et les autres peuples impliqués dans ces programmes. Bien plus, les programmes de développement ne doivent être réalisés dans le strict respect de leur identité et de leurs spécificités. Pourtant, les textes internationaux ne s'y arrêtent pas. Ils énoncent en plus, des préalables au droit au développement dans le souci de faire bénéficier efficacement aux peuples autochtones des retombées des actions de développement.

III-4-1 La primauté accordée à l'accès au bien être

Le développement vise l'amélioration des conditions de vie des populations cibles. Toutefois, les acteurs du développement au Cameroun et dans la localité du bosquet mettent un accent prononcé et particulier sur l'accès au bien être des pygmées Baka. Cela se fait par la mise en œuvre des activités socio-économiques. Ainsi, l'on observe des changements sur le plan social et une amélioration du cadre économique.

En ce qui concerne l'acculturation forcée, les cultures jugées inférieures à la civilisation occidentale sont pressées d'abandonner leurs institutions, leurs idoles et l'ensemble de leurs « mauvaises habitudes » afin de se donner les moyens de partager le bonheur de l'occident. C'est une forme d'acculturation forcée parce qu'elle se réalise au bénéfice d'un seul groupe. Les collectivités touchées par ce processus voient les traits qui fondent leur identité menacés de disparition. Les individus qui les composent sont réduits à la condition de serf, taillables et corvéables à merci, après avoir été dépossédés de leurs biens. Mais, les collectivités qui affrontent cette situation possèdent un potentiel de résistance qu'il convient de ne pas négliger. Ces résistances témoignent de la vigueur des liens sociaux, et s'exprime clairement par la mêlée des traits indigènes à des éléments importés.

Quant à l'acculturation planifiée, elle intervient lorsque le processus de décolonisation est lancé. La colonisation engendre des hommes libres, mais dont l'identité culturelle est incertaine. Cherchant à se trouver et à se construire lui-même, l'homme décolonisé

continue pourtant à se définir et à se conduire par rapport à une situation dont les effets n'ont pas totalement disparus. L'acculturation planifiée résulte souvent de la demande d'un groupe qui souhaite voir son mode de vie évoluer. Il s'agit en quelque sorte d'une déculturation voulue par une nation ou une société, et non imposée de l'extérieur.

De par cette analyse de Roger Bastide, l'on constate que les Baka émettent eux-mêmes des demandes pour modifier leurs modes de vie et ils accueillent à bras ouverts tout organisme ou personne désireuse de les y aider. Mais l'acculturation que l'on croit planifiée ne s'avère être que forcée, car les besoins qui sont présentés par les Baka proviennent au fond de la volonté des acteurs du développement, qui leur démontre au préalable que c'est ce qui est bien pour eux. Or, une des preuves que ces actions les minent est qu'ils ne s'y retrouvent pas. C'est pour cela qu'ils se livrent par exemple à de nombreuses perversions, telles que l'ivrognerie.

V Le Plan de Développement des Peuples pygmées (PDPP)

Le gouvernement du Cameroun a bénéficié d'une aide technique et financière par l'exécution et la mise en œuvre d'un programme National de Développement participatif (PNDP). Ce programme est un élément important de la stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté, la croissance économique, la décentralisation et la bonne gouvernance, tels que dans le document de stratégie nationale pour la réduction de la pauvreté. Le PNDP a comme mission de soutenir le développement à l'initiative des communautés et à leurs gouvernements locaux de mettre en place des plans d'actions prioritaires et en consolidant l'environnement fiscal, institutionnel et administratif pour une allocation des budgets adéquate, la délivrance d'un service efficace, et une gestion transparente des services financiers. Les bénéficiaires du PNDP sont les communautés rurales dispersées dans les dix régions du Cameroun, ainsi que d'autres organisations, incluant l'administration publique locale et régionale, des ONG et d'autres associations.

Le plan de développement de peuples pygmées (DPPP) qui a été adopté par le PNDP comme document officiel de mise en œuvre. Le PDPP a été défini pendant le cours de sa mise en œuvre et une consultation plus approfondie des toutes les parties prenantes. Similaire au PNDP en soi, le PDPP identifie une phase pilote (1-12/2004) pendant laquelle l'IPDP doit être présenté et discuté dans tous les campements Baka, Kola et Aka, sur la base de leurs expériences, intérêts et problèmes spécifiques. Ce processus de

discussion ouvert et bien organisé, qui suit l'élaboration de l'entité de mise en œuvre et de supervision du PDPP, contribue à l'élaboration participative.

Pour suivre et évaluer les impacts du PDPP, des premières versions d'indicateurs ont été élaborées et redéfinies lors des premières activités du suivi d'impact participatif proposé.

Le PDPP a été préparé comme cela est dit dans l'introduction sur la base des bonnes pratiques documentées dans l'OD pour s'assurer que le PNDP et ses acteurs respectent la dignité, les droits et la culture des populations Baka et s'assurer qu'elles bénéficient aussi du PNDP. Le PDPP ne couvre que les impacts négatifs possibles envers les populations Baka et suppose que le troisième groupe «pygmée » au Cameroun fait face à des risques similaires. Dû à un territoire limité, le besoin d'atténuer les impacts négatifs et assurer une participation égale ne survient que dans certaines zones. Etant donné qu'il n'y a pas de données détaillées sur les populations Baka disponibles au niveau sous division / commune, les données fournies dans les communes concernées doivent être considérées une première estimation. A cause d'une base de données incertaine, toutes les sous divisions peuvent ne pas être utilisés par les Baka pour leur survie et il est aussi possible que nos informateurs aient raté quelques groupes qui vivent dans des zones autres que celles qui sont décrites.

La Banque mondiale principale bailleur de fonds a soutenu le programme avec une somme d'argent très importante. D'après les directives opérationnelle «une action spéciale est exigée, lorsque les investissements de la banque concernent des peuples autochtones, tribus, minorités ethniques ou tout autre groupe dont le statut social et économique restreint leurs capacités à imposer leurs intérêts et droits en ce qui concerne les terres et autres ressources productives ». en accord avec l'OD, l'objectif principal de ce plan de Développement des Peuples Pygmées(IPDP pour «*Indigenous People Development Plan* » est de s'assurer que le PNDP respectera la dignité, les droits et la culture des peuples « pygmées » au Cameroun et permettra une situation où les mécanismes sont définis et maintenus pour la participation des peuples pygmées dans la prise de décision pendant la planification, la mise en œuvre et l'évaluation, et pour consolider les institutions par lesquelles les pygmées peuvent participer dans le développement de leur pays. L'OD reconnaît pleinement que des mesures additionnelles

à celles en place peuvent devoir être ajoutées pour permettre aux pygmées de bénéficier du projet.

Du point de vue légal, les PP sont des citoyens égaux à toutes les autres personnes nées au Cameroun, mais ils n'ont pas la même influence politique, le même statut légal, organisationnel, technique et économique que les autres groupes au Cameroun. Les Baka, qui étaient avant des chasseurs-cueilleurs nomades, sur des grandes zones de forêt interrompue, ont été de plus en plus restreintes dans des zones où la chasse.

Pendant la première phase, les entités gouvernementales en charge du PNDP (Coordination projet PNDP, MINEPAT) et d'autres minorités ethniques (Cellule des populations marginales et des sinistrés, MINAS), des organismes bailleurs avec des projets concernant les peuples autochtones (Chad export Project /Banque mondiale, PGPA/GTZ, ECOFAC & SNV), des ONG (CERAD, INADES, RECOPY & Mission Catholique) et des associations de peuples autochtones (ASBAK & CODEBABIK) ont été consultés pour collecter des informations de référence et évaluer les approches existantes visant l'intégration des peuples autochtones dans le processus de développement.

CONCLUSION

En définitive, l'on a pu constater tout au long de ce chapitre que l'Etat du Cameroun accorde une importance particulière à l'amélioration des conditions de vie des Baka. Mais, ce faisant il néglige d'y intégrer les Baka dans la réalisation de leur développement du fait de leur marginalisation. Cela provoque des conséquences néfastes sur la vie entière des Baka et sur ce qui constitue leur identité. L'on a pu constater que d'une part les pygmées Baka de Bosquet étaient sujets à la dépendance vis-à-vis des donateurs et, victimes d'une acculturation forcée qu'ils n'ont pas réellement choisi de vivre. D'autre part, il a été constaté l'impact des différentes formes d'administration légale (village Baka indépendant contre quartier Baka sous un chef de village "Bantou"). Le deuxième point concernait les diverses expériences en matière de mise en œuvre de forêts communautaires (incluant l'élaboration participative d'un plan de gestion) et en particulier la différence entre les forêts Baka seulement et les forêts communautaires « Bantou » et Baka. Un troisième point était le niveau d'interaction avec les autres groupes ethniques et les diverses perceptions de ces interactions.

CHAPITRE 8

SOCIETE CIVILE ENTRE ENGAGEMENT ET OPPORTUNISME

PRESENTATION

Depuis la sédentarisation des Baka en bordure de route, la société civile a trouvé un terrain propice d'intervenir. De la défense des droits à la formation des leaders Baka, la société civile se met à l'œuvre pour apporter le bien-être. La société civile apparaît ici comme un levier inconditionnel et important dans le développement des peuples autochtones. Elle est devenue une courroie de transmission entre des acteurs intervenant dans le champ de développement (bailleurs de fonds, Etat et bénéficiaires et un intermédiaire efficace pour le bien-être des communautés. Quoiqu'on puisse penser de la société civile, elle est prise au sérieux, parce que les acteurs se mobilisent et agissent en son nom : en ce sens « *elle est devenue une catégorie de l'action, qu'une anthropologie appliquée ne saurait méconnaître* » (ABEGA, 2003). Souvent présentée comme le contre-pouvoir, la société civile apparaît aujourd'hui comme le premier partenaire de l'État du Cameroun à l'accompagner non seulement à la bonne gouvernance, mais également au développement des communautés en milieu urbain et rural. Face à ses multiples sollicitations, alors de nombreuses préoccupations surgissent : comment définir la société civile ? Quelle est sa typologie dans le contexte Camerounais ? Autrement dit, dispose-t-elle les capacités humaines et financières pour assumer ses missions ? Autant de questions qui méritent à notre avis d'esquisses de réponses pour mieux comprendre la résilience des Baka. Le présent chapitre table sur la société civile au Cameroun comme tuteur de résilience. Il se subdivise en quatre principaux moments. La première section porte sur l'idéologie de la société civile et son appropriation au Cameroun. La seconde traite des motivations stratégiques d'intervention de la société civile en milieu rural. La troisième présente les différents champs d'intervention visant un changement adapté aux peuples autochtones du Cameroun. La dernière section présente des dysfonctionnements et des contraintes sociales des différents responsables de la société civile.

I La société civile dans l'histoire

La notion de société civile doit son avènement à l'histoire culturelle et politique occidentale. Elle rentre dans une optique intellectuelle qui remonte à la société grecque et dont l'avancée évoque l'époque de la modernité occidentale. On peut à ce sujet évoquer la montée des mouvements sociaux à l'ouest ou l'engagement croissant de l'église catholique en faveur de la démocratie. En effet, la notion a connu une évolution

fulgurante, indiquant selon les époques du domaine étatique et non-étatique, les activités non lucratives, les intérêts privés ou publics (RANGEON, 1986). Elle s'articule pour l'essentiel autour de l'idée selon laquelle elle aurait un rôle majeur à jouer dans la réalisation des réformes économiques et politiques libérales marquant la rupture, plus ou moins nette. Il est donc avéré que cette problématique est étroitement corrélée à la délégitimation de l'autoritarisme politique comme mode de gouvernance, et la mise en cause quasi-universelle de la prééminence absolue de l'État comme régulateur des rapports sociaux, économiques et politiques. Mais si pertinent puisse être ce constat préalable, il est loin de dissiper toutes les incertitudes relatives à la définition de la société civile et à la transposition du concept hors du contexte occidental qui a présidé à sa formalisation. Seulement, il est utile de préciser la définition de la société civile dans ce travail et de l'épurer de toutes tierces considérations. Évidemment, il n'est pas question ici de construire toute la généalogie intellectuelle des courants ayant facilité l'apparition de la société civile. Le détour par la philosophie politique s'impose pour en avoir une idée précise.

I-1 Définitions de la notion

D'après le dictionnaire Larousse, la société civile évoque le corps social par opposition à celui de la classe politique. Elle est aussi une association d'individus reposant sur le contrat social et dont les relations de réciprocités aboutissent à un ordre économique et politique. Cette aversion pose les bases des définitions de la société civile et les différences qui la caractérisent du pouvoir politique.

Au IV^e siècle avant J-C, ARISTOTE dans *Politique* définissait la société civile comme la volonté naturelle des hommes libres à vivre ensemble pour le bien commun et individuel dans le sens que « *l'homme est de par sa nature un animal fait par la société civile. Aussi quand même n'aurait-on pas besoin les uns des autres, n'en désirait pas moins de vivre ensemble. A la vérité l'intérêt commun nous rassemble aussi, chacun y trouvant le moyen de vivre mieux. Voilà donc notre fin principale commune à tous et à chacun en particulier. On se rassemble ne fut-ce que pour mettre sa vie en sûreté (...). Mais ce n'est pas seulement pour vivre ensemble, c'est pour vivre ensemble qu'on s'est mis en l'État* ». Sans quoi, la société comprendrait les esclaves et les animaux. De tels êtres ne prennent aucune part au bonheur public, ni ne vivent à leur volonté. Cette signification de la

société civile met en avant la négation de l'état de nature, la liberté d'associer, l'épanouissement individuel et collectif au sein de l'État. Apparemment, il n'y aurait pas de dichotomie entre société civile et État puisque l'un se reconnaît dans l'autre.

Dans la même logique, la société civile s'objecte à l'état de nature en ce sens qu'elle figure l'État organisé par la loi, le lieu d'exercice du pouvoir souverain. La référence à l'état de nature renvoie à Hobbes qui définit la société civile comme la négation de cet état de nature où tout le monde est un loup pour l'autre. Ici la société civile est une autre façon de nommer l'État défini comme système politique et organisé, émanant du contrat social scellé entre individus

« hors de la société, chacun jouit d'une liberté très entière, mais qui est infructueuse, parce que comme elle donne le privilège de faire tout ce que bon nous semble, aussi elle laisse aux autres la puissance de nous faire souffrir, tout ce qui leur plaît mais le gouvernement d'un État bien établi, chaque particulier se réserve qu'autant de liberté qu'il lui en faut pour vivre commodément, et en une parfaite tranquillité, comme on en ôte aux autres que ce dont ils seraient à craindre. » (HOBBS, Au Citoyen, 1642).

Pour HOBBS, la société civile n'est qu'une autre façon de nommer l'État défini comme forme politique et organisée, émanation du contrat social noué entre individus et matérialisation de la civilité qui préside à leurs relations.

Locke reprenant Hobbes, s'approprie en particulier l'idée que la société civile représenterait l'état. Mais il marque une distinction sur le fait qu'il perçoit la société civile comme la condition non pas de la collaboration entre individus mais de la protection de la propriété, elle-même dépendante de l'existence d'un système politique légitime. Locke annonce ainsi l'émergence d'une conception exceptionnelle de la société civile à laquelle se rattache la pensée anglo-écossaise des lumières. Pourtant, la société civile trouve le début de sa conceptualisation moderne avec la pensée allemande classique, incarnée notamment par HEGEL en 1821, lorsqu'il affirme que *« si on confond l'État à la société civile et si on le destine à la sécurité et à la protection de la propriété et de la liberté personnelle, l'intérêt des individus en tant que tel est le but suprême en vue duquel ils sont rassemblés et il en résulte qu'il est facultatif d'être membre d'un État*

(...) L'association en tant que telle est-elle le vrai contenu et le vrai but, et la destination des individus est de mener une vie collective (...) ».

D'après HEGEL, l'État est le représentant des intérêts collectifs alors que, la société civile n'est qu'une juxtaposition d'individus aux objectifs distincts. HEGEL relève que, la société bourgeoise à cette époque se caractérise par la primauté des intérêts particuliers, que le dépassement ne saurait se manifester qu'à travers l'État.

Le privilège d'une conception totalisante de l'état laissant entrevoir une absorption de la société civile par ce dernier fut la critique formulée à l'endroit de HEGEL. On note une complexité de l'approche de HEGEL, la société civile est la préfiguration de l'État et celui-ci en est la figure accomplie. Au regard de ce qui suit, la société civile et l'État sont inconcevables l'un sans l'autre ; encore moins que la société civile est, simultanément, autonome par rapport à l'État et dépendante de lui. Elle ne doit pas prendre la place de l'État mais elle n'existe qu'en relation avec lui.

Avec l'avancée de la pensée marxiste, la société civile connaît une transformation sérieuse. MAX s'intéresse à sa réinterprétation ainsi que GRAMSCI une figure emblématique du marxisme co-fondateur, avec Togliatti, du parti communiste italien. L'expérience de GRAMSCI dans les geôles mussoliniennes conduira plus tard à une conceptualisation solide et originale de la société civile, en rupture totale avec l'analyse marxiste. GRAMSCI privilégie le rôle des superstructures, constituées solidairement des sociétés civile et politique. Pour lui, la société civile est un complexe d'institutions privées comprenant églises, système éducatif, syndicats, associations dont le rôle principal est de vulgariser les normes et les valeurs nécessaires à la reproduction de la domination sociale. Dans cette perspective, le rôle de l'idéologie est intéressant dans l'accomplissement de la domination sociale. Or celle-ci se passe quelques fois de la coercition et suppose également le consentement. L'hégémonie durable implique donc qu'elle soit acceptée car perçue comme naturelle. Ainsi donc, l'idée de société civile réfère à celle de civilité et qu'elle renvoie à une vision éthique de l'ordre social articulée autour de l'harmonisation entre intérêts particuliers et bien commun.

Partant la société civile peut être identifiée comme l'espace intermédiaire entre l'état et le privé qui se donne les objectifs d'intérêts collectifs, fonctionne sur un mode démocratique, intervient dans l'espace public où sa mobilisation assure l'interface avec la

société politique et contribue à l'articulation des demandes sociétales et des intérêts particuliers. Cette définition simple met en relief cinq éléments constitutifs essentiels de la société civile : une organisation sous différentes formes de vie collective : associations, syndicats, églises, ONG, etc. une organisation autonome par rapport à l'État, mettant donc en scène, pour l'essentiel, des acteurs non-étatiques même si l'état peut essayer de créer sa société civile en impulsant l'émergence d'organisation qui n'ont de non gouvernementales que le nom. Une fonction qui doit s'exercer pour le bien de tous en agrégeant des demandes tant individuelles que collectives.

Une position intermédiaire entre sphères publique et privée. Enfin une vision des relations sociales basée sur certains principes éthiques, permettant à la société civile de se mobiliser pour interpeller l'État par exemple sur le terrain du développement, de l'injustice, des violations des droits de l'Homme, de la corruption, etc. cette mobilisation sociale au-delà du moment électoral mais également parce qu'elle introduit une relation verticale entre les organisations communautaires et l'État.

I-2 Société civile africaine : une naturalisation occidentale

La société civile africaine tire ses aspirations en occident sous l'effet du vent de démocratisation et d'abolition des Etats autoritaires (BIERSCHENK et AL, 2000 :13). L'émergence d'une société civile et de la démocratie dans les sociétés africaines susceptibles de se réaliser au travers de la capacité des groupes « organiques » à intervenir dans l'espace public. Mais cette société civile africaine a pu construire sa propre histoire et ses desseins. En effet, c'est réellement dans les années 1990 que l'Afrique connaît l'émergence des OSC et la démocratisation des régimes autoritaires. Mais il faut souligner l'existence d'associations non déclarées comme des regroupements rituels secrets, les regroupements des femmes au sein des sociétés Bantous comme chez les femmes Bédi ou encore les tontines chez les Bamiléké. L'ethnie, la caste, la tribu et même les autres formes claniques traditionnelles constituant par-dessus tout, les formes de mobilisation les plus récurrentes dans la société traditionnelle africaine. Les organisations africaines sont donc différentes également par une autre relation à l'Etat que celle d'Europe ou d'Amérique.

I-3 Cadre de base de la société civile africaine

Une discussion a surgi au cours d'un séminaire tenu à Kampala (1999) sous la coordination du CODESRIA sur la société civile en Afrique qui a embrayé sur une proposition l'implication des partis politiques. Les intellectuels en charge des discussions n'ont pas accepté cette idée parce que les partis politiques lorsqu'ils accèdent au pouvoir restent le plus longtemps possible. Dans cette logique, les partis de l'opposition sont obligés de faire équipe avec la société civile donc l'objectif est identique.

L'accélération de la mise en œuvre de la déclaration de Paris par le Programme d'Action d'Accra du 4 septembre 2008, a fait asseoir l'organisation de la société civile à la table d'acteurs du développement. Elle a constaté que ces dernières années, de nouveaux acteurs du développement des pays à revenus intermédiaires fonds mondiaux, intervenants dans le secteur privé, OSC sont entrées en scène. Les partenaires réunis à Accra pour le troisième forum de haut niveau de l'efficacité de l'aide au développement se sont engagés à œuvrer avec l'OSC « *l'instauration des conditions propres à une maximisation de leur contribution au développement* ». Les OSC sont désormais considérées comme de véritables acteurs indépendants du développement produisant des efforts complémentaires de ceux des pouvoirs publics et du secteur privé. Les différentes administrations sont tenues d'associer les OSC au processus d'élaboration, de mise en œuvre et de suivi des politiques de développement, tandis que les États donateurs s'engagent à renforcer les capacités des OSC à prendre une part active au dialogue sur les politiques du développement (ART, 13). Les OSC se confient un rôle de l'appropriation des programmes de développement par les pays du sud ainsi que dans les responsabilités des États bénéficiaires qui doivent leur rendre des comptes sur l'utilisation de l'aide publique au développement et les résultats obtenus. Les OSC sont censées vérifier la transparence et l'efficacité des processus gouvernementaux (BIERSCHENK et al, 2000 :21).

Cependant, l'Union africaine insiste sur le fait qu'une société civile dotée de moyens d'action constitue un élément essentiel de tout système démocratique et un atout en soi (ABEGA, 2007). Elle incarne et favorise le pluralisme et peut contribuer à une efficacité accrue des politiques, à un développement équitable et durable et à une croissance inclusive. Elle est un acteur important de la promotion de la paix et de la résolution des conflits. En exprimant les préoccupations des citoyens, les OSC ont leur place dans la

sphère publique, où elles portent sur les initiatives qui renforcent la démocratie participative. Elles sont l'expression de la demande croissante d'une gouvernance transparente et responsable. Pour l'Union européenne, bien qu'il incombe avant tout aux États de garantir le développement et une gouvernance démocratique, les synergies qu'ils créent avec les OSC peuvent aider à relever les défis de la pauvreté, du creusement des inégalités, de l'exclusion sociale et d'un développement non durable.

La participation des OSC aux processus politiques est essentielle pour élaborer des politiques inclusives et efficaces. Les OSC contribuent ainsi à la construction d'États plus comptables de leurs actes et légitimes, ce qui débouche sur une cohésion sociale accrue et les démocraties plus ouvertes et plus fortes.

La particularité des associations africaines est leur dépendance aux États et ne peuvent pas assurer le contrepois avec la classe dirigeante. Régulièrement elles font allégeance aux gouvernements et participent aux complots contre les couches sociales les plus vulnérables, bafouant ainsi leur rôle de protéger et de sécuriser les droits des populations. Aujourd'hui, beaucoup d'associations travaillent avec ou pour l'État que contre lui en utilisant le terme contradictoire d'ONG (COHEN, 2004). Cette situation de soumission tient lieu de la carence financière de la majorité d'ONG, incapables de s'assumer à travers leurs activités de développement et le total contrôle de création d'une association par l'État. Malgré cette situation embarrassante, des associations parviennent à financer leurs activités à travers les cotisations de leurs membres. Ce qui est insuffisant face à l'amélioration des conditions de vie qui constituent la demande sociétale en générale.

II Typologies de la société civile

II-1 Dispositions constitutionnelles

La constitution camerounaise de 1972 dans son préambule a proclamé la liberté d'association pour tout citoyen majeur ou émancipé. Mais l'application de cet arrêté a pris corps en 1990 avec la libération du champ politique avec la naissance des premières associations très politisées dans le champ politique. Les mouvements associatifs ont rejoint des partis d'opposition et se sont exprimés pendant les « *villes mortes* ». Face à cette situation, le Cameroun a dissout plusieurs associations et a entrepris un contrôle plus strict sur leurs activités avec les lois du 22 décembre 1999 relative au statut d'ONG (PASO, 2010).

En 1994, le Cameroun a pris part à la conférence internationale sur la population et le développement, organisée au Caire en Égypte et a ratifié le plan d'action. Ce document l'invitait à intégrer les acteurs de la société civile dans les délégations régionales, nationales et internationales où sont débattues les questions des populations et du développement. Ces résolutions ont été intégrées dans la conception de la première mouture du document stratégique de lutte contre la pauvreté (DRSP) de 2003, à la demande du FMI et la Banque Mondiale.

De plus, l'adhésion du Cameroun à la déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide au développement a marqué la participation de la société civile à la coordination de l'aide et des autres ressources affectées au développement. L'analyse de la déclaration de Paris corrobore parfaitement avec la démocratisation et la fin de l'Etat autoritaire. L'implication de la société civile camerounaise dans le contrôle des financements est une conséquence des dispositions prises à la déclaration de Paris.

Dans le même sens, le Cameroun s'est engagé à entamer les conditions propices à la maximisation de la contribution des OSC au développement et à les associer au processus d'élaboration de mise en œuvre et de suivi des politiques pendant le Programme d'Action d'Accra en septembre 2008. Cette initiative a conduit à l'élaboration du DSRP en précisant les axes prioritaires d'intervention.

Le DSRP de 2009 a fait davantage appel aux OSB que le premier DSRP. Ainsi Borton-Dock Mary directrice des opérations à la banque mondiale, affirmait dans un journal que *« c'est la première fois qu'au Cameroun, parlementaires, OSC, secteur privé, administrations publiques et sectorielles, sont consultés de manière intensive et extensive concomitamment par deux institutions de développement dans le cadre dans le cadre de la préparation de leurs stratégies. »*

Le réseau Dynamique Citoyenne, qui regroupe près de 400 associations Camerounaises confirme que les propositions de la société civile ont été largement prises en compte dans l'élaboration du document. Cette implication de la société civile a été salubre et marquait ainsi la totale collaboration pour le bien-être des populations.

De plus, le document Cameroun vision 2035 rédigée en 2009 par le gouvernement Camerounais reconnaît quatre fonctions à la société civile.

1-offrir des services sociaux pour la lutte contre la pauvreté et la promotion sociale, notamment pour les populations marginalisées.

2-Servir d'autorité morale pour la sauvegarde et la promotion du patrimoine culturel et matériel, la promotion des valeurs communes, la lutte contre les forces centrifuges.

3-Tenir de lieu de creuset de participation et de mobilisation sociale pour l'intégration des forces productives et la démocratisation dans le contexte de décentralisation.

4-Avoir une activité de veille pour la défense des droits humains en général, et notamment ceux des travailleurs, des femmes, des enfants, des minorités, etc. et pour l'élargissement des processus de démocratisation.

L'État du Cameroun reconnaît ainsi les OSC dans l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation des stratégies nationales de développement. La contribution de la société civile est cependant encadrée par les dispositions. Les associations, les groupements d'intérêt commun, et ONG sont les formes juridiques les plus fréquemment utilisées par les OSC intervenant dans le domaine du développement. Seules les associations déclarées d'utilité publique et les organisations non gouvernementales sont autorisées à recevoir des financements du gouvernement Camerounais ou des partenaires internationaux. Quelle existence légale des associations au Cameroun ?

II- 5 Création

Elles sont régies par la loi N°90/053 du 19 décembre 1990. Il s'agit des groupements des personnes majeures qui souhaitent mettre ensemble leurs activités ou leurs savoirs à but non lucratif. Leurs activités ne doivent en aucun cas nuire à l'ordre public et aux bonnes mœurs, être contraintes aux lois camerounaises, porter atteinte à la sécurité ou à l'intégrité territoriale, à l'unité nationale, à l'intégration nationale ou à la forme républicaine de l'état.

La déclaration d'une association se fait à la préfecture. Avant le dépôt, le groupe prépare le dossier en trois exemplaires comportant, le procès-verbal de l'assemblée constitutive, la liste des membres, le règlement intérieur, la localisation du siège de l'association, la demande de déclaration et une somme de 1000 francs CFA pour le timbre fiscal.

Sans réponse passé le délai de trois mois, l'association est considérée légale, mais ne peut entamer aucune démarche sans récépissé. Ce processus connaît beaucoup d'écueils à cause de la mauvaise gouvernance et le manque du filtrage des initiateurs. Par exemple,

certaines associations sont légalisées sans toutefois suivre le processus légal. La légalisation d'une association des relations avec des autorités en charge de la procédure d'où la prolifération d'associations aujourd'hui.

II-6 Associations étrangères et religieuses

La création d'une association internationale et religieuse suit une procédure particulière pour obtenir une autorisation. Les initiateurs déposent leurs dossiers de demande d'autorisation auprès du MINATD qui émet un avis, puis s'il est favorable, transmet la demande aux services de la présidence de la république pour décision finale par décret présidentiel.

Les associations peuvent être déclarées d'utilité publique pour contribuer à la réalisation des objectifs gouvernementaux dans leur domaine d'intervention. Ce statut est nécessaire pour l'obtention des financements du gouvernement Camerounais ou des bailleurs internationaux ; sans cela les associations ne peuvent utiliser que leurs maigres cotisations. L'obtention d'un statut auprès du MINATD permet d'obtenir des crédits dans une banque pour réaliser un projet d'envergure.

De plus, les organisations non gouvernementales sont des associations déclarées conformément à la législation en vigueur, œuvrant pour le développement du Cameroun. Il existe des ONG unipersonnelles, c'est-à-dire des ONG n'ayant pour membre qu'une seule personne physique. Elles sont régies par la loi n°90/053 du 19 décembre 1990 sur la liberté d'association.

Le statut d'ONG est attribué après trois ans minimum d'activités d'intérêt général au MINATD. Selon l'article 16 de la loi n°99/014 du MINATD, l'ONG ne peut être dirigée par un repris de justice.

Les ONG bénéficiant d'une exonération des charges fiscales et d'enregistrement peuvent recevoir des dons et des legs ainsi que des financements nationaux ou internationaux, sous réserve de l'autorisation du MINATD. Elles peuvent également s'affilier à des ONG étrangères poursuivant des objectifs similaires.

En contrepartie de ces avantages, les ONG restent entièrement soumises à l'approbation du gouvernement Camerounais à suspendre leurs activités s'il estime qu'elles s'écartent de leur objectif initial.

Les ONG internationales comme Plan Cameroun, Care, SNV, doivent obtenir un accord de siège auprès de Ministère des relations extérieures (MINREX) pour intervenir au Cameroun.

Les OSC sont parfois regroupées en réseau régionaux ou thématiques. La structuration de la société civile Camerounaise est encouragée depuis deux décennies par les partenaires internationaux, notamment l'Union européenne à travers son programme d'appui à la société civile (PASOC) puis son programme d'appui à la société civile (PASC), afin de coordonner les actions de leurs membres et de leur donner plus de poids et d'efficacité.

Les organisations communautaires de base se situent entre les ONG et les GIC. Elles ont une ouverture locale ou régionale, se situent principalement en milieu rural et travaillent à l'amélioration des conditions de vie d'une communauté dans son ensemble sans but lucratif. Généralement autofinancées par les cotisations de leurs membres, elles ont suivi un développement indépendant des programmes d'appui à la société civile des bailleurs de fonds.

Les associations ethniques sont moins nombreuses et reposent souvent sur l'existence préalable des comités villageois, qu'elles fédèrent afin de mieux défendre les intérêts du groupe ethnique. Le Cameroun présente une typologie d'OSC intervenant dans divers secteurs du développement, ce qui laisse entrevoir un accompagnement prioritaire de la base.

III Développement local comme arme de la société civile

Le local occupe une place importante dans la décentralisation, la bonne gouvernance et la société civile. Il doit son essor pour quelques raisons comme la légitimation de la décentralisation, facilite la démocratisation et construit la société civile.

Le local élude au développement situationnel des personnes qui y vivent et implique les relations qui lient les acteurs dans la proximité. Cela revient à penser que l'espace n'est pas soumis à des dynamiques uniquement exogènes, liées à l'émancipation dont on cesse de présenter les effets structurants, mais qu'il est mis en mouvement et les femmes qui l'habitent. Le développement local signifie un processus qui impulse, construit et conforte des dynamiques locales et autorise une amélioration substantielle du vivre ensemble et du bien-être de tous. Ainsi, le développement local dépasse l'idée de la

croissance les dimensions économiques, sociales et culturelles, piliers de la durabilité du développement.

C'est un objet géographique puisqu'il s'appuie sur ce que J. Lévy présente comme la dimension spatiale des sociétés. Il met au cœur de la problématique le triptyque territoire/acteur/développement. C'est donc clairement une action volontaire et organisée autorisant un « agir ensemble » et un « vivre ensemble ». Par exemple : les bénéficiaires, les ONG et l'Etat forment cette cryptique à travers laquelle des interactions marquent un état de changement.

Les quatre conditions sur lesquels nous construisons la compréhension du développement local sont :

L'ancrage territorial des démarches de développement local compris ici comme le dépassement des logiques sectorielles plus que comme une circonscription spatiale de décision. Le territoire est ici un moyen et non une fin. C'est-à-dire le changement impulsé pour construire une logique qui cadre avec les aspirations des bénéficiaires.

Le processus d'intégration est la question cruciale de la place du sujet au sein de la société qui est posée ici. Elle revêt des formes multiples : mobilisation locale, implication, citoyenneté.

Prise en compte des dimensions culturelles. Le système local passe par un système de valeurs, de croyances, de représentations qui doivent agir comme des filtres pour la mise en place des actions sur le territoire.

L'adoption des modes de pensée complexe. Il s'agit de développer les modes d'apprentissage. Le développement n'est pas une logique simple de reproduction mais un processus complexe, cognitif dans lequel les acteurs du territoire doivent s'investir. Jean Pierre Jambes parle de « territoires apprenants ».

III-1 Société civile au Cameroun: entre opportunisme et engagement

D'après les sources du MINATD, environ 16000 organisations non gouvernementales (ONG) et assimilées ont vu officiellement le jour au Cameroun depuis le début de la libéralisation de la vie politique (1990). Ce foisonnement d'associations et de structures de médiations non-étatiques incarne des tentatives de réponses à la vulnérabilité des populations depuis la fin des années 1980. En dehors du processus politique dit de « *démocratisation* », les populations locales subissent dans leur ensemble un processus de

changement exceptionnel qui a accompagné la crise de l'État, en particulier la crise des mécanismes de redistribution et de régulation socio-économiques dont cet État détenait le monopole depuis l'indépendance du pays. Mais cette situation a également amené les gens vers la société civile pour leurs propres intérêts. Si bien qu'au Cameroun, les organisations non gouvernementales sont devenues de pures entreprises à travers lesquelles une hégémonie ethnique émerge profitant des objectifs nobles de l'action de la société civile. ABEGA (2007) pense que l'avènement de la société civile s'occupant du développement des pygmées n'est que l'émergence des groupes ethniques, la manifestation des ruses d'enrichissement via les financements. La création de la majorité de ces structures est l'émanation d'un vœu plus souvent familial, clanique et ethnique (Ibid.). C'est dans ce contexte qu'on retrouve dans une association, les membres d'une même famille, un clan ou une ethnie qui créent à leur tour des réseaux répondant au nom des pygmées.

D'ailleurs, l'une des limites de ce travail a été le non collaboration de ce type de structures dont notre présence aurait suscité un climat de suspicion et de peur. Sans doute, il y a forcément là un jeu de contrôle et de protection des sources de financement qui limitent les contacts avec l'extérieur. Et même dans le vocabulaire de certains responsables, il ressort toujours le terme de « *mon association ou encore mon ONG* » marquant ainsi la propriété personnelle de ces structures. Même si on peut attribuer ces comportements à la mauvaise gouvernance dont souffre le Cameroun, beaucoup de responsables pensent que les structures qui constituent la société civile mériteraient d'être auditées.

A partir de là, on dégage très vite la typologie des intervenants dans le processus de résilience des pygmées.

Une société civile pour le développement des pygmées

La société civile au Cameroun surtout celle qui milite pour le développement des pygmées est constituée de quatre groupes. Ce classement tient lieu de nos observations et des échanges que nous avons eus avec des acteurs de développement et les responsables du Ministère des affaires sociales du Cameroun.

Organisations non gouvernementales basées hors zone d'intervention

C'est un ensemble de mouvements associatifs (CED, Plan Cameroun, FEDEC, ICRAF, CERAD, etc.) installés dans les grandes métropoles comme Yaoundé et Bertoua, et dont

les responsables ne sont, ni voisins des pygmées encore moins originaires d'une même niche géographique. Cette société civile forme la tête pensante du développement des pygmées. Elle met sur pied une planification d'interventions selon leur idéologie propre qui ne corrobore pas très souvent avec la dynamique locale. Les méthodes de travail de cette société civile sont basées sur le diagnostic moins participatif via les enquêtes de terrain mal menés et sur l'élaboration des projets cadrant avec l'idéologie des bailleurs de fonds internationaux. Cette société civile n'est pas très souvent maître de ses activités puisqu'elle dépend foncièrement de la logique de ses partenaires financiers (Banque mondiale, OIT, CORDAID, etc.). Bien que ce groupe essaie de se constituer en réseau pour l'efficacité de ses actions, chaque membre du réseau garde sa source de financement en impliquant les autres que lorsque besoin se fait sentir. Cette catégorie sous traite avec des associations bantoues proche des pygmées.

Associations bantoues interlocuteurs des Baka

Cette société civile se compose des mouvements associatifs Bantous (PERAD, Rapid, etc.) qui connaissent plus ou moins les besoins des pygmées parce que, partageant une même niche culturelle. Ce groupe est qualifié d'opportuniste par les observateurs avertis (leaders politiques indépendants), car la majorité de ses responsables sont ceux des Bantous, voisins des pygmées ayant ressentis très tôt le besoin d'une élite locale pour asseoir des capacités organisationnelles communautaires selon la nouvelle logique du développement participatif. Ces associations ont de multiples appellations selon les registres dans lesquels on se situe, ici associations communautaires à la base et là, les organismes d'appui locaux. C'est une typologie de société civile locale qui est chargée d'asseoir la politique du développement selon les ONG des grandes métropoles.

Elles sont pour la plupart des sous-traitants des projets donc les véritables bailleurs ignorent souvent l'existence. On assiste donc à un jeu sociétal propre au « camerounais » qui vient du système de mauvaise gouvernance.

Par contre, les mouvements associatifs constitués uniquement des pygmées (ASBAK, CADDAP, etc.) constituent la troisième typologie de la société civile. Elle doit son existence à la première catégorie, aux organisations basées dans les grandes métropoles. Selon nos informateurs, c'est à la demande des bailleurs de fonds étrangers et la volonté politique du PNDP qu'on connaît l'émergence d'associations pygmées au Cameroun.

Bien avant, les pygmées étaient toujours représentés par les responsables d'organisations Bantous. Ces raisons tiennent pour base, de la mouvance mondiale des peuples autochtones, l'élaboration des plans de développement communaux, initiative du Programme du Développement Participatif (PNDP).

L'urgence de cartographier tous les peuples autochtones du monde à travers des groupes de travail des Nations unies a suscité une nouvelle dynamique d'interactions entre pygmées et la société civile camerounaise puisque les financements imposaient l'implication des associations. D'autre part, les pygmées de leur propre gré se sont constitués en mouvements associatifs pour exprimer leur vision du développement et briser toutes les barrières qui les séparaient des bailleurs de fonds internationaux comme ils le disent « *nous ne voulons plus d'intermédiaires entre les bailleurs et nous.*

Les associations bantoues et les ONG profitent financièrement de notre situation pendant que nous croupissons dans la pauvreté. » Cette affirmation marque la rupture des interactions entre les acteurs et la refonte d'une nouvelle logique d'intervention, même comme on ne voit pas encore les capacités des pygmées à prendre le relais de leur développement.

RACOPY, une société civile au cœur du développement des pygmées

Le Réseau Recherche Actions Concertées Pygmées (RACOPY) créé en 1996, est un réseau national Camerounais qui entretient les relations d'échange et de collaboration avec les organisations des peuples autochtones « pygmées ». Il regroupe les organisations autochtones mais aussi les organisations telles que le CED, INADES, PERAD, FONDAF, FEDEC et RAPID qui ne sont pas les organisations autochtones mais qui défendent ces derniers.

Ce réseau fait des propositions concrètes sur la loi forestière en cours pour garantir les droits des peuples autochtones peuvent. Il discute sur les différents éléments de la loi qui peuvent être amendés. Les analyses portent généralement sur le droit à l'appropriation des terres, la participation, l'éducation, l'implication des populations autochtones et la gestion des ressources forestières. Ce réseau tient pour base de discussion la convention 169 dans son préambule (Art2 et 3).

En somme, ce réseau constitue le mécanisme d'implication des pygmées à l'élaboration de la loi forestière en cours de révision sachant que les structures locales collectent les informations sur le terrain pour les relayer au niveau du GIPTA.

Représentativité des pygmées dans les structures locales

Les territoires sur lesquelles les Baka exercent régulièrement leurs activités ont été reconnus et délimités comme ZICGC ; cette aire est laissée à un libre accès. Cette confirmation de l'espace coutumier que parcourent régulièrement les Baka, évite qu'ils soient confinés dans des espaces inadaptés à leur mode de vie, répondant plus aux aspirations des organismes étatiques qu'à celle des populations autochtones. Comme le pense BAHUCHET (1993) cité par (ABEGA et al. 2006) « *la création d'une aire protégée destinée à la conservation de la nature (telle que les parcs nationaux et les réserves naturelles), peut constituer pour une population une catastrophe plus grave que l'ouverture d'un chantier forestier...* ».

Le problème des Baka dans la gestion des ZICGC est celui de la représentativité des leaders Baka dans les COVAREF. Statutairement, le chef du village est membre d'office des COVAREF et dans ce COVAREF, il ne peut pas avoir deux chefs de village ; or la majorité des villages Baka ne sont pas autonomes. Ils sont généralement attachés aux villages bantous. Ainsi le chef, lorsqu'il existe, est d'une part souvent désigné par les chefs bantous, et d'autre part ne peut par conséquent pas intégrer le bureau du COVAREF à cause du rapport de force existant (le chef Bantou a plus de chance d'être élu que celui des Baka). En plus les membres du COVAREF s'accaparent de toutes les fonctions sans laisser la chance aux autres de s'exprimer, la désignation non conforme des délégués formant l'Assemblée Générale est devenue une affaire de frères où d'amis et où certains groupes notamment les femmes et les Baka sont marginalisés.

En somme, le véritable problème des Baka est l'incapacité de se trouver un représentant capable de défendre les intérêts de leur communauté sans pour autant se laisser frustrer par les bantous membres de ce comité. Toujours dans les critères de sélection des représentants villageois dans le COVAREF, trois autres critères officieux, socialement entretenus et mis en application ne favorisent pas l'insertion des Baka dans la gestion des ZICGC ; il s'agit du niveau d'instruction, de l'examen de moralité et de la viabilité de

l'habitat (ABEGA et Al. 2005). A ce niveau les Baka ne sont impliqués de nom dans la gestion des COVAREF.

Accompagnement par la SNV

La SNV est un organisme néerlandais de développement présent dans plusieurs pays et travaille dans un certain nombre de domaines, la gestion des ressources naturelles, la gouvernance locale, le renforcement des capacités des OSC et l'appui au développement du secteur privé. Elle intervient au Cameroun dans l'amélioration des conditions de vie des populations en milieu rural. Les actions menées depuis 2009 auprès des Baka ont ciblé prioritairement la gestion des ressources naturelles via les produits non ligneux forestiers. Des projets visant l'accompagnement des Baka dans la conservation et la transformation des produits forestiers ont été implémentés via des organisations d'appuis locaux. À la suite de multiples formations reçues de la SNV des organisations communautaires à la base sont nées. Dans la zone de Lomié, on compte six de ces organisations locales qui s'attèlent à la transformation.

L'approche de la SNV est fondée sur le transfert des compétences aux organisations intermédiaires pour qu'elles accompagnent les populations bénéficiaires dans la production et la commercialisation des produits. L'impact recherché par la SNV se situe au niveau de : l'amélioration de la production ; l'augmentation des revenus et l'investissement de ces revenus dans les services sociaux de base ; la création des emplois.

Ces organisations sont soit des clients (structures locales choisies bénéficiant de l'appui de la SNV) ou les LCB (Local Capacity Builders). Les bénéficiaires finaux de l'appui de ces organisations locales sont les groupes de producteurs Baka et Bantou, les exploitants des forêts communautaires, les commerçants des PFNL regroupés en associations.

La SNV considère comme client toute organisation qui bénéficie de ses appuis directs en termes de renforcement des capacités.

CED

Le Centre pour l'environnement et le développement (CED) est une ONG créée en 1995 qui aborde les problématiques forêt et environnement en fournissant un appui sur le terrain et un suivi des politiques. Il œuvre, entre autres, pour la promotion et la protection

des droits des peuples autochtones au Cameroun et dans la sous-région d'Afrique Centrale.

Capacitations des associations pygmées.

Au cours des cinq dernières années, elle se présente comme l'organisation non gouvernement qui mène le plus d'activités en vue de la reconnaissance des droits des pygmées. En effet, elle a fait signer la reconnaissance des comités des groupes Baka aux chefs Bantous. Ce qui a facilité l'avancée des pourparlers de légitimation des territoires Baka à travers un projet de loi.

De plus, elle a fait briser les lois coutumières qui tranchaient déjà en défaveur des Baka l'occupation d'espace et surtout que la loi foncière est claire sur la mise en valeur des terres.

Cette stratégie d'accompagnement sur la reconnaissance du droit foncier a été adoptée par d'autres acteurs. Même si parfois ils le faisaient mal comme l'affirme Akono (2015), mais c'était dans une bonne logique. Le PNDP s'est appuyé sur cette initiative pour développer ses activités dans le projet de développement des peuples pygmées qui compte cinq principaux axes. Donc l'axe traitant du dialogue inter communautaire des Baka et Bantou capital à la redistribution d'espaces cultivables. Mais bien avant la tenue de la tripartite, le CED avait déjà commencé le travail sur le dialogue inter communautaire. Cette activité se présente comme une action majeure qui a déclenché la reconnaissance de la propriété foncière des Bagyéli dans les espaces où ils habitaient.

Sécurisation des espaces des peuples Baka

Pour contourner cette situation, il fallait absolument passer par les chefs des comités qui sont l'équivalence des chefs ¹⁴²de troisième degré reconnus par l'administration.

Un travail de fond avait été entamé à travers les monographies, les signatures des demandes, bref tout ce qu'il faut pour demander une chefferie. Il avait été dit aux chefs bantous que tous les chefs de comités baka sont considérés comme des chefs de quartier qui doivent leur rendre compte. C'est une ruse que le CED a utilisé pour l'avancement de la reconnaissance des baka tout en sachant que si le projet de création des chefferies passe, il serait plus facile de transformer les chefs de comité en chefs de troisième degré.

¹⁴²Termes mis sur pied par le CED pour amener la chefferie bantoue à reconnaître les Baka comme chef de quartier et donc dépendant virtuellement d'elle. Le but était d'éviter le conflit foncier flagrant entre les bantous et les Baka.

Au départ les chefs bantous n'étaient pas au courant de la supercherie, mais voyant que les dossiers avec des procès-verbaux avaient déjà été constitués, ils prendraient conscience tardivement. Aujourd'hui l'initiative de chefs des comités est acquise. Aujourd'hui si on lève la suspension, les premiers dossiers techniques qui seront sur la table du MINATD sont pour la plupart des demandes de chefferies de troisième degré. Tout est clair pour des villages qui sont restés sur leurs sites traditionnels et c'est difficile pour ceux qui sont installés en bordure de route puisque les cas diffèrent en fonction de la région. La plupart des Baka qui en bordure de route ne sont pas assez nombreux pour disposer d'une chefferie et donc, ceux-là fonctionneraient sous le registre de quartier d'un village bantou. Mais dans le cas où les pygmées sont nombreux que les Bantous comme à Abakoun où les Baka mériteraient d'avoir une chefferie de troisième degré compte tenu de la démographie soit 580 baka contre 340 bantous. Avec une composante sociologique comme celle-là, il faudrait donner une chefferie aux ayants droits. L'avancée au cas par cas permettra de trouver des solutions durables pour la création des chefferies de troisième degré.

Le village Moangue n'a pas connu ces spécificités actuelles, puisque créer par des sœurs, il a subi le morcèlement avec les villages voisins. Mais leur espace n'est pas contesté tout comme Nomedjo.

Après la sécurisation des espaces dans les villages, le CED s'est aussitôt engagé dans un autre front ou combat de sécuriser les espaces en forêts. Toutes les forêts communautaires dont disposent les Baka ont été dans la logique de sécuriser les espaces pour les Baka. C'est pourquoi aujourd'hui lorsqu'ils entrent pour la coupe de bois, ce que bon nombre d'acteurs critiques, mais l'idée première n'était pas celle-là. L'idée était de leur donner cet espace pour 25 ans renouvelable pour qu'à la longue qu'elle devienne définitivement leur propriété parce que la création d'une forêt communautaire appelle à la délimitation avec des villages voisins et qu'on reconnaît l'appartenance aux ayants droits. Et voilà autant d'éléments qui peuvent renforcer le dossier technique de demandes de création des chefferies. (Nomedjo, Paillo et Moangue) sont des trois forêts communautaires uniquement Baka.

L'acquisition d'une forêt communautaire implique que l'Etat vous la concède en vous abandonnant ses droits. Et dont si jamais l'Etat compte faire des investissements, il doit

indemniser les populations. Mais l'Etat Camerounais a souhaité que les populations l'aident à faire les bénéfices sur les forêts. Cette disposition répond aux orientations de la loi forestière de 1994 sur comment associer les populations à la gestion des forêts et au partage des bénéfices issus de la forêt. Ici il y avait deux choses, la première étant la redevance forestière qu'il fallait partager et la foresterie communautaire. Les deux aspects auquel l'Etat a pensé dans la loi forestière de 1994.

-ce qui a été fait pour qu'ils continuent de mener leurs activités en forêt.

-ce qui a été fait pour sécuriser l'espace au village

-ce qui a été fait pour de ceux qui sont restés dans un territoire traditionnel et sont menacés par les Bantous

-ce qui a été fait pour ceux qui commencent à grignoter l'espace de la forêt

« L'autre angle d'attaque du CED est la réforme forestière pour qu'on puisse reconnaître la propriété foncière des populations Baka et Bagyéli et là une des choses qui nous dérange est les indemnisations. »

L'origine des indemnisations sur l'utilité publique dit qu'on indemnise la mise en valeur des terres. Et lorsqu'ils parlent de cette mise en valeur des terres, il s'agit des dégâts définitifs en faisait référence aux champs. Or le mode de vie des populations Baka fait référence au nomadisme. Mais comment valoriser ce mode de vie dans cette disposition, comment permettre que cette disposition de l'utilité publique tient compte des spécificités des groupes de chasseurs-cueilleurs. L'intérêt que le CED trouve dans cette action consiste à obliger l'État du Cameroun à revoir les lois forestières.

WWF

La mission du WWF est de contribuer à bâtir un avenir où l'homme vivra en harmonie avec la nature, et laisser aux générations suivantes une planète vivante. Pour y arriver, le WWF se dévoue à conserver la biodiversité, garantir l'utilisation durable des ressources renouvelables et à promouvoir la réduction de la pollution et du gaspillage. En rapport avec les populations locales et autochtones, on note parmi les principes fondamentaux fixés dans son code éthique l'engagement à intégrer les populations locales à la planification et à l'exécution des projets, en respectant leurs valeurs culturelles et leurs besoins économiques ainsi que la volonté de lutter contre toute forme de discrimination qu'elle soit culturelle, ethnique, religieuse ou autre.

En 1996, le WWF a publié une Déclaration de principes sur les peuples autochtones et la conservation qui traduit son engagement à coopérer avec les peuples autochtones pour la conservation de la biodiversité et la promotion de l'utilisation durable des ressources naturelles sur leurs terres et territoires, dans le respect et la prise en compte de leurs droits et de leurs intérêts. Cette déclaration a été révisée en 2008 et le WWF affirme également son adhésion aux principaux instruments internationaux de protection des droits des peuples autochtones tels que : la convention 169 de l'Organisation mondiale du Travail concernant les peuples autochtones et tribaux et la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones. Il marque également son adhésion aux dispositions pertinentes de l'Agenda 21, de la convention sur la diversité biologique et d'autres instruments de protection de l'environnement. Le WWF a également adopté conjointement avec l'UICN/Commission mondiale des aires protégées des principes et lignes directrices sur les peuples autochtones et traditionnels et les aires protégées qui constituent un cadre de référence pour l'établissement des partenariats entre les peuples indigènes et les planificateurs et administrateurs d'aires protégées empiétant sur les domaines ancestraux de ces peuples autochtones ».

Le WWF, programme régional pour l'Afrique centrale a travaillé à l'établissement d'un code éthique pour régir les pratiques professionnelles de ses projets et programmes ainsi que les comportements individuels de ses collaborateurs et partenaires externes vis-à-vis des peuples autochtones. Les organismes de conservation le WWF et l'UICN impliquent les savoirs écologiques traditionnels des Baka pour mener les activités de suivi des animaux et le recensement de différentes plantes forestières. Il faut dire que l'expertise des Baka est mise en valeur dans les projets de conservation. Mais cette action d'accompagnement est fortement critiquée aux yeux d'autres organismes internationaux.

Les critiques de Green Peace et Survival dénoncent les activités de l'UICN et WWF ont pour but d'encourager la spoliation des Baka dans les forêts de l'Est-Cameroun par les Services de Conservation du Ministère des forêts et de la faune. S'il se vérifie que le WWF a été impliqué dans les activités de patrouilles forestières, il faut également dire que beaucoup d'efforts ont été faits pour la reconnaissance de leur expertise ce qui n'enlèvent en rien la lutte anti-braconnage qui constitue son cheval de bataille.

Pour ce qui est de l'accompagnement, le WWF fait plus un travail de formation auprès des peuples forestiers en leur offrant d'autres opportunités dans la collecte, la conservation et la transformation des PFNL. Le WWF éduque également les peuples forestiers tout en respectant leurs spécificités. Dans cet ordre d'idées, beaucoup pensent que les savoirs des pygmées sont exploités dans les différentes techniques de monitoring. D'ailleurs, le conservateur de la réserve de faune du de Campo pense que, c'est grâce à ces savoirs locaux qu'il peut tracer des types animaliers.

Ces savoirs mériteraient d'être capitalisés de façon formelle puisque jusqu'ici, il n'y a pas de cadre institutionnel où ces savoirs sont reconnus dans la gestion des différentes aires protégées. D'où la cogestion qui serait l'idéal de mode de conservation et de gestion de toutes les ressources. D'ailleurs, le directeur de la conservation reconnaît qu'il faut impliquer au maximum des populations locales dans la gestion des aires protégées. Cette implication a une incidence sur la vie des animaux et celle des humains.

Il n'est pas question de privilégier certaines populations au détriment d'autres comme semble le faire des organismes opportunistes. Dans le cas contraire ceci entraînerait des conflits endogènes entre les pygmées et les différents groupes bantous.

Pour mieux accompagner les pygmées, le WWF pense à une nouvelle stratégie qui tient compte des spécificités des Baka. D'après le directeur de conservation de WWF les actes des gardes chasses vis-à-vis des Baka peuvent se justifier par leur ignorance. *« Les pygmées sont brutalisés par les éco gardes parce qu'ils ne connaissent malheureusement pas les limites des zones de chasse et des limites des zones protégées. Dans l'optique de pallier à cette situation conflictuelle le WWF a initié le renforcement des capacités des éco gardes et les campagnes de sensibilisation des populations pour penser à une possible cogestion des ressources forestières ».*

Bertin Tchigankwa rappelle que les pygmées constituent le noyau dur de l'activité du braconnage à la demande bantoue. Il est facile pour le pygmée de chasser un éléphant contre une somme de 5000 francs CFA. D'ailleurs, cet argent ne leur sert qu'à l'achat du vin que la nourriture.

Face à cette situation, le Directeur de WWF-Cameroun a initié les projets de conservation des forêts et des ressources en associant les Baka. Mais l'activité de conservation menée conjointement entre les Baka et le WWF trouve des difficultés. L'une parmi elles étant

l'investissement chinois dans les vastes chantiers miniers et de construction des pôles de développement car très rapidement, ils exploitent parallèlement des espèces protégées comme les ivoires d'éléphants.

L'instabilité politique des frontières Camerounaises avec les guerres de Boko Haram et le cas Centrafrique ont aussi une incidence sur la faune à travers le braconnage ; activité permettant aux groupes de s'acheter les armes et le matériel de guerre.

L'accompagnement des populations autochtones dans la cogestion devrait prendre pour appui sur les exemples de Namibie, des Sami et des Inuits. Le conservateur de Campo pense que l'exemple centrafricain du tourisme écologique peut être pris pour modèle pour rester dans le même contexte culturel de l'Afrique centrale.

III-2 Diversification de stratégies d'accompagnement

La diversification d'interventions est la clé de l'accompagnement les Baka. Les activités d'accompagnement des baka ne devraient pas s'appuyer sur les stratégies en particulier ; il serait plus juste de mettre en œuvre des stratégies de résilience diversifiées.

Les Baka devraient alors utiliser leurs connaissances acquises au cours des parcours, tout en acquérant de nouvelles compétences et techniques et en renforçant leurs capacités pour pouvoir vraiment maximiser la productivité, réduire les coûts au minimum et ajouter de la valeur à ce qu'ils ont déjà à offrir et à partager.

Les raisons et les avantages d'adopter cette approche plutôt que de se limiter à une ou deux stratégies sont nombreux. Les processus de résilience diversifiés, lorsqu'ils reposent sur les principes de la dynamique endogène comptent parmi les plus durables que l'on connaisse sur le plan écologique, économique, social et culturel. Non seulement ils contribuent à accroître la biodiversité, mais ils sont aussi à très « faible impact » (c.-à-d. que leur empreinte écologique est relativement réduite). Ils permettent en même temps d'améliorer et de maintenir de nombreux systèmes, dont les microclimats, les cycles hydrologiques et la séquestration du carbone.

Le plus important, toutefois, c'est qu'ils contribuent à développer la résilience positive. Face à un avenir toujours plus incertain, la résilience devient de plus en plus une priorité majeure partout dans le monde. En diversifiant leurs stratégies, les communautés seront mieux outillées pour résister aux chocs soudains au niveau climatique (phénomènes climatiques extrêmes), écologique (infestations de ravageurs), sur les marchés (crises

financières), sur l'approvisionnement en énergie et en produits (impacts attendus du pic pétrolier), au niveau de l'insécurité alimentaire (découlant des chocs précédents) et elles auront plus de chances de jouer un rôle positif dans les crises mondiales de l'eau et des sols qui s'annoncent.

La diversification des stratégies est aussi très bénéfique du point de vue nutritionnel (permettant une alimentation variée), et est en fait moins exigeante en main d'œuvre que les systèmes de monoculture intensive. Lorsque le système est bien conçu, ses éléments se renforcent les uns les autres et une grande partie du système finit par s'autoréguler.

En diversifiant les moyens de subsistance, il est aussi facile de faire coexister dans une même zone géographique une multitude d'activités, depuis la cueillette de PFNL jusqu'aux systèmes agro forestiers de production abondante.

CONCLUSION

Nous avons dit que la notion de société civile tire ses origines dans la philosophie grecque. ARISTOTE, HOBBS, HEGEL et bien d'autres sont d'accord sur le fait qu'elle est le siège de la liberté de pensée des individus et qu'elle n'est qu'une membrane de l'État. Sa conception africaine est l'apanage de l'idéologie occidentale bien qu'elle soit différente dans la pratique. C'est dans la mouvance des années 1990 que la société civile a pris de l'ampleur en Afrique avec l'avènement de la démocratie sonnante le glas aux systèmes autoritaires présents depuis les indépendances des États africains. L'alignement de la société civile derrière l'opposition à cette époque corroborait avec la logique d'amélioration des conditions de vie des citoyens à l'audience politique du multipartisme. En plus, les conférences internationales ont également un rôle important pour l'ouverture des systèmes autoritaires. La prescription d'impliquer les organisations non gouvernementales dans la prise des décisions a été salutaire. Mais son appropriation au Cameroun a commencé effectivement dans les années 1990 avec l'appui de la FMI et la Banque Mondiale. Cette société civile aujourd'hui devient l'apanage de plusieurs associations, de confessions religieuses, de regroupements d'intérêt commun, de syndicats, d'universitaires et d'organisations. On peut affirmer sans risque de nous tromper que le champ de la société civile regorge une diversité d'acteurs qui militent tous pour le développement des citoyens. Il faut également relever qu'il y a une société civile qui consacre ses interventions pour les communautés Baka du Sud-est Cameroun. C'est

dans cette optique que nous avons évoqué des interventions de CED, SNV et de WWF. L'évocation des activités en faveur des Baka n'est qu'en prélude du chapitre suivant qui traite des dix ans d'accompagnement des Baka par la société civile camerounaise.

CHAPITRE 9

BILAN DE DIX ANS DE PROJETS AUPRES DES BAKA

PRESENTATION

Nous venons de voir dans les chapitres précédents les logiques d'accompagnement de l'Etat du Cameroun et la société civile. En effet, une véritable « compétition » semble se jouer entre les tuteurs de résilience pour l'accès au bien-être des Baka. Pris dans le champ de l'anthropologie du développement, ce chapitre traite du bilan de dix dernières années de projets initiés par ces tuteurs de résilience. Que peut-on retenir des dix dernières années d'accompagnement des Baka ? Il ne s'agit pas fondamentalement de ressasser tous les projets menés à l'endroit des pygmées du Cameroun, mais d'analyser quelques uns à travers les logiques, les impacts et l'appropriation par le monde d'en bas (celui des Baka).

I Discontinuité des projets

Les observations montrent que les actions d'intervention sont souvent les mêmes d'un projet à l'autre, de même que les villages d'intervention. D'une durée moyenne de trois ans, les projets se suivent, quand ils ne se recouvrent pas partiellement dans le temps. Avec l'exception notable du travail du CED sur les forêts communautaires, les projets sont exécutés par des instances différentes et s'accompagnent de partenariats différents. Derrière une apparente continuité, la succession de lancements et de clôtures de projets de brève durée, avec l'implication de nouvelles équipes, instances d'exécution et partenaires, se traduit par des discontinuités concernant les personnes, les approches et les modes de faire.

Les projets étudiés de plus près formulent divers objectifs/résultats attendus concernant la gestion de la forêt et/ou les droits des Baka sur la forêt : (PADES) « La participation des populations baka et bantu à la gestion des ressources forestières améliorée. » (AGEFO) « Une gestion durable des ressources et espaces forestiers du Bassin du Congo est assurée. » « La contribution des populations pygmées à une gestion durable des forêts tropicales au Sud de la réserve du Dja est renforcée. »

« L'accès des populations pygmées aux ressources forestières est assuré par un partage effectif des recettes de la redevance forestière annuelle et un investissement en développement communautaire et services de base, la légalisation des formes organisationnelles appropriées de gestion partagée des ressources forestières et la légalisation des droits coutumiers garantissant la durabilité de la gestion. » (PAB-UE) «

Les pygmées Baka participent effectivement aux négociations sur les droits au sein des espaces forestiers. » (ADEPADEL) « Les Baka ont accès à la terre et aux ressources forestières. » (PEL-FC) « *Les exportations des bois issus des forêts communautaires en direction des marchés de l'Union Européenne augmentent.* »

Tous ces projets traduisent une logique inspirée par la notion des droits d'un peuple, les Baka, sur l'espace forestier, qui constitue le fondement de sa culture. D'autres traduisent une logique inspirée de la préservation de la forêt, un bien commun de l'humanité. Ces deux logiques ne sont pas nécessairement incompatibles : il est de plus en plus admis que l'on ne peut sauver la forêt « contre » les gens et que la participation des communautés locales est la clef de la préservation des espaces forestiers. Néanmoins, la logique des projets et l'articulation entre objectifs et résultats attendus manquent souvent de clarté, de consistance et de pertinence, sachant aussi que, conformément à la Loi Forestière et au zonage, les espaces « forestiers » accessibles aux populations se situent en réalité en dehors du domaine forestier permanent, dans la zone « agro-forestière » qui fait partie du domaine forestier non permanent.

La logique du dernier projet, le projet PEL-FC, est pour sa part en contradiction avec celle des autres projets, et particulièrement son 3ème résultat attendu : « Les exportations des bois issus des forêts communautaires en direction des marchés de l'Union Européenne augmentent ». Même s'il est entendu que cela doit se faire dans un contexte de légalité, un tel résultat pose l'augmentation de l'exploitation des forêts, c'est-à-dire la déforestation, comme un objectif.

La compatibilité de cet objectif avec d'autres objectifs annoncés est peu claire. De façon plus générale, les « Résultats attendus » des projets apparaissent souvent comme formulés de façon excessivement vague, ambitieuse ou ambiguë.

La « légalisation des droits coutumiers » suppose ainsi une remise en cause du principe même de l'octroi de concessions forestières et de la création de réserves non accessibles aux populations sur les territoires ancestraux des Baka. Compte tenu du contexte de discrimination et de marginalisation observé, il était par ailleurs illusoire d'imaginer qu'il soit possible pour les Baka, tant qu'ils n'avaient pas d'existence aux yeux de la loi, de se voir investis, à court terme de surcroît, de responsabilités en matière de gestion des forêts ou de gestion de la cité. Alors que la reconnaissance citoyenne constituait clairement une

condition préalable pour que les Baka puissent se voir promus comme partenaires dans la gestion forestière - un thème en lui-même délicat et conflictuel -, cette reconnaissance citoyenne n'est mentionnée que dans un cas, pour un projet qui s'est en pratique achevé sans résultats tangibles en la matière.

L'équipe du projet qui lui a succédé, consciente du caractère irréaliste et excessivement ambitieux de l'objectif annoncé du projet, s'est écartée du cadre logique et a choisi de concentrer ses efforts sur la promotion de la citoyenneté ainsi que sur l'amélioration des relations Baka-Bantou et la mobilisation des autorités à cet effet.

Les problèmes inhérents au cadre logique ont toutefois été à l'origine de tiraillements entre, d'une part, l'équipe présente sur le terrain et, d'autre part, un chef de projet poussant au respect du DTF et une agence d'exécution ne remettant pas volontiers en cause la qualité de ses analyses.

Dans le cas d'un dernier projet, enfin, l'hypothèse du cadre logique relative à « l'implication effective des autorités administratives, communales et traditionnelles » s'est avérée irréaliste. En cours de projet, ce qui était une hypothèse est ainsi progressivement devenu un objectif et thème d'intervention. Cela a toutefois conduit à des tensions avec le bailleur de fonds, certaines des adaptations réalisées en cours de projet n'ayant pas fait l'objet d'une autorisation préalable dûment formalisée.

II Les procédures et les priorités contradictoires du bailleur de fonds

Pour deux des projets étudiés, la définition d'un objectif axé sur la gestion forestière procédait du souci de faire correspondre autant que possible la demande de subvention aux lignes directrices de l'appel à propositions de l'UE, qui s'inscrivait dans le cadre d'une ligne budgétaire axée sur l'environnement et la protection des forêts tropicales.

Un autre projet, qui a fait l'objet d'une demande de subvention dans le cadre d'une ligne budgétaire intitulée « Acteurs non-étatiques dans le développement », a aussi été formulé de façon à répondre aux lignes directrices de cette ligne.

Une des faiblesses du projet se révélera être une approche consistant à concentrer les efforts de façon trop exclusive sur une cible non étatique quatre organisations baka et de s'exécuter sans impliquer les autorités locales, ce qui entraînera des conséquences négatives.

Un projet PEL-FC (Perceptions des forêts communautaires sur le processus de l'APV FLEGT au Cameroun) apparaît pour sa part comme entièrement inspiré par, et tourné vers, les objectifs et priorités du bailleur de fonds. Aucune référence n'est faite dans le cadre logique aux besoins et nécessités des communautés impliquées, qui vivent pourtant de façon généralisée dans des conditions de pauvreté et de précarité.

L'impasse est faite aussi sur le contexte dans lequel se déroule l'exploitation forestière dans les forêts communautaires. Les acteurs dominants sont en effet les exploitants forestiers, et non les communautés forestières qui, faute de moyens propres, en sont réduites à sous-traiter l'exploitation, dans des conditions généralement très inégales et entachées d'irrégularités. Comme on l'a relevé, si la lutte contre l'exploitation forestière illégale est un objectif clairement pertinent, par contre celui d'une augmentation de l'exploitation forestière est peu cohérent par rapport à d'autres objectifs affichés de la coopération de l'UE. Il traduit la foi dans le modèle du « export-led growth », une idéologie très éloignée des notions de respect de l'environnement et de développement autocentré qui se trouvent affirmées dans d'autres contextes.

Exploitation légale ou pas, cet objectif s'inscrit aussi en claire contradiction avec le souci de réduire les émissions de gaz à effet de serre et de lutter contre le changement climatique. Dans ce projet, les Baka ne se sont trouvés ni dans son élaboration encore moins l'implémentation du cadre logique des activités. Ce qui paraît selon, P.Bigombe comme une tâche qui ternit la stratégie participative des bénéficiaires des projets. Cette attitude atteste du manque de capacités organisationnelles des courtiers en charge des projets et de l'inattention à la dynamique endogène baka. Parlant de cette inattention, S-C ABEGA (1998) relevait un manque de dialogue entre les tuteurs de développement et les communautés locales. Et cela est de plus évident dans les discussions que nous avons eu avec les bénéficiaires du village Nomedjo qui réaffirmaient leur non-implication dans l'élaboration de ce projet (PL-FC).

II-1 Renforcement des organisations d'appui ou des organisations communautaires ?

Le renforcement organisationnel des Baka n'est un objectif/résultat attendu que pour un seul des projets étudiés ici (PADES-Baka). Or l'émergence d'un acteur baka dûment reconnu, que ce soit au niveau villageois, d'une zone ethnique particulière, d'un

arrondissement, département ou au niveau national constitue une étape importante pour progresser dans de nombreux contextes : représentation, plaidoyer en vue de la défense des intérêts propres dans la législation nationale, négociation de conditions de rémunération acceptables des « jobs », intégration dans les filières dans des conditions équitables, etc.

La question de l'organisation communautaire ne saurait par ailleurs se voir substituée par un objectif de renforcement des organisations d'appui, dont il est attendu précisément qu'elles aident les communautés à s'organiser. Ceci exige toutefois une réflexion préalable : Quel type d'organisation ? Avec quel(s) objectif(s) ? Avec quelle participation ? Comment promouvoir la pérennité des organisations au-delà de la durée du projet ?

Une première association est issue du travail du CED et a été dûment légalisée dans le cadre du projet PADES (Appolinaire Etono et Al, 2007). Deux autres sont nées du projet AGEFO (Monique Munting et Al, 2009), composées des « relais » (un par village) recrutés par le projet durant son fonctionnement, ces relais étant chargés d'assurer l'interface entre le projet et les villages. Les quatre associations trois à Djoum-Mintom, une à Lomié - sont devenues le groupe-cible du projet ADEPADEL, qui a essentiellement investi dans la formation intensive des membres de ces associations dont il a par ailleurs recruté les présidents en tant qu'assistants techniques.

III Une évolution de portée historique : les Baka, citoyens de plein droit

Un changement majeur s'est produit au cours de la période étudiée, qui s'inscrit en rupture avec une situation historique que des projets antérieurs n'avaient pas réussi à entamer. Même si elle ne trouve pas encore toujours une traduction dans les faits, l'idée s'est imposée que les Baka sont des citoyens à part entière, pouvant revendiquer des droits comme tout citoyen Camerounais.

Les Baka le savent, les autorités le savent, la population bantoue le sait, même si cela reste encore souvent théorique et que le chemin reste long pour transformer des situations profondément enracinées. Indicateur parmi d'autres de ce changement, en l'espace de quelques années le langage pour se référer aux Baka a commencé à changer. Des expressions comme « campement », « pygmées », « mes pygmées » sont en net recul et on parle désormais plus volontiers de « Baka » plutôt que de « pygmées » et de façon de plus en plus généralisée de « villages » plutôt que de « campements ». Les autorités s'y

arrêtent au même titre qu'elles s'arrêtaient hier encore au seul village bantou, dont le « campement » Baka n'était qu'un simple appendice. Un adjoint au maire formule comme suit cet impact déterminant attribué en particulier à un projet: « *Ils ont mis les Baka en haut* ».

III-1 Reconnaissance externe

Cette évolution est liée au travail des projets, qui, en s'appuyant sur des autorités locales (préfets, sous-préfets, maires, chefs de canton, certains chefs de village bantous) gagnées à l'idée de faire évoluer des situations aussi anachroniques qu'inacceptables, ont développé un ensemble d'activités, qui impliquaient l'intervention des autorités et, pour certaines d'entre elles, un dialogue et des négociations avec la population bantoue, avec la médiation des autorités. Les activités suivantes ont tout particulièrement contribué à la reconnaissance citoyenne des Baka : aux Baka de cartes d'identité, actes de naissance, actes de mariage; la reconnaissance des villages baka (et non « campements ») et des chefferies de 3ème degré; la délimitation et inscription au cadastre des espaces résidentiels et terrains agricoles revenant à chaque communauté; diverses procédures administratives, abouties ou non, accompagnées par les projets en vue de faire attribuer aux Baka des forêts communautaires, des zones de chasse ou leur part de la redevance forestière annuelle.

Plus globalement, la présence de Baka sur la scène publique leur a donné une visibilité et une reconnaissance : la convocation régulière de représentants des Baka à des réunions officielles; leur représentation au sein des plateformes multi-acteurs qui ont fonctionné dans le cadre d'un des projets; la création d'associations baka dûment légalisées.

Parallèlement à leur reconnaissance externe, l'attitude des Baka eux-mêmes a commencé à changer. Les Baka savent désormais qu'ils ont des droits, ils savent qu'ils peuvent réclamer le respect et ont appris à se projeter dans les espaces publics. Ils ont compris que les autorités sont souvent leurs alliés face aux abus de voisins bantous et, en cas de violations de leurs droits, ils s'adressent plus facilement à elles, là où précédemment ces abus leur inspiraient des conduites de fuite et d'évitement. Cette évolution est le produit d'actions ad hoc (outre celles mentionnées plus haut : sessions de sensibilisation sur les droits, formations à l'auto-estime, utilisation du théâtre populaire pour conscientiser...), mais aussi de la simple présence des projets et de leurs équipes, avec leurs actions de

formation dans une variété de domaines et leur éventail d'activités qui multiplient les interfaces entre les Baka et le monde extérieur. Une évolution amorcée, mais un chemin qui reste encore long.

Même si elles se sont notablement améliorées, les relations avec les voisins bantous restent difficiles. Les changements de comportement concernent souvent davantage les chefs bantous que les communautés dans leur ensemble et les abus, actes de violences, actes visant à créer la dissension au sein des communautés baka et invasions de terrains continuent à se produire régulièrement.

Des situations comme celles observées en 2007 dans le cadre du projet PADES sont encore relevées en 2011 dans le cadre du projet ADEPADEL. Même si les Baka savent qu'ils ont des droits, les faire valoir s'accompagne en outre de coûts : il faut aller au chef-lieu d'arrondissement, y passer souvent la nuit, payer pour faire une déclaration et parfois le Bantou qui s'est rendu coupable d'un abus ou délit a une capacité de paiement supérieure et la démarche se solde par un échec. Marginalisation économique et marginalisation sociale sont ainsi souvent inextricablement liées. Les changements de comportement les plus marquants prise de parole, auto-affirmation, saisie des autorités sont essentiellement le fait d'une petite élite de leaders, concernent parfois surtout les villages (Bosquet) les plus proches des agglomérations, et de façon plus générale essentiellement des hommes.

Les femmes, qui souvent ne parlent pas le français, quittent moins le village et sont peu présentes dans les espaces publics, sont souvent restées en marge de ces évolutions (exception de Biloa présidente de l'ONG CADDAP).

IV Acquisition de nouvelles connaissances, aptitudes et attitudes

« *Nous avons beaucoup appris des Bantous, des projets, des gens qui viennent du dehors* », est un témoignage qui revient régulièrement. Les nouveaux espaces d'interaction des Baka avec les voisins bantous, avec les autorités, avec les techniciens des projets ont été des sources d'apprentissage dans une variété de domaines, autant que les activités formelles de formation menées par les uns et les autres. Nouvelles attitudes Comme déjà évoqué plus haut, les nouveaux apprentissages contribuent à générer une meilleure estime de soi, le sens de la dignité, la conscience des droits.

De façon générale, les Baka manifestent la volonté d'évoluer. L'importance de la scolarisation est unanimement reconnue. Et pourtant tous n'envoient pas leurs enfants à l'école, les actions de sensibilisation sur la propreté et l'hygiène n'ont dans beaucoup de cas pas été durables, et la gestion de l'argent reste un énorme problème. Ces situations montrent l'importance d'une continuité dans le travail de sensibilisation et d'une massification des impacts, grâce notamment à des approches collectives capables de produire un effet d'entraînement. Or les projets ont tendu à investir de façon intensive dans un petit nombre de personnes, voire dans quelques « élites ».

C'est ainsi que les relais engagés par un projet en tant que sa courroie de transmission (un relais par village, soit 40 personnes) ont fini par devenir ses principaux bénéficiaires. Un projet suivant a fait des organisations constituées par ces anciens relais sa cible privilégiée, et des présidents de ces associations ses assistants techniques. Impacts et bénéfices se sont de la sorte trouvés concentrés dans un nombre très restreint de personnes.

IV-1 Nouvelles connaissances

Les projets ont enseigné un ensemble de notions en rapport avec la citoyenneté. Ils ont inculqué le concept même de droits : droits humains de base, droits civiques, droits des minorités et des peuples dits autochtones. Ils ont apporté des connaissances concernant les lois forestières, les titres fonciers, les règles relatives à l'attribution des forêts communautaires ou les principes relatifs à l'utilisation de la redevance forestière. Ils ont formé et informé sur les enjeux des élections, les principes de la décentralisation.

La promotion des organisations s'est accompagnée de nouvelles connaissances en matière de gestion, de rédaction de compte-rendu, conduite de réunions, comptabilité. Les activités en rapport avec les filières ont permis de mieux comprendre les principes de la formation des prix, la notion de valeur ajoutée et de gain. La délimitation des terrains s'est accompagnée de formations à la cartographie, unanimement appréciées, notamment par les femmes lorsqu'elles ont pu y participer.

L'activité des projets s'est accompagné de quelques nouveaux apprentissages techniques, mais le bilan en la matière reste maigre. Contrairement à une idée parfois avancée selon laquelle les Baka ignoraient tout de l'agriculture, ceux-ci la pratiquent de longue date à une échelle réduite, plus systématiquement, depuis maintenant plusieurs décennies, sur

les champs des voisins bantous. A Lomié, produit de projets antérieurs et de l'activité de longue date de religieux, des Baka possèdent depuis de nombreuses années déjà des petites plantations.

Les projets étudiés ont tenté d'introduire des techniques comme la sélection des semences, le greffage, la production de plants en pépinière, la domestication d'essences forestières, de meilleures techniques de séchage, l'apiculture (les Baka sont friands de miel récolté dans les arbres).

Un projet à Lomié Modèles, financement canadien, groupe-cible mixte Baka-Bantou) a tenté de développer la culture d'espèces exotiques (moringa) présentant un intérêt à la fois pour la consommation et la commercialisation. Mais ces efforts ne se sont pas accompagnés de changements notables à une échelle un tant soit peu significative.

Divers facteurs sont en cause : des approches ne répondant pas à la demande (ruches...), mal ciblées (beaucoup de formations dirigées vers les hommes), dépourvues de continuité. Les activités ont souvent eu le caractère d'actions ponctuelles et atomisées, qui ne se sont pas soldées par un réel impact. La pérennité a aussi systématiquement été problématique. Dans d'autres cas, les projets s'adressaient à une population mixte baka-bantoue et en l'absence de ciblage des Baka et du développement d'approches prenant en compte la spécificité culturelle, les effets sont restés confinés dans le milieu bantou.

Une exception est constituée par les techniques de multiplication des semences inculquées aux femmes, qui ont été effectivement adoptées et font partie désormais des pratiques régulières. Le fait que ce soient des femmes qui aient été destinataires des formations, contrairement à la plupart des autres formations (greffage, pépinières...), n'y est peut-être pas étranger et mérite en tout cas une réflexion qui sera reprise plus loin.

V Autonomisation économique : un chemin encore long

La sortie de la forêt, la prohibition de la chasse et de l'accès à la forêt ont entraîné un appauvrissement de l'alimentation, qui à son tour a conduit à une dégradation de l'état de santé des Baka. Les témoignages convergent pour dire que les Baka ignoraient dans le passé bon nombre des maladies aujourd'hui de plus en plus répandues, et particulièrement les maladies sexuellement transmissibles, dont le VIH/SIDA, liées aux contacts accrus avec les Bantous, vivaient plus longtemps et étaient plus résistants.

Le contact avec le monde moderne a par ailleurs créé de nouveaux besoins : pétrole, « cubes », huile, piles, torches électrique. La scolarisation des enfants s'accompagne aussi de nombreux frais : inscription, fournitures scolaires, tenues..., de même que les démarches liées à la citoyenneté (frais de déplacement, frais administratifs...). Les activités agricoles, qui doivent suppléer au moindre accès aux aliments trouvés en brousse, supposent, si elles sont réalisées pour compte propre, l'acquisition d'outils : houes, machettes, limes... Tout ceci se traduit par autant de besoins d'argent.

La rémunération du travail, un facteur crucial de sujétion peu abordé par les projets.

Pour beaucoup de Baka, accéder à l'argent pour couvrir ces besoins est un souci quotidien, plus ou moins aigu en fonction de la période de l'année et du cycle agricole et scolaire. Faute d'accès à la forêt (interdit par la loi) et à la terre (accaparement des terres par les Bantous), faute de revenus suffisants de la vente de PFNL (essentiellement saisonnière) ou de gibier (souvent interdit), le travail chez les Bantous reste la source la plus accessible et directe d'un revenu monétaire.

La très faible et injuste rémunération de ce travail du fait de la position dominante des Bantous est un élément majeur de sujétion et d'appauvrissement des Baka. Les projets ne se sont guère attelés à ce problème. Il ressort toutefois du travail qu'il existe des différences importantes quant au niveau de rémunération des « jobs » d'un endroit à l'autre. Plus que le produit de l'action des projets, elles semblent résulter en grande partie de l'action d'autorités traditionnelles qui ont parfois pris fait et cause pour un traitement honnête des Baka. Les témoignages recueillis sur l'axe Lomié, à bosquet, font état de tarifs parfois nettement supérieurs qu'ailleurs et comparables à ceux payés aux Bantous : de l'ordre de 1.000 FCFA pour une journée de travail, contre des tarifs de maximum 700 et plus souvent 500 et même 200 FCFA/jour. Ceci serait lié à l'action du chef de canton, un des piliers sur lesquels s'est appuyé le projet AGEFO, qui aurait annoncé que ceux qui continueraient à abuser des Baka en les sous-payant auraient affaire à lui.

V-1 Dons et distributions gratuites et leurs effets pervers

Au cours de la période étudiée, les projets ont de façon assez systématique eu recours à la distribution d'outils (houes, machettes, limes...), matériel (ruches, décortiqueuses...), semences (maïs, arachide...) et parfois animaux d'élevage (moutons). Ces distributions gratuites étaient souvent considérées comme une porte d'entrée quasi-obligée face à

l'hostilité de certaines communautés lassées des innombrables études, enquêtes, promesses sans lendemain, ou actions sans impact ni continuité.

Dans d'autres cas, on attendait du don fait à une personne (typiquement : les moutons donnés aux « relais ») qu'il amorce une dynamique qui se serait diffusée dans l'ensemble de la communauté, ce qui ne s'est pas vérifié, pas plus que dans le cas de bénéficiaires tirés des ventes groupées de PFNL, par exemple. Typiquement, ces distributions gratuites n'ont dans l'ensemble pas eu d'impacts durables. Certains outils étaient de mauvaise qualité, d'autres biens distribués sont restés inutilisés (ruches), d'autres encore ont été revendus (décortiqueuses, animaux) ou encore accaparés par des Bantous se sentant lésés. Elles ont par ailleurs contribué à générer des attitudes attentistes et passives, où la solution des problèmes est attendue d'un don venu de l'extérieur plutôt que des efforts propres. Elles n'ont pas non plus contribué à encourager la solidarité et l'organisation communautaire, du fait d'approches essentiellement individualisées.

Les nouvelles spéculations, parfois lancées en fin de projet (domestication d'essences forestières, économats), ou n'ayant pas donné lieu au suivi requis (pépinières, don de décortiqueuses) n'ont dans l'ensemble pas pris, ou alors à une échelle extrêmement modeste (petit élevage).

La proposition introduite a effectivement été retenue, ce qui a signifié un arbitrage écornant les prérogatives des sociétés forestières au profit de la prise en compte des besoins des populations, une décision qui a bénéficié tant aux Bantous qu'aux Baka. Cet acquis est toutefois à mettre au crédit du projet, et non d'une participation des Baka aux négociations.

V-2 Commercialisation des excédents : appuis intermittents et résultats peu durables

Les bas prix des produits commercialisés, du fait de la vente par petites quantités, du manque d'organisation des ventes et des abus dont les Baka sont victimes, sont, à l'instar de la mauvaise rémunération du travail, un facteur déterminant du maintien des Baka dans la pauvreté. Si le coût d'une machette, déplacement compris, est de l'ordre de 5.000 FCFA, combien de seaux de ndô à 200 FCFA le seau, pour certains villages éloignés des agglomérations, pour couvrir ce coût ?

Face à cette situation, plusieurs projets ont travaillé et annoncé des résultats attendus dans le domaine du développement de filières de commercialisation de différents produits : cultures alimentaires, cultures de rente ou produits forestiers. Divers partenaires ont été impliqués, mais le nom qui revient est celui de la SNV, une association néerlandaise d'assistance technique, installée de longue date au Cameroun, qui s'est fait une spécialité de cette thématique. Pour améliorer le prix de vente des PFNL, elle a encouragé les ventes groupées, la mise en place d'un système d'information sur les prix, ainsi qu'un travail dirigé vers l'amélioration de la valeur ajoutée et la transformation des produits (séchage, extraction...).

Au terme de près de quinze ans de travail dans ce domaine, force est de constater qu'aucune filière ne s'est développée de façon durable. Des ventes groupées réalisées par les quatre associations baka ont eu lieu ponctuellement, parfois génératrices de revenus importants (de l'ordre de 500.000-700.000 FCFA par opération : de 750 à plus de 1.000 euros), un système d'information sur les prix (SIM, système d'information sur les marchés) connecté à Sangmélima, Mbalmayo, Ebolowa et Yaoundé a fonctionné sporadiquement, mais aucune de ces initiatives n'a trouvé d'autonomie, ni n'a eu de véritable impact en termes de développement.

Pourquoi ? Le manque d'impact dans ce domaine tient indubitablement à des facteurs d'ordre divers, qui ont tendu à combiner leurs effets : approche organisationnelle inadéquate, absence d'approche de genre, modalités d'appui caractérisées par le stop-and-go, soit autant de thèmes déjà évoqués.

Par ailleurs, ici comme dans d'autres contextes, on est confronté à l'apparente difficulté rencontrée de convertir les rentrées monétaires en développement. Réparti entre les membres des associations (souvent une seule personne par village, dans la zone de Lomié-Bosquet), le bénéfice des ventes groupées a laissé peu ou pas de traces dans les villages dont ceux-ci sont issus. Certains de ces derniers se plaignent même de ne pas avoir été payés pour le produit vendu. Ce manque d'impact des rentrées d'argent s'observe aussi s'agissant des revenus des forêts communautaires.

V-2-1 Revenus des forêts communautaires et de la redevance forestière annuelle

Le mécanisme des forêts communautaires répond au double objectif, d'une part, d'assurer une gestion durable des ressources, et, d'autre part, de permettre le

développement des communautés attributaires grâce aux revenus tirés de l'exploitation forestière. La nouvelle formule de gestion de la redevance forestière annuelle, avec la création de « comités riverains de gestion » qui doivent inclure un représentant des peuples autochtones là où il y a lieu, vise à donner un meilleur accès aux communautés Baka à ces revenus et de promouvoir ainsi le développement communautaire.

De nombreux obstacles ont empêché que ces mécanismes contribuent réellement à de telles avancées. Dans le cas des forêts communautaires attribuées à des communautés mixtes baka-bantou, les Baka ont souvent été marginalisés de la distribution des bénéfices. Dans le seul cas où une forêt communautaire a été attribuée à une communauté baka, celle-ci a bénéficié très peu de cette exploitation qui a par contre appauvri la forêt. S'agissant des revenus de la RFA, les projets ont effectivement aidé les communautés à élaborer des dossiers de demande dont certains ont abouti, mais ces initiatives n'ont pas eu de durabilité au-delà de la présence des projets.

Le plus fréquemment, lorsque des revenus ont été perçus des FC ou de la RFA, ils ont essentiellement servi à l'achat de tôles pour remplacer les toits de palmes, soit une amélioration de l'habitat qui n'a en revanche pas contribué à l'autonomisation économique ni au développement communautaire. A Lomié, où une forêt communautaire a été attribuée au village du Bosquet, village d'origine du président de l'association ASBAK, ce mécanisme n'a pas réussi à protéger la forêt et elle est aujourd'hui très dégradée. Les revenus perçus des exploitants forestiers n'ont pas contribué de façon significative au développement communautaire et sont restés dans une large mesure au niveau des seuls membres du bureau (COBABO) et du président. D'après P.KALO, celui-ci a été manipulé par les exploitants forestiers qui l'ont aidé à acheter une voiture et l'ont encouragé à s'installer à Douala. L'argent épuisé, il est revenu au village et mène aujourd'hui la même vie qu'il menait auparavant.

V-2-2 Difficulté à convertir les rentrées monétaires en développement

Avec l'aide des projets et/ou d'ONG, les communautés baka ont bénéficié de ventes groupées, du produit de la RFA, de ventes de coupes, de l'exploitation des forêts communautaires. Mais ces afflux d'argent ont laissé peu de traces au niveau des villages, tout au plus sous forme d'infrastructures : des toits de tôle, une école parfois, une case communale, un espace de culte.

Des individus ont parfois bénéficié un temps de rentrées monétaires significatives pour avoir travaillé dans un projet ou une société forestière ou minière, comme orpailleur, suite à une vente groupée de produits forestiers dont le bénéfice est resté entre les mains d'un petit nombre, ou encore parce qu'ils ont tiré profit de l'exploitation d'une forêt communautaire. Ces afflux d'argent ne bénéficient guère à la communauté et ne profitent souvent que de façon éphémère à celui qui les a perçus, que l'on retrouve quelques années plus tard dans une situation très similaire à celle qui était la sienne auparavant et à celle du reste de la communauté.

Un phénomène comparable s'observe à plus grande échelle : bien qu'éloignée du centre, la région étudiée n'est pas pour autant éloignée des circuits économiques. L'argent y circule et y circule même abondamment mais le développement se fait attendre.

La principale activité dans laquelle l'argent s'investit semble être l'activité commerciale : ouverture d'un commerce, d'un débit de boissons. Du côté des Baka, ce sera parfois une petite échoppe dans un village proche de l'agglomération. Peu d'investissements sont par contre générateurs de valeur ajoutée et de réel développement. Sans surprise, ces rentrées d'argent ne contribuent pas non plus à une amélioration des services sociaux : une éducation mieux adaptée, des campagnes de médecine préventive, le développement de services d'assainissement. Tout ceci soulève la question de la responsabilité de l'Etat.

Poursuite de la dégradation des ressources

Au cours de la période étudiée, la dégradation de la forêt s'est poursuivie. Loin de se voir freinée, la destruction des ressources dans la zone agro-forestière et dans la forêt, dans et hors des forêts communautaires, s'est largement poursuivie. Les forêts communautaires ont souvent été écrémées ou exploitées sauvagement. Dans les UFA, le gibier s'est raréfié. La chasse au piège est devenue moins productive et il faut aller de plus en plus loin pour trouver les plantes médicinales. Cette situation fait dire à l'infirmier de la mission catholique du bosquet que « *Les Baka vont finir par mourir parce qu'ils n'ont plus accès à leurs remèdes traditionnels.* » Selon les Baka eux-mêmes, leur alimentation s'est détériorée, les maladies sont devenues plus fréquentes et ils ne peuvent parfois pas faire de jobs parce qu'ils ne sont pas en bonne santé et ne s'en sentent pas la force.

VI Développement organisationnel: ombres et lumières

VI-1 Genèse, caractéristiques et situation des organisations

La première association baka dans la région étudiée est l'association ASBAK, née à la fin des années 90 dans le contexte des efforts ayant abouti à l'attribution de la forêt communautaire de Moangue le Bosquet. Elle s'est affaiblie postérieurement à sa création suite à une mauvaise gestion de fonds reçus des bailleurs pour certains projets. A Djoum-Mintom, une première association (ADEBAKA), née des efforts du CED, a été légalisée dans le cadre du projet PADES en 2006 et compte des membres dans les deux arrondissements. Deux autres sont nées postérieurement, en 2007, dans le cadre du projet AGEFO (ABAGUENI et ABAWONI), et recrutent leurs membres, l'une dans la zone de Djoum, l'autre dans celle de Mintom. Il y a donc un recouvrement entre ADEBAKA et ABAGUENI et ABAWONI, une situation qui s'explique par leur genèse, liée aux projets. Les associations sont des organisations mixtes, à caractère supra-local (les membres proviennent d'un très grand nombre de villages parfois très éloignés), avec une couverture liée au découpage administratif (les arrondissements). Conformément à la loi Camerounaise applicable aux associations, elles sont dotées de bureaux avec président, trésorier, etc., soit des modes d'organisation sans équivalent au sein de la société baka. Les Baka sont en effet une société essentiellement égalitaire, basée sur la famille et les clans, à division interne fortement sexuée, qui connaît différentes formes de regroupements de nature diverse : classes d'âge, initiés, groupes de danse, groupes de chasse... Le caractère supra-local des associations a par ailleurs tendu à leur donner un caractère extra-local : elles tendent à réunir et à développer leurs activités dans les chefs-lieux d'arrondissement, un espace typiquement bantou, et très peu, ou pas, dans les villages où réside la population.

VI-1-1 Principal aspect positif : projection externe

Les organisations ont constitué un tremplin pour l'émergence de jeunes Baka, notamment des présidents et membres des bureaux, qui ont acquis en très peu de temps un grand nombre de connaissances nouvelles sur des questions comme les droits, dont les droits des peuples qualifiés de tribaux ou autochtones, la décentralisation et les pouvoirs locaux, le fonctionnement des associations, leur organisation, la comptabilité, les rapports, comment organiser et animer une réunion et en faire un compte-rendu. Même si telle n'était pas la fonction initiale des relais, qui avaient pour tâche de relayer les propositions

et actions du projet AGEFO en direction des communautés, aujourd'hui les associations ont une raison d'être avant tout tournée vers l'extérieur.

Elle tient surtout à quelques-uns de leurs membres, en tout une poignée d'individus, qui sont capables de prendre la parole pour défendre les droits des Baka au niveau local (dénonciations d'abus), national (participation à des réunions), voire international (certains présidents sont invités à l'étranger).

Par contre leur apport concret s'est fait attendre, sauf lors des achats de PFNL à un prix meilleur que celui qu'un Baka laissé à lui-même aurait pu espérer obtenir, a fortiori s'il s'agit d'une femme.

Principal aspect négatif : faible lien avec les communautés

Les associations ont en pratique peu apporté aux communautés, surtout au cours de la période récente. Un projet qui a visé essentiellement à former les membres des associations a ainsi eu à gérer l'hostilité croissante et les dissensions apparues entre les communautés et les associations. Les communautés en sont arrivées à percevoir les membres des associations comme des salariés des projets qui détournent à leur profit l'argent destiné par les partenaires de coopération et les bailleurs de fonds aux communautés.

Les projets ont effectivement payé des salaires aux membres des associations : aux « relais », à l'époque d'AGEFO, puis aux présidents d'association, dans le cadre du projet ADEPADEL, qui en a fait les assistants techniques du projet. Si les salaires payés par le premier sont restés modérés (de 30.000 à 75.000 FCFA) bien qu'élevés en regard des standards de rémunération du travail des Baka, les salaires payés aux présidents doivent être considérés comme considérables (de l'ordre de 140.000 FCFA pour trois d'entre eux et 240.000 FCFA pour le quatrième, soit plus qu'un fonctionnaire moyen au Cameroun. Une fois recrutés comme assistants techniques, les présidents ont été dans une large mesure perdus pour leur association, cette tâche ne leur laissant plus guère le temps de s'en occuper et leur fonction les mettant au service du projet et non des associations. Les salaires perçus ont aussi créé un énorme écart dans les conditions de vie, ce qui a contribué au distanciellement d'avec le reste de la communauté.

Les organisations supra-locales au maillage très lâche (de 1 à 2 membres par village), les associations ne concernent finalement que très peu la communauté villageoise. Dans

certains villages visités à Lomié, les personnes rencontrées ne savaient pas toujours avec certitude qui dans le village était (ou avait été) membre d'une association, et de laquelle. Loin de contribuer au développement communautaire et d'être génératrices de cohésion et de processus sociaux, les associations ont en pratique été source de dissensions et de conflits du fait que les communautés ont le sentiment que les membres bénéficient de l'argent de projets qui leur était en fait destiné.

Les projets ont encouragé la formation d'organisations et l'un d'eux a entièrement misé sur leur renforcement en tant que levier pour promouvoir l'implication des Baka dans le processus de décentralisation et de développement local.

Il semble toutefois qu'il n'y ait pas eu une réflexion suffisante sur la question organisationnelle, à la hauteur des enjeux et des défis. Quel type d'associations, avec quelle couverture, quelle participation, quelle(s) fonction(s), quel mode de fonctionnement ? Quel type de soutien afin de les renforcer et en fonction de quels objectifs ? Comment assurer leur représentativité, leur autonomie et leur pérennisation au-delà de la durée des projets ? Comment s'assurer que toute la communauté se reconnaisse dans ces associations ?

VII Facteurs responsables des échecs

VII-1 Problèmes de conception : durée insuffisante et conceptions irréalistes

Les actions visant à produire des changements tels ceux visés par les projets étudiés ici doivent nécessairement s'inscrire dans le moyen et long terme. Toutes les évaluations arrivent à cette même conclusion, cela a été dit et répété depuis bientôt 20 ans et ne le sera jamais assez. Les objectifs poursuivis concernent et impliquent des processus et des transformations sociales changements de mentalité, de comportements, des modes de faire, nouveaux apprentissages qui ne sauraient être attendus d'interventions ponctuelles dont le temps effectif, compte tenu des phases préparatoires des projets (recrutements, études de base, etc.), ne dépasse souvent pas deux ans et parfois moins. Venu tant des populations que des autorités, le même constat se répète : « *Cela n'a duré que quelques mois* » « *A peine le projet avait-il atteint un régime de croisière qu'il s'est arrêté* » - « *A peine avait-il commencé à donner des résultats qu'il s'est arrêté* ». Et, de la part des Baka : « *Le projet, il vient, il part* ».

De réels impacts et leur pérennisation supposent aussi des évolutions profondes de l'environnement institutionnel et légal, changements dont certains projets ont d'ailleurs fait leur objectif. Ils passent par l'existence de cadres normatifs adaptés, une amélioration de la gouvernance locale et nationale, la lutte contre la corruption et l'impunité, la responsabilisation de l'État en matière de services sociaux.

De telles évolutions ne peuvent être attendues du stop-and-go de projets de courte durée conduits sans recherche de continuité. Les évolutions attendues supposent un horizon de planification de moyen-long terme, de réelles synergies entre acteurs, la recherche d'une continuité entre les interventions et la priorité donnée à la durabilité. Il faut admettre que les transformations, pour être durables, sont souvent lentes. A l'inverse, en l'absence d'un horizon de moyen/long terme, des solutions de facilité ont été adoptées pour obtenir des résultats rapides mais dépourvus de durabilité. En fin de projet, l'existence de fonds non dépensés a ainsi conduit plus d'une fois à procéder à la hâte à des distributions gratuites, avec des effets pervers dont ont hérité les interventions suivantes.

Contraintes imposées par les critères et procédures des bailleurs de fonds

La formulation d'objectifs irréalistes est dans une large mesure le résultat des conditions imposées (ou de la perception qu'en ont ceux qui soumettent des demandes de financement) par le bailleur de fonds, à savoir, pour les projets étudiés ici, principalement l'Union Européenne.

Dans le cas des projets étudiés ici, la courte durée des projets a été imposée par le bailleur de fonds. Dans un cas, la formulation du projet s'était faite initialement sur la base d'une durée de 5 ans. Cette durée a ensuite été ramenée par le bailleur de fonds à 3 ans, sans que les objectifs, thèmes d'intervention et résultats attendus aient été modifiés. Au moment de la clôture précipitée du projet, aucun des résultats attendus n'avait été atteint, pas plus que l'objectif annoncé. Dans un autre cas, un projet a atteint sa durée prévue - 3 ans - sans que le budget ait été épuisé et sans qu'une stratégie de sortie ait été mise en place. L'instance chargée de la mise en œuvre n'a pas accepté de prolonger le projet pour des raisons d'ordre essentiellement personnel et a imposé une exécution accélérée des sommes restantes.

Les spécifications des appels à propositions de l'UE (Ligne budgétaire « *Environnement et forêts tropicales* », ou « *Acteurs non-étatiques dans le développement* ») ont

surdéterminé, sinon la tournure prise par les projets une fois qu'ils étaient en place et n'ont pu que s'adapter aux conditions réelles, du moins la présentation théorique qui en était faite et les Cadres Logiques correspondants.

Les procédures qui imposent une planification détaillée des projets ex ante sont par ailleurs incompatibles avec une approche participative, qui par nature devrait être flexible et pouvoir s'adapter au rythme des communautés et à leur capacité d'absorption. Il faut admettre que la construction de processus sociaux durables est un processus lent, incompatible avec les brèves durées imposées aux projets. La lourdeur des procédures (recrutements, appels d'offres, programmation, rapportage...) tend en outre à exacerber ce problème et à faire pression sur le temps effectivement disponible pour le travail de substance.

VII-2 Distance entre réalisations effectives et objectifs/résultats annoncés

De façon généralisée, on observe que seul un petit nombre des objectifs et résultats attendus ont été atteints. Certains ne l'ont été que partiellement, ou encore, des résultats importants ont été atteints, mais différents de ceux qui étaient prévus.

Les projets se sont de façon généralisée donné des objectifs et résultats attendus tantôt utopiques, tantôt quantitativement irréalistes (seule une partie des réalisations a été possible : la légalisation d'un ou de quelques, et non de 10 ou 15 territoires villageois, des résultats dans quelques-uns, mais pas dans tous les villages...) compte tenu des moyens et du temps disponible ainsi que de la lourdeur pourtant connue des procédures impliquées par la loi Camerounaise (attribution de ZICGC...) ou de l'ampleur des transformations requises (conformité avec les exigences du FLEGT...).

Du fait de la durée insuffisante des projets et du manque de continuité d'un projet à l'autre, les activités tendent à rester des activités, sans être converties en résultats et en impact, ceci aboutissant aux nombreuses situations évoquées.

Trop de rapports et de Cadres Logiques restent marqués par cette confusion entre « activités » et « résultats ». Or la distribution de fournitures scolaires ne conduit pas automatiquement à un meilleur accès aux services de base, l'organisation de ventes groupées à la consolidation d'une filière, des sessions de formation à la mise en pratique des connaissances transmises.

Du fait de cette confusion entre activités et impacts, on observe une énorme distance entre les auto-appréciations et les évaluations indépendantes des projets.

VII-3 Résistance à tirer les leçons et absence de continuité

De très nombreux projets ont été mis en œuvre dans les régions étudiées depuis maintenant une vingtaine d'années. Une multiplicité d'acteurs interviennent et sont intervenus sur une problématique donnée, comme les forêts communautaires ou les filières de PFNL. Au bout de dix et parfois vingt ans d'appui dans un domaine, comment expliquer les maigres résultats observés ? Le manque de continuité, avec des actions de courte durée ou ponctuelles, sans mise en place de processus programmés avec une vision de moyen et long terme, constitue incontestablement un motif majeur pour des impacts qui retombent. Certains intervenants (SNV, ICRAF, APIFED, CED...) interviennent ainsi de façon essentiellement intermittente, en fonction des projets qui leur donnent des moyens d'action.

La durée insuffisante des projets s'agissant de thématiques comme celle qui sont en jeu ici que l'on ne saurait comparer avec la réalisation d'infrastructures ou la livraison d'équipements - était déjà évoquée dans les évaluations de la ligne budgétaire « Forêts Tropicales » de l'UE dans les années 90 , à une époque où les projets avaient pourtant encore régulièrement une durée de 5 ans. Comme il a été relevé, un grand nombre des raisons qui impliquent les faibles impacts convergent vers un seul et même constat : que les leçons n'ont pas été tirées du passé. Peut-on encore ignorer qu'une durée de 3 ans est insuffisante pour transformer des situations profondément ancrées, qu'un projet ne saurait ignorer la question du genre et le rôle des femmes, qu'une forte présence sur le terrain est indispensable pour avoir de l'impact et maintenir un minimum de contrôle sur l'usage des fonds?

On observe chez les bailleurs de fonds une culture consistant à plutôt se féliciter qu'à regarder les situations en face, et consistant à admettre difficilement les résultats décevants. Or admettre les problèmes est évidemment une étape indispensable pour imaginer d'autres approches et d'autres stratégies.

L'existence de résultats seulement partiellement atteints ou fragiles n'est pas suffisamment reconnue de façon à en prendre acte et travailler à les consolider. Simultanément le nouveau projet qui arrive semble partir de zéro et vouloir réinventer la

roue, - mais pas une autre roue mieux adaptée. Les innovations en matière d'approches de terrain ont été peu nombreuses (le travail sur la question citoyenne l'a été, de même que le recours au théâtre populaire) mais elles ont souvent été trop tôt interrompues, sans que le projet suivant cherche à y donner suite.

Problèmes de gestion et manque de diligence

Dans certains cas, des résultats décevants ont été liés à des comportements très éloignés de ceux décrits, qui sont allés du laxisme et de l'absence apparente de réel engagement au service du projet (absence de visites de terrain, exécution bâclée, absence de suivi, ignorance des recommandations des évaluations...) à des cas d'abus et de malversations (absentéisme, dépenses injustifiées, utilisation des véhicules à des fins personnelles, détournements de fonds...).

Des problèmes relevant essentiellement de la gestion administrative (rapports manquants, absence de demandes d'autorisation préalable...) ont aussi été relevés lors des évaluations, mais ils ne semblent pas avoir constitué des entraves majeures à l'efficacité, même s'ils retiennent parfois toute l'attention du bailleur de fonds.

Une des évaluations relève des problèmes de gestion tels l'absence de rapports d'activités, d'archives, de procès-verbaux, etc. Mais elle observe aussi qu'il existe par contre des dossiers thématiques très fournis qui témoignent du sérieux du travail du partenaire. Les aspects relatifs à la visibilité des actions financées par l'Union européenne sont désormais bien réglementés et uniformisés.

La Commission européenne a élaboré à ce sujet un manuel de visibilité très détaillé (44 pages) qui précise les règles applicables aux dépliants, communiqués de presse, panneaux, etc. Par contre, certains partenaires ont le sentiment que les préoccupations formelles finissent par l'emporter sur les préoccupations relatives à l'impact, concernant lesquelles le dialogue est parfois très limité.

Les réels obstacles se sont trouvés davantage du côté de problèmes plus fondamentaux mettant en cause l'engagement de certains au service du projet. Ils ont pris la forme, suivant le cas, de recrutements complaisants, d'achats d'équipement de contrefaçon à des prix injustifiés, d'allers-retours des véhicules sans justification suffisante mais entraînant des frais d'essence et de perdiem. Certains projets ont parfois procédé à des distributions de biens inutiles ou de mauvaise qualité, à la réalisation à la va-vite de plantations sans

un accompagnement approprié, d'activités de dernière minute justifiées par la nécessité d'épuiser les fonds mais qui ne pourront pas recevoir le suivi requis. Les projets, il est vrai, s'inscrivent à cet égard dans un contexte général difficile où de tels agissements ne sont pas exceptionnels.

La corruption est très répandue au Cameroun et ne crée pas un contexte porteur. S'agissant plus particulièrement des zones forestières, l'implication de certains agents de l'état dans le braconnage, le trafic de l'ivoire et la foresterie illégale est connue et il existe très peu de sanction sociale des abus qui se pratiquent au vu et au su de tous. Ce contexte d'ensemble n'encourage pas la rigueur de la gestion, ni un engagement en faveur de plus de justice sociale et de respect de l'environnement.

La corruption existe au Cameroun comme dans de nombreux autres pays. Toutefois, il est généralement admis qu'elle y est particulièrement répandue. Le texte qui suit est extrait d'un rapport du PNUD sur la pauvreté rurale au Cameroun publié en 2009. *« Comme dans toutes les sociétés du monde, la corruption existe au Cameroun depuis des temps immémoriaux. Les observateurs avertis de la société Camerounaise s'accordent cependant à penser qu'elle a pris des proportions alarmantes depuis 1994 où, après une série de réductions des salaires des fonctionnaires et des agents de l'Etat en 1993, la monnaie locale a été dévaluée de 50%.*

En termes réels, les fonctionnaires perdaient près de 70% de leurs revenus sans que des mesures d'accompagnement aient été mises en place. Pour continuer à subvenir à leurs besoins, les agents de l'Etat ont dû recourir à des réseaux de prébende qui tendent progressivement à être reconnus et acceptés, à tel point qu'en 1999, le Cameroun est classé par l'ONG Transparency International premier international dans l'indice de perception de la corruption. Depuis lors le Cameroun est resté parmi les pays les plus corrompus du monde. » On se serait aussi attendu à une plus grande implication de l'Union européenne, principal bailleur de fonds des projets étudiés ici, et par ailleurs fortement présente dans le secteur forestier Camerounais depuis plusieurs décennies. Malgré l'importance des financements octroyés en faveur des Baka pendant la période concernée, les descentes sur le terrain de représentants de la Délégation de la Commission européenne sont restées rares, sinon inexistantes, en dehors de l'assistance aux comités de pilotage qui se tiennent généralement dans les centres urbains.

Une plus grande implication du bailleur de fonds pourrait lui permettre de mieux appréhender certaines situations et de chercher à améliorer certaines interventions. On s'attendrait aussi à ce que la CE accorde davantage d'attention aux différents rapports d'évaluation et dialogue sur cette base avec ses partenaires successifs dans le but d'améliorer les résultats, l'impact et la durabilité des projets.

Prise en compte insuffisante de la réalité culturelle Il ne semble pas y avoir eu de réflexion suffisante sur la spécificité culturelle des Baka - les projets ne sont d'ailleurs pas dotés d'une expertise en anthropologie -, sur les difficultés particulières qu'elles pouvaient générer, mais aussi sur les leviers sur lesquels il y aurait eu moyen de s'appuyer. Un indice de la faible prise en compte de la réalité culturelle se trouve dans la faible (ou inexistante) place faite à la langue Baka, malgré son importance dans une société à la tradition essentiellement orale.

Les assistants techniques ne parlent pas baka, et cela n'est pas attendu d'eux. Les cartes établies par les projets ne font pas référence aux repères toponymiques propres et sont donc incompréhensibles pour la plupart des intéressés. Le fait que les activités ne fassent jamais usage du baka constitue une barrière qui en exclut la grande majorité des femmes. Quelques initiatives ont cherché à mieux se mettre en ligne avec la réalité baka, comme le théâtre populaire qui s'est avéré une approche de sensibilisation bien adaptée à une culture essentiellement orale. Il permet aussi de toucher l'ensemble de la communauté, contrairement aux ateliers en salle organisés dans les chefs-lieux qui ne s'adressent qu'à quelques membres de la communauté villageoise (voire à un seul), les plus occidentalisés, et sont perçus comme générateurs de prébendes en raison du paiement généralisé de perdiem.

La prise en compte insuffisante de la réalité culturelle est liée au fait que les projets se sont appuyés essentiellement sur des jeunes gens de sexe masculin, alphabétisés et parlant le français. Ils se sont ainsi très peu branchés sur les savoirs et valeurs constitutifs de l'identité Baka (la connaissance de la forêt, de la faune, de la flore, des équilibres écologiques...) ni sur ceux qui les détiennent: (chefs de chasse, "aînés", guérisseurs, femmes âgées...). Ils ont aussi laissé de côté une moitié de la population - les femmes - qui occupent pourtant un rôle central dans la société baka et pourraient constituer d'importants leviers de changement face notamment à certains problèmes rencontrés,

comme le rapport compliqué à l'argent. Face à la difficulté évoquée de convertir les rentrées monétaires en développement, on a insuffisamment réfléchi aux implications d'une structuration sociale essentiellement égalitaire et à l'absence de tradition d'accumulation et de prévision.

Le thème de la chasse, pourtant central dans la vie et l'imaginaire baka, n'a reçu que très peu, voire pas d'attention. Un seul projet a travaillé à la question de l'attribution de ZICGC, mais sans succès marquant sur la durée de vie du projet. Des questions comme l'accès aux chasses rituelles, l'obtention d'autorisations de vente de viande de brousse, la reconnaissance des finages ont été laissées de côté.

Plus globalement, la réflexion sur l'alternative intégration assimilationniste ou intégration différenciée n'a reçu que peu d'attention, alors qu'elle devrait traverser la définition des priorités et la mise en place des stratégies.

La MAPAPPY, la « Méthode d'Approche Participative des Peuples Pygmées », qui constitue une référence à l'heure de travailler avec les « Pygmées » et parmi eux les Baka, a rempli un rôle très utile pour dénoncer les stéréotypes négatifs concernant les Baka. Une avancée importante de la méthode pourrait consister à la compléter par des orientations tout aussi concrètes et pratiques concernant la façon de reconnaître et valoriser.

La cosmovision des Baka, leurs connaissances et savoirs spécifiques, la façon dont les savoirs et l'autorité sont détenus et transmis. Ceci pourrait permettre aux projets de mieux s'appuyer - plutôt que de s'y heurter comme à des obstacles - sur les particularités de la société baka : le sens de la communauté, une structuration essentiellement égalitaire, la très grande autonomie des individus au sein du groupe.

Absence de perspective de genre Bien que la plupart des documents de projet annoncent la prise en compte du genre, la perspective de genre était absente de tous les projets étudiés. La quasi-totalité des documents étudiés (demandes de financement, contrats de subvention, rapports d'activités, évaluations...) ne comportaient pas de perspective de genre. Dans le meilleur des cas, on trouve des références à quelques activités dirigées vers les femmes, ce qui ne saurait s'assimiler à une perspective de genre. Ils ont pourtant été approuvés. Cela fait 25 ans que la Commission européenne a sorti ses premiers

manuels sur la question du genre et qu'elle proclame l'importance de prendre en compte la dimension de genre dans les projets qu'elle soutient financièrement.

Régulièrement des études et recherches sur la santé, l'alimentation, la sécurité alimentaire, le développement agricole, l'éducation, le contrôle démographique, réalisées par un grand éventail d'agences internationales, mettent en exergue l'importance des facteurs de genre pour comprendre les situations observées.

Plus, les analystes s'accordent pour reconnaître l'importance fondamentale du rôle des femmes dans le développement, et recommandent de cibler les femmes en tant que stratégie de promotion du changement. La FAO relève que des recherches ont montré que les chances de survie d'un enfant augmentent de manière significative lorsque la mère contrôle le budget du ménage, que la sécurité alimentaire est mieux assurée lorsque les femmes ont accès à la terre, que l'alphabétisation fonctionnelle des adultes est un tremplin vers le changement, dont l'impact dépasse largement celui d'un apprentissage simplement technique. On ne perçoit pas de telles préoccupations dans les approches pratiquées par les projets étudiés.

Les réflexions menées depuis plusieurs décennies sur la différence entre une approche « femmes » et une approche « genre » semblent ne pas avoir été intériorisées par les agents et instances concernées par les projets. Et même si un grand nombre de leaders des ONG impliquées dans ceux-ci sont des femmes, les projets ont pour l'essentiel été des projets masculins, menés par des hommes établissant des relations avec les membres masculins des groupes – cibles-. Or les femmes baka occupent une place privilégiée dans la société baka et, comme le rappellent plusieurs personnes interviewées « ce sont elles qui décident ». Faute de leur donner une place centrale dans les changements promus, les projets se sont privés d'un levier important de changement.

Un des projets étudiés consiste essentiellement en un ensemble d'activités de formation qui se sont étalées sur les 3 années pendant lesquels s'est déroulé le projet. Le rapport final de ce projet présente une série très complète de tableaux indiquant avec précision pour chacune de ces formations la durée, les dates, le lieu, le thème et le nombre de participants. Une donnée par contre manque : combien d'hommes et de femmes ont participé à ces activités ? N'y aurait-il pas des enseignements à en tirer ?

VII-4 Concentration des efforts sur le petit nombre

Le travail dirigé vers la reconnaissance citoyenne visait par nature les Baka en tant que groupe social. Par contre les autres activités, et tout particulièrement celles visant la sphère productive et la question organisationnelle, ont en pratique visé un très petit nombre de personnes. Compte tenu aussi de la brève durée des projets, et peut-être de l'absence de stratégie, ou de stratégie appropriée en la matière, cette approche ne s'est pas accompagnée de la mise en place de mécanismes destinés à permettre la multiplication des impacts.

Un projet a recruté une quarantaine de « relais périphériques », un par village, ainsi que deux « relais centraux » incorporés à l'équipe du projet. Les relais étaient en majorité des hommes jeunes, alphabétisés et parlant le français. Ces relais se sont constitués en association, une par zone, dont le fonctionnement a été financé par le projet pendant la durée de celui-ci.

L'évaluation a analysé que ces relais sont devenus en pratique les principaux bénéficiaires du projet. Outre leur salaire, ils ont bénéficié de perdiems réguliers, du don d'animaux d'élevage, des bénéfices tirés des ventes groupées, etc.

Un autre projet s'est dirigé spécifiquement vers les associations et leurs membres, soit quatre associations totalisant une centaine de membres (la répartition par sexe n'est pas précisée dans les documents disponibles). Ces associations, leurs membres et leurs bureaux ont été les destinataires des sessions de formation organisées par le projet, son activité principale. Les communautés n'étant pas la cible principale du projet, elles ne l'ont pas compris et disent n'avoir pas « vu » le projet, d'autant plus que les formations se déroulaient dans les centres urbains et donc loin des villages. Toutefois, ces formations ont contribué à l'émergence de personnes-ressource baka qui devrait être encouragées à développer un vrai leadership au service des communautés.

Les projets qui ont visé les forêts communautaires se sont heurtés à la difficulté de devoir travailler avec un groupe-cible composé de Bantous et de Baka. Tant qu'une approche non différenciée est utilisée, les Baka se retrouvent systématiquement marginalisés. Développer une approche spécifique des Baka afin de les incorporer pleinement dans les bénéficiaires du projet se heurte à la courte durée de celui-ci et notamment au fait que les Baka sont souvent absents du village pour de longues périodes qu'ils passent en forêt.

S'y ajoute le défi de promouvoir des processus réellement démocratiques, tant du côté des Baka que des Bantous, alors que les modalités de gestion des forêts communautaires telles que la loi les prévoit - un comité de gestion réduit à quelques personnes - la font reposer sur le petit nombre.

Si les ventes groupées ont permis de payer un meilleur prix pour les produits, elles n'ont pas constitué un mécanisme pour encourager des dynamiques communautaires. Les bénéfices n'ont pas servi à réaliser des actions communautaires, mais étaient réservés aux seules associations et à leurs membres.

L'obtention d'un prix équitable était par ailleurs une évolution remarquable, car avant ce système, la même quantité était souvent achetée par les Bantous à un prix 10 fois moindre. Mais ces ventes groupées se sont interrompues avec l'interruption des projets et l'obtention d'un prix décent a été un phénomène de courte durée. Le système des ventes groupées fonctionnait comme suit. Les membres des communautés sont invités à accumuler une certaine quantité (un seau au minimum) du produit (mangue sauvage, ndo, Koutou...). Lorsque celle-ci est atteinte, l'association l'achète à un prix comparable au prix pratiqué entre Bantous (5.000 FCFA le seau, par exemple).

Les quantités recueillies sont stockées par l'association (en pratique par le projet) et lorsqu'une certaine quantité est obtenue, l'association se charge de la vendre, parfois dans une ville proche voire à Yaoundé, au meilleur prix possible, qui a été dûment négocié (par exemple à 9.000 FCFA le seau). Les frais exposés par les uns et les autres sont remboursés (déplacements, téléphones...) et le bénéfice net reversé à l'association et à ses membres. Les communautés ne sont donc pas impliquées, ni concernées par le bénéfice de ces ventes groupées.

Les projets quant à eux n'ont pas toujours réalisé un suivi rapproché de l'utilisation de ces sommes. Dans le cas d'une des associations, les sommes obtenues des dernières ventes sont en ce moment bloquées sur un compte par le partenaire impliqué (la SNV), au grand mécontentement du président de l'association. Ces modalités d'intervention qui ont favorisé les uns et pas les autres ont été source de dissensions et de démotivation au sein des villages. Certaines distributions gratuites ont parfois ciblé le grand nombre (semences...), mais on trouve aussi des situations opposées, comme le don de motos à des individus.

Dans les villages où il n'y a pas eu de sécurisation foncière ni de reconnaissance des chefferies, le principal bénéfice pouvant être attribué aux projets - outre l'obtention de pièces d'identité, en soi une évolution de très grande portée - a ainsi parfois été la distribution gratuite de biens : semences, machettes, tôles pour les toitures, fournitures scolaires. Ceci a nourri des attitudes attentistes (« A quand le nouveau projet ? ») plutôt que d'encourager la responsabilisation des communautés conformément au principe consistant à « apprendre à pêcher plutôt que faire cadeau de poisson ».

VIII Promotion individuelle. Défense des droits d'un peuple

La plupart des projets ciblant spécifiquement les Baka se réfèrent aux Baka en tant que peuple. Ils évoquent les droits civiques, les droits fonciers, les droits coutumiers, ont des objectifs et résultats attendus formulés en termes de « droits », « accès à », « participation ». La reconnaissance citoyenne, l'accès à la forêt, la participation à la gestion des espaces forestiers, la reconnaissance des droits civiques et des droits coutumiers sont en effet essentiellement des enjeux collectifs concernant les Baka en tant que peuple. L'autonomisation économique, le développement de filières permettant aux Baka de valoriser leurs savoirs et de connaître collectivement des avancées économiques significatives peuvent aussi devenir des enjeux collectifs, notamment en permettant de sortir de la sujétion au groupe dominant.

Dans ce contexte, les organisations émanant de la population ont un rôle important à jouer : pour faire entendre la voix des Baka, contrôler les filières, négocier des droits ou des prix, y compris la rémunération du travail. Les associations existantes sont-elles l'expression des intérêts collectifs d'une communauté et sont-elles susceptibles de les faire avancer? La question des droits d'un peuple a-t-elle effectivement été le fil conducteur des projets, ou d'autres priorités et approches s'y sont-elles substituées ? Quel est le niveau actuel de développement organisationnel des Baka ?

VIII-1 Intérêts collectifs vs intérêts individuels

Promotion et défense des droits civils Un résultat majeur des projets, à savoir la reconnaissance citoyenne des Baka, a une portée par nature collective : il s'agit d'une reconnaissance de droits, qui concerne l'ensemble d'une population en tant que telle.

La concrétisation de ce droit tant au niveau individuel que collectif (sous la forme de pièces d'identité, chefferies, délimitation des terroirs...) est désormais effective pour un

nombre significatif de villages et de personnes. La reconnaissance sociale de ce droit a aussi connu des avancées, même si le chemin reste long pour transformer des relations inégales fortement enracinées de part et d'autre (dominant/dominé). Il n'y a pas contre guère eu d'avancées en matière de reconnaissance des droits coutumiers : l'accès aux espaces forestiers, la reconnaissance de la spécificité d'un peuple de la forêt (notamment au niveau du système scolaire), ses droits culturels (et notamment le droit de maintenir des usages à haute valeur culturelle, comme les chasses rituelles).

Ces thèmes n'ont en pratique pas reçu une attention prioritaire de la part des projets et partenaires, même si plusieurs projets s'y réfèrent dans leurs « résultats attendus ».

VIII-1-1 Bénéfices individualisés disséminés sur un large territoire

Contrairement au travail sur les droits civiques, le travail visant l'autonomisation économique a eu, mis à part la question de la reconnaissance des droits fonciers, une portée essentiellement individualisée. Ceci a été le cas des activités portant sur la commercialisation des PFNL, la domestication des essences forestières, le greffage, l'introduction de l'élevage..., soit en raison de l'approche adoptée (mode de répartition des bénéfices des ventes groupées), soit parce que les projets n'ont pas mis/pas eu le temps de mettre/pas réussi à mettre en place des mécanismes multiplicateurs. Ceci à son tour a été lié tantôt à des faiblesses conceptuelles, tantôt à un manque de suivi ou encore à la durée trop courte des projets. C'est ainsi que les relais d'un des projets sont devenus les principaux bénéficiaires des microprojets mis en place, et ensuite le groupe-cible d'un projet suivant, qui a ainsi perpétué cette concentration sur un petit nombre, mais sans qu'on ait assisté à une multiplication des bénéficiaires. La même chose s'observe dans une autre zone, où en moyenne 20-25 personnes sur une population baka estimée à quelques milliers de personnes ont bénéficié de formations.

VIII-1-2 Approches individualisées vs approche communautaires

Certains projets ont tenté de promouvoir des dynamiques communautaires, à travers, par exemple, la mise en place d'une procédure simplifiée de déclaration des naissances reposant sur la responsabilisation collective, ou encore l'organisation de banques d'outils bénéficiant à l'ensemble de la communauté. Ces initiatives ont eu très peu de durabilité, notamment parce qu'elles n'ont pas été encouragées par un projet suivant. Les projets ne semblent pas avoir encouragé des modalités d'échange de travail (par exemple pour le

défrichage : les membres du groupe travaillent successivement sur les parcelles des différents membres), qui sont notamment connues des femmes, de sorte que les Baka eux-mêmes ont recours à du travail rémunéré (« jobs ») quand il s'agit de défricher.

VIII-1-3 Approches extensives vs approches intensives

Dans l'ensemble, les projets ont pratiqué des approches essentiellement extensives, avec des aires d'action s'étendant à un grand nombre de villages, ou encore à des villages disséminés sur une grande distance - où il faut garder à l'esprit les conditions de déplacement difficiles: 160 km peuvent représenter de 3 à 4 heures de route et impliquant plusieurs arrondissements, chacun avec son maire et son sous-préfet, qui relevaient parfois de préfets différents.

Les activités visant la sphère économique ont ainsi produit des bénéfices qui ont tendu à se concentrer sur un petit nombre de personnes disséminées sur un large territoire. Elles ont par ailleurs rencontré beaucoup de problèmes de durabilité. On n'observe pas dans ce domaine d'impacts structurels ni globaux notoires comme le seraient une meilleure rémunération du travail (« jobs ») à l'échelle de la zone, une revalorisation du prix des produits forestiers, ou la consolidation d'une filière, des développements qui auraient eu vocation à bénéficier au grand nombre.

Le fait que les femmes ont été peu touchées implique aussi une dilution des impacts. Si les projets ont été à l'origine de contacts entre leurs bénéficiaires privilégiés, il y a eu en revanche très peu d'échanges intercommunautaires. Les villages sont peu informés de ce qui se passe chez les uns chez les autres. La coutume du *libandi*, grand rassemblement annuel des Baka, une coutume ancestrale revitalisée par un projet au milieu de la décennie passée, ne s'est plus répétée depuis plusieurs années.

IX Genre et développement : une dimension oubliée

La prise en compte de la dimension de genre implique pour commencer que l'on donne une visibilité à ce qui concerne respectivement les hommes et les femmes. S'agissant des projets, il n'est pas indifférent qu'une action ait été dirigée essentiellement vers des hommes ou vers des femmes, ou ait au contraire impliqué de la même façon des représentants des deux sexes. Le fait qu'une action ait été dirigée principalement vers des hommes ou vers des femmes peut expliquer son impact, son manque d'impact ou la nature de son impact. En ignorant cette dimension on se prive de comprendre certains

ressorts du changement, ou l'absence de changement. Or la dimension de genre (De qui parle-t-on ? Des hommes ? Des femmes ? Des hommes et des femmes ?) Est très régulièrement absente des cadres logiques, rapports d'activités, évaluations et études. Les taux de scolarisation des filles et des garçons baka sont-ils comparables ? Les femmes participent-elles aux associations et dans quelles proportions ? Telle formation a-t-elle été dirigée vers des hommes ou vers des femmes ? Qui l'a appliquée, surtout des hommes ou surtout des femmes ou une proportion comparable des deux ? Un rapport cordial est-il plus facile entre femmes bantoues et baka ou entre hommes bantous et baka ? Ces informations manquent le plus souvent et empêchent de tirer des conclusions et d'avoir une bonne compréhension des résultats, processus, méthodes et approches.

IX-1 Travailler de façon non discriminatoire

La non-prise en considération des femmes a pu amener les projets à marginaliser les femmes et donc à être à l'origine d'une détérioration des relations de genre. Une telle marginalisation se met facilement en place lorsque les équipes de projet sont principalement composées d'hommes qui ne parlent pas la langue de communication habituelle des femmes. Le contact s'établit alors très spontanément avec les hommes maîtrisant le mieux la langue des équipes de projet (français, langue bantoue) en laissant de côté les femmes.

D'autres mécanismes de marginalisation peuvent dériver des heures et lieux où sont organisées les activités, les femmes étant souvent moins disponibles que les hommes. Si leurs disponibilités ne sont pas explicitement prises en compte, elles pourront se voir de facto exclues des activités, a fortiori si celles-ci impliquent des déplacements plus ou moins importants.

Enfin leur marginalisation peut dériver d'attitudes culturelles : réticence à prendre la parole en public, particulièrement en présence d'hommes, par exemple, thèmes abordés... Pour travailler avec les femmes, pour engager des dynamiques auxquelles elles pourront participer dans des conditions égales par rapport aux hommes, des espaces propres aux femmes seront souvent nécessaires, ne serait-ce que de façon transitoire, où elles puissent s'exprimer dans leur langue, parler ouvertement de leurs problèmes et priorités, travailler avec des méthodes qui leur soient accessibles (n'ayant pas recours à l'écrit, par exemple).

Sur la base des témoignages recueillis, aucun des projets étudiés ne semble avoir mis en place de tels espaces. Les femmes comme leviers du changement

La femme occupe traditionnellement une place centrale dans la société baka. Beaucoup de décisions ne peuvent se prendre sans son accord. Elle joue aussi un rôle important dans bon nombre de dynamiques sociales (relations communautaires, initiations...).

Les hommes respectent les femmes et reconnaissent leur autorité, particulièrement celle des femmes âgées. La division du travail est très marquée dans certains domaines (les hommes chassent, les femmes font la pêche au barrage), dans d'autres domaines les responsabilités sont partagées (les femmes éduquent les filles, les hommes éduquent les garçons).

En misant surtout sur les hommes, les projets se sont privés de parier sur les femmes en tant que leviers du changement. Or on peut penser que certains problèmes rencontrés (utilisation des revenus pour l'achat d'alcool...) n'existeraient pas ou dans une moindre mesure en se reposant sur les femmes. Il existe aussi entre les femmes des traditions de solidarité (travail en commun, tournantes de travail) qui auraient pu être exploitées pour encourager des approches communautaires, qui se sont avérées si difficiles à mettre en place.

CONCLUSION

Il était de question de présenter les dix ans d'interventions du développement auprès des Baka du Cameroun. Nous avons montré que les différentes interventions ont ciblé trois secteurs importants pour les Baka : l'école, l'agriculture et la sédentarisation. Cependant, ils ont tous un effet négatif sur la société baka dans la mesure où ils provoquent une destruction, opposent les jeunes aux vieux et perturbent la transmission des connaissances. On remarque donc que ni l'Etat, ni les voisins bantous, ni les organismes de développement n'entretiennent de rapports véritablement bénéfiques avec des Baka, malgré la bonne volonté des uns et des autres. L'Etat a aménagé un cadre réglementaire de plus en plus favorable, mais avec peu de réalisations et peu de moyens prenant en compte la situation particulière baka. Les intervenants non gouvernementaux se signalent par une présence accrue sur le terrain, mais connaissent des problèmes de méthodologie dans l'application des programmes d'action. De plus, on constate parfois un cloisonnement des projets, avec une faible ouverture vis-à-vis des autres intervenants.

Nous avons constaté qu'il se pose un sérieux problème au niveau de l'implémentation des activités car les cadres logiques sont souvent contraires à la philosophie de départ. Ce qui rend l'évaluation difficile.

Plus qu'une simple réalisation, ils sont rares des projets qui conçoivent des outils adéquats à la situation des bénéficiaires. On a remarqué que certaines phases de ces projets sont bâclées par les animateurs parce qu'ils ne prennent malheureusement pas du temps nécessaire pour diagnostiquer les besoins des baka ou alors ils ignorent tout simplement la méthodologie.

Les projets menés par Inades Formation ont certes apporté des changements au niveau communautaire, mais l'appropriation des ouvrages réalisés n'a pas été effective. Nous avons identifié des raisons qui justifient cet état de choses à savoir que beaucoup d'ONG reçoivent des financements des bailleurs n'ayant pas l'expertise avérée sur le développement communautaire ce qui remet en question leur existence.

Au niveau des activités à proprement parler, les dix années d'interventions auprès des pygmées ont été marquées par une itération de projets identiques dont les mécanismes d'évaluation ne sont pas évidents. Les projets d'octroi des pièces d'identité aux Baka sont l'apanage d'une multitude d'ONG.

On a également noté que toutes les variables sociales (Femmes et Hommes) ne sont pas très souvent impliquées dans l'exécution des projets ce qui contraste avec le développement communautaire qui met l'accent sur la participation de toutes les couches. La notion genre est quasi négligée si elle n'est pas absente. Les responsables des projets lèssent les femmes ignorant le rôle qu'elles jouent dans la socio culture baka. Ce manquement est une pièce tangible du non implication des anthropologues dans la conception et la réalisation des interventions auprès des pygmées. Nous avons également dit que les projets se concentraient sur un échantillon communautaire connu où on retrouve toujours les mêmes bénéficiaires. En toute conscience, les responsables de ces projets n'ont pas de perspective de développement et n'assument le label de l'aide au développement.

Les dix années d'interventions auprès des pygmées présentent des manquements au niveau du diagnostic réel des Baka, la participation à la conception des projets, une conception d'outils d'animation et de suivi-évaluation adaptée à la réalité locale, et une

bonne implémentation des activités du cadre logique. Loin de dire qu'il y a eu échec sur toute la ligne, une stratégie nationale serait la bienvenue pour mettre fin à la cacophonie des pseudos projets qui sont des obstacles à la résilience.

CONCLUSION GENERALE

Par ce travail, j'espère avoir démontré que comprendre la résilience des Baka face aux mutations socio environnementales ne peut se résumer à la seule adoption de l'agriculture. En effet, nous avons apporté de nombreux éléments de réponse dans nos analyses en identifiant quelques facteurs ayant conduit à la situation de vulnérabilité des Baka et les stratégies de rebond endogène et exogène.

La description des mutations socio environnementales nous a amené à identifier trois phénomènes successifs. Premièrement la sédentarité des Baka dans les villages, vaste mouvement amorcé dans les années 1950 par l'Etat du Cameroun et dont l'objectif était d'éloigner les Baka de la forêt en les installant en bordure de route pour qu'ils intègrent la modernité et n'assistent pas au pillage des ressources.

Deuxièmement, l'exploitation des ressources naturelles et l'accaparement des terres par l'État du Cameroun ont aussi contribué à la rupture des interactions des Baka et la forêt. Ces phénomènes ont fait des Baka de véritables spectateurs de la destruction de leur habitat où ils tiraient l'essentiel de leur vie et survie.

Troisièmement, la politique d'aménagement des territoires (aires protégées) occupés par les Baka a brisé la fusion naturelle qu'ils avaient avec Komba leur Dieu pourvoyeur de nourriture et protecteur. Cette politique a provoqué de grandes famines au sein des familles Baka obligées de s'arrimer à l'agriculture qui est constituée la pénibilité et la souffrance. Ces trois éléments énoncés ont été suffisants pour parler de la vulnérabilité, la fragilité des Baka.

Dans ce contexte, il me semble que l'anthropologie ne peut plus se contenter de réaliser simplement des monographies centrées sur les chasseurs-chasseurs supposés clos sur eux-mêmes. C'est d'ailleurs pour cela que cette étude peut se distinguer des autres à partir de son approche qui reste très proche de l'anthropologie du développement et de l'anthropologie appliquée comme solution efficace au changement social. Loin d'un travail activiste ou militant, nous avons voulu apporter notre manière de comprendre la résilience des pygmées en général et des Baka en particulier.

Nos motivations sur cette question ont été d'ordre scientifique et personnel. Scientifique parce que jusqu'ici, il y avait presque jamais eu une étude menée sur cette question par un chercheur d'origine camerounaise et de surcroît –bantou –. Cette recherche nous a

semblé importante pour compléter la base des données sur l'adaptabilité des pygmées du Cameroun en général et les Baka en particulier.

S'agissant du concept de résilience, une série de définitions pluridisciplinaires a été donnée pour renforcer notre compréhension. Si le concept de résilience tire ses origines depuis le XIV^e siècle aux États-Unis avec WERNER dans sa recherche sur les enfants Hawaïens, son utilisation s'est propagée en France dans les années 1990 avec CYRULNIK. Le terme emprunté aux sciences physiques est adopté par d'autres disciplines qui s'accordent sur l'état de vulnérabilité, de fragilité et de traumatisme dans lequel une personne, une communauté, un écosystème est impliqué. La résilience se réfère donc à la capacité de rebondir après un choc traumatisant ou encore une capacité d'adaptation au changement sans subir. Pour nous, la résilience des Baka n'est rien d'autre que leurs capacités à s'arrimer à la vie moderne. Comment s'effectue-elle la résilience des Baka ? Nous avons montré son utilisation aujourd'hui dans le développement des populations pauvres et nous avons précisé que la résilience baka s'appuie sur les stratégies de rebond endogènes et exogènes (Bantous, société civile et État du Cameroun).

Pour comprendre la résilience des Baka, nous avons commencé par délimiter une revue de littérature sur les pygmées d'Afrique centrale avec des auteurs comme VALLOIS (1948), LOUNG (1950), SCHEBESTA (1968), DEMESSE (1978), BRISSON (1981), DEHLEMMES (1982), BAHUCHET (1985), HEWLET (1987), FROMENT (1991), NGIMA (1993), ABEGA (1998), LECLERC (2001), ROBILLARD (2008), VERDU (2011), etc. A cette littérature spéciale s'est ajouté, les films documentaires (AGLAD, MAGET, etc.) les rapports des projets de développement, de loi, les conventions et les traités internationaux.

Dans le même sens, nous avons abordé notre terrain en organisant des rencontres avec les responsables de la société civile travaillant avec les Baka. Cette phase nous a permis de choisir notre site de recherche et de mieux planifier notre collecte des données de terrain. Au terme de la pré-enquête, seul Moangué le Bosquet a été retenu comme site de recherche. Les raisons de ce choix sont beaucoup plus en rapport au contexte historique de création de Moangué en 1972, l'accessibilité, l'expérimentation du concept de résilience avec les différentes interventions de la société civile, les chercheurs et l'Etat du

Cameroun. D'autres raisons ont été également notées comme la flexibilité culturelle et la mixité culturelle (tradition et modernité) dans laquelle vivent les Baka.

Après 36 mois de terrain, nous avons rempli des notes 15 cahiers travaux pratiques de 120 pages et près de 250 entretiens menés auprès des personnes ressources Baka, Bantous, responsables de la société civile, Etat du Cameroun et responsables d'organismes internationaux (WWF, GIZ, Survival, Gipta). Dans la continuité, la grille d'analyse de cette recherche s'est référée à l'écologie culturelle en expliquant au mieux les rapports homme-environnement, le possibilisme et les dynamismes adaptatifs que les Baka useraient pour se construire une nouvelle vie. Cette grille d'analyse rejoint le concept de résilience qui selon notre entendement, évoque la prise de conscience de conscience à une niche culturelle ou village pour reprendre Evans Pritchard et l'accompagnement des tuteurs de résilience qui sont pour le cas échéant, les Bantous, la société civile et l'Etat camerounais.

Les résultats de cette recherche sont calqués sur l'accompagnement endogène (les initiatives baka) et exogène (les acteurs du développement étrangers à la communauté baka).

Nos analyses ont montré de bout à bout que la situation des Baka du Cameroun n'était pas la même partout et qu'elle dépendait du contexte de chaque communauté. Par exemple, la situation des Baka de Moangué le Bosquet n'était pas identique à celle des Baka d'Ayéné. La différence étant au niveau de la mixité culturelle. Ceux d'Ayéné dépendaient encore des ressources forestières alors que les Baka de Moangué intégraient la modernité tout en gardant un tant soit peu la tradition.

Les stratégies de résilience des Baka étaient élaborées à partir leurs savoirs écologiques traditionnels et la copie des mécanismes d'adaptation des Bantou (habitat, agriculture, scolarisation, etc.). D'une part, la pratique de leur médecine traditionnelle était un fait révélateur attestant que les Baka continuaient de fusionner avec l'espace forestier (lieu où ils étaient en sécurité). Et même, ces savoirs sont reconnus d'utilité publique par une bonne frange de la population bantoue parmi laquelle les hommes politiques, les footballeurs et les musiciens. Au-delà de cette pharmacopée, les Baka connaissent une variabilité de produits forestiers non ligneux sollicités sur l'ensemble des marchés nationaux et européens constituant ainsi des activités génératrices des revenus des

ménages. Cette résilience baka ne se limite pas à leurs seules connaissances du milieu forestier. Les Baka s'impliquent davantage à la vie politique, économique et sociale du Cameroun. Au Bosquet, presque tous les Baka possèdent des pièces d'identité leur donnant droit au vote comme tous les camerounais. Leur participation à la vie politique était aussi manifeste à travers une adhésion massive dans le parti au pouvoir. Le militantisme baka comme partout au Cameroun était l'œuvre des cooptations de certains leaders économiquement nantis dont l'unique projet de société se résumait à leurs aspirations personnelles de développement. Mais dans le processus d'adaptation, les Baka du bosquet constituent un idéal de société pour les communautés baka.

Un autre élément de résilience était la scolarisation des enfants. Depuis la création de l'école catholique Saint Kisito, plus de 300 élèves Baka ont été formés et les performances scolaires sont acceptables pour ceux des élèves qui finissent l'année. Les Baka ont compris l'importance de l'éducation moderne dans le contexte de modernité. Nos analyses ont montré que les enfants de ce village étaient scolarisés et recevaient également une éducation traditionnelle en rapport avec les éléments de la forêt (la pratique de Jengi existe toujours et de nombreux séjours en forêt).

En plus, les enfants du Bosquet étaient dans la mouvance de la modernité au même titre que des enfants Bantous. Il y avait qu'à observer les habillements et à écouter les commentaires sur l'actualité des championnats européens et des stars de musique comme Maître Gims.

De plus, nous avons mentionné la mobilisation d'une élite Baka (OKANI, ASBAK et CADDAP) pour mieux défendre leurs droits. Ainsi le village Moangué le Bosquet avait une chefferie traditionnelle de troisième degré qui incarne le pouvoir administratif. Reconnue depuis 1993, le chef Tindo a participé à toutes les réunions des chefs de troisième degré tenues à Lomié et a présidé tous les défilés de commémoration de la fête nationale du 20 mai.

Le village est économiquement résilient parce qu'au delà des travaux rémunérés comme le portage, les jobs dans les champs des bantous, et chez les sœurs, le village avait une forêt communautaire. Les Baka s'étaient organisés autour d'une instance de gestion nommée COBABO qui assurait les négociations de la coupe du bois avec des partenaires et redistribuait les gains aux différentes familles à égale partie. Cette économie moderne

se manifeste également à travers la pratique de l'agriculture. Le village dispose d'un champ d'expérimentation dans lequel, les habitants du village viennent acquérir de nouvelles connaissances sur les différentes cultures maraichères. Cette agriculture est complétée par les plantations de produits de rente et de vastes bananeraies.

Mais nous avons mentionné que le village vit au rythme des saisons et à la demande de certains produits non ligneux comme le Mbalaka. La résilience endogène est donc réelle et connaît un appui considérable de l'extérieur.

Face aux mutations socio environnementales, l'Etat du Cameroun et une société civile se sont mobilisés pour le bien-être des pygmées. Nous avons évoqué la reconnaissance des pygmées dans la constitution camerounaise de 1996 comme citoyens camerounais à part entière. Cette disposition donne théoriquement tous les droits à ces populations longtemps marginalisées. Les pygmées se font établir des pièces d'identité marquant ainsi leur citoyenneté. De plus, le Ministère des affaires sociales et bien d'autres ministères (culture, santé, économie et développement, tourisme, etc.) ont des activités connexes visant le développement des pygmées.

Le programme du développement des peuples pygmées (PDPP) en cours d'exécution apporte une assistance aux pygmées dans l'agriculture, la scolarisation, le dialogue communautaire, la santé, etc.

Sur le plan international, le Cameroun a ratifié la déclaration des droits des peuples autochtones (DPPA) même si dans la pratique, il y a des incompréhensions à élaguer. Nous avons apporté des spécificités de l'autochtonie au Cameroun. Mais la ratification de cette déclaration amenait le Cameroun à ménager sa gouvernance forestière en y impliquant les Baka (L'exemple des COVAREF).

Le Cameroun précise l'accompagnement des pygmées dans son document stratégique de croissance et de l'emploi (DSCE) donnant ainsi un pourcentage de recrutement des pygmées dans la fonction publique et dans les concours des grandes écoles. Ce qui est perçu comme une discrimination positive visant le rétablissement d'équilibre entre les Baka et les Bantous.

Dans la sous région d'Afrique centrale, le Cameroun a intégré le FIPAC (Forum international des peuples autochtones d'Afrique centrale), une initiative amorcée par le Président SASSOU NGUESSO du Congo Brazza. Le COMIFAC intégrait également la

thématique sur la participation des pygmées dans la gestion des écosystèmes forestiers d'Afrique centrale.

Cet accompagnement par l'Etat du Cameroun est appuyé par les institutions internationales d'aide au développement en l'occurrence, la Banque mondiale, l'Union européenne et bien d'autres. L'aide au développement apparaissait ainsi comme le poumon régulateur du développement local à laquelle plusieurs acteurs s'inscrivent. Nous avons relevé la typologie et le rôle de la société civile en occident, Afrique et Cameroun.

Pour ce qui était de la société civile camerounaise, nous avons souligné que c'est grâce au vent de démocratisation amorcé depuis 1990 que plusieurs associations, GIC et ONG étaient nés. Au Cameroun, on décomptait plus de 13000 associations et ONG assimilées. Cette effervescence tient lieu du partage de la rente de développement entre l'Etat et la société civile.

Nous avons également évoqué les dix années d'interventions auprès des pygmées du Cameroun. Les analyses des cadres logiques d'activités, les résultats et l'évaluation de certains projets ont montré que la société civile a beaucoup de volonté à travers les interventions dans les domaines de l'agriculture, la reconnaissance des droits, la scolarisation et l'accès à la justice. La société civile ne prend pas en compte la dynamique endogène dans la conception des projets encore moins dans l'implémentation des activités. L'inattention des bailleurs de fonds ne concourrait pas à l'atteinte des résultats car ils ne faisaient pas des descentes de terrain. L'UE comme la Banque mondiale avait réduit les interventions à trois ans ce qui rendait impossible l'atteinte des résultats escomptés.

Nous avons mentionné des éléments de non résilience comme l'alcool, la discrimination, l'implémentation continue des politiques d'aménagement des territoires, l'octroi de plus en plus des permis d'exploitation forestière et minière, la mauvaise gouvernance forestière et la corruption. Ces facteurs de non résilience devraient être pris en compte dans l'élaboration des projets de résilience des Baka.

Pour la résilience des Baka des actions de pression et de plaidoyer devraient être menées de l'extérieur du Cameroun, c'est-à-dire à partir d'instances internationales et mondiales. Ainsi, la dernière recommandation générale serait d'informer et de faire intervenir les

groupes internationaux créés dans le but d'appuyer les mouvements en faveur des droits autochtones.

Les trois principales institutions avec lesquelles les ONG baka en particulier devraient entrer en contact sont le Groupe de travail international sur les affaires autochtones (IWGIA), Survival International et le Portail d'information sur les connaissances traditionnelles de la CDB. Ces actions de lobbying seraient menées concrètement auprès de la CADHP. IWGIA apporte de plus un soutien visant à faciliter la participation des peuples autochtones aux processus des Nations Unies qui concernent particulièrement les droits des peuples autochtones et la réalisation d'actions de lobbying et aide aussi les organisations autochtones locales et nationales à mettre en place des projets axés sur les droits humains et sur les droits sur les terres et les ressources naturelles.

Survival International, pour sa part, œuvre à la promotion des droits des peuples autochtones à l'aide de trois moyens complémentaires : l'éducation, le plaidoyer et la réalisation de campagnes.

L'organisation offre aux peuples autochtones une tribune pour s'adresser eux-mêmes au monde entier et travaille aussi en étroite collaboration avec des organisations autochtones locales. L'action éducative de Survival prend diverses formes, tant dans les écoles qu'en dehors, tant auprès des enfants que des adultes. Survival fournit gratuitement du matériel pédagogique aux enseignants et aux étudiants.

En matière de plaidoyer, Survival offre aussi aux représentants autochtones une tribune leur permettant de parler directement aux entreprises qui envahissent leur territoire. Survival joue aussi un rôle majeur pour ce qui est de garantir que les projets d'aide humanitaire, d'entraide, de formation et de soins de santé menés auprès des peuples autochtones bénéficient du financement voulu. Ses tactiques vont de la présentation de dossiers auprès des Nations Unies à la prestation de conseil à l'élaboration d'instruments de droit international en passant par la fourniture d'informations aux populations autochtones concernant leurs droits au regard de la loi.

De plus, la CDB dispose d'un programme de travail qui met l'accent sur la participation des communautés autochtones et locales aux travaux de la convention. D'après le Secrétariat de la CDB, la participation s'est considérablement accrue au fil du temps et pourrait encore s'améliorer grâce à des mécanismes comme le Centre d'échange (Portail

d'information sur les connaissances traditionnelles) et la mise en place du Mécanisme de financement volontaire. Il est à espérer que les arguments, les informations et les recommandations présentées dans ce rapport permettront aux nombreux projets et réseaux actuels et futurs d'aider les Baka à traverser cette difficile période de transition, d'intégration et de sédentarisation, en tirant le meilleur parti, et en assurant le plus grand respect, de leurs préférences, leurs valeurs et leur patrimoine coutumier.

Agir simultanément en faveur des droits et des stratégies des Baka peut avoir pour effet de faire apparaître de nombreuses compétences et perspectives nouvelles et améliorées des compétences pouvant être acquises par tous les membres de la communauté, enfants, aînés, hommes et femmes, et des perspectives pouvant profiter à l'ensemble de la communauté et à plusieurs générations à venir.

La résilience des Baka, bien qu'étant amorcée, connaît encore des difficultés sur tous les plans. L'essentiel étant ici que les pygmées puissent négocier leur entrée dans la modernité tout en sauvegardant leur patrimoine culturel.

BIBLIOGRAPHIE

- ABEGA, S. et Bigombe Loco, P. (2007) « La marginalisation des pygmées en question : la disparition programmée des pygmées », *Afridit*, 2007, vol. 275, p.
- ABEGA, S. (2007) « Les violences sexuelles et l'Etat au Cameroun », *Karthala*, 2007, vol. 247.
- ABEGA, S. (2007) *Le retour de la société civile en Afrique*, Yaoundé, Presses de l'UCAC (coll. « Collection Apprendre »), 206 p.
- ABEGA, S. (1999) *Société civile et réduction de la pauvreté*, Clé., Yaoundé, 208 p.
- ABEGA, S. (1998) « *Pygmées Baka: le droit à la différence* », Inades/Ucac., Yaoundé, 150 p.
- ABEGA, S. (1992) « La brutueuse », *Journal des africanistes*, 1992, vol. 62, n° 1, p. 95-106.
- AGLAD, P. (2012) « *Baka: A Cry De la forêt tropicale. New York: Films pour les sciences humaines* ». s.l.
- AILI, P. (2012) « *Quel avenir pour les Baka ? Droits et moyens de subsistance des peuples autochtones dans le sud-est du Cameroun,* » s.l.
- ALLEN, R. et HOLLING, C. (2008) *Discontinuities in ecosystems and other complex systems*, New York, Columbia University Press (coll. « *Complexity in ecological systems series* »), 272 p.
- ALLEMEN, M. V. (1985). Les rapports de parenté comme rapports de production symbolique. *Actes de la recherche en sciences sociales* , 49-60.
- ALTHABE, G. (1965) « *changements sociaux chez les pygmées Baka de l'Est-Cameroun* », in *Cahiers d'études africaines*, s.l, vol.5, 561-592 p.
- AMMATURO, N. (2013) *De la vulnérabilité à la résilience un territoire en transition*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00827665>, 30 mai 2013.
- ATSIGA, E. (1999) « *L'exploitation des populations marginales : le cas des pygmées du Cameroun, in formes contemporaines d'esclavage* », *cahier africain de droits de l'homme, Université catholique d'Afrique centrale*, s.l.
- BAHUCHET, S. (1983) *CIRCULATION ET ECHANGES EN AFRIQUE TROPICALE*, [HTTPS://HAL.ARCHIVES-OUVERTES.FR/HAL-00397089](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00397089), 1983, CONSULTE LE 22 MARS 2016.
- BAHUCHET, S. (1989) *Chez les pygmées d'Afrique Centrale, les outils de l'éphémère...*, [HTTPS://HAL.ARCHIVES-OUVERTES.FR/HAL-00380028](https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00380028), 1989, CONSULTE LE 22 MARS 2016.

- BAHUCHET, S. (1992) *HISTOIRE D'UNE CIVILISATION FORESTIERE: DANS LA FORET D'AFRIQUE CENTRALE: LES PYGMEES AKA ET BAKA*, PARIS, PEETERS (COLL. « ETHNOSCIENCES »), 425 P.
- BAHUCHET, S. (1995) *De la musique considérée comme une philosophie (chez les Pygmées Aka de Centrafrique)*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00397166>, 1995.
- BAHUCHET, S. (1999) *Le repas chez les Pygmées et autres habitants de la forêt d'Afrique centrale*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00397197>, 1999.
- BAERISWYL, C.S. (2007) « Paroles des pygmées Baka du Cameroun » dans *CILF (Conseil international de langue française)*, s.l. p. 104.
- BALLIF, N. (1992) *Les pygmées de la grande forêt*, l'Harmattan, Paris, 240 p.
- BARBIER, N. (2013) *La gouvernance conflictuelle relative à la cogestion des saumons dans le bassin du fleuve Columbia (États-Unis)*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-01225934>, décembre 2013.
- BAYART, J-F. (1989) *L'Etat en Afrique: la politique du ventre*, Paris, Fayard (coll. « L'Espace du politique »), 439 p.
- BELLIER, I. (2011a) *Préface du livre de Céline Germond-Duret intitulé « Banque mondiale, peuples autochtones et normalisation »*, https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs_2011.
- BELLIER, I. (2011b) *Préface du livre de Céline Germond-Duret intitulé « Banque mondiale, peuples autochtones et normalisation »*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-2011>.
- BELLIER, I. (2008) *Le développement et les peuples autochtones: conflits de savoir et enjeux de nouvelles pratiques politiques*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-2008>.
- BELLIER, I. (2007) *Les deux faces de la mondialisation, l'ONU et les peuples autochtones*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00939971>, 2007.
- BELLIER, I. (2006a) *Identité globalisée, territoires contestés : les enjeux des peuples autochtones dans la constellation onusienne*. <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00258382>, 2006.
- BELLIER, I. (2006b) *Le projet de Déclaration des droits des peuples autochtones et les États américains : avancées et clivages*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00673812>, 2006.

- BŒUF, G. (2014) *La biodiversité, de l'océan à la cité [leçon inaugurale prononcée le 19 décembre 2013]*, [Paris], Collège de France : Fayard.
- BOUTEYERE, E. (2010) *La résilience académique des étudiants d'université*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01248313>, 2010.
- BOURDIEU, P. ET AL (2015) *Sociologie générale*, Paris, Raisons d'agir : Seuil (coll. « Cours et travaux »).
- BOURSIER, D. (1994) *Depuis ce jour-là, Contes des Pygmées Baka du sud est du Cameroun*, L'Harmattan, s.l. 218 p.
- BOURSIER, D. (1996) *Pöli, mémoires d'une femme pygmée*, L'Harmattan, s.l. 190 p.
- BOZZANO, H. (2014) *La résilience territoriale face au changement climatique : l'exemple de La Plata.*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-01023928>, 22 mai 2014.
- CHABIRON, C. et AL. (2013) *Les parlers pygmées du bassin équatorial du Congo.*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00980240>, 3 décembre 2013.
- CHATAIGNER, J-M et FRANCE (eds.). (2014) *Fragilités et résilience: les nouvelles frontières de la mondialisation*, Paris, Karthala, 482 p.
- CITTON, Y. (2013) *Pour une interprétation littéraire des controverses scientifiques*, Versailles, Éditions Quae (coll. « Sciences en questions »), 175 p.
- CUISENIER, J. (2006) *Penser le rituel*, 1re éd., Paris, Presses universitaires de France (coll. « Collection "Ethnologies" »), 202 p.
- COLIN, T. (1963) *Le peuple*, s.l.
- COWEN, E. (1999) « *La résilience : un espoir inattendu* », in *souffrir mais se construire/sous la direction de M.P.Poilpot. Ramonville Saint-Agne : ERES*, s.l. 13–34 p.
- DAMIAN, M. (2013) *Mauvaise nouvelle pour le climat et les peuples de l'Amazonie équatorienne : l'abandon du projet Yasuni-ITT de gel du pétrole en terre*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00969314>, 2013.
- DAOU, J.V. (2001) « *Savoirs indigènes et contraintes anthropologiques dans le cadre des projets de conservations en Afrique central* », in *Heather et al: utilisation des ressources naturelles dans la région du tri nationale du fleuve sangha en Afrique équatoriale: histoires, savoirs et institutions*, s.l, Yale Université, 422–432 p.
- DAOU, V. J et AL. (2010) *Participative des forêts d'Afrique centrale*, Quae, s.l. 210 p.

- DAOU, V.J. (1992) *Prise en compte des populations pygmées du Cameroun dans le cadre des projets « Réserves de faune », « parcs nationaux » et « forêts », correspondances à l'attention de la banque mondiale*, Yaoundé.
- DEMESSE, L. (1980) *Techniques et Économie des pygmées Babinga*, Institut d'ethnologie, 301p, sc.
- DEMESSE, L. (1978) « Changements techno-économiques et sociaux chez les Pygmées Babinga (Nord » dans *Congo et Sud Centrafrique*), SELAF, Paris.
- DEMOLIN, D. (2012) *Langue et musique chez les pygmées d'Afrique centrale*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00648961>, 2011.
- DEMOLIN, D. (2011) *Polyphonies de Pygmées du Congo*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00646163>, 4 mai 2011.
- DHELLEMMES, I. (1985) *Le père des pygmées*, Flammarion, Paris, 232 p.
- DESCAMPS, B et Al. (1997) *Pygmées, l'esprit de la forêt*, Paris, Marval, 130 p.
- DESCOLA, P. (2011) *L'écologie des autres: l'anthropologie et la question de la nature ; conférences-débats organisées par le groupe Sciences en questions, Paris et Dijon, Inra, respectivement les 29 novembre 2007 et 31 janvier 2008*, Versailles Cedex, Éd. Quæ (coll. « Sciences en questions »), 110 p.
- DIOP Momar, C et JEAN-BENOIST. (2007) *L'Afrique des associations: entre culture et développement*, Paris : Dakar, Karthala ; Centre de recherches sur les politiques sociales (coll. « Hommes et sociétés »), 295 p.
- DIXSAUT, M. (2015) *Platon-Nietzsche: l'autre manière de philosopher*, Paris, Fayard (coll. « Ouvertures »), 338 p.
- DOROTHE, J. (2004) « Femmes twas et droits des Twas dans la région africaine des Grands Lacs », *Rapport du*, 2004, vol. 52.
- DOZON, J-P. (2015) *Afrique en présences: du monde atlantique à la globalisation néolibérale*, Paris, Maison des sciences de l'homme.
- DULUCQ et SOUBIAS, P. (2004) *L'espace et ses représentations en Afrique subsaharienne : Approches pluridisciplinaires*, Paris, Karthala (Coll. « Hommes et sociétés ») 256 P.
- ELISABETH, M. (2004) *Contes et histoires pygmées, flies, france*, 217 P.

- ELLIS, S. (1995) *L'Afrique maintenant*, Paris, Karthala (coll. « Collection “Hommes et sociétés” »), 488 p.
- E ENDAMAN, E. (1992) L'évolution des pygmées baka dans l'arrondissement de Mintom, MINREST-YAOUNDE.
- FACHE, E. (2013) *La gestion autochtone des ressources naturelles, support d'une bureaucratisation multiforme. Le cas du système des rangers en Australie du Nord*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00905190>, 14 novembre 2013.
- FOUDA, G.S. (1999) « « IMPACT SUR LA MONETARISATION DES ECHANGES SUR LE SYSTEME
- FRANCESCHI, P. (1991) *Congo jusqu'au cou. Expédition « Babinga-Pongo » (Juin-octobre 1975) ou l'aventure initiatique et extrême de quatre Français de 20 ans chez les Pygmées de la forêt équatoriale*, s.l. Editions Ouest-France, 256 p.
- GEORGES (1996) « Guille-Escuret «La niche écologique contre l'écosystème et l'intervention négligée des faits techniques » Anthropologie », *et Sociétés*, 1996, vol. 20, n° 3, p. 85–105.
- GEERTZ, G. (1986) *Savoir local, savoir global*, Paris, PUF.
- GODELIER, M. (2013) *Lévi-Strauss*, Paris, Éditions du Seuil, 583 p.
- GUILLAUM, H. (2001) « Miel au café, de l'ivoire à l'acajou », *Peeters Selaf*, 2001, vol. 393, p. 784.
- HANUS (2001) *La résilience, à quel prix ? : survivre ou rebondir ?*, Éd, Maloine.
- HOMBERT, J-M. et AL (2007) *Cœur d'Afrique. Gorilles, cannibales et Pygmées dans le*, s.l. Gabon de Paul Du Chaillu CNRS Editions, 223 p.
- KAREN (1977) *Keith Source: the Journal of American History*, décembre 1977, vol. 94, n 3, p. 770–779.
- KILIAN, C. (2008) *Contes des Pygmées Baka du Cameroun*, s.l. Peter Lang.
- LE BOMIN, S. (2010) *Pygmies and Farmers Music in Gabon*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00482673>.
- LECLERC, C. (2012) *L'adoption de l'agriculture chez les Pygmées baka du Cameroun, Quae*, s.l, 246 p.
- LECLERC, C. (2002) *En bordure de route. Espace social, dynamisme et relation à l'environnement chez les Pygmées Baka du Sud-Est Cameroun, Thèse de Doctorat*, s.l. Université Paris X-Nanterre.

- LEJOLY, J. (1995) Biodiversité des ligneux sur le transept d'Alat-Makay dans la réserve de faune du Dja (Cameroun). Rapport technique. Projet ECOFAC. AGRECO.
- LEROI-GOURHAN, A. (2013) *L'homme et la matière: évolution et techniques*, Numérisation et impr, Paris, Éd. Albin Michel (coll. « Sciences d'aujourd'hui »), 348 p.
- LEVY-BRUHL, L. et KECK, F. (2014) *L'expérience mystique et les symboles chez les primitifs*, Paris, Dunod.
- LEVI-STRAUSS, C. (2011) *L'anthropologie face aux problèmes du monde moderne*, Paris, Editions du Seuil (coll. « La librairie du XXIe siècle »), 145 p.
- LEWIS, J. (2001) « Les Pygmées Batwa de la région des Grands Lacs », *Minority Rights Group*, 2001, vol. 31.
- LEWIS, J. et KNIGHT (1996) « Les Twa du », *Rwanda, WRM/IWGIA/Survival International France*, 1996, vol. 118, p.
- LORD-TARTE, E. (2013) *État des lieux des indicateurs dans les programmes de genre*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00827327>.
- LOUNG, J.F. (1999) « *Prise en compte des pygmées du Cameroun dans le cadre des projets réserve de faune, parcs nationaux et forêt* », Yaoundé, 26 p.
- LOUNG, J.F. (1986) « *Rapport d'activité pour l'exercice 1985/1986* », ISH-MINAREST, Yaoundé, Septembre, 76 p.
- LOUNG, J-F. (1959) « Les pygmées de la forêt de Mill : un groupe de pygmées camerounais en voie de sédentarisation » » dans *Cahier d'outre-mer tome XII*, s.l. p. 362–379.
- MAFFESOLI, M. (1995) *La conquête du présent*, Paris, PUF.
- MAGET, L. (2013) *Pygmées Baka, le grand Virage (Version Intégrale - 39 mn) - YouTube*, <https://www.youtube.com/watch?v=WGiaqMDjIW0>.
- MANGA, H. (2009) « Les Pygmées face à l'Ecole et à l'Etat. Les Baka de l'est du Cameroun », *Ed. L'Harmattan, Coll. Etudes*, 2009, africaines, p. 370.
- MBONJI, E. (2005) *L'ETHNO-PERSPECTIVE OU LA METHODE DU DISCOURS DE L'ETHNO-ANTHROPOLOGIE CULTURELLE*, Presses universitaires de Yaoundé.
- MINAS (1982) « *La sédentarisation des pygmées Baka dans la province de l'Est* » *Bertoua, Avril 1982*, s.l. 40 p.

- MOLINS, P. (1986) « Kapolé, le petit pygmée, Paris », *L'Harmattan*, 1986, vol. 47, p.
- MOREL, G. (1961) « *notes sur les pygmées Baka* », s.l.
- MOTTE-FLORAC, E. (2004) *Aux origines du monde : contes et récits pygmées*, s.l.
- NKE NDIH, J. (2010) *Le pygmée et la camionnette d'émancipation*, s.l. 162 p.
- NGUEDE, J-P. (2010a) « *La Conservation de la réserve du Dja et les opportunités de développement des populations riveraines* », s.l.
- NGUEDE, J-P. (2010b) « *Les alternatives au braconnage chez les Baka et Badjoué : une contribution à une anthropologie du changement social dans la réserve de biosphère du Dja* », s.l.
- NGNEUGUE, P.R. (1997) Etude des Techniques d'Inventaires Faunistiques et des Possibilités de Développement de l'Ecotourisme dans la Réserve de Faune du Dja, Sud-Est Cameroun, Rapport du Groupe de Travail Faune : Université de Dschang /ENGREF. 23 p
- NYABABA, K. (2013) *Les pygmées face à une modernité économique et religieuse importée*, *L'Harmattan*, s.l. 320 p.
- OTIS, G. (2010) *Inuit subsistence rights in Nunavik: A legal perspective of food security in the Arctic*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00664792>, 28 Juin 2010.
- OYONO BITOUNOU, V. (2010) *Le Patrimoine Culture Pygmée en question, le cas des Baka et Bagyéli du Cameroun*, Editions Universitaires Européennes, s.l. 108 p.
- PAGANI, C. (2014) *Politiques de reconnaissance dans les musées d'ethnographie et des cultures au XXIe siècle*, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-01175973>, 30 juin 2014.
- PARIZET, R. (2010) *Un développement singulier pour des peuples pluriels: du localisme de la lutte pour la reconnaissance à la mondialisation d'une cause. (Axe II, Symposium 8)*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00502224>, 30 juin 2010.
- PHILIPPART, G. (1984) *Les Pygmées d'Afrique Centrale, Parenthèses*, s.l, 127 p.
- RESILIENT (2007) « History and the Rebuilding of a Community: The Vietnamese American Community in New Orleans East Author(s): Karen », *Keith Source: the Journal of American History*, décembre 2007, vol. 94, n° 3, p. 770–779.
- REYNIERS, A. (2015) « Tsiganes, Roms, Gens du voyage ? », *Etudes Tsiganes*, 4 février 2015, n° 52 53, p. 6 13.

- REYNIERS, A. (2014a) « Les Tsiganes en Amérique latine », *Etudes Tsiganes*, 22 octobre 2014, n° 51, p. 3 7.
- REYNIERS et Al. (2014b) « Nicolae Gheorghe, sociologue et activiste rom », *Etudes Tsiganes*, 21 octobre 2014, n° 50, p. 115 119.
- REYNIERS, A. (2010) « Dans le monde des émotions », *Etudes Tsiganes*, 1 décembre 2010, n° 44 45, p. 4 4.
- ROBILLARD, M. (2010) *Pygmées Baka et voisins dans la tourmente des politiques environnementales en Afrique centrale*, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00863420>, 1 octobre 2010,
- ROMBI, M-F. (1991) *Zamani na leo : le passé présent dans la langue*, <https://hal.archives-ouvertes.fr/hal-00431023>, 8 octobre 1991.
- RUPP, S. (2011) *Forests of belonging: identities, ethnicities, and stereotypes in the Congo River basin*, Seattle, University of Washington Press (coll. « Culture, place, and nature »), 306 p.
- RUSS, J. (1995) *L'aventure de la pensée européenne: une histoire des idées occidentales*, Paris, Colin (coll. « U »), 298 p.
- SAUGESTAD, S. (2001) *the inconvenient indigenous: remote area development in Botswana, donor assistance and the first people of the Kalahari*, Uppsala, and Nordic Africa
- SEME, P. (2003) « Droits d'usage et participation des populations locales dans la gestion durable des ressources fauniques autour de la RBD », Dossier technique de la DFAP, Yaoundé, MINEF, janvier 2003.
- SEME, P. (2001) « Description générale du contexte socio-économique et environnemental de la RBD », Dossier technique de la DFAP, Yaoundé, MINEF, avril 2001.
- SEITZ, S. (1993) « PYGMEES D'AFRIQUE CENTRALE » DANS S.E.L.A.F. PEETERS ET PARIS (EDS.), *QUESTIONS ET CHERCHES ACTUELLES, EDITIONS SOCIETE DES AFRICANISTES, PARIS, VOL.356.*
- SCHEBESTA, P. (1963) « Le sens religieux des primitifs, Mame, collections « siècles et catholicisme » » dans *1963 Maison Mame.399*, s.l, p. P.

- SOENGAS, B. (2010) *La subsistance des Pygmées Bakoya à l'épreuve de l'agriculture: dynamique des savoirs ethnobotaniques et des pratiques (Département de la Zadié, Ogooué-Ivindo, Gabon)*, <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00480270>, 7 janvier 2010.
- SOENGAS, B. (2012) « Des pygmées cultivateurs, les Bakoya : changements techniques, et sociaux dans la forêt gabonaise : identités pygmées dans un monde qui change » dans : *questions et recherches actuelles, éditions Société des Africanistes*, Paris.
- SONKE, B. (1998) *Etudes Floristiques et Structurales des Forêts de la Réserve de Faune du Dja (Cameroun) : Thèse de Doctorat, Université Libre de Bruxelles*. 267 p
- STEWART, J. (2008) *Theory of culture change: the methodology of multilineal evolution* digitally reprinted from the 7. Paperback pr. Urbana, Univ. Of Illinois Press, 244 p.
- SUREMAIN, C. et GALIPAUD, J-C. (2015) *Fabric-acteurs de patrimoine: implication, participation et postures du chercheur dans la patrimonialisation*, Igé; [Bondy], l'Étrave ; Institut de Recherche Pour le Développement.
- TERNAY, A. ET BRIAULT, M. (1948) *LES PYGMEES BAKA DE L'EST –CAMEROUN, RAPPORTS DE MISSIONS*, S.L., 53–113 P.
- TESTART, A. (1981) « *POUR UNE TYPOLOGIE DES CHASSEURS-CUEILLEURS* » *ANTHROPOLOGIE ET SOCIETES*, S.L., VOL.5, 177–221 P.
- THILLE, F. (2013) *Au cœur de la forêt vierge, avec les Pygmées Babinga*, Paris, Albin Michel, 181 p.
- THOMAS, J.M. et BAHUCHET, S. (1991a) *Encyclopédie des Pygmées Aka I - Les Pygmées Aka. Fasc. 4, La langue*, s.l.
- TREVES, E. (1971) « Roger Bastide, Anthropologie appliquée, Paris, Payot, 1971 », *L'Homme et la société*, 1971, vol. 20, n° 1, p. 263 263.
- TRILLES, H. (1932) *Les pygmées de la forêt tropicale*, Paris.
- VAN DER LUGT, M. (2005) *L'humanité des monstres et leur accès aux sacrements dans la pensée médiévale*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-b00175497>, décembre 2005.
- VESPASIANO, F. (2012) *Vulnerability versus resilience*, <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00814159>, 4 juin 2012.
- Wartelle, J-C. (2004) « La Société d'Anthropologie de Paris de 1859 à 1920 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, 1 mars 2004, no 10, n 1, p. 125 171.

WILBUR, S. (1992) *Le dernier éléphant: roman*, Paris, Presses de la Cité.

Winkelmolen, M. (1977) « Notes de recherches chez Resilient History and the Rebuilding of a Community: The Vietnamese American Community in New Orleans East Author(s):

Documents relatifs aux projets étudiés et études réalisées dans le cadre des projets

1) PADES Baka (2005) - Etude préalable au lancement du projet - Analyse de l'état d'avancement des initiatives de forêts communautaires, des relations entre populations baka et bantu, les concessions forestières et les aires protégées et état des lieux de la gestion des redevances forestières annuelles dans la région et leur impact sur la réduction de la pauvreté rurale - Alfred Léonard Médou & alii - juin 2005.

2) PADES Baka (2005) - Etude générale de l'état de scolarisation des enfants Baka, dans la province du Sud-Cameroun, arrondissements de Djoum, Mintom et Oveng.

3) PADES Baka (2005) - Rapport d'études sur la production agricole et produits forestiers dans la région du grand Djoum - APIFED - juin 2005.

4) PADES-Baka (2005) - Rapport d'études sur la commercialisation et de l'étude de marché des produits agricoles et forestiers dans la région du grand Djoum - APIFED - juin 2005

5) PADES-Baka (2007) - Evaluation de mi-parcours (première phase) - Monique Munting & Appolinaire Eton février 2007.

6) AGEFO (2009) - Evaluation finale du projet AGEFO-BAKA au Cameroun mis en œuvre par la CTB pour le compte de l'UE - Monique Munting & Patrice Bigombe Logo - novembre 2009.

7) ADEPADEL - Formulaire de demande de subvention - Institut Africain pour le Développement Economique et Social - sans date.

8) PEL-FC - Perceptions des Forêts Communautaires sur le processus de l'APV FLEGT au Cameroun - SNV, CIFED, APIFED - sans date.

9) PEL-FC - Demande du marché européen et opportunités pour le bois d'œuvre des forêts communautaires - novembre 2011.

10) PAB-UE - Evaluation à mi-parcours du projet d'appui à la participation des Pygmées Baka à la gestion forestière et accès aux bénéfices, dans le département du Haut-Nyong, rapport final - Patrice Bigombe Logo, Martin François Yoboh Ndong, Gwladys Tonfak - sans date (début 2010).

11) PAB-UE - Evaluation finale du projet d'appui à la participation des Pygmées Baka à la gestion forestière et accès aux bénéficiaires, dans le département du Haut-Nyong, rapport final - Véronique Joiris - novembre 2010.

Autres documents

1) Evaluation de la Composante Forestière des Programmes de la CE dans les Pays en Développement - ECO, Gesellschaft für socialökologische Programmberatung - Etude de terrain Cameroun - mars 1998.

2) Case Study - ECOFAC : Conservation of Eco-Systems in Central Africa - Cameroon - Indigenous views of Development and the Implementation of EU Policy on Indigenous Peoples - International Alliance of Indigenous-Tribal People of the Tropical Forests - The RainForest Foundation – 2002.

3) Analyse de l'état d'avancement des initiatives de Forêts Communautaires, des relations entre les populations Baka et Bantu, les concessions forestières et les aires protégées et état des lieux de la gestion des redevances forestières annuelles dans la région et leur impact sur la réduction de la pauvreté rurale - OPFCR - juin 2005.

4) Les populations pygmées et la forêt communautaire - Maryvonne Bretin - SNV - janvier 2006.

5) Elaboration de la politique sectorielle de promotion des droits et encadrement des populations marginales au Cameroun - Ministères des Affaires Sociales - mars 2006.

6) Projet Mobilisation et renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises impliquées dans les filières des produits forestiers non ligneux en Afrique Centrale - Atelier de diagnostic et de planification - novembre 2007.

7) Gestion participative des forêts en Afrique Centrale - Daou Véronique Joiris, Patrice Bigombé Logo – Ed Quae – 2010.

8) APV FLEGT Cameroun/Union européenne - Document d'information à l'usage des communautés forestières - SNV - mai 2011.

9) Dossier documentaire sur la gouvernance des forêts au Cameroun - AGTER - 2012

10) Observateur indépendant au contrôle forestier et au suivi des infractions forestières au Cameroun – Rapport de mission - octobre 2011.

11) Observateur indépendant au contrôle forestier et au suivi des infractions forestières au Cameroun – Rapport de mission - octobre 2012.

12) Evaluation à mi-parcours du projet «Développement d’alternatives communautaires à l’exploitation forestière illégale », Phase 2 (DACEFI-2) - Monique Munting - octobre 2012.

13) Cheminement des actions de lobbying, guide pratique - RACOPY - sans date.

14) Contribution des Produits Forestiers Non Ligneux à l’amélioration des revenus - M. Belobo Belibi, SNV -sans date.

15) Réforme du secteur forestier : Échec au Cameroun, pillage annoncé en RDC Greenpeace - février 2007.

Textes légaux et documents en rapport

1) Loi n° 94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche

2) Manuel des procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires - Ministère de l’Environnement et des Forêts, Gouvernement du Cameroun - 1998.

3) Arrêté fixant les modalités d'emploi des revenus de l'exploitation forestière destinés aux communautés riveraines, 1998.

4) Arrêté 518 fixant les modalités d'attribution, en priorité aux communautés villageoises riveraines, de toute forêt susceptible d'être érigée en forêt communautaire - 21 décembre 2001.

5) Etude sur le cadre légal pour la protection des droits des peuples indigènes et tribaux au Cameroun - BIT -Albert K. Barume – 2005.

6) Cadre législatif applicable à l'exploitation des produits forestiers non ligneux a Cameroun - FAO & COMIFAC – 2007.

7) Nouveau Manuel de procédures d'attribution et des normes de gestion des forêts communautaires – 2009.

8) Actes de l’atelier de réflexion sur les nouvelles dispositions de l’Arrêté 520 et propositions de révision de la loi forestière - juillet 2010.

9) Accord de partenariat volontaire entre l'Union européenne et la République du Cameroun sur l'application des réglementations forestières, la gouvernance et les échanges commerciaux des bois et produits dérivés vers l'Union européenne (FLEGT) - Ministère du Forêt et de la Faune - octobre 2010.

10) Relecture de la politique forestière, de la Loi n°94/01 du 20 janvier 1994 portant régime des forêts, de la faune et de la pêche et ses décrets d'application -Processus, résultats obtenus et propositions d'amendements des dispositions relatives à la gestion communautaire des forêts et gouvernance forestière au Cameroun - SNV - mai 2011.

11) Observateur indépendant au contrôle forestier et au suivi des infractions forestières au Cameroun - Relecture de la loi et de la politique forestière - septembre 2012.

ANNEXES

INDEX

A

(ABEGA, 1998 :103)., 17
(BAYART, 2009)., 107
(BEKOLO, 1997)., 103
(BENNET, 2005:165), 149
(CHOPLIN, 2012)., 124
(CYRULNIK, 2002)., 118
(KOECHLIN, 1961), 103
(KOFFI, 2014)., 111, 112

(MEAD, 1970)., 109
(MOISE, 1997), 221
(NDIH, 2013)., 222
(NGNEGNEU, 1997)., 104, 105
(PASO, 2010)., 273
(TISSERON, 2001)., 110
(TISSERON, 2008)., 111

«

« *Ate* » créer, 118

- 1**
- 1568 productions, 46
- A**
- ABDES-SAMATE, 27
 ABEGA, 16, 17, 18, 20, 30, 76, 78, 79,
 86, 109, 126, 131, 164, 267, 272, 279,
 282, 283, 296, 329, 337
 ABEGA 1998, 20
 ABEGA et Al., 18
 ADEPADEL, 297
 AGEFO, 297
 AGLAD, 50, 329, 337
Ahololo, 106
 Akka, 26, 27
 ALBERT 1200-1280), 26
 ALDHEEB, 187
 ALLEN (1998), 113
 ALTHABE, 19, 47, 77, 131, 219, 239,
 337
 ALTHABE (1965), 47, 77
 ALTHABE 1965, 19
 appellations génériques, 26
 Appolinaire Etono et Al, 2007, 297
 ARISTOTE dans *Politique*, 268
 Arki, 235
 ATEBA EYENE, 61
 AZINGUE AZINGUE (1996 : 5), 208
- B**
- Babongo, 28, 37
 Badjoué, 20, 21, 141, 342
 BAHUCHET, 8, 19, 26, 29, 37, 46, 72,
 90, 93, 96, 109, 114, 116, 130, 131,
 159, 192, 193, 194, 196, 227, 236,
 282, 329, 337, 338, 345
 BAHUCHET 1992, 19
 Baka, 5, 6, 10, 16, 17, 18, 19, 20, 21, 22,
 23, 24, 25, 28, 30, 36, 37, 38, 39, 40,
 41, 42, 43, 44, 45, 46, 47, 48, 49, 50,
 51, 52, 53, 54, 62, 63, 64, 65, 66, 69,
 70, 71, 72, 73, 74, 75, 76, 77, 78, 79,
 80, 81, 82, 83, 84, 85, 86, 87, 88, 89,
 90, 92, 93, 94, 95, 96, 97, 98, 99, 100,
 107, 109, 111, 113, 114, 115, 116,
 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123,
 124, 125, 126, 127, 128, 130, 131,
 132, 133, 134, 135, 136, 137, 138,
 139, 140, 141, 142, 143, 144, 145,
 146, 147, 154, 158, 159, 160, 163,
 164, 165, 166, 167, 168, 169, 170,
 171, 172, 173, 174, 175, 176, 177,
 178, 179, 180, 182, 183, 184, 185,
 186, 187, 188, 189, 192, 193, 194,
 196, 197, 198, 199, 200, 201, 202,
 203, 204, 205, 206, 211, 213, 214,
 216, 219, 220, 221, 222, 223, 224,
 225, 226, 227, 228, 229, 230, 231,
 232, 233, 235, 236, 237, 238, 241,
 242, 243, 251, 254, 255, 260, 262,
 263, 264, 265, 267, 280, 282, 283,
 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290,
 293, 294, 295, 296, 297, 298, 299,
 300, 301, 302, 303, 305, 306, 307,
 308, 309, 314, 315, 316, 317, 318,
 320, 322, 324, 325, 328, 329, 330,
 331, 332, 333, 335, 337, 338, 339,
 340, 341, 342, 343, 344, 345, 346,
 347, 360, 361, 363, 367, 368, 369,
 370, 371
 Baka Gbiné, 231
 Bakola, 28, 30, 37, 43
 BALANDIER, 2014, 56
 BALLIF (1992 :45), 167
bambu, 91
 Band society, 32
 bandes, 32, 226
 Banque mondiale, 18, 19, 52, 66, 246,
 259, 264, 265, 280, 333, 338
 Bantou, 17, 21, 30, 36, 37, 49, 50, 51,
 53, 56, 81, 118, 134, 140, 144, 160,
 213, 214, 220, 221, 222, 237, 242,
 265, 282, 283, 284, 295, 299, 301, 330
 BARTH, 150
 BARTH in Dove & CARPENTER,
 2007:188)., 151
 BASEL, 1916, 58
 Batwa, 28, 36, 37, 342
 BAYART (1989), 60
Bazuka, 180
bàtò, 91

Bedzan, 28, 30, 37, 38
bele, 164
BELL et BIGOMBE (2011), 48
BELLIER (2008), 35
bende, 74
Bendjele, 28, 36
BENNET (2005), 148
BENNET, 2005 :282, 157
BERKES et Al. 2003:3, 154
BERNAND, 85
BESSE & ROUSSEL, 1997:115, 152
BESSE & ROUSSEL, 1997:122, 154
BIERSCHENK et al, 2000 :21, 272
BIERSCHENK, 2000), 217
BIGOMBE, 229
BIGOMBE et al, 1999, 40
BIGOMBE, 2001, 45
biki: « résister, 115
Biya cité dans: Logo 2002, 242
BOAS, 149
bogili, 73
Bokela, 85
BONFIL BATALLA, 1972 : 105-124),
34
BOURDIEU (1981), 235
BRIEG, 39
BRISSON, 38, 165, 166, 329
BRISSON, 1999, 96
BRUNEAU, 1999, 59
bye and sellam, 94

C

Cadre conceptuel de l'étude, 53
CARPENTER, 2007:188, 151
CARRERE, 2010, 206
carte sanitaire des pygmées, 24
CAVALLI-SFORZA, 39
CEEAC, 10, 41
Chantal Wezambo, 92
chasseurs-cueilleurs, 19, 25, 27, 31, 32,
33, 39, 109, 265, 286, 345
CHASTELAND, 82
CHAVANNE (2011), 125
Chimot Caroline, 2004, 89
CHRISTY (1996), 105
CLAUSSE, 177

CODESRIA, 272
COHEN, 2004, 273
COLOMB, 34
COMIFAC, 10, 41, 332, 349
Commission africaine des Droits de
l'Homme et des Peuples, 41
constitution de 1991, 51, 131
convention de l'OUA de 1969, 62
convention sur la protection de la
biodiversité, 18
Cordaid, 18
COWEN (1996), 113
Current Biology, 29
CYRULNICK (1990):, 113

D

D'AQUIN, 187
Dandu, 94, 180
DDPA, 41
De QUATREFAGES, 39
DE SARDAN, 1995 :35, 154
DE SARDAN, 1995 :37, 154
décret N° 037/CAB/PM du 19/04/1994,
209
DEMESSE, 19, 47, 77, 131, 167, 219,
239, 329, 340
DEMESSE 1980, 19
DEROCHE (2008), 35
DESCOLA (2011 :36), 220
DESCOLA (2011), 226
DESCOLA in BONTE & IZARD, 2004
: 673, 150
DFAP, 10, 21, 209, 210, 344
DHELLEMMES (1978), 83
di so: « supporter, 115
DIOP, 194
djanssan, 231
DKAMELA, 211
document de croissance économique et
de l'emploi du Cameroun (2009), 67
do'o, 93
DOUNIAS, 30
DSCE, 10, 18, 51, 131, 332
dupkè: « demain, 115
DURKHEIM, 179
DURKHEIM(1897), 237

DUVIGNAUD (1986 :27), 175

E

EBANGA, 1996), 237

Ebola, 16

Ebolo, 94

Eboma, 180, 181

ECOFAC, 11, 20, 142, 207, 208, 209,
225, 265, 342, 347

EDJENGUELE 2014 : 23, 225

ELA (1994 :17)., 176

ELWOOD, 222

Essondjo, 179

F

FAO, 2007, 200

FAO, 2014, 102

FAURE (1987)., 103

FERRY, 196

FIPAC, 11, 41, 332

FNUAP, 11, 44

FODOUOP (2007), 195

FODOUOP 2002)., 136

FODOUOP et TEMGOUA, 2014, 193

FRASEZ 1952, 19

FRED (1955), 74

FREUD, 117

FROMENT, 3, 7, 20, 24, 30, 33, 84, 329

FROMENT (1991)., 20, 329

FURNISS, 231

G

GARCIA, 1990: 25, 34

gba, 164

gboda, 93

Gbongo, 73, 171

GEERTZ, 1963 in BENNET, 2005:166,
152

Général Hirkhouf, 26

GEOFFROY, 2015, 28

GEORGES (2008), 88

GILLES, 84, 163, 166, 228

GITPA, 52

GODELIER (2013 :245), 177

GOURHAN (1943), 33

GOURHAN, 1943, 32

GRAMSCI, 270

GRAWITZ (1994 : 101), 220

GROSSIAUX, 37

groupe musical « *Tibola* », 139

GRUNEWALD (2014), 122

GTZ, 11, 18, 265

H

Haa, 235

HEGEL, 16, 269

HEIDER, 1972:208, 155

HENRIKSEN, 2008, 39

HEWLETT (1986)., 187

HEWLETT 1982, 39

Hip Pop, 231

HOMBERT, 8, 110, 341

Hunter-gatherer, 32

I

ICHIKAWA, 2006, 46, 199, 200

Imomoro, 38

imoromoro, 96

ite du patrimoine mondial, l'article 5(21)
du décret présidentiel N° 2004/320 du
08/12/2004, 209

J

JAHAL (2014), 123

JAHODA 1999 cité par RUPP 2011, 27

jembe, 72

Jengi, 85, 86, 87, 88, 165, 167, 168, 169,

170, 171, 172, 173, 174, 179, 189,

194, 196, 213, 331, 369

JOACHIM, 1981:5, 152

Joboko, 85

jobs, 117, 216, 228, 297, 302, 306, 322,
331

JOIRIS, 20, 46, 72

JOIRIS 1993, 20

JOIRIS, 1992, 46

K

Kala, 74, 76, 77

KALO, 7, 63, 64, 65, 66, 70, 73, 75, 78,
79, 80, 94, 107, 134, 166, 181, 237,
305
KAMANDA et BIGOMBE, 2009, 42
Kampala (1999), 272
Kánà, 92
kángà, 90
kòkò, 90
kèkè, 93
KILIAN-HATZ, 2002, 99
KIMURA, 2003, 46
King Artur, 135, 236
kobo, 82, 85, 132, 171, 174
Kobo),, 179
Kokoma, 24, 81
Komba le dieu de la forêt, 117
Komba le Dieu protecteur et pourvoyeur
de nourriture, 115
Kose, 85
kpò mápkà, 91
KROEBER, 149
kúkù, 93

L

l'ADN mitochondrial, 29
l'arrêté N° 0219 du 28 février 2000, 209
l'article 78 (1 et 2) du décret présidentiel
N° 2005/099 du 06/04/2005, 209
l'écologie culturelle de STEWARD, 56
l'historique du secteur palmier à huile au
Cameroun, 206
l'Homo sapiens, 29
l'*iya Mabhé*, 93
La constitution camerounaise de 1972,
273
la déclaration de Paris, 272
la Funk, 231
la loi N° 94/01, 209
la loi n°90/O53 du 19 décembre 1990,
82
LABURTHE (1981), 126
LALLAU et DROY (2014),, 120
LALLEMENT (1983), 222
LAMBLIN, 127
lané: « avenir », 115
la-nyie-le, 73

LARRERE et Al (1991), 90
LAURENCE et Al, 2009, 200
le Kwasakwa, 231
le Makossa, 231
le prix de la fiancée, 80
le RNB, 231
le Zoropoto, 231
LECLERC (2001, 73, 329
LECLERC (2012), 48
LECLERC 1998, 20
LECLERC, 1999, 46
LECLERC, 2001, 95, 219
LECLERC, 2002, 72, 96, 97
LEJOLY (1995),, 103
LEJOLY, 1995, 102
Leka mabhé, 93
LEONARD 1997, 20
LEROI-GOURHAN, 19
LEVI-STRAUSS (1986), 22
LEVITT, 2011, 206
léwu, 116
libolo, 164
likemba, 72
loi n°96-06 du 18 janvier 1996, 18
Lomié (1974-1983),, 208
lopáyò, 92
LORIAUX, 82
LOUBET, 58
LOUNG 1982, 19
LOUNG, 1982, 30, 219
l'uxorilocalité, 73

M

màbe, 92
Maffesoli, 175
MAFFESOLI, 2000),, 175
MAGET (2014), 50
MAHIEU (2014), 120
Maka, 180
makala: « aujourd'hui », 115
makombo, 72, 73
mambi, 72
Man the Hunter, 32
MANCIAUX, 2001, 112
MAPAPPY, 147, 316
MARTINEZ, 35

MASTEN (1998)., 113
 MAX, 270
mbembè, 92
Mboka, 181
 même, 2, 3, 7, 20, 22, 24, 26, 27, 29, 33,
 34, 37, 38, 39, 41, 43, 44, 45, 47, 49,
 50, 52, 56, 59, 62, 64, 66, 68, 69, 72,
 73, 74, 75, 76, 78, 81, 82, 84, 86, 95,
 97, 98, 101, 105, 109, 110, 111, 113,
 115, 116, 121, 124, 125, 127, 134,
 135, 137, 140, 141, 142, 148, 151,
 154, 166, 171, 173, 174, 175, 178,
 179, 180, 184, 187, 195, 196, 197,
 200, 201, 202, 203, 204, 205, 209,
 221, 222, 223, 225, 227, 229, 232,
 233, 234, 236, 237, 238, 242, 248,
 249, 250, 252, 253, 254, 257, 258,
 260, 261, 262, 265, 268, 269, 271,
 274, 279, 280, 281, 289, 290, 293,
 294, 297, 300, 302, 304, 305, 306,
 308, 309, 312, 313, 317, 319, 320,
 321, 322, 329, 330, 331, 332
Menguissa, 180
 MERIOT (2002)., 126
 MESNARD, 111, 131
 métissage culturel, 30
 MEWONDO (1999: 31, 207
 MICHE, 117
 MINAS, 11, 30, 54, 143, 243, 244, 249,
 265
 MINFOF, 11, 21, 54, 104, 142, 210
 MINSANTE, 54
 Minsanté, 24
 MINTOUR, 11, 54, 207, 209
 Moangué le Bosquet, 45, 58, 64, 330,
 331
mobila, 74
Moboiboi, 79
 MOISE, 2013, 99
Molingui, 94
mombito, 72
mòndôngue, 91
mondo, 72
mòngòlà, 91
 MORGAN (1877)., 71
mòse, 91

motètèmè, 75, 76
Moupapélé, 94
mundugulè, 93
 MURDOCK (1968), 32
mutokotoko, 177
 MVENG, 16, 179, 251
 MVENG, 1984, 59

N

na lédjè abèlé na doa sisi agba, 115
nate leka, 177
National geographic, 192
ndo, 93, 97, 319
 DOKO, 69
ndondolo, 164
ndonga, 72, 78
ndumu, 72
néah, 71, 94
 NELSON, 213
Nfendè, 94
Nganga, 71, 79, 85, 136, 179, 222, 357
ngangelange, 91
ngàtà, 91
ngòlù, 92
ngongú, 91
ngòyò, 91
 NGIMA 1986, 19, 44
ngké, 91
ngolo ngolo, 235
 NGOUFO (1999 : 36), 208
 NGOUFO (1999 : 36)., 207
 NGUEDE, 2010, 20
 NGUIFFO (2015), 45
 NIETZCHE (1887), 117
Njenje, 94
njìyì, 90
njìyì, 91
 NJOYA, 2011, 204
 North Pakistan in Dove &
 CARPENTER, 2007:188, 151
nyie, 73
nyua, 73
 NZHIE, 2006), 174
Nzimé, 38, 77, 89, 98, 140, 144, 180,
 181, 221, 232
 NZOUABOLO, 65

O

OISHI (2013), 221
 OLIVERA, 36

P

PADES, 299
 PADES Baka, 2005, 198
 Pallisco, 21, 200
 Pape ALEXANDRE VI, 34
pàyó, 92
 PDPP, 12, 19, 145, 216, 263, 264, 332, 371
Pènu, 94
 PERRAT (2012), 125
 peuple indigène, 33
 peuples autochtones, 10, 11, 25, 35, 36, 38, 41, 42, 43, 44, 49, 52, 131, 141, 144, 145, 160, 204, 216, 219, 234, 243, 244, 245, 246, 248, 249, 250, 251, 252, 253, 254, 255, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 262, 264, 265, 267, 281, 284, 287, 305, 332, 334, 337, 338, 339, 370
 Philippe Charpentier, 23
 PICHARD, 2009, 28
pkéké ou *djèlè*: « courage », 115
pkolondo, 176
pkotolo, 72, 186
 Plan Cameroun, 52, 136, 197, 277, 279
 PMDA-Dja, 20, 209
pó, 92
Poki, 94
 polygamie, 23, 77, 78
 POPPER (1959), 117
poto poto, 24
 PRITCHARD, 149
 Projet Geovic, 51
púsà, 92
 Pygmées, 25, 26, 30, 40, 48, 78, 147, 193, 203, 250, 264, 281, 316, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 344, 345, 347

Q

QUATREFAGES, 1884, 22

R

RACOPY, 12, 52, 131, 147, 160, 203, 204, 217, 237, 243, 281, 348
 RADCLIFFE BROWN, 74
 RAMIREZ, 30, 178, 237
 RANGEON, 1986, 268
 Rapport Banjul 2003, 18
 Rapport de la FAO sur l'exploitation des Produits forestiers, 199
 Rapport WWF, 2008, 204
 Rapport, 1971, 158
 RASED, 2006, 197
reliance sociale, 177
 Réserve du Dja, 20, 21, 106, 107, 207, 211
 résilience, 2, 5, 16, 19, 24, 25, 38, 39, 40, 44, 45, 46, 48, 49, 50, 51, 52, 53, 54, 56, 63, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 130, 131, 134, 138, 139, 140, 146, 155, 156, 160, 161, 198, 216, 220, 221, 222, 229, 232, 235, 237, 267, 279, 289, 293, 326, 328, 329, 330, 331, 332, 333, 335, 337, 339, 341, 364, 366, 367, 368
 ROBILLARD (2010), 50
 ROULON-DOKO, 164
 RUI (2012), 222

S

sakili, 180
 SAUGESTAD, 2001, 36, 39
 SAUVY, 82
 SCHEBESTA (1963), 27
 SCHEBESTA, 1968, 193
 SCHWEINFURTH, 27
sòlià, 92
 SEITZ, 48, 49, 345
 SEME, 1997, 101
 séminaire de validation tenu à Yaoundé en décembre 2011, 42
silo, 70, 72, 73, 186
 SINDJOUN, 2014, 230
 SNV, 13, 18, 146, 147, 232, 265, 277, 283, 291, 304, 312, 319, 347, 348, 349

SOENGAS (2012), 48
Sœur ALBERIC, 63
SONKE, 1994 et 1998, 102
soso, 164
STEWARD, 130, 149, 150, 151, 219,
345, 368
STOEZEL, 177
stratégies d'adaptation des Baka, 24, 25,
63
STRATHERN, 75
Super, 235
SUTTON, 2004 :119, 152

T

TAKANORI (2013), 17
TCHAWA, 60
tè tolima qui signifie « rebondir », 115
TEMGOUA, 16
TEMGOUA (2014), 195
TESTART, 1981, 31
Tibola, 231
tita, 73, 74, 75, 76, 77
tolo, 164
TOMKIEWICZ, 2000, 112
tòndò, 91
Transparency international, 61
TRILLES , 1932, 22
TSURU, 1998, 46
TSURUMI 1998, 20
tùlù, 92
Tuma, 73, 80, 136, 171
TURNBULL (1963), 46
tuteurs de résilience, 120

Twa, 28, 342

U

UICN, 2, 8, 12, 52, 144, 209, 287

V

VALLOIS (1949), 17
VALLOIS 1948, 19
VANSINA, 1980, 159
VENANT, 2008, 213
VERDU, 29, 160, 213, 329
VERDU et al 2010, 29
VIH, 16

W

wala, 72
WALKER et al. 2004, 153
WARTELLE 2004, 39
WERNER, 112, 113, 128, 131, 329
WILLIAMSON et USONGO, 1995).,
104
WILLIENCOURT, 72
WISNER et Al. 2004, 119

X

X Maleya, 231

Y

yandi, 72
YEYE, 222

LISTE DES INFORMATEURS

Noms et Prénoms	Village	Profession
Kalo Pierre	Bosquet	Notable-agriculteur
Tindo Jacques	Bosquet	Chef de village - Agriculteur
Yéyé Lucien	Bosquet	Nganga - Agriculteur
Mokossé	Bosquet	Cuisinier- Agriculteur
Sango Julienne	Bosquet	Cultivatrice
Solia Remi	Bosquet	Agriculteur
Eyangui Nikèse	Bosquet	Cultivatrice
Sokoua Gaspard	Bosquet	Agriculteur
Dah Yvonne	Bosquet	Cultivatrice
Ango Paul	Bosquet	Agriculteur
Paah Arlette	Bosquet	Cultivatrice
Siaka Aimé	Bosquet	Agriculteur
Anta Paul	Bosquet	Agriculteur
Etono	Bosquet	Agriculteur
Bosco Jean	Bosquet	Agriculteur
Laurent	Bosquet	Musicien -Agriculteur
Pierre	Bosquet	Musicien- Vendeur
Jean Pierre	Ayééné	Chef de village - Agriculteur
Bianco	Ayééné	Agriculteur-Formateur
Bilola	Ayééné	Animatrice de développement
Sylvain Tindo	Bosquet	Sculpteur- Agriculteur
Djeni	Bosquet	Commerçante
Amadou	Bosquet	Commerçant
Jeannette	Bosquet	Mtrone- cultuvatrice
Sœur Anne	Bosquet	Religieuse
Wezambo	Bosquet	Cultivatrice

LA RESILIENCE DES BAKA FACE AUX MUTATIONS SOCIO ENVIORNEMENTALES EN IMAGE

Présentation de quelques mutations



Exploitation forestière par les multi
nationales (NNJP, 2013)



Politiques d'aménagement des territoires,
ici le parc national de Nki (NNJP, 2013)



Entrée de la Réserve
de faune du Dja
SOMALOMO (NNJP,
2013)

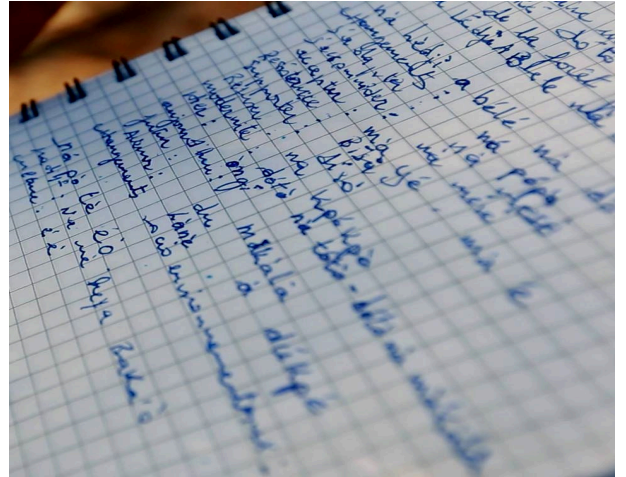


Sédentarisation en bordure de route (NNJP, 2013)

COLLECTE DES DONNEES DE TERRAIN



Dans un village, proche d'Ayééné (2013)



Prise des notes ethnographiques (2013)



Jean Bosco notre assistant de recherche à Moangué.
Séance d'entretien avec les matrones



Biango, notre assistant de recherche au village Ayééné.



Discussion avec les enquêtés sur le développement du village Moangué



Observation d'une femme baka dans ses activités quotidiennes

La citoyenneté des Baka une réalité



Les élèves de l'école catholique Saint Kisito du bosquet tenant le drapeau du Cameroun symbole de leur citoyenneté



Tindo, chef Baka du village bosquet, président le défilé de la fête nationale du Cameroun, 20 mai 2013.



Une vigueur démographique du village Bosquet avec une réduction de la mortalité



Scolarisation des enfants du Bosquet



Sylvain, sculpteur Baka

Les activités quotidiennes des ménages Baka



La corvée d'eau



Le traitement des noix palme destiné à la cuisson du jabuca.



Petit déjeuner d'une famille Baka du village Moangué le bosquet



Fabrication d'une hache pour les activités de chasse et de cueillette.



Fabrication d'une lance pour la chasse (Ayéné, 2013)



Chef du village Ayéné dans un campement de forêt (Ayéné, 2013)

Les activités féminines



Nettoyage des lianes par une femme baka pour la fabrication des paniers



Polyphonies des femmes baka pour fusionner avec la forêt (ici le Yéli) (2013)



Une partie de pêche de plusieurs ménages dans la rivière ahololo (Moangué, 2013)



Ingénierie des Baka, les claies fabriquées et destinées à la vente

Les Activités génératrices des revenus des ménages Baka du Bosquet



La pharmacopée



FABRICATION ET CONSOMMATION DU VIN FRELATE



Les tatouages et les tresses



Calendrier d'exécution des activités de terrain

ACTIVITES	INTERVENANTS	LIEUX	Période d'exécution des activités année														
			Avril		Mai		Juin				Juillet				Aout		
			S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3	S4	S1	S2	S3
achat matériel de terrain	Nguede Ngono EHESS	Paris															
appel sur la conduite à tenir sur terrain	Nguede Ngono Jean Paul Colleyn	Paris															
achat du billet de voyage Paris/Yaoundé	Nguede Ngono	Paris															
demande de permis de recherche au MINRESI du Cameroun	Nguede Ngono et autorités administratives	Yaoundé															
rencontre avec les autorités administratives du NAS et des ONGS	Nguede Ngono et autorités administratives du MINRESI	Yaoundé Bertoua															
identification ethnologique dans zones d'intervention	Nguede Ngono Et ONGs	Yaoundé															
préparation des outils de collecte de données	Nguede Ngono	Yaoundé, Bertoua															
rencontre avec les organisations locales et internationales travaillant avec des femmes	Nguede Ngono et responsables des ONGs nationales et internationales	Yaoundé, Bertoua, Abong - bang, Lomié,															
descente sur le terrain à l'Est-Cameroun chez les Baka pour la collecte des données	Nguede Ngono et assistant local Baka	Lomié , Mayang, Mantisson, somalomo															

LISTE DES ONG ET RESPONSABLES CONSULTES

Acronyme	Nombre de l'Association / ONG	Description / Domaines d'intervention	Responsable (s)	Siège social et adresse / Tél	Réseau d'appartenance
OKANI	BAKA OKANI Association des Autochtones pygmées Baka du Cameroun.		Venant MESSE <i>Coordinateur Général</i>	S/C ATTOH Jean Didier, BP 14 Bertoua E-mail : messe_venant@yahoo.fr Site web: http://okani.cm	FPP RRI PNUD
CED	Centre pour l'Environnement et le Développement	##### ##### #####	Samuel NGUIFFO <i>Secrétaire Général</i> snguiffo@cedcameroun.org	##### #####	FPP RF UK
CEFAID	Centre pour l'Education, la Formation et L'Appui aux Initiatives de Développement au Cameroun		Victor AMOUGOU AMOUGOU <i>Coordinateur</i>	Tél. (237)99 29 02 12 / (237) 75 52 40 88 E-Mail: cefaid@yahoo.fr frcefaid@yahoo.fr	FPP
RACOPY	Réseau Recherches Actions Concertées Pygmées	##### ##### #####	Rosette Mbenda Leunkeu racopy05@yahoo.fr	##### #####	FPP
INADES - Formation CAMEROUN	Réseau de Solidarité et d'Accompagnement des initiatives de développement des populations défavorisées	Appui a la gestion des forêts communautaires convention de gestion de la forêt de CADBAP (Association des Communautés Actives pour le Développement des Bakoum, Baka et Pol de Dimako)	Elisabeth MBEZELE FOU DA <i>Directrice Nationale</i>	Inades-Formation Cameroun B.P. (P.O. Box) 11 YAOUNDÉ / Cameroun Téléphone : +237 22 21 15 51 E-mail : ifcam@globalnet.com Site Web : www.inadesfo.net	
CIAD	Centre International d'Appui au Développement Durable	Créée le 05 janvier 1992 dont le siège social se trouve à Lomié, Département du Haut Nyong, Région de l'Est Cameroun Plan pour les Peuples Autochtones Vulnérables (PPAV)	Elias NDJOH <i>Directeur</i>	CIAD, B.P. 24 Lomié, Cameroun. E-E-mail: vso@camnet.com	

FODER	Forêts et Développement Rural	Créée au Cameroun en 2002 face à l'impérative nécessité de lier la protection de l'environnement au développement et d'améliorer les conditions de vie des populations dépendantes des forêts et des ressources de leurs terres ancestrales.	Rodrigue NGONZO <i>Président</i>	BP: 11417.Yaoundé-Cameroun Tél: +237222005248 Email: foder_org@yahoo.fr Site web: www.forest4dev.org	RF UK	
APED	Appui pour la Protection de l'Environnement et le Développement	Mission: Accompagner l'État, les compagnies foncières, minières forestières et de conservation, à la prise en compte des droits des communautés locales et autochtones et d'agir dans le respect des normes environnementales	Victorien MBA <i>Directeur</i> Jeanne Rosy <i>Programmes</i>	ESSO, <i>Chargé de</i>	Site web: https://apedcameroun.org	RACOPY
MBOSCUDA	Mbororo Social and Cultural Development Association	##### ##### #####	Jaja Manu GIDADO National	Président	Site web: http://www.mboscuda.org	
ReCtrad	Réseau des Chefs Traditionnels pour la Gestion Durable des Ecosystèmes en Afrique Centrale	Ensemble de Chefs réunis au sein du Réseau des Chefs Traditionnels pour la Gestion Durable des Ecosystèmes en Afrique Centrale (RECTRAD)	Nkukuma MVONDO Bruno Robinson TANYI <i>Coordinateur national</i>			RRI GIZ CED RELUFA WWF
ADD	Alternatives Durables pour le Développement	##### ##### #	NDZANA ATOUGA Godefroy <i>Président du Conseil d'Administration</i> MBASSI BINELI Stanislas <i>Chargé des Politiques et Stratégies Institutionnelles</i>		BP 281 Mbalmayo Cameroun Tél : (+237) 77 53 10 11 Tél/Fax : (+237) 22 28 15 44 E-mail : info@alternativesdurables.org	INADES formation CAMEROUN ASSEJA GIZ

CFP	Plateforme Forêt et Communauté (Community & Forest Platform)	##### ##### #####	Samuel NGUIFFO <i>Secrétaire Général</i> CED snguiffo@cedcameroun.org	Coordination Centre pour l'Environnement et le Développement (CED) E-mail: plateformecfp@gmail.com Patrice Kamkuimo Tél: 00237 677 803 386 Moise Kono Tél: 00237 699 807 666	+40 organisations membres
CARFAD	Centre Africain de Recherches Forestières Appliquées et de Développement	Crée en 1995, (CARFAD) est une Organisation Non Gouvernementale (ONG) de droit camerounais, à but non lucratif, spécialisée en recherche forestière appliquée et en développement durable, dont le siège est à Yaoundé au Cameroun.	Benjamin TCHOFFO <i>Directeur Exécutif</i>	##### #####	
CEDLA	Centre pour le Développement Local Alternatif		Martin BIYONG <i>Directeur Exécutif</i>		
AJESH	Ajemalibu Self Help	##### ##### #####	Harrison NNOKO <i>Exécutif</i> <i>Officer (C.E.O)</i> h.nnoko@ajesh.org		COMIFAC ECFA RF UK
FOCAPYG	Fondation Camerounaise pour la promotion des Pygmées	Créée en 1996 par un groupe de jeunes camerounais (médecins, juristes, ingénieurs, architectes, opérateurs économiques) pour l'épanouissement de Pygmées.	Essama MBARGA <i>Responsable local</i> Robert Blaise SE - ONDOUA <i>Responsable Paris</i>	P.O. Box 11947 - Yaounde - Cameroun Tél. : + 237 200 05 53 E-mail : piessama@yahoo.fr	
OCAPROCE	Organisation camerounaise de promotion de la Coopération économique internationale en faveur des peuples autochtones	##### ##### #####	Micheline MAKOU DJOUMA <i>Coordinatrice internationale</i>		

CERAD	Centre de Recherche et d'Action pour le Développement Durable en Afrique Centrale	##### ##### #####	Denis E. ATANGANA <i>Responsable</i> Patrice BIGOMBE LOGO <i>Président</i>	Tél: + 237 - 675283595 / 693926753 . E-mail: ceradyes@gmail.com ftp.cameroun@camnet.cm Site web: http://cerad.info/
CBCS	Cameroun Biodiversity Conservation Society	Objectifs: créer et gérer les zones importantes de protection des oiseaux au Cameroun. Améliorer les conditions de vie des peuples autochtones en les impliquant dans la gestion des ressources naturelles	Gilbert NDZOMO ABANDA	E-mail:cbcs_cam@yahoo.fr
OAPIDE	Organisation d'Appui aux Initiatives de Développement et Environnement	##### ##### #####	Honore NZOL BISSACK	Boîte Postale 164 Abong-Mbang Est Cameroun, Tél : +237 966 98 43 E-mail: oapide_1997@yahoo.fr
ASBAK	Association des Baka du Cameroun)	##### ##### #####	Valère Coordonateur national	BP 44 Lomie, Cameroun Tel: +237 99 09 68 74 E-mail: asbaklomie@yahoo.fr
PSEDD	Planet Survey Environnement et Développement Durable	##### ##### #####	Didier AMOUGOU <i>Directeur</i>	##### ##### #####
PAPEL	Programme d'Appui à l'Élevage et de Préservation de la biodiversité autour des aires protégées au Cameroun			
APED	Appui pour la Protection de l'Environnement et le Développement	##### ##### #####		
CADDAP	Centre d'Action pour le Développement Durable des Autochtones Pygmées		Hélène AYE MONDO <i>Président</i>	

Liste des projets concernant les populations baka à Lomié, Djoum et Mintom (2004/2013)

Titre abrégé du projet	Titre complet du projet	Agence d'exécution	Bailleur de fonds	Budget total	Période d'exécution officielle/effective	Présence dans la zone étudiée	Bénéficiaires dans la zone étudiée	Partenaires
(divers projets)	(contenu des projets) Promotion de l'agriculture dans les communautés Baka	CED (ONG camerounaise)	Divers et nombreux	n.d.	Premiers projets dans les années 90	Arrondissement Djoum et Mintom	divers villages baka	RAS
(divers projets)	(contenu des projets) Attribution de Forêts Communautaires à des communautés Bantou-Baka	CED (ONG camerounaise)	Divers et nombreux	n.d.	début des années 2000	Djoum et Lomié	communautés Bantou diverses - Baka	RAS
(divers projets)	(contenu du projet) Promotion de l'exploitation du bois en provenance des Forêts Communautaires	CED (ONG camerounaise)	Les Amis de la Terre (ONG française)	n.d.	2 ^{ème} moitié des années 2000	4 villages près de Djoum (Oding, Akom Ndong, Djouzé, Nkolenyeng)	4 Forêts Communautaires* (Oding, Akom Ndong, Djouzé, Nkolenyeng)	RAS
PADES	"Projet d'appui au développement économique et social des Baka	MINAS (Ministère des Affaires Sociales) CTB (instance belge)	Belgique	Total : 961.037 Belgique : 800.000	3 ans (mai 2005 - mai 2008)	Djoum, Mintom, Oveng	44 villages baka	INADES, RACOPY, APIFED, Ferrudjal
AGEFO	"Action de Gestion Durable des Forêts en intégrant les Populations Pygmées"	CTB (instance belge)	UE (Ligne budgétaire "Environnement et forêts tropicales)	Total : 1.254.040 UE : 1.003.040	3 ans (janv 2007 - octobre 2009)	Djoum, Mintom, Oveng	38 villages baka	SNV, INADES, ICRAF
PAB-UE	"Projet d'appui à la participation des Pygmées Baka à la gestion forestière et accès aux bénéfiques"	PERAD (ONG camerounaise)	UE (Ligne budgétaire "Environnement et forêts tropicales"	Total : 156.114 UE : 140.503	2 ans (janv 2009 - déc 2010) (mars 2009-déc 2010)	arrondissement de Lomié	4 villages baka (à Lomié) 2.100 pers - 1200 ♀ - 900 ♂	CADDAP, SAIMED

ADEPADEL	"Projet d'appui à la décentralisation et à la participation au développement local des minorités autochtones pygmées"	INADES (ONG africaine-camerounaise)	UE (Ligne budgétaire "Acteurs non étatiques dans le développement")	Total : 331.811 UE : 298.630	3 ans (mars 2010 - mars 2013) (<i>mars 2010-nov 2013</i>)	3 arrondissements Djoum, Mintom, Lomié	4 associations baka (ADEBAKA, ABAWONI, ABAGUENI, ASBAK ± 100 membres dans 42 villages)	SNV, ASEPSE
PEL-FC	"Promotion de la production et de l'exportation légales des bois issus des Forêts Communautaires"	SNV (ONG néerlandaise) APIFED (ONG camerounaise)	UE	Total : 1.293.139 UE : 987.139	3 ans (février 2011 - février 2014)	arrondissement de Djoum	4 forêts communautaires à Djoum	SNV, APIFED
PSE	"Païement pour services environnementaux"	CED (ONG camerounaise)	DFID	n.d	n.d	2 arrondissements Djoum et Lomié	2 Forêts Communautaires (Nomedjoh-Nkolenyeng)	Rainforest Foundation BR&D

LISTE DES OBJECTIFS ATTENDUS DES PROJETS SELON LE CADRE LOGIQUE DES ACTIVITES

Projets	PADES	AGEFO	PAB-UE	ADEPADEL	PDPP
Objectif principal	Intégration des Baka	Gestion durable des forêts du Bassin du Congo	Prise en compte des Baka dans la gestion durable des forêts	Implication des Baka dans la décentralisation et le développement local	
Objectif(s) spécifique(s)	Reconnaissance des droits et devoirs citoyens	Contribution des Baka à la gestion durable des forêts au Sud de la Réserve du Dja	(4 objectifs ≈ résultats attendus)	Renforcement des capacités des Baka	
Résultats observés			- 1 chefferie baka de 3 ^{ème} degré officialisée - 3 dossiers en voie d'approbation	- 10 chefferies baka de 3 ^{ème} degré officialisées (8 à Djoum, 2 à Lomié)	
Droits citoyens		- 18 chefferies baka de 3 ^{ème} degré officialisées - 416 CNI, 70 actes de naissance, 46 mariage	- 5 territoires villageois démarqués		
Droits fonciers (DFNP)		- 35 territoires villageois démarqués - extension de la zone agro-forestière (2010)	- incidence sur le Plan d'Aménagement de la société forestière PALLISCO - plaidoyer concernant la Loi Forestière : présence d'un représentant des peuples autochtones dans les comités de gestion de la RFA		
Droits sur la forêt/droits de chasse (DFP)			(ventes groupées ponctuelles)		
Génération de revenus		(ventes groupées ponctuelles)	sécurisation foncière (distribution d'outils et semences)	(ventes groupées ponctuelles)	
Autonomisation économique	(distribution d'outils et semences)	Sécurisation foncière (distribution d'outils et semences)	(activité non pérennisée)	(3 économats de durabilité douteuse)	
Accès à la redevance forestière		(activité non pérennisée)		(activité non pérennisée)	
Organisation	légalisation d'une association promue par le CED (Adebaka)	création de deux associations (Abawoni et Abagueni)		- formation de ± 100-120 membres (♂-♀) - associations affaiblies - dissensions communautés-associations Autres résultats - construction de puits - construction de cases en tôle	

Autres résultats	- construction de puits	- construction de cases en tôle avec les revenus de la RFA		avec les	
Activités non finalisées/non consolidées/non durables					
	- dons de consommables scolaires - dons d'outils agricoles - don de ruches - dons de semences	- plateformes multi-acteurs - procédure simplifiée de décl. de naissance - ventes groupées de PF - système d'information sur les prix (SIM) - pépinières - introduction du petit élevage	- théâtre populaire - associations Guilimbo et Nagbosana	- économats	
		Démarches en cours non abouties: - chefferies de 3 ^{ème} degré - démarcation de territoires villageois		Démarches non abouties concernant des abus: - non-respect des limites - puits - violences	

TABLE DES MATIERES

PROLOGUE D'UN ETUDIANT EN SITUATION DE CONSTRUCTION DE SOI.....	2
RESUME.....	5
ABSTRACT.....	6
REMERCIEMENTS.....	7
LISTE DES ACRONYMES.....	10
LISTE DES TABLEAUX.....	11
INTRODUCTION GENERALE.....	14
I APERCU DU CONTEXTE	16
II MOTIVATIONS DE LA RECHERCHE	20
II-1 Motivations scientifiques.....	20
II-2 Motivations personnelles.....	22
III MODALITES D'APPELLATIONS DES POPULATIONS ETUDIEES	25
III-1 Appellations génériques.....	26
III-1-1 Peuples indigènes.....	29
III-1-2 Peuples autochtones.....	35
III-2 Appellations spécifiques.....	36
IV PROBLEMATIQUE	38
V DEBAT AUTOUR DE LA SITUATION DES PYGMEES	41
V-1 L'agriculture comme stratégie de résilience.....	46
V-2 Autres lectures de l'adaptation des pygmées au contexte villageois.....	48
VI HYPOTHESE DE RECHERCHE	51
VII STRUCTURE DU TRAVAIL	52
PARTIE I DEMARCHE ETHNOGRAPHIE ET LOCALISATION DE L'ETUDE	55
CHAPITRE I:	
DESCRIPTION DU CADRE DE RECHERCHE.....	57
I BREFS RAPPELS SUR LE CAMEROUN	58
I-1 Localisation.....	62
I-1-1 Accessibilité à Moangue	66
I-1-2 Moangue le Bosquet : village à consonance résiliente.....	71

I-1-5	Organisation sociale.....	71
II	TERMINOLOGIES DE LA PARENTE BAKA.....	83
II-1	Nouvelles logiques de la parenté dans le contexte de sédentarité.....	83
II-2	Mariages	85
II-2-1	Compensation matrimoniale dans sa constitution en forêt et au village.....	88
II-2-2	Division du travail chez les Baka du Bosquet.....	97
III	CARACTERISTIQUES PHYSIQUES DE MOANGUE.....	109
III-1	climat.....	109
III-2	Végétation	110
III-2-3	Faune.....	112
III-2-4	Hydrographie.....	114
	CONCLUSION.....	117
	CHAPITRE 2: OPERATIONNALISATION DES CONCEPTS.....	117
I	Baka.....	118
II	La résilience, une notion polysémique.....	119
II-1	L'origine commune de la résilience.....	120
II-2	Approche psychologique.....	121
II-3	Appropriation de la résilience.....	123
II-4	Résilience ou deuil des modes de vie anciens	125
II-5	Résilience ou souffrance positive : une vision baka.....	125
II-6	Résilience comme nouveau concept de développement	128
II-7	Résilience comme assistance des « tuteurs »	132
II-8	Limites de la résilience.....	133
III-	MUTATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES.....	134
III-1	Mutations socio environnementales dans l'histoire.....	134
	CONCLUSION.....	137
	CHAPITRE 3: PRESENTATION DES DONNEES ET APPROCHES THEORIQUES.....	130
I	LES DONNEES COLLECTEES	131
I-1	Données littéraires	131
I-2	Données de terrain.....	132
I-2-1	Systèmes d'alliance	134
I-2-2	Identification des transformations sociales et environnementales.....	137

I-2-3	Représentations culturelles de l'espace des Baka.....	138
I-2-4	Stratégies de résilience.....	139
I-2-6	Participation à la vie politique.....	140
II- ACCOMPAGNEMENT DE L'ETAT DU CAMEROUN ET DE LA SOCIETE		
CIVILE.....		141
II-1	Cadre légal de reconnaissance des pygmées.....	141
II-2	L'action des sectoriels.....	146
II-3	Projets étatiques destinés aux Baka.....	146
II-4	Interventions de la société civile.....	154
III APPROCHES ANALYTIQUES.....		149
III-1 Ecologie culturelle.....		149
III-1-1	Déterminisme et possibilisme.....	150
III-1-2	Ecologie culturelle de STEWARD.....	150
III-1-3	Analogie avec les sciences naturelles.....	151
III-2 Résilience comme dynamisme social.....		156
III-2-1	Pluridisciplinarité	160
CONCLUSION.....		161
CHAPITRE 4 REPRESENTATIONS DE L'ESPACE FORESTIER CHEZ LES BAKA.....		
BAKA.....		163
I CADRE SPATIAL CONCEPTUALISE.....		165
I-1	Taxinomie Baka.....	166
I-2	<i>Jengi</i> ou <i>Minfura</i> dans la cosmogonie Baka.....	169
I-3	Structuration de l'espace Baka.....	171
II LOGIQUES D'APPROPRIATION DE L'ESPACE CHEZ LES BAKA....		173
II-1	Espace et pratiques culturelles.....	174
II-2	Espace et formes de solidarité.....	175
II-2-1	Solidarités des rencontres.....	176
II-2-2	Solidarités des jeux.....	177
II-2-3	Solidarités d'ambiance.....	179
III CORPS COMME MATERIALISATION DE L'ESPACE.....		184
III- 1	Corps comme entité spirituelle.....	185
III-1-1	Tatouages ou Télés.....	186

III -1-2 Taille des dents.....	187
CONCLUSION.....	190
CHAPITRE 5 DESCRIPTION DES MUTATIONS SOCIO ENVIRONNEMENTALES	
I HISTORIQUE DES MUTATIONS ENVIRONNEMENTALES NATURELLES	
.....	192
I-1 Origine anthropique	193
I-1-1 La forêt Camerounaise comme réservoir des ressources	193
II PERIODE PRECOLONIALE.....	194
II-1 Conquête coloniale	194
II-2 Perte des territoires.....	196
III EXPLOITATION FORESTIERE.....	199
IV EXPLOITATION MINIERE.....	204
V PLANTATIONS DE PALMIERS A HUILE.....	206
VI POLITIQUE D'AMENAGEMENT DES TERRITOIRES.....	207
CONCLUSION.....	214
PARTIE 3 : UN CHEMIN VERS UNE AUTO DETERMINATION.....	215
CHAPITRE 6 : DOS A LA FORET LES BAKA DANS LA MODERNITE.....	218
I ASSIMILATION DES MODES DE VIE VILLAGEOIS.....	220
I-1 La réflexivité culturelle à partir des savoir –fares traditionnels.....	222
I-1-1 Les exemples (Hommes politiques, Footballeurs, Femmes enceintes et Artistes musiciens.....	223
II MISE EN CONTRIBUTION DES SAVOIRS ECOLOGIQUES BAKA DANS LES PROJETS DE CONSERVATION DE LA BIODIVERSITE.....	225
II-1 Capitalisation des savoirs des produits forestiers non ligneux	227
III ESSOR D'UNE SOCIETE CIVILE BAKA.....	232
IV NON RESILIENCE.....	235
V-1 L'alcoolisme.....	235
V-2 Suicide une nouvelle forme d'appropriation de la modernité des Baka.....	237
CONCLUSION.....	238
CHAPITRE 7:	
ACCOMPAGNEMENT DES BAKA PAR L'ETAT DU CAMEROUN.....	240

I BAKA DANS LE CADRE LEGAL DE L'ETAT.....	242
I-1 Le respect des spécificités et de l'identité des peuples autochtones.....	244
I-2 droits des peuples autochtones dans la réalisation de leur développement.....	245
I-2-1 Participation et consultation.....	245
I-2-2 Droit à l'autodétermination et à l'autogestion.....	246
I-2-3-3 Droits socio-économiques et la lutte contre la pauvreté.....	249
II PREALABLES DU DROIT AU DEVELOPPEMENT.....	251
II-1- Les droits fonciers et droits d'exploitation des ressources naturelles	251
II-2- Le Consentement préalable, libre et éclairé.....	253
III. LES BAKA ADMINISTRATEURS DE LEUR DEVELOPPEMENT.....	255
III-1 Le Contrôle des peuples autochtones sur leur propre développement économique, social et culturel.....	255
III-2 Le droit à l'autodétermination et à l'autonomie.....	257
III-3 La lutte pour la réduction de la pauvreté.....	259
III-4 L'égalité et le respect de l'identité et des spécificités des Baka.....	260
III-4-1 La primauté accordée à l'accès au bien-être.....	262
IV PLAN DE DEVELOPPEMENT DES PEUPLES PYGMEES (PDPP).....	263
CONCLUSION	265
CHAPITRE 8 LA SOCIETE CIVILE...ET SON EXISTENCE.....	266
I LA SOCIETE CIVILE DANS L'HISTOIRE.....	267
I-1 Définitions de la notion.....	268
I-2 Société civile africaine : une naturalisation occidentale	271
I-3 Cadre de base de la société civile africaine.....	271
II TYPOLOGIES DE LA SOCIETE CIVILE	273
II-1 Dispositions constitutionnelles.....	274
II- 2 Création des associations.....	275
II-3 Associations étrangères et religieuses.....	276
III DEVELOPPEMENT LOCAL COMME ARME DE LA SOCIETE CIVILE.....	277

III-1 Société civile au Cameroun: entre opportunisme et engagement.....	278
CONCLUSION.....	290
CHAPITRE 9 BILAN DE DIX ANNEES D'ACCOMPAGNEMENT DES BAKA.....	292
I LES PROCEDURES D'INTERVENTION	295
I-1 Le poids des procédures et les priorités contradictoires du bailleur de fonds	296
I-2 Renforcement des organisations d'appui ou des organisations communautaires ?	296
II UNE ÉVOLUTION DE PORTEE HISTORIQUE : LES BAKA, CITOYENS DE PLEIN DROIT.....	297
II-1 Reconnaissance externe	298
III ACQUISITION DE NOUVELLES CONNAISSANCES, APTITUDES ET ATTITUDES.....	299
III-1 Nouvelles connaissances	300
III-2 Nouvelles pratiques	301
IV-2-1 Revenus des forêts communautaires et de la redevance forestière annuelle	321
IV-2-2 Difficulté à convertir les rentrées monétaires en développement.....	305
V DEVELOPPEMENT ORGANISATIONNEL: OMBRES ET LUMIERE.....	306
V-1 Genèse, caractéristiques et situation des organisations	306
V-1-1 Principal aspect positif : projection externe	307
VI FACTEURS RESPONSABLES DES ÉCHECS.....	309
VI-1 Problèmes de conception : durée insuffisante et conceptions irréalistes.....	309
VI-2 Distance entre réalisations effectives et objectifs/résultats annoncés.....	311
VI-3 Résistance à tirer les leçons et absence de continuité	312
VI-4 Concentration des efforts sur le petit nombre	317
VII PROMOTION INDIVIDUELLE. DÉFENSE DES DROITS D'UN PEUPLE.....	320
VII-1 Intérêts collectifs vs intérêts individuels	320
VII-1-1 Bénéfices individualisés disséminés sur un large territoire	321
VII-1-2 Approches individualisées vs approche communautaires	321
VII-1-3 Approches extensives vs approches intensives.....	322
VIII GENRE ET DÉVELOPPEMENT : UNE DIMENSION OUBLIÉE.....	322
VIII-1 Travailler de façon non discriminatoire	323

CONCLUSION.....	324
CONCLUSION GENERALE.....	327
BIBLIOGRAPGHIE.....	336
ANNEXE.....	350
INDEX.....	351
LISTE DES INFORMATEURS.....	358
RESILIENCE EN IMAGE.....	359
LISTE DES ONGS ET RESPONSABLES CONSULTES.....	369
LISTE DES PROJETS CONCERNANT LES BAKA.....	373
LISTE DES OBJECTIFS ATTENDUS DES PROJETS.....	375
LISTE DES ILLUSTRATIONS.....	376